This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

106

Munificentia

A. H. Sayce.

Socii.

302250582R

L'INSCRIPTION

DE BAVIAN

L'INSCRIPTION

DE BAVIAN

L'INSCRIPTION

DE BAVIAN

TEXTE, TRADUCTION

ET COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE AVEC TROIS

APPENDICES ET UN GLOSSAIRE

PAR H. POGNON

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, ÉLÈVE BREVETÉ DE L'ÉCOLE
DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES
ATTACHÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE RICHELIEU, 67

1879

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

TRENTE-NEUVIÈME FASCICULE

L'INSCRIPTION DE BAVIAN, TEXTE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE, AVEC TROIS APPENDICES ET UN GLOSSAIRE, PAR H. POGNON

PREMIÈRE PARTIE

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1879

COLL. REG. CANT. BIBL.

Sur l'avis de M. GUYARD, directeur de la conférence de langue arabe, et de MM. CARRIÈRE et MASPERO, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. **Henri POGNON** le titre d'*Elève diplômé de la section d'Histoire et de Philologie de l'Ecole pratique des Hautes Etudes.*

Paris, le 1er septembre 1879.

Le Directeur de la conférence de langue arabe,

Signé : GUYARD.

Les Commissaires responsables,

Signé : CARRIÈRE et MASPERO.

Le Président de la section,

Signé : L. RENIER.

AVERTISSEMENT.

Le texte de Sennachérib connu sous le nom d'inscription de Bavian, est gravé en trois endroits différents sur les rochers de Bavian, petit village kurde situé sur la rive gauche du Ghazir, à dix-sept kilomètres environ au nord-est de Khorsabad [1].

Ces inscriptions, très mutilées toutes les trois, portent un même texte que l'on a pu rétablir en grande partie, et qui a été reproduit dans le recueil publié par le British Museum sous la direction de M. Rawlinson [2].

La première partie de l'inscription de Bavian ne contient guère que l'énumération des nombreux canaux creusés par Sennachérib et le récit de leur construction. Mutilé en certains endroits, le texte est presque toujours très difficile à comprendre. On y trouve un grand nombre de mots dont le sens est incertain, ou même inconnu, et je dois reconnaître que, malgré tous mes efforts, ma traduction est parfois très douteuse. Notre ignorance de la position de plusieurs des localités citées et surtout les lacunes qui entrecoupent le texte, empêchent même de comprendre le sens général de plusieurs lignes. Cette première partie finit par une phrase malheureusement mutilée et obscure qui contenait sans doute le récit de l'inauguration d'un canal, des sacrifices, des cérémonies reli-

1. Voyez l'ouvrage de M. Layard: *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon.* Londres, 1856, p. 207 et 212.

2. *The cuneiform inscriptions of Western Asia.* Vol. III, p. XIV, Londres, 1870.

gieuses et de la distribution de récompenses qui l'accompagnèrent.

La seconde partie est presque entièrement historique et le roi y raconte la fin de ses campagnes contre les Babyloniens. Avant d'en donner la traduction, il est bon, je crois, de rappeler brièvement les quatre expéditions de Sennachérib en Chaldée et dans le pays d'Accad, c'est-à-dire les première, quatrième, sixième et huitième campagnes de ce roi.

La première de ces expéditions est mentionnée à la fois dans le cylindre Taylor (R v. I, p. 37, l. 19 et suiv.) [1], dans le cylindre de Bellino (L p. 63, l. 6 et suiv.), dans l'inscription de Nebi-Younous (R v. I, p. 43, l. 6 et suiv.) et dans l'inscription des taureaux de Koyoundjik (R v. III, p. 12, l. 3 et suiv.). Nous lisons dans ces textes que Sennachérib battit complètement dans la ville de [2] Mardouk-pal-iddin, roi de Kar-Douniach [3] et les Elamites, ses alliés, pilla son palais de Babylone et pénétra en Chaldée, où il vainquit un grand nombre de peuplades. A son retour, il mit sur le trône du pays de Choumer et d'Accad [3] un personnage nommé Bel-ipouch ou Bel-ibni ( ).

Dans sa quatrième campagne, Sennachérib se dirigea vers le Bet-Yakin, où Mardouk-pal-iddin régnait encore. Sur son passage il vainquit Chouzoub [4] le chaldéen ([5]) qui habitait au milieu des marais. A l'approche des Assyriens, Mardouk-pal-iddin mit ses dieux sur des vaisseaux et

1. J'ai indiqué par la lettre R le recueil de textes publié par le British Museum sous le nom de *The cuneiform inscriptions of Western Asia,* et par la lettre L la publication du British Museum intitulée: *Inscriptions in the cuneiform character from assyrian monuments discovered by A. H. Layard, D. C. L.*, Londres, 1851. V. indique le volume, p. la planche et l. la ligne.

2. La lecture de cet idéogramme m'est inconnue.

3. Voyez l'appendice II.

4. Les textes ne nous apprennent rien sur ce personnage qui était sans doute le chef d'une tribu chaldéenne établie près de Babylone.

5. Le caractère , *kak,* se prononçait aussi *dou* ainsi que l'indiquent deux syllabaires (R v. II, p. 3, n° 565 et R v. IV, p. 70, col. III, l. 21). Ce mot est écrit dans l'inscription des taureaux de Koyoundjik (v. III, p. 12, l. 33).

les emporta dans la ville de Nagité (𒀭𒌋𒄩𒁹𒀀𒄭𒁹) située au milieu de la mer dans une île et dépendant du pays d'Elam. Sennachérib ne put le poursuivre, mais fit prisonniers ses frères et les habitants de son pays. A son retour, il mit son propre fils sur le trône de Choumer et d'Accad[1]. (Voyez le cylindre Taylor R v. I, p. 39, l. 42, l'inscription des taureaux de Koyoundjik R v. III, p. 12, l. 33, et celle de Nebi-Younous R v. I, p. 43, l. 8.)

Dans sa sixième campagne, le roi d'Assyrie pilla Nagité et les villes voisines, où s'était réfugié Mardouk-pal-iddin. Le cylindre Taylor (R v. I, p. 40, l. 21 et suiv.) et l'inscription de Nebi-Younous (R v. I, p. 43, l. 20 et suiv.) racontent très brièvement cette expédition. L'inscription des taureaux de Koyoundjik contient des détails circonstanciés. Malheureusement tout le passage est mutilé. On y voit pourtant que Sennachérib embarqua son armée sur des vaisseaux du pays de Khat avec des matelots tyriens, sidoniens et chypriotes qu'il avait faits prisonniers. Il arriva sur les bords du Golfe Persique; puis, après une curieuse cérémonie religieuse[2], il partit pour Nagité. Cette ville fut détruite et ses habitants furent transportés en Assyrie. A son retour, Sennachérib battit et fit prisonnier Chouzoub qui s'était emparé de la royauté du pays de Choumer et d'Accad.

La huitième campagne est racontée dans le cylindre Taylor (R v. I, p. 41, l. 5 et suiv.), dans l'inscription de Nebi-Younous (R v. I, p. 43, l. 44 et suiv.) et dans l'inscription de Bavian.

1. Aucun texte ne nous apprend ce qu'était devenu Bel-ipouch que Sennachérib avait mis sur le trône pendant sa première campagne.

2. 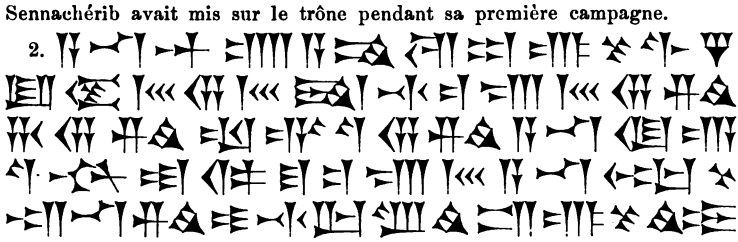

à Ea seigneur (?) de la mer j'ai fait faire des sacrifices purs; j'ai jeté dans la mer outre des vaisseaux d'or, un poisson d'or, un . . . . . d'or et j'ai fait partir mes navires pour la région de la ville de Nagité (R v. III, p. 12, deuxième bloc, l. 33, 34, 35).

Chouzoub s'était échappé et les Babyloniens révoltés l'avaient mis sur le trône. Il appela à son secours le roi d'Elam, qui vint avec de nombreux alliés, et le fils de Mardouk-pal-iddin. La bataille fut livrée à Khaloulé (𒄭𒁹𒌋 𒄭𒇷𒇷𒇷 𒄭𒁹𒌋 𒄭𒇷𒇷𒇷 𒄭𒁹𒌋) et la défaite des alliés fut complète. Le fils de Mardouk-pal-iddin et les grands du roi d'Elam furent faits prisonniers; Chouzoub, Oummanménanou roi d'Elam, et les chefs chaldéens s'enfuirent foulant aux pieds les cadavres de leurs guerriers et furent poursuivis par les Assyriens, qui ne purent les atteindre.

Le cylindre Taylor et l'inscription de Nebi-Younous ne nous apprennent pas les événements qui suivirent la déroute des alliés à la bataille de Khaloulé, mais nous savons par l'inscription de Bavian que, dans une seconde incursion, Sennachérib prit Chouzoub, détruisit Babylone et ramena les dieux de la ville d'Ekalé pris 418 ans auparavant par Mardouk-iddin-akhé roi du pays d'Accad, au temps de Téglathphalasar roi d'Assyrie.

L'inscription de Bavian est donc très probablement le plus récent des textes historiques de Sennachérib connus jusqu'à ce jour. Ce prince ayant régné de 704 à 681 environ, l'inscription de Bavian a été gravée au commencement du septième siècle avant notre ère. Le Téglathphalasar qui y est mentionné, ne peut être que le fils de Touklat-Ninip que l'on nomme généralement Téglathphalasar Ier; il régnait vers le commencement du onzième siècle avant l'ère chrétienne.

Les trois exemplaires de l'inscription de Bavian ne contiennent pas le même nombre de lignes. Le texte restauré publié dans le troisième volume du recueil du British Museum, est divisé en soixante lignes et contient plusieurs fautes évidentes qui, du reste, existaient peut-être déjà sur la pierre. Ne pouvant vérifier le texte par moi-même, je le donne tel qu'il se trouve dans ce recueil; je l'ai seulement divisé en un plus grand nombre de lignes en plaçant en marge des numéros qui indiquent le commencement des lignes de la publication anglaise. Toutes les fois que dans le commentaire philologique, les appendices et le lexique, je cite une ligne, c'est d'après le même ouvrage.

Lorsqu'un caractère m'a paru fautif je l'ai corrigé en note et non dans le texte, de manière à permettre au lecteur de juger de la valeur de la correction. J'ai seulement supprimé dans le texte quelques caractères restitués à tort dans la publication anglaise.

Les lettres placées entre crochets [ ] sont des restitutions.

Enfin j'ai indiqué en note les variantes des trois exemplaires de l'inscription.

INSCRIPTION

TEXTE.

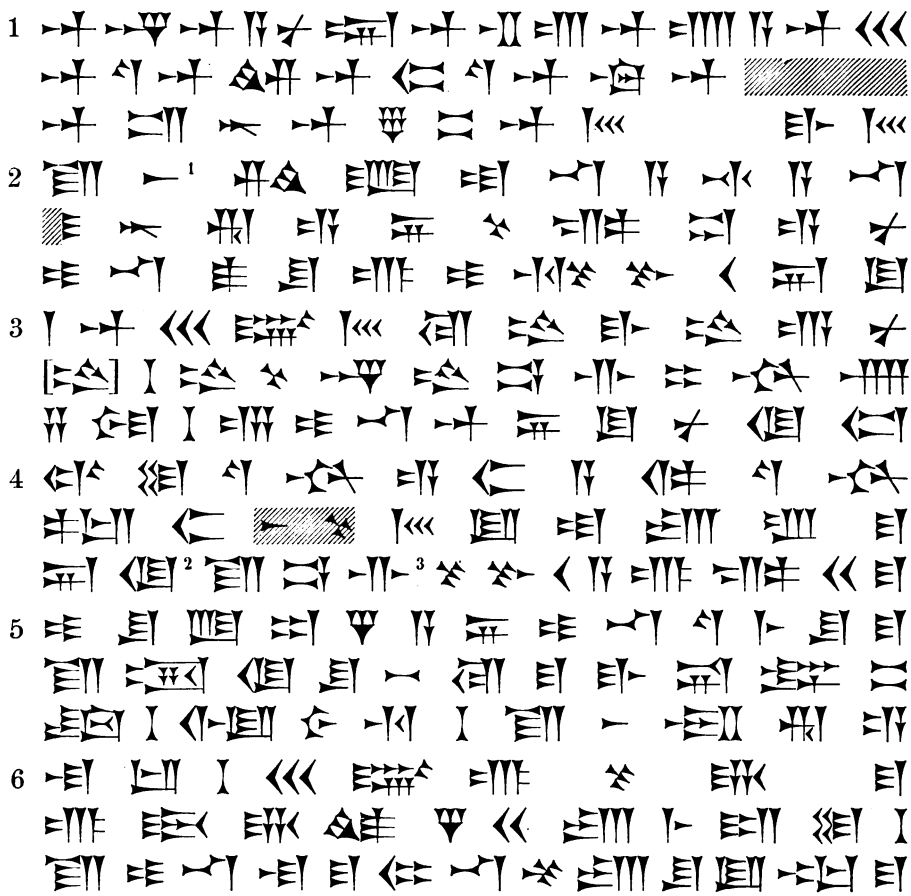

1. Variante [illegible] à la place de [illegible].
2. Variante [illegible] à la place de [illegible].
3. Variante [illegible] à la place de [illegible].

DE BAVIAN.

TRADUCTION.

1 Achour, Anou, Bel, Ea, Chin, Chamach, Bin, Mardouk, Nabou . . . . . Ichtar, les Ighigs, les grands dieux qui portent les yeux en tous lieux pour le gouvernement des hommes, accordent le titre de roi à Sennachérib, le roi grand, le roi puissant, le roi des légions, le roi d'Assyrie, le roi des quatre régions, le prince qui pense à eux.

3 Par votre grâce stable, j'ai parcouru les pays depuis la mer supérieure jusqu'à la mer inférieure; j'ai soumis à mes pieds les rois des régions et ils m'ont envoyé des présents.

5 En ce temps-là j'ai agrandi la superficie . . . . . de Ninive, j'ai fait reconstruire son mur d'enceinte et ses remparts qui n'existaient plus, je les ai rendus

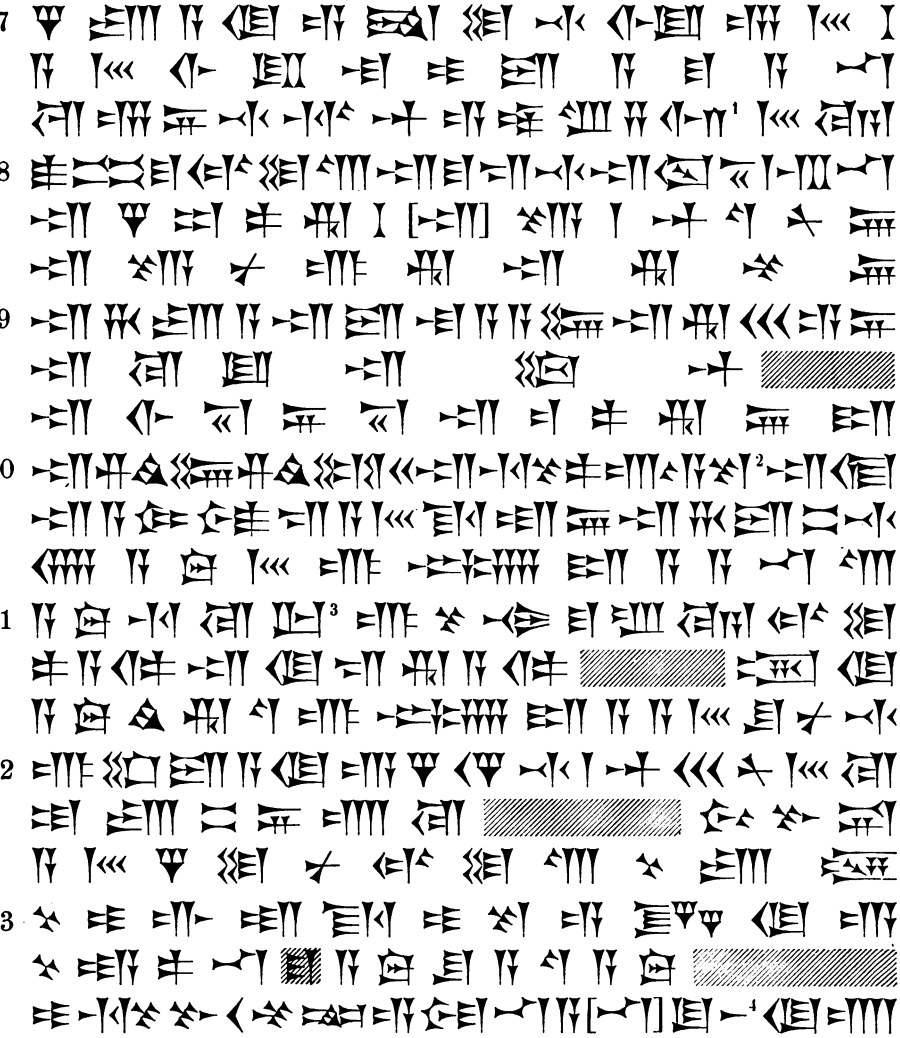

7 [illegible]

8 [illegible]

9 [illegible]

10 [illegible]

11 [illegible]

12 [illegible]

13 [illegible]

1. Variante [illegible] à la place de [illegible].
2. Variante [illegible] à la place de [illegible].
3. Variante [illegible] à la place de [illegible].
4. Variante [illegible] à la place de [illegible].

hauts comme des montagnes. J'ai arrosé ses environs qui étaient complètement (?) dévastés par le manque d'eau, qui buvaient l'eau amère (?) de . . . . . et dont les habitants ne connaissaient point les eaux d'irrigation et se préoccupaient[1] de la pluie du ciel. A partir des villes de Massit, Banbakatna, Chapparich, Kar-Chamach-nassir, Kar-nouri, Rimous, Khata, Dalaïn, Rech-eni, Soul, Dour- . . . . ., Chibanib, Isparirra, Ghinghil, Nampagâté, Til, Alou-soussi-mê-chassir, Khadabit, j'ai fait creuser dix-huit canaux dont j'ai dirigé le cours vers le fleuve Khoussour.

11 J'ai fait creuser un canal depuis le territoire de la ville de Kissir jusqu'à la banlieue de Ninive; j'y ai fait couler ces eaux et j'ai donné à ce canal le nom de «Canal de Sennachérib». . . . . La masse de ces eaux je l'ai fait venir (?) dans mon pays, de la montagne de Tas, montagne d'un accès difficile, située en Arménie (?)[2] et on appelle ce fleuve «Fleuve . . . . . ».

13 Alors par l'ordre d'Achour, le seigneur grand, mon maître, j'y ai fait ajouter avec des pierres (?) les eaux[3] qui coulent à droite et à gauche d'une montagne

1. Littéralement: *dont les habitants ne connaissaient point les eaux d'irrigation et leurs yeux étaient dirigés vers la pluie qui vient du ciel.*

2. Voyez l'appendice II.

3. Les mots *avec des pierres* font peut-être partie de la phrase suivante. Le texte est tellement mutilé en cet endroit qu'il est difficile d'indiquer où finit la phrase.

14

15

16

17

18

19

20

1. La publication du British Museum porte la restitution suivante: qui me paraît fautive.

2. est certainement une faute, il faut lire .

dont le territoire . . . . . les villes de Mé . . . . . .
de Koukkout, de Bit-our, les villes du voisinage.
J'ai donné à ce canal le nom de « . . . . . de
Sennachérib». Vers les canaux (?) récents (?) et anciens
que je creusai . . . . . .
. . . . . .je dirigeai leur cours vers Ninive
la ville suprême, siége de ma royauté.

17 Depuis[1] . . . . . n'avaient point
agrandi son site. . . . . .
. . . . . .
Alors moi Sennachérib, roi d'Assyrie, le vainqueur des
rois, qui depuis l'orient jusqu'à l'occident . . . . . .
. . . . . grâce (?) aux eaux des canaux
que j'avais fait creuser, je plantai (?) dans les environs
de Ninive des forêts, des vignes, des . . . . . .
. . . . . toutes les montagnes, les plantes
de tous les lieux (?) . . . . . et . . . . . .
. . . . . les eaux n'arrivaient pas, à cause (?) de la
soif il laissa son . . . . . .

1. Cette lacune contenait peut-être les mots suivants: *des jours reculés les rois mes ancêtres.* Sennachérib énumérait ensuite ses travaux dans Ninive, mais tout le passage est tellement mutilé que plusieurs lignes sont incompréhensibles.

21

22

23

24

25

26

27

1. Variante à la place de .

2. Ce caractère est évidemment fautif; il faut lire .

. . . . . de tous les déserts (?) . . . . . .

. . . . . .

. . . . . Depuis la ville de Tarbis jusqu'à Aloucha-Libzouaï habitant vers le . . . . . du grain, du sésame, j'arrosai (?) le pays . . . . . .

23 Aux rois mes fils qui dans le cœur . . . . . .

. . . . . ces hommes

. . . . . j'ai fait creuser ce canal. L'esprit d'Achour mon dieu grand . . . . . ils n'ont point fait creuser[1] ce canal au milieu de ces hommes, et en cette année-là trois mois ne s'étaient pas écoulés qu'ils avaient déjà achevé . . . . . et fini de le creuser.

27 Pour inaugurer[2] ce canal j'envoyai un [illegible] un [illegible] et ils consacrèrent du[3] . . . . . ., de l'albâtre, du[4] . . . . . des pierres précieuses (?), ... comme . . . . . de l'or, un arbuste (?), un autel bon à Ea

1. La variante porte: *ils n'ont point creusé.*
2. Littéralement: *ouvrir.*
3. Suit un nom de pierre intraduisible.
4. Suivent trois noms de pierres intraduisibles.

28

29

30

31

32

33

34

35

1. Ce caractère est probablement .

le seigneur de l'espace qui marche devant moi et en présence (?) de Bel, le seigneur (?) protecteur des fleuves, Bel le parfait (?) . . . . . qui commande aux légions. J'invoquai les grands dieux, ils entendirent ma prière et dirigèrent l'œuvre de mes mains. L'écluse . . . . . et . . . . . s'ouvrit d'elle-même et laissa couler des eaux abondantes (?). L'écluse ne fut pas ouverte par la main (?) du 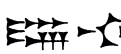 . . . . . le cœur des dieux . . . . . je fis creuser. J'amenai les eaux depuis le fleuve et je dirigeai . . . . . Je sacrifiai aux grands dieux qui marchent devant moi et établissent . . . . . des bœufs, des grains, des moutons . . . . . victimes pures. Les hommes qui avaient creusé ce canal, je les revêtis de vêtements . . . . . je plaçai sur eux des . . . . . des bracelets d'or, des colliers (?) d'or.

34 En cette année-là en même temps que j'achevais ce canal, je livrai bataille dans les environs de la ville de Khaloulé à Oummanménanou, roi d'Elam, au roi de Babylone et à de nombreux rois de la terre et de

36

37

38

39

40

41

42

43

1. Ce caractère est fautif; il faut lire .

la mer leurs alliés. Par l'ordre d'Achour, le seigneur grand, mon maître, je me précipitai au milieu d'eux comme une flêche fortement lancée et je défis leurs armées. Je battis leurs troupes, je mis en désordre leurs bataillons. Je fis prisonniers dans le combat les grands du roi d'Elam et Nabou-zikir-ichkoun, fils de Mardouk-pal-iddin, roi de Kar-Douniach. Quant au roi d'Elam et à celui de Babylone, la multitude de ma puissante armée les effraya; ils laissèrent . . . . . dans leurs chars et pour sauver leur vie ils s'enfuirent . . . . . et ne revinrent plus. Ils annoncèrent cette nouvelle: «Sennachérib, le roi d'Assyrie, a été complètement vainqueur et il va revenir par le pays d'Elam.» La consternation causée par la crainte que j'inspirais, se répandit sur le pays d'Elam tout entier. Ses habitants quittèrent leur pays et pour sauver leur vie, ils montèrent comme des aigles sur des montagnes d'un accès difficile; ils perdirent courage comme des oiseaux effrayés (?) et jusqu'au jour . . . . . ils n'entreprirent plus d'expéditions et ne livrèrent plus de combats.

43 Dans un second voyage, je marchai rapidement sur Babylone que je songeais à prendre; je me précipitai

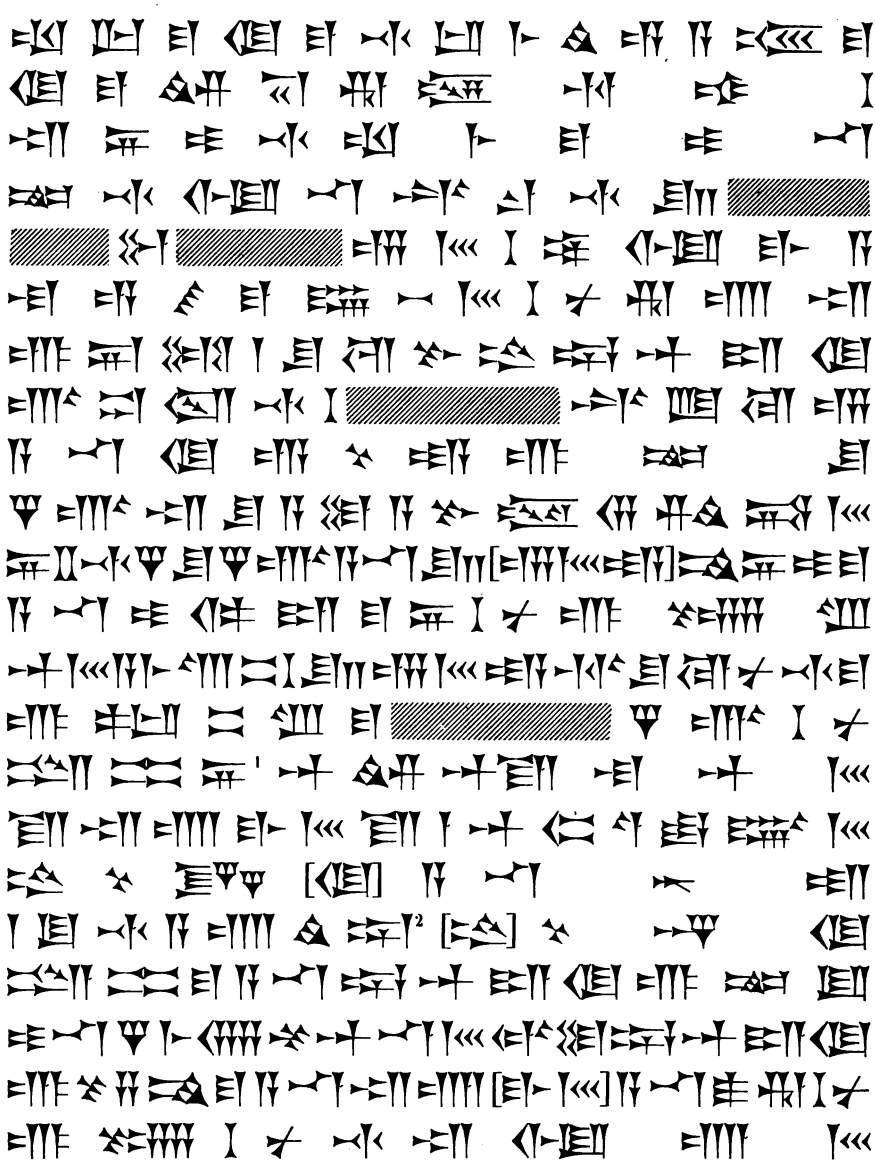

1. Variante [illegible] à la place de [illegible].

2. Ce caractère mal fait est évidemment [illegible].

rapide comme l'orage, je la renversai comme un ouragan. J'assiégeai la ville de Nit, et par la puissance et la force de mes mains je m'en emparai . . . . . Je ne laissai aucun de ses habitants petits et grands, et je remplis les environs de la ville de leurs cadavres. Chouzoub en personne le roi de Babylone, sa famille, ... vivants, je les emmenai dans mon pays. Je pillai le trésor de cette ville, je livrai à mes hommes l'or, les pierres précieuses, les richesses et ils s'en emparèrent. Les dieux qui y habitaient, mes hommes les prirent et les brisèrent . . . . . ils emportèrent leurs trésors.

48 Bin et Chala (?) les dieux de la ville d'Ekalâté que Mardouk-nadin-akhé, roi du pays d'Accad, avait enlevés d'Assyrie au temps de Téglathphalasar, roi d'Assyrie, et transportés à Babylone, après un intervalle de 418 années je les enlevai de Babylone et les remis à leur place à Ekalâté.

50 Je détruisis, je démolis, je brûlai par le feu la ville et les maisons depuis leurs fondations jusqu'à leur toit; je détruisis tout, le mur, le rempart, les temples des dieux, la pyramide à étages en briques

51

52

53

54

55

56

57

58

1. [cuneiform] est sans doute une faute pour [cuneiform].

et en terre, et je les jetai dans le fleuve Arakht. Dans le territoire (?) de cette ville je creusai des canaux, je submergeai dans les eaux l'emplacement de la ville, je détruisis ses fondations et je rendis . . . . . plus que le vent. Pour que dans la suite des temps on ne pût pas trouver l'emplacement de cette ville et des temples des dieux, je la submergeai dans les eaux et je . . . . . .

54 Je plaçai six inscriptions sur les bords du canal que j'avais fait creuser sur la montagne de Tas. J'y sculptai l'image des grands dieux, mes maîtres, et je plaçai ma royale image prosternée devant eux; j'y fis écrire toutes les œuvres que ma main avait accomplies dans Ninive.

56 Aux rois mes descendants je dis ceci . . . . . : «Tout prince à venir parmi les rois mes fils qui détruirait l'œuvre que (?) j'ai faite . . . . . qui détournerait de la banlieue de Ninive le cours des eaux de ces canaux,

59

60

1. Ce caractère est fautif; il faut lire .

que tous les grands dieux dont les noms sont mentionnés dans cette inscription, le maudissent de leur propre bouche (?) d'une malédiction (?) qui ne puisse pas être . . . . . qu'ils mettent fin à son existence.»

COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE.

Ainsi qu'un grand nombre de textes assyriens, l'inscription de Bavian commence par une invocation.

L. 1, 2, 3. 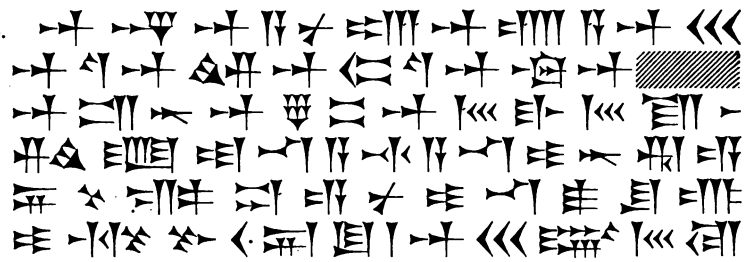

Achour, Anou, Bel, Ea, Chin, Chamach, Bin, Mardouk, Nabou . . . . . Ichtar, les dieux Ighigs, les dieux grands qui portent les yeux en tous lieux pour le gouvernement des hommes accordent le titre de roi à Sennachérib.

Les dieux mentionnés dans cette invocation sont tous connus depuis longtemps, mais dans l'ignorance où nous sommes de la religion assyrienne, l'indication des fonctions spéciales de chacun d'eux serait pleine de doute et d'incertitude.

est à la fois le nom propre d'une déesse et un nom commun signifiant *déesse* en général. Sennachérib à la ligne 35 du cylindre de Bellino [1] s'exprime en ces termes:

1. Le cylindre de Bellino a été reproduit d'une manière complètement inexacte dans la publication du British Museum intitulée: *Inscriptions in the cuneiform character from assyrian monuments, by A. H. Layard,* pl. 63 et 64. Toutes les fois que j'ai cité un passage du cylindre de Bellino, j'ai donné le texte véritable tel qu'il se trouve sur un fac-simile publié

Ninive la ville suprême, la ville aimée d'Ichtar, dans laquelle se trouvent les temples des dieux et des déesses. Il est évident que dans cette phrase le mot est employé la première fois comme nom propre et la seconde comme nom commun.

La lecture de est indiquée dans le dictionnaire de Norris.

composé du chiffre 7 et d'un suffixe ou d'un complément phonétique , représente évidemment le même nom divin que qui semble être composé du même chiffre écrit d'une manière différente. On lit dans un hymne bilingue: etc. ce qui est rendu en assyrien par: *toi, ta volonté parle*[1] *dans le ciel et les se prosternent toi, ta volonté parle sur la terre et les Anounnaks embrassent le sol* (R v. IV, p. 9, l. 57, 58, 60).

L'idéogramme traduit ici le mot non sémitique qui s'employait lui-même comme idéogramme en assyrien; on lit, en effet, sur la stèle de Salmanasar trouvée à Kourkh:

par Grotefend et aujourd'hui introuvable que M. Oppert a bien voulu me communiquer.

1. Le verbe signifie *mentionner*, *dire*, mais je doute qu'on le trouve dans le sens de *parler*, et je crois que le scribe assyrien a mis par erreur la troisième personne pour la seconde. Il faudrait traduire dans ce cas: *toi, tu dis ta volonté* etc.

Anou roi des *et des Anounnaks* (R v. III, p. 7, l. 1).

La même phrase est répétée textuellement dans l'obélisque de Salmanasar trouvé à Nimroud et y est remplacé par (L p. 87, l. 2).

Les idéogrammes doivent donc se lire et ce mot, ainsi que le prouvent plusieurs passages, était le nom de sept divinités célestes. Il s'employait aussi au singulier, comme nom collectif désignant l'ensemble de ces sept dieux. On trouve, par exemple, dans l'inscription de Bin-nirari Ier après une série de noms divins: *les dieux grands, les Ighigs* (littéralement: *l'Ighig) du ciel, les Anounnaks* (littéralement: *l'Anounnak*[1]*) de la terre* (R v. IV, p. 45, l. 30, 31).

est un substantif à l'état construit signifiant *totalité* et s'emploie, comme l'arabe كُلّ, là où nous mettons en français *tout*. On trouve par exemple dans Téglathphalasar Ier: *j'ai gouverné tous leurs pays*. De même que كلّ on le trouve avec les suffixes. On lit sur une tablette bilingue: *tous les Anounnaks* (R v. IV, p. 19, n° 2, l. 45), et dans le cinquième fragment sur la création du monde[2] l. 7: *tous les dieux*. On dirait de même en arabe: الآلِهَةُ كُلُّهُمْ *tous les dieux* (mot à mot: *les dieux leur totalité*), النِّسَاءُ كُلُّهُنَّ *toutes les femmes*.

est un pluriel. Ce mot m'est inconnu et je le traduis d'après le sens de la phrase par *lieux, endroits*. On le trouve encore à la ligne 20.

1. L'orthographe prouve que ce mot qui désignait sept divinités terrestres, se lisait phonétiquement en assyrien et s'employait comme nom collectif au singulier de même que .

2. Ces fragments ont été publiés dans l'ouvrage de M. Delitzsch intitulé: *Assyrische Lesestücke.*

est un infinitif de la forme ittaphal. Le premier caractère de ce mot à moitié effacé est évidemment un . Ce verbe qui, comme dans toutes les autres langues sémitiques, signifie *paître, faire paître* (رَعَى, רָעָה) s'emploie très souvent au figuré dans le sens de *conduire, gouverner*. On trouve par exemple à l'ittaphal: *qui gouverne l'humanité* (R v. I, p. 65, col. I, l. 2).

On le trouve également à l'iphtéal: *il a dirigé fidèlement le peuple de l'Assyrie* (R v. I, p. 15, l. 59). On trouve encore à l'iphtéal une forme où la perte du a été compensée par l'allongement de la voyelle. Exemple: *qu'il gouverne* (mot à mot: *paisse) tous les dieux comme des moutons* (cinquième fragment sur la création du monde, ligne 8).

De la même racine sont dérivés les mots: , *pasteur, chef*, *action de gouverner*, qu'on rencontre continuellement dans les textes.

L'idéogramme se lit et signifie *tête*.

Le mot doit se lire *salmat* (avec un). On trouve en effet à la dixième colonne de la grande inscription de Nabuchodonosor: *qu'il gouverne à jamais l'humanité* (R v. I, p. 58, l. 18 et 19). La même phrase est répétée dans un autre texte du même roi où ce mot est écrit (voyez R v. I, p. 66, l. 59). Ainsi que l'a expliqué récemment M. Oppert à son cours du Collège de France, l'expression signifie *noire* (au féminin) *de tête*. Elle traduit, en effet, dans un texte bilingue les mots (R v. IV, p. 29, l. 35); or signifie *noir* et a le même sens en assyrien.

1. Forme babylonienne pour .

Cette locution très usitée signifie *les hommes, le genre humain,* mot à mot: *la race qui a la tête noire, la race aux cheveux noirs.* [illegible] au féminin se rapporte évidemment à un mot féminin sous-entendu, signifiant sans doute *race.* Le sens que j'indique pour cette locution n'est point douteux, et je me contenterai de citer les exemples suivants: [illegible] *toi dans ton allée, tu diriges le genre humain* (R v. IV, p. 17, l. 46); [illegible] *j'ai soumis à mes pieds tout le genre humain* (R v. I, p. 37, l. 15).

[illegible] *oeil,* est ordinairement écrit par l'idéogramme [illegible].

[illegible] est un second aoriste du kal (voyez l'appendice Ier). Le premier aoriste est [illegible] *il a porté, apporté.*

[illegible] est aussi un second aoriste du kal. On sait que dans quelques verbes commençant par un *N* et ayant un *B* ou un *D* comme seconde radicale, le redoublement de cette lettre est remplacé par l'insertion d'un *M* après la première radicale; [illegible] est donc le second aoriste de [illegible]. Ce verbe d'une racine à troisième radicale défectueuse signifie *nommer, donner un titre, désigner.* Exemples: [illegible] *j'ai construit une ville et lui ai donné le nom de Kar-Achour* (R v. II, p. 67, l. 11), [illegible] *parmi les rois mes fils celui dont Achour et Ichtar désigneront le nom pour le gouvernement du pays et des hommes* (R v. I, p. 42, l. 64, 65).

On trouve également au premier aoriste une forme, dans laquelle le redoublement du *B* a été remplacé par l'intercalation d'un *M.* [illegible] *il construisit une ville, lui donna le nom de* ..... La dernière lettre du nom est seule lisible (R v. IV, p. 34, l. 10).

Cette racine se trouve encore à l'iphtéal et nous rencontrerons plus bas [illegible] *j'ai nommé.* Elle a formé le sub-

stantif *le nom,* qui se rencontre aussi dans la suite de l'inscription.

L'inscription continue par l'énumération des titres de Sennachérib.

L. 3. *roi grand, roi puissant, roi des légions, roi d'Assyrie, roi des quatre régions, prince qui pense à eux.*

La lecture de l'idéogramme est connue depuis longtemps; il est expliqué plusieurs fois par (voyez par exemple R v. II, p. 2, n° 330), mais le premier de ces signes pouvant se lire à la fois *char* et *sar*, on a souvent transcrit ce mot *sarrou* à cause de la forme hébraïque du nom de Sargon (סַרְגּוֹן). La vraie lecture a été prouvée par un fragment d'inscription d'Artaxerxès Mnémon publié par M. Oppert[1]. On y lit à la première ligne : *Artaxerxès roi grand.*

Il y a plusieurs remarques à faire sur la formule .

Tous les noms de nombre précèdent en assyrien la chose dénombrée. On trouve par exemple à la ligne 87 de l'inscription des taureaux de Khorsabad *vers les quatre points cardinaux*[2]. Néanmoins avec le nom de nombre suit toujours, ce qui prouve que les mots constituaient une locution remontant à une époque reculée où, comme en arabe[3], les noms de nombre de un à dix pouvaient suivre le substantif.

Dans la formule *roi des quatre régions,* le chiffre , quatre, est écrit tantôt avec le complément phonétique , tantôt avec le complément phonétique . Dans le premier cas, on doit lire la forme féminine .

1. *Journal asiatique,* sixième série, tome VI, 1865, p. 300.

2. L'inscription des taureaux de Khorsabad a été publiée dans l'ouvrage de M. Oppert: *Inscriptions de Dour-Sarkayan (Khorsabad)*, Paris, 1870.

3. On dirait par exemple أربعة أشهر ou أشهر أربعة *quatre mois.*

On trouve par exemple sur une tablette qui contient un texte d'un roi de Babylone inconnu: [illegible] (R v. IV, p. 12, l. 14).

Plus tard la forme féminine semble être tombée en désuétude et avoir été remplacée par la forme masculine [illegible]. C'est ainsi qu'on doit lire lorsque le complément phonétique est [illegible]. On trouve sur une tablette bilingue (R v. IV, p. 29, l. 40): [illegible] *les quatre régions en entier.* Le permansif [illegible] au féminin pluriel montre bien que [illegible] était féminin, et que la forme primitivement masculine [illegible] pouvait s'employer au féminin.

[illegible] est l'idéogramme de [illegible] *chef, prince.* Cette lecture est prouvée par une variante (voyez R v. I, p. 17, l. 24). Le titre de [illegible] pouvait être porté au moins à Babylone, par d'autres que le roi, et le père de Nabou-naïd qui n'a pas régné, porte souvent ce titre dans les textes de son fils.

Le participe [illegible] se trouve souvent dans le titre babylonien: [illegible]. M. Schrader le traduit *gardien.* Je crois que le véritable sens est *restaurateur,* sens que M. Oppert a donné à ce mot il y a plus de dix-huit ans dans son *Expédition scientifique en Mésopotamie.* En effet [illegible] est souvent remplacé dans cette formule par [illegible], participe de [illegible] *il a restauré* (voyez, par exemple, le cylindre de Nériglissor l. 2, R v. I, p. 67, et une brique de Nabou-naïd, R v. I, p. 68, n° 3). Le titre en question doit donc se traduire: *restaurateur du E-chakil et du E-zida* [1]. Nabuchodonosor qui cons-

1. On a généralement admis que [illegible] devait se lire [illegible] *maison stable.* Je crois que ce mot signifie en effet *maison stable,* mais je doute qu'il se soit jamais lu ainsi et je serais très porté à croire que [illegible] et les noms de beaucoup d'autres temples se lisaient en assyrien comme dans la langue non sémitique de la Chaldée, de même que nous disons en français *la Kaaba, le Haram-echcherif.* Dans un texte bilingue où des mots presque toujours écrits idéographiquement (par exemple le nom de Babylone) sont écrits phonétiquement, le mot [illegible] du texte non sémitique est répété sans changement en assyrien (R v. IV, p. 20, n° III, l. 2, 3 et 8, 9). Une tablette

truisit et répara un grand nombre d'édifices, dit de lui-même: *j'ai fait construire, j'ai restauré les temples de Babylone* (R v. I, p. 54, col. III, l. 13 et 14).

Le sens que j'indique ne convient pourtant pas toujours, et je serais porté à croire qu'outre le verbe *restaurer,* qui se prononçait avec un ṭ, il existait un autre verbe d'une racine *NN* signifiant *penser à* (ظنّ), dont nous aurions le participe dans notre passage.

On trouve, par exemple, dans un texte bilingue: etc.; le texte assyrien porte: ..... *Dieu Achour*[1], *fais vivre le pasteur qui pense à toi, écoute sa prière* (R v. IV, p. 18, n° 2, l. 32, 33).

doit donc se traduire: *prince qui pense à eux.*

qui mentionne un grand nombre de temples en indiquant la ville où ils étaient situés et les dieux qui y étaient adorés, ne donne pas une seule lecture phonétique, ce qui eût été pourtant tout aussi utile (R v. II, p. 61). Enfin il est certain que se lisait en assyrien *E-chaghil* ou *E-chakil.* Assarhaddon nous dit en effet dans une de ses inscriptions qu'il reconstruisit le , la ville de Babylone et ses remparts (R v. I, p. 49, col. IV, l. 16 et suiv.); et il ajoute: *je restaurai la statue des grands dieux.* Or dans un autre texte ce prince prend les titres suivants: *constructeur du E-chakil et de Babylone, restaurateur de la statue des grands dieux* (L p. 19, n° I, l. 3, 4 et 5). Comme on le voit, le mot *E-chakil* est écrit dans ce passage. (Voyez sur ce mot un article de M. Guyard dans le *Journal asiatique*, septième série, tome XII, 1878, p. 220.)

Il est probable que se lisait également en assyrien comme dans la langue non sémitique de la Chaldée.

1. est traduit dans une tablette lexicographique (R v. II, p. 46, l. 2) par *assyrienne* (féminin). Le dieu est donc *Achour.* Cette orthographe semble fort ancienne (voyez une brique de Kalah-Chergat, R v. I, p. 4, n° 1).

L. 3, 4, 5. [illegible]
par votre grâce stable, j'ai parcouru les pays depuis la mer supérieure jusqu'à la mer inférieure; j'ai soumis à mes pieds les rois des régions et ils m'ont envoyé des présents.

[illegible] signifie *faveur, grâce* (حنّ الى *aimer,* حنّ عن *avoir pitié de,* حنّ *avoir pitié,* حنان *clémence).* Ce mot se trouve plusieurs fois. On lit, par exemple, dans le texte de Téglathphalasar Ier: [illegible] *par la grâce stable de Chamach le guerrier* (R v. I, p. 12, l. 44, 45). La déclinaison était rigoureusement observée à l'époque de Téglathphalasar Ier, et le génitif de [illegible] prouve qu'il faut traduire: *par la faveur stable,* et non: *stable par la faveur.*

[illegible], dont le sens primitif est *stable, solide,* signifie aussi au figuré *fidèle,* et Achour-bani-pal donne à son frère révolté l'épithète de [illegible] *frère non fidèle* (R v. III, p. 38, l. 20).

[illegible] *la mer,* doit se lire *tamdi* avec un *D,* ainsi que le prouve l'orthographe [illegible] qui est très fréquente. On trouve par exemple: [illegible] *depuis la mer supérieure, la mer inférieure du pays de Nairi* (L p. 12, l. 14 et 15).

Le *T* du féminin a été changé en *D* à cause du *M* non vocalisé qui précède [1]; il existait aussi une forme [illegible], mais

1. La lettre *M* lorsqu'elle n'était pas vocalisée, changeait très souvent le *T* qui la suivait en *D.* Ainsi on trouve à l'iphtéal [illegible] *j'ai reçu* (R v. I, p. 23, l. 2), [illegible] *j'ai combattu* (R v. I, p. 11, l. 52), à l'iphtaal [illegible]:
[illegible]

elle est rare et je n'en ai trouvé que très peu d'exemples. Au pluriel où le *M* est vocalisé, le *T* reparaît. On trouve dans un texte de Salmanasar: *les pays et les mers* (L p. 12, l. 9). La même phrase est répétée dans l'inscription de l'obélisque trouvé à Kourkh, et est remplacé par l'idéogramme (R v. III, p. 7, l. 10). On trouve aussi au singulier dans le dialecte babylonien la forme , par exemple dans la grande inscription de Nabuchodonosor (R v. I, p. 53, col. II, l. 15 et 16).

C'est donc à tort que l'on a parfois considéré comme un idéogramme et comme un complément phonétique, le tout devant être lu . Aucun passage ne prouve cette lecture; ne se trouve pas dans les textes ninivites, ne s'écrit jamais avec un *D* et ne pourrait pas faire au pluriel [1].

est le féminin de *élevé*. A la place de ce mot on trouve souvent pour désigner la mer supérieure la forme , dont le masculin m'est inconnu. On lit par exemple sur les cylindres de Téglathphalasar Ier: *jusqu'à la mer supérieure* (R v. I, p. 12, l. 99, 100).

etc., *les palais, résidences royales des grandes villes du territoire de mon pays qui depuis les temps de mes pères pendant de longues années avaient été abandonnés et étaient tombés en ruines* (R v. I, p. 14, l. 94 et suiv.). On trouve de même à l'iphtanéal à la ligne 39 du cylindre de Bellino: *ils y recevaient le tribut des rois des quatre régions* (est une faute évidente pour *les rois*).

1. Le Golfe Persique portait le nom de . Ce mot peut-être propre au dialecte babylonien, ne désignait jamais une autre mer et Salmanasar nous indique en ces termes son sens exact: *le pays de Namri jusqu'à la mer de Chaldée qu'on appelle Marrat* (L p. 13, l. 9 et 10).

est composé de la préposition et du suffixe de la première personne[1]. La langue assyrienne possédait un grand nombre de locutions ayant le sens de prépositions et formées de , ou et d'un substantif. Dans beaucoup de ces locutions la préposition est tombée et le substantif est devenu ainsi lui-même une véritable préposition. On trouve par exemple : et *dans* (littéralement : *au cœur de*), et *devant*, et *auprès de*, et *près de;* on trouve de même le substantif employé comme préposition par suite de la chute de dans la phrase *par ton ordre, ô miséricordieux Mardouk, j'ai construit une maison* (R v. I, p. 58, col. X, l. 1, 2, 3).

1. Le suffixe de la première personne devient toujours après la voyelle *ou;* dans ce cas cette voyelle s'allonge et l'allongement est ordinairement marqué par les lettres ou .

Ce fait prouve que la voyelle *ou* et le י consonne ne pouvaient pas se trouver côte à côte; dans les cas où cette rencontre aurait dû avoir lieu, le י tombait et la voyelle s'allongeait.

On sait que le préfixe de la troisième personne de l'aoriste est lorsque le préfixe est vocalisé en *a* aux autres personnes, et lorsqu'il est vocalisé en *ou*. Tous les assyriologues ont, dans ce dernier cas, rétabli arbitrairement le י étymologique et transcrit des mots comme à la troisième personne par *youchaknich*. Les Assyriens qui ont rendu par le י consonne devant *a*, auraient pu faire de même devant *ou*, si le son *you* avait existé dans leur langue. Je n'ai jamais rencontré, pas même dans les noms géographiques, *i* et *ou* ou bien *ou* et *i* à côté l'un de l'autre (excepté toutefois au pluriel de l'aoriste de quelques verbes à troisième radicale défectueuse), et je suis persuadé que les Assyriens prononçaient *ouchaknich* à la troisième personne comme à la première, ou peut-être *oûchaknich* avec une longue. Le son *ya*, existait en assyrien et pourtant, à la troisième personne de l'aoriste lorsque le préfixe est vocalisé en *a*, cette voyelle tombe et le י consonne devient voyelle (*i*). Il est très probable que, lorsque le préfixe était vocalisé en *ou*, le contraire avait lieu, י tombait et *ou* s'allongeait. De même en arabe, يْ ne peut pas exister à moins d'être redoublé (يّ) et devient ي comme dans القَاضِي *le juge*.

est une préposition ainsi formée. Ce mot signifie *pied*. On trouve dans l'inscription de Bin-nirari Ier: *ils ont soumis à ses pieds* (R v. IV, p. 44, l. 12). Et sans dans le cylindre Taylor: *ils se soumirent à moi* (R v. I, p. 38, l. 43 et 44).

signifie certainement *ils ont envoyé*. Sennachérib, après avoir dit que les rois de Phénicie coupèrent des arbres, ajoute: etc. *ils les envoyèrent à Ninive* (R v. I, p. 44, l. 70).

Quant à qu'on a ordinairement traduit par *soumission*, je crois que ce mot signifie *présents*. Asarhaddon racontant qu'il détrôna un roi révolté, s'exprime en ces termes: (R v. I, p. 45, l. 52, 53, 54). Asarhaddon n'aurait certainement pas choisi un ennemi pour le mettre à la place d'un roi qu'il détrônait; il faut donc traduire: *je mis sur son trône Nabou-challim, fils de Balasou, et il m'envoie des présents*, c'est-à-dire: *il m'en envoie encore maintenant*. Si signifiait *soumission*, l'emploi du deuxième aoriste à la place du premier serait peu naturel (voyez l'appendice Ier).

est sans doute un pluriel, mais je n'en ai jamais rencontré le singulier.

L. 5, 6. *en ce jour j'ai agrandi la superficie de Ninive . . . . . j'ai fait construire de nouveau ses fortifications et son mur qui n'existaient plus, et les ai rendus hauts comme des montagnes.*

au commencement d'une phrase et placé devant un substantif a fréquemment le sens de *or, quant à*.

demeure, s'emploie souvent au figuré pour désigner *l'emplacement, le site d'une localité*. Sennachérib dit dans l'ins-

cription de Nebi-Younous: [illegible] *les provinces du roi d'Elam, dont l'emplacement est situé sur les bords de la mer* (R v. I, p. 43, l. 20, 21).

[illegible] est certainement un idéogramme, mais j'en ignore la lecture et le sens. On le trouve plusieurs fois devant le verbe *agrandir* (R v. I, p. 44, l. 67 et 87, R v. I, p. 47, col. VI, l. 17). C'est probablement un adverbe.

[illegible] est un schaphel de pael (voyez l'appendice III).

[illegible] se trouve continuellement à côté de [illegible] et désigne évidemment une sorte de construction défensive ou une partie des fortifications, mais il m'est impossible d'en indiquer le sens exact. Peut-être [illegible] désignait-il les fortifications en général et [illegible] le mur d'enceinte.

[illegible] est très usité et signifie *auparavant, antérieurement.* Le sens primitif de la racine de ce mot semble avoir été *se trouver devant* ou *avant* au propre et au figuré, et par suite *être supérieur, excellent, antérieur, ancien.* Parmi les dérivés je citerai les suivants:

1° [illegible] *premier, antérieur, ancien, excellent.* Exemples: [illegible] *dans ma première campagne* (R v. I, p. 37, l. 19).

[illegible] *un roi ancien* (R v. I, p. 51, n° I, col. I, l. 28). [illegible] *le dieu Noukimmout* (?) *dont l'ordre est excellent* (R v. I, p. 35, n° II, l. 2).

[illegible] signifie *avant,* [illegible] *auparavant.* [illegible] (état construit) et par suite de la chute de la préposition [illegible] a le sens de *devant.*

2° [illegible] *ancien, supérieur.* Ce mot est souvent écrit par l'idéogramme [illegible]. On le trouve fréquemment dans la phrase [illegible] qui l'on traduit: *qui n'a pas de rival* ou *d'adversaire.* Je crois que le véritable sens est: *qui n'a pas de supérieur.* Cette expression se rencontre parfois à côté de la suivante: [illegible] *qui n'a pas d'égal.*

Le même mot se trouve encore dans la phrase bien connue: [cuneiform] *comme sur les tablettes et les documents* (?) *antiques des anciens*[1] *d'Assyrie et du pays d'Accad* (R v. II, p. 36, l. 10, 11).

C'est à tort qu'on a souvent lu [cuneiform] phonétiquement; [cuneiform] est l'idéogramme de [cuneiform]. Je citerai par exemple un texte bilingue, où [cuneiform] est rendu par [cuneiform] *tu n'as pas de supérieur* (R v. IV, p. 9, l. 11 et 12).

Le verbe [cuneiform] qui vient, en apparence, de la même racine, signifie *recevoir*.

[cuneiform] *de nouveau;* est l'adverbe de [cuneiform] *nouveau;* on disait dans le même sens [cuneiform].

La terminaison *ich* ajoutée à un adjectif en forme un adverbe; après un substantif *ich* constitue une véritable forme grammaticale; tout substantif tant au singulier qu'au pluriel peut prendre cette terminaison et forme un sorte d'adverbe indiquant la similitude. On trouve par exemple: [cuneiform] *comme des sauterelles* (R v. III, p. 13, l. 8) formé de [cuneiform] *sauterelles* (R v. I, p. 41, l. 43), [cuneiform] *comme des tumulus*[2]

1. Voyez l'appendice II au mot *Accad*.

2. Le pluriel de [cuneiform] *tumulus* (تَلّ, ܬܠܐ), est [cuneiform]. On trouve par exemple dans un texte malheureusement très obscur: [cuneiform] *la durée du pays d'Assyrie, de ses villes, de ses autels, de ses citadelles d'observation, de ses ruines* (?), *de ses tumulus* (R v. III, p. 66 verso, col. IV, l. 33).

Le caractère [cuneiform] *toul,* avait également la valeur *til* qui ne se trouve pas dans les syllabaires modernes, et c'est ainsi qu'on doit le lire dans le mot dont je parle. En effet le pluriel [cuneiform] ne peut pas venir de *toul,* dans les annales d'Achour-nassir-abal le nom propre de ville [cuneiform] est écrit dans une variante [cuneiform] (R v. I, p. 22, l. 87), enfin le mot [cuneiform] est lui-même écrit [cuneiform] dans l'inscription de Salmanasar trouvée à Kourkh (R v. III, p. 7, col. II, l. 6).

(R v. I, p. 51, n° 2, l. 14), *comme des étoiles*, *comme un ouragan* (R v. I, p. 10, l. 78), *comme des ouragans* (R v. I, p. 35, n° III, l. 13).

La même terminaison se trouve en syriaque sous la forme ܝܬ (prononcez: يِثْ), mais son emploi est beaucoup plus restreint qu'en assyrien et elle ne s'ajoute qu'aux adjectifs pour en former des adverbes. Cette terminaison s'ajoute toujours à l'état emphatique; on dit par exemple: ܡܪܝܬܐ *amèrement*, ܩܕܝܫܬܐ *saintement* etc. et ce fait prouve que ܝܬ n'a dû cesser que très tard de former un mot séparé.

En assyrien *ich* se substitue à la désinence casuelle au singulier. Au pluriel, si le nom peut avoir la terminaison *an*, l'adverbe est en *anich*, sinon il est semblable pour l'orthographe à l'adverbe du singulier, mais on prononçait sans doute *ich* au singulier et *éch* au pluriel[1].

1. Parfois la forme en *ich* du substantif n'indique pas la comparaison; ne veut pas dire *comme une racine*, mais *radicalement, entièrement;* de même ne veut pas dire *comme une route*, mais *en se mettant en route, en étant en route*. On trouve dans une phrase déjà citée (page 3, note 2): etc., littéralement: *j'ai fait traverser en se mettant en route la mer à mes vaisseaux*. On lit aussi sur une tablette de Sennachérib: *il sortit de Babylone en se mettant en route* ou *pour faire route* (R v. III, p. 4, l. 46).

Je ne crois pas, comme M. Oppert, que la terminaison *ich* vienne du pronom . Ce pronom n'existe pas en syriaque, et je pense plutôt que *ich* était originairement une véritable postposition signifiant *comme* et s'ajoutant au substantif qui restait substantif. On trouve dans la grande inscription de Nabuchodonosor: *j'ai orné comme les étoiles du ciel*, c'est-à-dire: *j'ai rendu beau comme les étoiles du ciel* (R v. I, p. 54, col. III, l. 11 et 12).

Un adverbe ne peut pas être à l'état construit, et dans cette phrase est manifestement *un substantif suivi d'une postposition puis d'un génitif*.

La terminaison *ich* était donc originairement un suffixe signifiant *comme*, et c'est sans doute très tard que par un changement de sens *ich* a formé des adverbes.

est l'adverbe du substantif pluriel dont je n'ai jamais vu le singulier. Ce mot que l'on traduit ordinairement par *forêt,* signifie en réalité *montagne* ou *région montagneuse.* En effet, l'épithète de *élevés* (pluriel) lui est souvent donnée (R v. I, p. 15, l. 9, R v I, p. 28, l. 12) et on lit sur un fragment de cylindre d'Achour-bani-pal: *je montai dans des montagnes élevées* (R v. III, p. 35, n° 6, col. III, l. 25).

Dans les textes babyloniens est remplacé par adverbe d'une forme babylonienne de que je n'ai jamais rencontrée. On lit par exemple sur un cylindre de Nabuchodonosor: (R v. I, p. 65, col. II, l. 9).

Le verbe signifie au kal:

1° *se souvenir* et, par suite, *penser à,* mais je ne peux citer aucun exemple du premier sens. En voici un du second:

L'accusatif avec mimmation servait primitivement d'adverbe en assyrien et quelques-unes de ces formes se sont cristallisées et ont survécu à la déclinaison comme en arabe vulgaire et en hébreu. On trouve par exemple (R v. I, p. 67, col. I, l. 20) et (R v. IV, p. 48, col. II, l. 15 et 21), *solidement.* Il est bon de faire remarquer que la nounation avait primitivement en arabe un *A* final; il s'est conservé dans l'une des deux formes énergiques de l'aoriste (يَفْعُلَنَّ et يَفْعُلَنْ ou يَفْعُلًا).

On employait aussi, mais seulement après une préposition, le génitif avec la mimmation dans certaines locutions adverbiales. On trouve par exemple *comme anciennement* (R v. I, p. 68, col. I, l. 25, R v. I, p. 67, col. II, l. 4); *comme il convient, comme il est juste* (de *la loi)* dans la phrase: (?) (le caractère marqué comme très effacé est évidemment fautif, il faut lire) *je détruisis ce petit palais en entier, j'enlevai des champs beaucoup de terre comme il était convenable* (c'est-à-dire: *en quantité suffisante) et l'accumulai sur son emplacement,* littéralement: *l'ajoutai sur lui* (R v. I, p. 47, col. V, l. 4 et suiv.).

personne parmi eux n'avait retrouvé son emplacement, n'avait su la faire habiter, n'avait songé à creuser son canal (R v. I, p. 36, l. 36);

2° *mentionner, dire, nommer.* *les dieux ci-joints*[1] *au jour de la fête*[2] . . . . . *tu mentionneras* (2e aoriste) *leurs noms* (R v. III, p. 66, col. IV, l. 9, 10, 11).

Il est absolument synonyme de *j'ai nommé,* dont il a été parlé dans le commentaire de la ligne 2, et une tablette lexicographique traduit par et (R v. II, p. 7, l. 36 et 49).

signifie *le nom*[3]; nous le trouverons plus loin dans ce sens, et sans doute aussi *le souvenir* se rencontre souvent et paraît vouloir dire *en l'honneur de.*

1. est un des nombreux substantifs employés comme prépositions par suite de la chute de (voyez page 34).

signifiait sans doute *voisinage,* et ont le sens de *près de.* Exemples:

la ville de Kar-Salmanasar qui est près de Kargamich (R v. I, p. 30, col. II, l. 9 et 10).

près de la ville de Khindani (R v. I, p. 23, col. III, l. 12).

littéralement: *les dieux du voisinage,* signifie probablement *les dieux ci-joints.*

2. désigne sans doute une fête. Le mot m'est inconnu, peut-être signifie-t-il *fête;* quant à c'est probablement le nom d'une fête particulière. Un calendrier assyrien nous apprend que le troisième et le septième du mois d'éloul étaient les jours du de Mardouk et de Zarpanit.

le jour troisième de Mardouk et de Zarpanit (R v. IV, p. 32, l. 11, voyez aussi l. 28).

3. Ce mot est toujours écrit dans Téglathphalasar Ier. On trouve par exemple *en l'honneur de Chamach* (R v. III, p. 5, l. 5, voyez aussi R v. I, p. 9, l. 31, 34, p. 14, l. 61 etc.).

Au pael signifie *élever, rendre haut*[1]. On lit dans la troisième colonne des annales d'Achour-bani-pal: *ils fortifièrent ses remparts et élevèrent son mur d'enceinte* (R v. III, p. 21, l. 62).

Et dans l'inscription de Borsippa: *la pyramide à étages de Borsippa qu'un roi antérieur avait construite, qu'il avait rendue haute de 42* [2] *et dont il n'avait pas élevé la tête* (R v. I, p. 51, l. 27 et suiv.).

L. 6, 7, 8. etc. *ses environs qui étaient complètement* (?) *dévastés par le manque d'eau et buvaient l'eau amère* (?) *de . . . . . et dont les habitants ne connaissaient point les eaux d'irrigation et dont les yeux étaient tournés vers la pluie qui vient du ciel, je les ai arrosés.*

Cette phrase est extrêmement difficile et je ne suis pas certain de l'avoir comprise.

est sans doute le pluriel de qui se trouve plus bas à la ligne 35. ou (R v. III, p. 19, l. 94) désigne de même que *les environs d'une ville,* mais ce dernier mot s'applique à un espace très considérable, car souvent des villes sont situées dans le d'une autre ville. Au contraire ou s'applique à un espace

1. C'est M. Grivel qui a, le premier, signalé le vrai sens du pael de ce verbe (voyez sa *Revue critique de l'Inscription de Borsippa).*

2. Idéogramme d'un nom de mesure qui, d'après M. Oppert, vaudrait 0m 2625. Voyez: *L'étalon des mesures assyriennes,* par M. Oppert *(Journal asiatique,* septième série, tome IV, 1874, page 435).

très restreint et désigne la banlieue d'une ville, peut-être même les faubourgs. Il existe encore un mot [cuneiform] dérivant sans doute d'une autre racine qui signifie *présent* ou *tribut* (voyez par exemple la ligne 168 de l'inscription de Khorsabad [1]), et un mot [cuneiform] venant du verbe à première radicale défectueuse [cuneiform] *(emour) il a vu,* qui se trouve continuellement dans les textes astronomiques. On le traduit généralement par *l'aspect, l'apparence d'un astre.* Le mot [cuneiform] se trouve plus bas dans une phrase très obscure, mais je ne sais comment le traduire (voyez le commentaire de la ligne 29).

[cuneiform] ou mieux [cuneiform] *eau,* est très usité. On trouve aussi une forme [cuneiform] [2] (voyez une phrase citée à la page 49).

[cuneiform] signifie évidemment *par le manque de.* La négation peut être précédée d'une préposition dans certaines langues sémitiques. On dirait de même en syriaque ܒܠܐ ܡܝܐ *sans eau.*

[cuneiform] est sans doute l'idéogramme d'un adverbe, mais j'en ignore la lecture; il se trouve dans une phrase que je citerai un peu plus loin. Je le traduis, d'après le sens de la phrase, par *complètement, entièrement.* Peut-être cet idéogramme doit-il se lire [cuneiform] *radicalement, entièrement,* mais je n'en ai aucune preuve.

[cuneiform] est le pluriel féminin d'un permansif passif chaphel [3]. [cuneiform] *il est allé* (הָלַךְ), a aussi le sens de *être ruiné, anéanti* (هَلَكَ). Je citerai comme exemple le passage suivant du prisme de Téglathphalasar Ier: [cuneiform]

1. L'inscription de Khorsabad a été publiée avec traduction et commentaire par MM. Oppert et Ménant dans le *Journal asiatique*, sixième série, tome I, 1863, p. 1.

2. De même en hébreu מַיִם fait à l'état construit מֵי et מֵימֵי.

3. Il existe en assyrien plusieurs formes verbales ayant certaines analogies avec le prétérit des autres langues sémitiques; les savants anglais en ont fait un temps auquel ils ont donné le nom de *permansif.* Je parlerai plus longuement de ces formes, sur lesquelles je n'ai pas entièrement les mêmes opinions que les savants anglais, dans un travail qui paraîtra prochainement.

en ce jour le temple d'Anou et de Bel les dieux grands, mes maîtres, qu'avait construit il y a 641 ans Chamchi-Bin ichchakkou[1] *du dieu Achour, fils d'Ichme-Dagan, ichchakkou du dieu*

1. qu'on a souvent lu phonétiquement, est un idéogramme; on le rencontre fréquemment dans les textes écrits en la langue non sémitique de la Chaldée. L'idéogramme rendait le même mot ainsi que le prouve une phrase répétée au commencement de deux tablettes trouvées à Khorsabad (voyez: *Les inscriptions de Dour-Sarkayan,* par M. Oppert, p. 25 et 26). Dans l'une des tablettes Sargon est qualifié de , et le même titre est écrit dans la seconde tablette ; et sont donc des idéogrammes du même mot.

Leur lecture est indiquée par un passage de l'inscription de Bin-nirari Ier où ce même titre royal est écrit: *chakan de Bel, ichchakkou d'Achour* (R v. IV, p. 44, l. 14, 15). Enfin sur une tablette bilingue la phrase mutilée ..... dont le premier mot est évidemment , est rendue en assyrien par *soit ichchakkou, soit homme* (mot à mot: *humanité;* voyez R v. IV, p. 12, l. 36, 37).

Les deux idéogrammes et se lisaient donc . Le second de ces idéogrammes est pourtant traduit sur une tablette lexicographique par (R v. II, p. 32, n° 3, l. 7); mais je suis persuadé que est une faute pour .

Le titre de se trouve aussi dans les textes babyloniens, et Nabuchodonosor est qualifié de *ichchakkou élevé* (R v. I, p. 66, l. 1).

Le sens de ce mot est très difficile à déterminer. Un contrat babylonien mentionne plusieurs espèces de (voyez R v. III, p. 41, col. II, l. 3, 4, 5). *Quiconque,* y est-il dit, *donnerait le champ soit à un dieu, soit à un roi, soit à l'ichchakkou du roi, soit à l'ichchakkou du gouverneur, soit au (ichchakkou de la maison de . . . . .)* etc. Ce mot pourrait donc se traduire par *chargé d'affaires, secrétaire, suppléant.*

Achour, avait péri et était tombé en ruines (R v. I, p. 15, l. 60 et suiv.).

Le chaphel signifie *détruire*. Exemple : [illegible] *je détruisis complètement sa forteresse* (R v. III, p. 7, l. 38, 39). Ce passage prouve que [illegible] qui n'est ni sujet ni régime, est un adverbe.

[illegible] (pluriel féminin) est encore une des formes auxquelles les savants anglais ont donné le nom de *permansif*. Le premier aoriste [illegible] se trouve dans le cylindre Taylor (R v. I, p. 39, l. 80), et le second aoriste dans une adresse à Assarhaddon: [illegible] *tu mangeras un aliment* (mot à mot) *stable, tu boiras des eaux stables, tu seras stable dans ton palais* (R v. IV, p. 68, col. VI, l. 62).

Les mots [illegible] et [illegible] me sont complètement inconnus. En arabe مَاءٌ عُقَاقٌ et مَاءٌ عُقٌ signifie *eau amère* et j'ai traduit ainsi [illegible]; mais ce sens me paraît bien douteux.

[illegible] *les hommes,* ordinairement écrit idéographiquement [illegible], est commun au pluriel, ainsi que le prouve la phrase suivante de Nabuchodonosor: [illegible] *Mardouk le dieu grand m'a porté au commandement du pays, et m'a donné*[1] *des hommes nombreux* (féminin) *pour les gouverner* (R v. I, p. 65, l. 8 et suiv.).

Le suffixe masculin qui suit [illegible] est incorrect et devrait être au féminin comme [illegible], mais de pareils changements de genre sont fréquents en assyrien.

[illegible] est l'infinitif du verbe qui se trouve à la première personne de l'aoriste ([illegible]) à la fin de la phrase. Une

1. [illegible] me paraît une faute pour [illegible] *a donné.*

tablette lexicographique rend un groupe non sémitique par *action d'arroser d'un fleuve* (R v. II, p. 48, l. 37).

(féminin pluriel) est une des formes auxquelles les savants anglais ont donné le nom de *permansif* (voyez la note 3 de la page 42). L'aoriste se trouve souvent et je me contenterai de citer l'exemple suivant qui contient à la fois l'aoriste et le participe: *ce que je sais, tu le sais* (R v. IV, p. 7, l. 31).

Le sens de est indiqué dans le dictionnaire de Norris. Une tablette lexicographique (R v. II, p. 43, n° I) qui explique des idéogrammes et des mots inusités ou dialectaux par d'autre mots ou idéogrammes, explique à la ligne 13 par et à la ligne 23 par . Ce dernier mot signifie *inondation;* désigne une chose analogue, c'est *la pluie.* Du reste lui-même signifiait peut-être *pluie, averse* en même temps que *inondation,* car il explique à la ligne 20 du même document le mot (مَطَرٌ, مَطَرٌ, מָטָר). Le sens que j'indique est encore prouvé par plusieurs passages. On lit par exemple dans l'inscription de Borsippa: *la pluie et l'averse avaient délayé* (?) *sa brique crue* (R v. I, p. 51, n° I, col. 2, l. 1).

Dans la grande inscription de Nabuchodonosor: *Bin qui fait pleuvoir une pluie d'abondance sur mon pays* (R v. I, p. 55, col. IV, l. 57 et suiv.).

Sur une tablette astronomique: *la pluie tombera* (R v. III, p. 58, n° VII, l. 12).

Dans un texte bilingue: . . . . . ce qui est traduit en assyrien par . . . . . *dans le ciel et la terre comme un ouragan sera déversé le* . . . . . (R v. IV, p. 19, n° I, l. 15 et 16).

La lecture de [illegible] est très obscure. On trouve dans un texte de Sargon [illegible] *l'averse qui vient* (?) *du ciel* (L p. 33, l. 15) et dans la première colonne du prisme de Téglathphalasar Ier: [illegible] (R v. I, p. 9, l. 42, 43). Dans ce passage [illegible] est évidemment une faute pour [illegible] et il faut traduire *le destructeur, le stable* (littéralement: *l'établi) qui comme la venue* (?) *de l'inondation est déversé sur le pays rebelle.* [illegible] est le permansif passif de l'iphtéal du verbe que nous avons vu plus haut au second aoriste [illegible].

Ces exemples prouvent que [illegible] qui est sans doute un idéogramme, doit être traduit par *venir de, tomber de.*

[illegible] est un permansif passif pael au pluriel féminin.

L. 8, 9, 10, 11. [illegible] suivent plusieurs autres noms de villes [illegible] *depuis la ville de Masit* etc. *j'ai fait creuser dix-huit canaux, j'ai dirigé leurs cours vers le Khoussour.*

[illegible] est l'idéogramme bien connu de [illegible] *fleuve,* qui s'emploie souvent pour désigner un canal. Une tablette qui explique des mots rares ou dialectaux, donne comme synonyme de [illegible] le mot [illegible] (R v. II, p. 25, l. 1).

[illegible] vient de la même racine à première radicale défectueuse (הלך) que [illegible]. Le préfixe *M* forme en assyrien, comme dans toutes les autres langues sémitiques, des substantifs indiquant le lieu; [illegible] signifie donc *endroit où on s'avance* au propre et au figuré, *route, chemin.*

[illegible] qui est écrit [illegible] à la ligne 30, est le chaphel d'un verbe à première radicale défectueuse qui comme l'hébreu יָשַׁר devait signifier *être droit.* Le chaphel se trouve souvent avec le sens de *diriger, conduire, tant au propre qu'au figuré.* L'ichtaphal que nous rencontrerons à la ligne 32, s'emploie dans le même sens.

Pour les noms géographiques contenus dans ce passage voyez l'appendice II.

12. [illegible] *depuis le territoire de la ville de Kisir jusqu'à la banlieue de Ninive j'ai fait creuser un fossé; ces eaux* (les eaux du canal) *je les ai fait passer en elle* (dans la banlieue), *je lui ai donné le nom de « Canal de Sennachérib »*.

La construction de ce canal est racontée avec plus de détails dans d'autres textes (L p. 42, l. 40 et suiv., cylindre de Bellino l. 60). Ces textes portent tous [illegible]; il est donc certain que [illegible] remplissait la lacune de notre texte, lacune qui était un peu plus grande qu'elle n'a été figurée dans la publication de M. Rawlinson.

[illegible] vient de la même racine à troisième radicale défectueuse que le verbe [illegible] qui se trouve souvent dans l'inscription de Bavian; ce mot signifie *fossé*. En parlant d'une enceinte fortifiée Nabuchodonosor dit: [illegible] etc. *je creusai son fossé* (R v. I, p. 65, col. II, l. 7). Quant à [illegible], il est probablement ici déterminatif; mais je ne l'ai jamais rencontré devant [illegible] que dans ce passage.

Toute cette phrase est obscure et mal construite; [illegible] n'est pas le suffixe mais le pronom personnel employé comme démonstratif, et le suffixe féminin de [illegible] ne peut se rapporter qu'à [illegible] puisque le nom de Ninive est du masculin (voyez une phrase du cylindre de Bellino citée à la page 25). Il faut donc traduire: *ces eaux* (les eaux de ce canal) *je les ai répandues dans elle* (la banlieue de Ninive). Les passages correspondants dont j'ai parlé à propos du mot [illegible] empêchent de traduire autrement.

est le chaphel d'une racine à troisième radicale défectueuse; le kal signifie *s'avancer, partir* (intransitif), *suivre* (transitif); 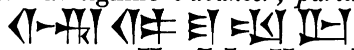 *je partis et j'allai* (R v. III, p. 22, l. 16). *je les suivis jusqu'à la mer supérieure* (R v. I, p. 12, l. 99, 100).

Ce verbe que l'on retrouve en syriaque (ܐܙܠ *il est parti, il s'est avancé)*, ne doit pas être confondu avec 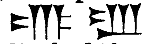 *il est descendu,* qui vient d'une racine à première radicale défectueuse (وَرَدَ, יָרַד).

Le chaphel signifie *répandre, disséminer.* On trouve par exemple dans Téglathphalasar Ier: 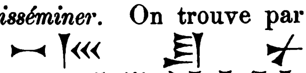 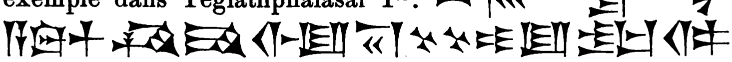 *je disséminai leurs cadavres dans le Tigre et sur les sommets des montagnes* (R v. I, p. 10, l. 15 et 16).

Dans le nom donné au canal, 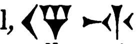 signifie évidemment *tranchée* ou *canal;* j'ignore de quelle racine vient ce mot qui a peut-être été emprunté à la langue non sémitique de la Chaldée, on pourrait aussi le faire dériver de la racine فتح. Le pluriel se trouve aux lignes 19 et 58: 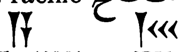 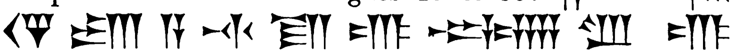 *les eaux des canaux que je creusai.*

Il est impossible de faire du pluriel féminin un qualificatif de qui est masculin; c'est évidemment le pluriel de .

L. 12, 13. 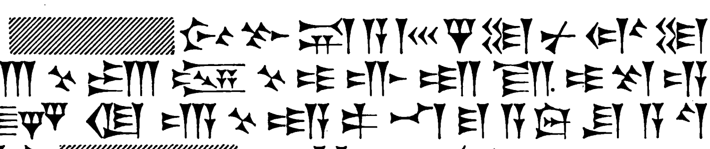 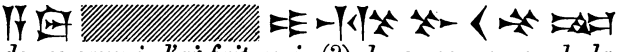 *la masse de ces eaux je l'ai fait venir* (?) *dans mon pays, de la montagne de Tas, montagne d'un accès difficile, située en Arménie* (?)[1] *et on appelle ce fleuve « Fleuve . . . . ».*

1. Voyez l'appendice II au mot *Tas.*

Les mots de la racine *GBCh* indiquent tous en assyrien la grandeur. De cette racine viennent:

1° le substantif *grandeur* au propre et au figuré, et par suite, *multitude*. Exemples: *des eaux abondantes* (mot à mot: *grandes) comme la grandeur des mers* (R v. I, p. 56, col. VI, l. 41, 42). *la grandeur de son nom* (L p. 33, l. 2).

2° l'adjectif *grand, considérable,* qu'il ne faut pas confondre avec *tout.* On l'a souvent traduit par *tout* et comme dans un grand nombre de passages on peut substituer *tout* au mot *grand* sans changer notablement le sens de la phrase, il est très difficile de prouver par des exemples le sens exact de ce mot. Voici pourtant une phrase du cylindre Taylor où il est impossible de traduire autrement que par *grand:* *qui ne craint pas le combat, l'unique*[1], *le grand, qui n'a pas de supérieur* (R v. I, p. 17, l. 13, 14).

1. est évidemment de la même racine que l'arabe أحد et signifie *un seul, unique.* *je tuai par les armes, je ne laissai personne.* Cette phrase du cylindre Taylor (R v. I, p. 37, l. 57) est répétée dans le cylindre de Bellino (l. 19) où est remplacé par *âme, personne.*

, l'adverbe de , est assez fréquent. On trouve par exemple dans le cylindre Taylor col. III, l. 48, 49: *il s'enfuit seul* (mot à mot: *seulement) et son endroit* (c'est-à-dire l'endroit où il se cacha) *ne fut pas vu* (R v. I, p. 39).

Cet adverbe s'emploie très souvent avec le suffixe et a le sens de *moi seul, toi seul* etc. On lit à la huitième colonne des annales d'Achourbani-pal l. 8 (R v. III, p. 24): *il s'enfuit seul* (mot à mot: *lui seulement).* Et sur une tablette bilingue (R v. IV, p. 9, l. 54): *toi seul tu es élevé.*

De la même racine est encore dérivée une forme en *N* que l'on rencontre avec le suffixe dans le sens de *moi seul, toi seul* etc.; on trouve

Le substantif [illegible] qui se trouve dans l'inscription de Bavian, signifie donc très probablement *masse, grande quantité.*

[illegible] est un substantif pluriel qui signifie *territoires, emplacements, terrains.* On trouve par exemple dans le cylindre de Nériglissor: [illegible] (faute évidente pour [illegible]) *je dirigeai le cours de ses eaux comme anciennement vers les territoires du E-chakkil,* c'est-à-dire: *vers l'emplacement occupé par ce temple* (R v. I, p. 67, col. II, l. 4, 5).

[illegible] est employé aussi comme préposition par suite de la chute de [illegible] (voyez page 34), et signifie *dans, dans le territoire de.* Il est dit à la ligne 18 de l'inscription de Khorsabad: [illegible] *le pays de Rachi qui est dans le pays d'Elam.* MM. Oppert et Ménant ont traduit à tort *au delà du pays d'Elam.* Dans un de ses textes, Achour-bani-pal raconte qu'il réunit ses armées et marcha contre Oummanaldach roi d'Elam; il s'empara du pays de Rachi (R v. III, p. 21, l. 122), et Oummanaldach effrayé abandonna Madaktou sa capitale et s'enfuit à Dour-Oundas. Le pays de Rachi n'était donc pas situé au delà du pays d'Elam, mais bien dans le pays d'Elam.

De la même racine que [illegible] est dérivé le féminin [illegible] dont je parlerai plus loin (voyez page 52).

[illegible] est sans doute l'idéogramme d'un verbe; il est en effet suivi de [illegible] et une nouvelle phrase commence immédiatement après. J'ignore la lecture de cet idéogramme; le sens est sans doute *tirer de, amener de.*

[illegible] doit probablement se lire [illegible] *son nom.* Les pronoms suffixes non sémitiques s'employaient parfois, mais très rarement, comme idéogrammes à la place des pronoms suffixes assyriens.

On trouve même certains mots non sémitiques qui peuvent s'employer avec un pronom également non sémitique comme

par exemple dans un texte de Téglathphalasar II: [illegible] etc. *il s'enfuit seul* (R v. III, p. 9, l. 37).

idéogrammes de leurs synonymes assyriens suivis d'un suffixe. Je citerai comme exemple qui doit se lire *lui tout entier,* ou *eux tous.*

L'idéogramme de n'est pas mais , car on trouve souvent , ; et le suffixe non sémitique de la troisième personne qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, peut s'employer comme idéogramme, n'est pas mais . Les caractères ne sont donc pas deux idéogrammes placés l'un après l'autre, mais un seul idéogramme qui est lui-même un mot non sémitique suivi d'un suffixe. Le caractère qui ne fait partie ni du substantif ni du suffixe, est une voyelle de liaison.

Il en est de même de , composé de *le nom,* et du pronom de la troisième personne prononcé pour une raison grammaticale que j'ignore. On retrouve au commencement de la ligne 22 les deux lettres , mais elles semblent être le commencement d'un mot.

14, 6.

alors par l'ordre d'Achour, le seigneur grand, mon maître, j'y ai fait ajouter avec des pierres (?) *les eaux qui coulent à droite et à gauche d'une montagne dont le territoire . . . . . les villes de Mé . . . . . de Koukkout, de Bit-our, les villes du voisinage. J'ai donné à ce canal le nom de «. . . . . de Sennachérib».*

Le sens de est prouvé par plusieurs passages. Par exemple, Achour-bani-pal racontant qu'une déesse dont la statue avait été portée dans le pays d'Elam et s'y trouvait depuis plusieurs siècles, lui avait destiné l'honneur de la ramener dans son temple, s'exprime en les termes suivants:

[illegible] *elle me confia le retour de sa divinité. Son projet* (littéralement: *le projet de sa divinité) qu'elle avait décrété depuis des jours éloignés, elle le dit alors aux hommes de ce temps-ci*, littéralement: *postérieurs, récents* (R v. III, p. 35, nº II, l. 18 et suiv). Cette phrase veut évidemment dire que la déesse avait depuis longtemps décidé son retour, mais qu'elle ne manifesta sa volonté qu'au temps d'Achour-bani-pal. Le même mot est écrit [illegible] à la ligne 18.

[illegible] a souvent été traduit par *secours, protection.* Le sens véritable de ce mot est *ordre, décret.* On lit par exemple dans un hymne bilingue: [illegible] *ton décret de même que le ciel ne change pas* (R v. IV, p. 20, nº III, l. 18). Dans le cinquième fragment sur la création du monde: [illegible] *aucun dieu n'a méprisé* (littéralement: *abaissé) son ordre sorti de sa bouche* (l. 28, 29).

[illegible] paraît être synonyme de [illegible] (voyez page 50), et signifie *territoire, emplacement.* De même que [illegible], il s'emploie comme préposition et signifie *dans, dans le territoire de* (voyez une phrase citée à la page 65).

[illegible] *j'ai fait ajouter*, est un chaphel de pael (voyez l'appendice III). [illegible] au pael est très fréquent et signifie *il a ajouté.* Dans un texte bilingue [illegible] est remplacé dans une variante par [illegible] (أَوْصَفَ) qui a le même sens (R v. IV, p. 22, l. 4).

L. 16, 17, 18. [illegible]

aux canaux (?) *récents* (?) *et anciens que je creusai* . . . . . .
je dirigeai leur cours vers Ninive la ville suprême, siége de ma royauté. Depuis . . . . . *n'avaient point agrandi son site* . . . . . .

les eaux, paraît bien dans ce passage désigner des *canaux,* mais comme une lacune commence immédiatement après et que le caractère est une restitution, le sens que j'indique n'est pas absolument certain.

Le mot m'est inconnu; on doit sans doute le lire *kerpi,* à moins que ou ne soit un idéogramme et le reste un complément phonétique; semble être l'opposé de , aussi l'ai-je traduit par *canaux récents,* mais ce sens est conjectural.

Après le caractère le texte est restitué de la manière suivante dans la publication du British Museum: . Je ne crois pas que cette restitution soit exacte à l'exception du premier et du dernier caractère et ; car si elle l'était, la phrase n'aurait aucun sens.

Le passage contient évidemment trois membres de phrase. Le premier qui finit dans la première lacune, contenait peut-être la mention des canaux creusés vers ou ajoutés aux ( ) canaux récents et anciens. Le second membre de phrase qui commence à et finit à , doit se traduire: *je dirigeai leur cours vers Ninive la ville suprême, siége de ma royauté.* Le troisième commence à et il est facile de deviner ce qui se trouvait dans la lacune. Le sens général est: *depuis des jours éloignés, les rois mes prédécesseurs n'avaient pas agrandi son emplacement.*

A la ligne 17 la publication du British Museum porte ce qui est évidemment une faute pour . Ce mot signifie *ville* ou *place forte.* Chamach-Bin, après l'énumération des villes qui se révoltèrent contre son père, ajoute:

en tout 27 places fortes avec leurs garnisons qui se révoltèrent contre Salmanasar le roi des quatre régions, mon père (R v. I, p. 29, l. 50, 51).

Outre le pluriel qui se trouve dans ce passage, ce mot faisait encore au pluriel (voyez le cylindre de Téglathphalasar Ier, R v. I, p. 14, 95).

Quant aux derniers mots de ce passage, je ne les comprends pas et je suis persuadé que le texte est altéré. En effet, après la négation au commencement de la ligne 18 il faudrait un verbe au pluriel qui ne s'y trouve pas.

L. 18, 19, 20. *alors moi Sennachérib, roi d'Assyrie, le vainqueur des rois, qui depuis l'orient jusqu'à l'occident* . . . . . *grâce* (?) *aux eaux des canaux que j'avais fait creuser, je plantai* (?) *dans les environs de Ninive* (mot à mot: *Ninive dans ses environs) des plantations, des vignes, des* . . . . . .

est probablement une formation assyrienne en *ân* d'une racine non sémitique. De la même racine dérive le mot *vaillant, brave, courageux.* Nabuchodonosor s'intitule: *fils vaillant de Nabopolassar* (R v. I, p. 53, l. 20, 21).

On a souvent traduit ce mot par *aîné.* Le sens véritable est *vaillant* ainsi que le prouve l'abstrait *vaillance,* qui se trouve dans ce passage de Téglathphalasar Ier:

dans ma vaillance voici que j'attaquai ceux qui s'étaient révoltés contre moi (R v. I, p. 11, l. 92 et 93). Dans d'autres passages est substantif et paraît signifier *vainqueur* ou peut-être *chef*. A la ligne 29 le dieu Bel est appelé *des fleuves (vainqueur* ou *chef des fleuves)*. Je traduis également par *vainqueur,* mais ce sens n'est pas certain.

d'une racine à première et troisième radicales défectueuses (), est à la fois substantif et adjectif. Substantif il signifie au propre *lieu de sortie,* et par suite *levant du soleil;* les Assyriens, comme presque tous les peuples anciens, croyaient que le soleil entre sous la terre en se couchant et en sort à son lever. Adjectif il a le sens de *sortant de, provenant de* au propre et au figuré. Nabou-naïd dit de son fils: *et quant à Bel-char-oussour le fils illustre*[1] *sorti de moi-même* (littéralement: *de mon cœur* [R v. I, p. 68, col. II, l. 24 et suiv.]).

Il ne change pas au féminin: *la fille sortie de son cœur,* c'est-à-dire *sa propre fille et les filles de ses frères* (R v. III, p. 18, l. 94).

On trouve au pluriel: *de solides poutres provenant de montagnes élevées* (R v. I, p. 58, col. IX, l. 3, 4).

Cet adjectif s'employait substantivement et signifiait *ce qui sort de, la chose qui sort de;* *ce qui sort de la bouche,* est une locution assez usitée pour dire *la parole.* On trouve sur un cylindre de Nabuchodonosor: *seigneur des pays, Mardouk écoute ma parole,* littéralement: *ce qui sort de ma bouche* (R v. I, p. 66, l. 45, 46).

Nous rencontrerons cette expression à la ligne 59.

se lit *jardin* (R v. II, p. 5, l. 30).

1. de *tête, commencement,* est traduit généralement par *aîné.* Je croirais plutôt qu'il faut traduire ce mot par *illustre, excellent,* car il se trouve souvent après *vaillant.*

ou est souvent expliqué par (R v. II, p. 1, nº 153). M. Smith a le premier reconnu que ce mot désignait une espèce de vin. Il signifie aussi *vigne* et peut dans ce cas être précédé du signe .

est un idéogramme ou le commencement d'un idéogramme désignant sans doute une autre espèce de plantation, mais j'en ignore le sens.

Il est impossible par suite des lacunes de ce passage d'en donner une traduction exacte. Voici quel en était sans doute le sens général: «*Alors moi Sennachérib, roi d'Assyrie, vainqueur parmi les rois, qui (ai parcouru les pays) depuis le levant jusqu'au couchant du soleil (grâce) aux eaux des canaux que je creusai (je pus planter) dans les environs de Ninive des jardins, des vignes, des .....*» Les mots placés entre parenthèses se trouvent dans les lacunes.

L. 20, 21, 22. ..... *toutes les montagnes, les plantes de tous les lieux* (?) ..... *et* .... *les eaux n'arrivent pas, à cause* (?) *de la soif il laissa son* .... *de tous les déserts* (?) .....

Tout ce passage très difficile est tellement mutilé que je n'en peux même pas indiquer le sens général.

L'idéogramme se fait aussi , , ; on le trouve également précédé du signe . Un syllabaire explique par (R v. II, p. 1, nº 43), et dans un texte bilingue est traduit par (R v. IV, p. 18, nº III, l. 35, 36). n'a pas le sens de *grappe* comme pourrait le faire croire l'hébreu עֵנָב. Ce mot

désigne sans doute *une catégorie de plantes.* On trouve en effet dans l'inscription des taureaux de Khorsabad: *toutes les plantes* (?) *des montagnes* (Botta, *Monument de Ninive,* pl. 49, l. 42).

Et sur le monolithe d'Achour-nassir-abal: *des* , *des plantes* (?) *de toutes les espèces,* littéralement: *toutes les plantes* (?), *des vignes* (R v. I, p. 27, l. 8).

J'ai traduit par *soif.* signifie *soif:* en est synonyme et on trouve sur un cylindre d'Assarhaddon *un endroit de soif,* c'est-à-dire: *un désert,* tandis qu'un autre cylindre porte dans la même phrase (R v. III, p. 15, col. IV, l. 11 et R v. I, p. 46, l. 26). De la même racine vient l'adjectif (féminin) dont le vrai sens était sans doute *altéré,* et qui se trouve avec celui de *desséché, désert* dans l'inscription de Darius à Persépolis.

Le sens du mot m'est complètement inconnu.

J'ai traduit par *désert* à cause de l'arabe أَسِيفٌ *stérile* (en parlant d'un terrain); mais ce sens est purement conjectural. Une tablette qui donne des synonymes à des mots rares ou dialectaux, explique par dont j'ignore également le sens. (Voyez: *Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés,* par M. Lenormant. Paris 1873, fascicule Ier, p. 76, l. 26.)

Les derniers mots du passage sont incompréhensibles pour moi.

22, 23. *depuis la ville de Tarbis jusqu'à Alou-cha-Libzouaï habitant vers le . . . . . du grain, du sésame, j'arrose* (?) *le pays . . . . . .*

Je ne comprends pas cette phrase et je serais porté à croire le texte fautif. J'ignore à quoi se rapporte *habitant,* et le sens de m'est inconnu.

est un second aoriste. En arabe مَكَرَ *tromper, agir avec ruse,* signifie aussi *arroser un champ;* peut-être voudrait-il dire *je fais arroser le pays,* mais la phrase est tellement mutilée qu'il est impossible d'en indiquer le sens général.

signifiait *grain* dans la langue non sémitique de la Chaldée. Je crois que ce mot avait passé en assyrien où il s'écrivait , , . Les terminaisons , , sont probablement les désinences de la mimmation que l'on plaçait après pour indiquer que ce mot était assyrien et empêcher qu'on ne prit ce caractère pour l'idéogramme d'un autre mot. Enfin dans une tablette lexicographique est traduit en assyrien par [1] (R v. II, p. 5, l. 31).

Il est vrai qu'on trouve parfois avec le signe du pluriel , (R v. I, p. 20, l. 9), (R v. I, p. 14, l. 103). Le signe du pluriel était sans doute ajouté, parceque pouvait s'employer comme collectif et signifiait au singulier non seulement *un grain,* mais encore *des grains.*

se lit *chamachammé* (voyez par exemple R v. II, p. 5, l. 32), et signifie probablement *sésame* (سِمْسِم).

L. 23, 24, 25.

. . . . . *aux rois mes fils qui dans le cœur* . . . . . .
. . . . . *ces hommes* . . . . . .

1. Il est vrai que le signe est marqué comme très effacé et la tablette portait peut-être .

j'ai fait creuser ce canal. L'esprit d'Achour mon dieu grand . . . . . ils n'ont point fait creuser ce canal au milieu de ces hommes.

Ce passage contient une prière adressée par le roi à ses successeurs, mais il m'est impossible d'en indiquer le sens général.

Les mots [illegible] et le verbe [illegible] qui paraît être un chaphel de pael (voyez l'appendice III), me sont inconnus.

[illegible] ou [illegible] signifie comme le syriaque نسمة *esprit, âme, but, projet.* Il traduit dans les textes bilingues l'idéogramme non sémitique [illegible] qui dans d'autres passages est traduit lui-même par [illegible] *âme.* On lit dans la grande inscription de Nabuchodonosor: [illegible] *Babylone ville qui est le but de mes yeux,* c'est-à-dire: *dont je me préoccupe continuellement* (R v. I, p. 57, col. VII, l. 34, 35).

L. 26. [illegible]

et en cette année-là trois mois ne s'étaient pas écoulés qu'ils avaient déjà achevé son œuvre . . . . . et fini de le creuser.

[illegible] (a ici la valeur قتّ) est le pael d'un verbe à troisième radicale défectueuse et signifiait probablement *finir, achever, détruire, anéantir.* On lit par exemple dans l'inscription des taureaux de Khorsabad: [illegible] *il se tua* (littéralement: *il anéantit son âme) avec sa propre arme* (L 19, 20). Et dans une adresse à Assarhaddon: [illegible] *j'anéantis de mes mains ceux qui ne te sont pas soumis* (R v. IV, p. 68, n° IV, l. 49, 50, 51). Dans notre passage ce verbe semble avoir le sens de *passer le temps* la première fois et celui de *finir, terminer* la seconde.

Le mot [illegible] se rencontre fréquemment; il est souvent question du [illegible] d'un monument. Dans un article publié dans le *Journal asiatique* (première série, tome XII, 1878,

p. 446) M. Guyard a indiqué les diverses significations de ce mot qui a entre autres sens celui de *œuvre, ouvrage.* Ce sens convient très bien dans notre passage.

Bien qu'il soit impossible de restituer les mots contenus dans la lacune, le sens de la phrase est évidemment qu'on n'avait pas passé trois mois à terminer ce canal.

L. 27, 28, 29. [illegible] *pour inaugurer ce canal j'envoyai un* [illegible], *un* [illegible] *et ils consacrèrent du* ....., *de l'albâtre, du* ....., *des pierres* ..... *comme* ..... *de l'or, des arbres, un autel* (?) *bon à Ea le seigneur des fleuves qui marche devant moi et en présence* (?) *de Bel, le seigneur* (?) *vainqueur des fleuves, Bel le parfait* (?) ..... *qui commande aux légions.*

[illegible] est l'infinitif de [illegible] *il a ouvert.* Il est fait mention plus bas de la porte du canal, ce qui désigne sans doute une sorte d'écluse par laquelle les eaux entraient du fleuve dans le canal; c'est évidemment de l'ouverture de cette écluse et des cérémonies religieuses qui l'accompagnèrent, qu'il est question dans notre passage. Nous avons donc là le récit malheureusement mutilé et très difficile à comprendre de la cérémonie d'inauguration d'un canal.

Les mots [illegible] et [illegible] désignent probablement deux sortes de prêtres ou de fonctionnaires.

[illegible] signifie *gouverner, commander.* On trouve par exemple comme titre du dieu Chamach [illegible]

qui gouverne tout (R v. I, p. 27, l. 9). Il est dit dans l'inscription de Khorsabad: *il s'assit sur son trône et gouverna son pays* (ligne 84).

Ce verbe a aussi le sens de *envoyer*. Je citerai l'exemple suivant tiré des annales d'Achour-bani-pal: *ils envoyèrent leurs messagers vers Taharqa*[1] *roi d'Ethiopie pour faire des conventions*[2] *et la paix* (R v. III, p. 18, l. 7, 8, 9).

La lacune de la ligne 27 ne contenait sans doute qu'un verbe signifiant *consacrer* à la troisième personne du pluriel; le préfixe est encore lisible.

Immédiatement après commence une énumération de pierres dont les noms sont écrits en idéogrammes. Presque tous se trouvent sur une curieuse tablette bilingue qui en indique la lecture (R v. IV, p. 18, n° II). (l. 42) y est traduit en assyrien par (l. 45); (l. 42), évidemment le même mot que , y est tra-

1. En égyptien . Son cartouche prénom est . Voyez sur ce souverain un article de M. de Rougé intitulé: *Etude sur les monuments du règne de Tahraka (Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne,* Paris 1872, tome Ier, p. 11).

2. Le mot signifie *décrets, décisions.* On trouve dans Téglathphalasar II: etc. *il pécha contre les décisions des grands dieux* (R v. II, p. 67, l. 19). Dans le passage cité ce mot désigne *les décisions prises en commun par deux personnes*, c'est-à-dire: *les conventions.*

On trouve souvent la locution *l'homme juste,* littéralement: *le maître des conventions;* c'est l'opposé de *l'homme injuste,* littéralement: *le maître du péché.* Dans ces locutions s'emploie comme صاحب et ذو en arabe. On dit de même en syriaque: ܡܥܕܝܢܐ *adversaire (en justice),* littéralement: *le maître du jugement,* ܡܥܠܟܟܝܐ *celui qui pleure,* littéralement: *le maître des pleurs* etc.

duit par [illegible] (l. 45), et [illegible] par [illegible] (l. 42, 45).

La pierre nommée [illegible] est peut-être le *lapislazuli* ou la *turquoise* (voyez un article de M. Lenormant publié dans le *Journal asiatique,* septième série, tome X, 1877, p. 116). Ce mot est écrit dans un autre texte bilingue [illegible] (R v. II, p. 19, l. 48).

[illegible] est le nom de l'albâtre ou celui du marbre. On a trouvé en 1854 dans les fondations du palais de Khorsabad une caisse en pierre contenant sept tablettes en sept matières différentes, en or, en argent, en cuivre, en plomb, en un métal oxydé qui paraît être de l'antimoine, en marbre et en albâtre. Trois de ces tablettes ont été conservées et on lit à la fin de chacune d'elles[1]: [illegible] etc. *sur une tablette d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'antimoine* (?), *d'albâtre* (?), *de marbre j'ai écrit la gloire de mon nom.* Les mots [illegible] et [illegible] qui seuls sont précédés du déterminatif des pierres ([illegible]), désignent donc respectivement *l'albâtre* et *le marbre.*

Enfin Nabuchodonosor dit en parlant d'un temple : [illegible] *avec des briques et de l'albâtre* (?) *brillant j'élevai son sommet* (R v. I, p. 51, col. I, l. 25, 26). L'épithète de *brillant* donnée ici à [illegible] me porterait à croire que ce mot désignait *l'albâtre;* on pourrait pourtant admettre que c'est *le marbre.*

J'ignore ce que c'est que le [illegible]. Il y en avait de plusieurs espèces, car la tablette bilingue dont j'ai parlé plus haut (R v. IV, p. 18, nº II) en mentionne une appelée [illegible] (de l'œil).

[illegible] se lisait [illegible]; c'était une espèce de [illegible], car dans le même document les mots [illegible] sont traduits par le seul mot [illegible] (R v. IV, p. 18, l. 42, 45).

1. Ces tablettes ont été publiées dans l'ouvrage de M. Oppert: *Les inscriptions de Dour-Sarkayan (Khorsabad),* p. 23.

Le mot [illegible] a été traduit parfois par *métal* et par *lingot*, mais son sens m'est inconnu. On le trouve souvent après les noms de métaux: [illegible] *de l'or, de l'argent, du cuivre* . . . . . (Inscriptions des taureaux de Khorsabad, l. 68). D'autres fois il paraît qualifier le mot [illegible] *pierre:* [illegible] *de l'or, de l'argent, des pierres* . . . . . (R v. I, p. 65, col. II, l. 21). Peut-être [illegible] désigne-t-il une substance.

La lecture et le sens de [illegible] me sont inconnus, il en est de même des mots [illegible] qu'il m'est impossible de traduire.

J'ignore également la lecture de [illegible], idéogramme qui se trouve, ainsi que m'a fait remarquer M. Oppert, dans un texte contenant des prédictions (R v. III, p. 65). Nous y lisons ce qui arrivera si une femme met au monde un enfant dont le pied droit est [illegible] *comme le pied d'un* [illegible] (ligne 42), et ce qui arrivera si une femme met au monde un enfant dont les pieds et les mains sont [illegible] *comme ceux d'un* [illegible] (ligne 43). Si l'auteur avait voulu parler de mains et de pieds semblables aux pieds d'un [illegible], il aurait dit [illegible], *comme les pieds d'un* [illegible], et non pas [illegible] *comme ceux d'un* [illegible]. Le mot, dont [illegible] était l'idéogramme, désignait donc un animal ayant des mains; c'était peut-être le nom *du singe* ou *d'une espèce particulière de singe.* Dans ce cas Sennachérib aurait consacré ou sacrifié aux dieux un singe, animal exotique évidemment très rare en Assyrie. Mais je m'empresse d'ajouter que le sens que je donne à [illegible] est entièrement conjectural.

[illegible] est sans doute un substantif devenu préposition par suite de la chute d'une préposition (voyez page 34). Comme substantif [illegible] *tamchil* devait signifier *ressemblance, similitude* (تَمْثِيل); comme préposition il a le sens de *comme, de même que* et on peut souvent le rendre par les mots *semblable à.* On trouve par exemple dans l'inscription des taureaux de Khorsabad: [illegible]

j'ai fait faire des [1] *semblables à un palais du pays de Khat que l'on nomme khilan dans la langue de la Phénicie* (L 78, 79).

J'ai trouvé une fois pour : *un khilan semblable à un palais du pays de Khat* (R v. I, p. 36, l. 54).

se trouve à la ligne 58 du cylindre de Bellino:

Une phrase presque semblable se trouve dans l'inscription des taureaux de Khorsabad (Botta, *Monument de Ninive,* pl. 49, l. 41, 42):

1. On appelait une sorte de palais comme on en construisait en Syrie, et ce texte nous apprend que ces édifices se nommaient *khilan* en phénicien.

Ce mot avait passé en assyrien et est absolument synonyme de .

M. Oppert a traduit dans son ouvrage intitulé: *Les inscriptions de Dour-Sarkayan,* par *escalier tournant.* Il est dit dans l'inscription de Nebi-Younous: *un palais en pierre . . . . . et en bois de pin semblable à un palais du pays de Khat et un palais élevé, œuvre de l'Assyrie,* c'est-à-dire: *comme on en construit en Assyrie* (R v. I, p. 44, l. 64, 65). Cette phrase, où il est évidemment question d'un , prouve que ce mot ne désignait pas *un escalier tournant,* mais une sorte d'édifice. L'épithète de *élevé* donnée ici au palais construit à la mode assyrienne, me porterait à croire que les étaient des palais bâtis immédiatement sur le sol et non sur une plateforme en briques crues comme les palais assyriens.

Il est évident que doit se lire . Ce mot paraît avoir été le nom générique sous lequel on désignait certaines espèces d'arbres. Le passage ci-dessus signifie donc: *J'y fis une vaste plantation semblable à celles de l'Hamanus où étaient cultivés tous les arbres du pays de Khat et toutes les plantes* (?) *des montagnes.*

Et la phrase du cylindre de Bellino: *J'y plantai une vaste plantation comme il y en a dans l'Hamanus, où étaient cultivés*[1] *tous les arbres* (), *les plantes* (?) *des jardins* (?)[2], *les arbres* () *provenant des montagnes et de la Chaldée.*

est l'idéogramme bien connu de (R v. II, p. 2, n° 363) que l'on traduit généralement par *autel.* M. Delitzsch suppose que ce mot voulait dire *plancher,* sens qui ne conviendrait guère dans notre passage. Peut-être avait-il à la fois ces deux sens.

a été ordinairement traduit par *canal, rivière.* Ce sens me paraît très douteux et ne convient pas dans un grand nombre de passages, mais il m'est impossible d'indiquer le vrai sens de ce mot.

est évidemment une faute pour que l'on doit lire *qui marche devant moi* (voyez une variante des annales d'Achour-nassir-abal R v. I, p. 21, l. 50).

1. L'orthographe prouve que le caractère se lisait non seulement خَرْ, mais encore خُرْ. C'est ainsi qu'il doit être lu dans les mots *montagnes* (en babylonien), *je reçus*, souvent écrit . M. Amiaud, élève de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, m'a le premier signalé ce fait.

2. (pluriel) se rencontre assez souvent, mais j'en ignore le sens exact. Je crois que ce mot désigne une espèce de plantation ou de jardin, car on trouve plusieurs fois l'expression *planter des* (voyez l'inscription des taureaux de Khorsabad l. 51 et 61, et le cylindre de Bellino l. 59).

J'ai déjà parlé de [illegible] (voyez page 41). Le second signe marqué comme très effacé dans la publication du British Museum est peut-être fautif. Je traduis ici d'après le sens de la phrase [illegible] par *présence*, mais ce sens est douteux.

[illegible] doit peut-être se lire *gachlou*, mais si ce mot existe, j'en ignore le sens. J'ai traduit *seigneur*, mais [illegible] *seigneur*, s'écrit toujours avec un [illegible] et non avec un [illegible].

[illegible], [illegible] *certes, assurément*, se rencontre continuellement devant les verbes, et il est inutile d'en citer des exemples; on le trouve plus rarement comme dans notre phrase devant les substantifs. Voyez par exemple un passage de la grande inscription de Nabuchodonosor col. IX, l. 62, 63, 64 (R v. I, p. 58).

[illegible] répété signifie *soit que soit que, ou bien ou bien, soit soit*. Voyez une phrase citée dans la note de la page 43. [illegible] paraît avoir été un mot séparé, mais devant les verbes à la troisième personne ou à la première personne du singulier commençant par [illegible], il devient préfixe et les deux voyelles se contractent en une seule. Exemple: [illegible] *je fis sortir, j'emportai* (R v. I, p. 9, l. 84).

[illegible] est expliqué par [illegible] *(acharidou)* dans une des tablettes de Koyoundjik (R v. II, p. 38, l. 68). J'ai parlé de ce mot à la page 54.

Les caractères [illegible] me paraissent incompréhensibles et sont peut-être fautifs.

Avant [illegible] à la ligne 29 se trouve dans la publication du British Museum un caractère mal fait qui était peut-être [illegible]. [illegible] serait le participe du verbe [illegible] *il a donné*, et aussi *il a ordonné* (voyez un article de M. Guyard dans le *Journal asiatique*, septième série, t. XII, 1878, p. 439).

L. 29, 30, 31, 32. [illegible]

j'invoquai les grands dieux, ils entendirent ma prière et dirigèrent l'œuvre de mes mains. L'écluse (littéralement: *la porte du fleuve)* . . . . . *et* . . . . . *s'ouvrit d'elle-même et laissa couler des eaux d'abondance. L'écluse ne fut pas ouverte par la main du* . . . . . *le cœur des dieux* . . . . . *je fis creuser. J'amenai les eaux depuis le fleuve et je le dirigeai* (littéralement: *je dirigeai son œuvre).*

est un verbe intransitif qui signifie *adresser une prière.* On trouve par exemple dans la grande inscription de Nabuchodonosor: *je priai Mardouk mon seigneur et j'élevai les mains* (R v. I, p. 58, col. IX, l. 45, 46).

Ce verbe avait peut-être aussi le sens de *être dévot,* car on trouve souvent le participe comme épithète royale sans aucun nom de dieu; par exemple Nabuchodonosor a entre autres titres ceux de *le dévot, le restaurateur du E-chakkil et du E-zida* (R v. I, p. 53, l. 18, 19). Sennachérib s'intitule: *le pasteur dévot, adorateur des grands dieux* (Cylindre de Bellino l. 2).

Ce verbe semble être l'aphel d'une racine trilittère ce qui est extrêmement rare.

est traduit dans une tablette lexicographique[1] par . J'ignore le sens de ce mot qui, d'après M. Lenormant, voudrait dire *machine à dépiquer le grain*[2]. Il serait trop long d'indiquer les arguments de M. Lenormant, je me contenterai de dire que ce sens ne me paraît nullement prouvé.

1. Voyez: *Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés,* par M. Lenormant, troisième fascicule, p. 201, l. 6.

2. Voyez: *Etude sur quelques parties des syllabaires cunéiformes,* par M. Lenormant, Paris 1877, p. 199.

est l'aoriste niphal du verbe dont nous avons vu l'infinitif à la ligne 27. L'aoriste kal est *il a ouvert* (فَتَحَ). La première radicale a souvent dans ce verbe une vocalisation anormale en *I;* on trouve par exemple au participe et l'impératif se rencontre dans le récit de la descente d'Ichtar aux enfers: *ouvre ta porte* (R v. IV, p. 31, l. 14). est donc un niphal pour *ippati.*

L'idéogramme se lit *abondance.* On trouve en effet dans un texte bilingue: . . . ce qui est rendu en assyrien par: . . . *j'ai fait habiter une demeure d'abondance* (R v. IV, p. 18, n° I, l. 13 et 14).

J'ai déjà parlé du mot (voyez page 59); signifie dans notre passage *par, par le moyen de.*

avant la lacune de la ligne 31 est évidemment le commencement de .

paraît être la première personne du premier aoriste d'un verbe quadrilittère à dernière radicale défectueuse; je le traduis conjecturalement par *tirer de, amener de.*

Il est impossible par suite des lacunes d'indiquer le sens général de ce passage. Je crois que Sennachérib y racontait un miracle ou évènement de favorable augure survenu pendant l'inauguration du canal. L'écluse au lieu d'être ouverte par le s'était ouverte d'elle-même; c'est ainsi que je comprendrais les mots .

L. 32, 33, 34. *je sacrifiai*

aux grands dieux qui marchent à mes côtés et établissent . . . . . .
. . . . des bœufs . . . . . des grains, des moutons . . . . . .
victimes pures. Les hommes qui avaient creusé ce canal, je les revêtis de vêtements . . . . . je plaçai sur eux des
. . . . . des bracelets d'or, des colliers (?) *d'or.*

est un des nombreux substantifs qui par la chute d'une préposition deviennent prépositions eux-mêmes. Le singulier signifie *main* (R v. I, p. 55, col. IV, l. 26). en est le pluriel. On trouve par exemple: *ils ont accordé aux mains de ma souveraineté* (R v. I, p. 14, l. 60).

Ce mot signifiait aussi *côté* et entrait dans certaines locutions[1] comme *vers*, [2] *auprès de.* Exemples: *il vint vers le territoire de l'Assyrie pour s'en emparer* (R v. II, p. 65, l. 8, 9); *auprès de Chin le père qui t'a engendré* (R v. I, p. 69, col. III, l. 50). répété signifie *d'un côté, de l'autre* (R v. I, p.19, l. 118).

Par suite de la chute de la préposition , le mot est devenu préposition lui-même (voyez page 34) et signifie *auprès de, en compagnie de, dans le parti de.* Exemple: *les princes du pays d'Elam qui marchaient avec lui,* c'est-à-dire: *qui étaient de son parti* (R v. III, p. 33, col. VII, l. 55).

Dans une variante est remplacé dans ce dernier passage par son idéogramme .

Les mots et me sont inconnus.

est le pluriel masculin de . Ce mot qui vient d'une racine à première et troisième radicale défectueuses (عَبَا *il a brillé*), signifie *brillant* et probablement aussi

1. On dit même en syriaque ܩܕܡ *par, par le moyen de,* ܩܕܡܝ *auprès de,* et en arabe بَيْنَ يَدَىْ فُلَانٍ signifie *devant un tel.*

2. On sait que est l'idéogramme de .

au figuré *pur, propre.* Il est synonyme de [illegible] et de [illegible], et on lit sur une tablette lexicographique (R v. II, p. 24, l. 46, 47, 48):

[illegible][1] | [illegible]

Ces six mots forment un article séparé de ce qui précède et de ce qui suit par deux traits horizontaux et sont certainement synonymes.

L'aphel [illegible] est synonyme de [illegible][2] et de [illegible]. On trouve dans la partie assyrienne d'un texte bilingue: [illegible] *les sept fils de la mer* (?) *rendent les eaux éclatantes, rendent les eaux brillantes, rendent les eaux luisantes* (R v. IV, p. 14, n° II, l. 10 et 12).

[illegible] est évidemment fautif. Il faut lire à la place [illegible] ou [illegible].

[illegible] est ici l'idéogramme du mot [illegible] *vêtement* qui s'écrit aussi [illegible] ([illegible] est alors déterminatif).

J'ignore la lecture et le sens de l'idéogramme [illegible].

[illegible] paraît être synonyme de [illegible] que l'on trouve par exemple dans la phrase [illegible][3]

1. D'après une glose en petits caractères cette lettre doit se lire [illegible].

2. [illegible] *il a fait briller* (הִלֵּל) avait aussi le sens de *laver* ou de *purifier;* on trouve dans un texte de Salmanasar: [illegible] *je descendis vers la mer du pays de Naïri, je lavai* ou *je purifiai mes armes dans la mer* (R v. III, p. 7, l. 26).

3. [illegible] désignait une sorte d'étoffe ou de vêtement; ce mot traduit dans le passage cité ci-dessus le mot non sémitique

(R v. IV, p. 5, col. III, l. 32 et 34); c'est certainement le nom d'une couleur, mais j'ignore laquelle. M. Lenormant suppose que et signifient *bariolé, qui est de différentes couleurs*[1], à cause de l'hébreu בְּרוּמִים et de l'arabe بَرِيم. בְּרוּמִים ne se trouve qu'une seule fois, dans un passage d'Ezechiel (chapitre 27, verset 24) où il est question des גִּנְזֵי בְּרוּמִים, mots qui sont rendus dans la vulgate et dans la version peschito par *trésors précieux,* et par *trésors choisis* dans celle des Septante; rien ne prouve donc, selon moi, que בְּרוּמִים signifie *vêtements brodés* ou *de diverses couleurs,* comme on le traduit généralement[2]. Quant à l'arabe بَرِيم, il signifie au propre *tressé, tordu;* il désigne par suite une *corde tressée avec des tortis de deux couleurs,* et même, par extension, *tout ce qui est de deux couleurs différentes;* مُبْرَم désignait une espèce de vêtement tissé avec des fils de plusieurs couleurs. Le verbe بَرَمَ ne signifie pas autre chose que *tordre, tresser.* Le sens primitif de la racine برم était donc *tresser* et non pas *être de différentes couleurs,* et il n'y a aucune raison de croire que ait signifié *bariolé,* comme on le traduit généralement.

signifie *étendre une chose sur une autre, revêtir.* Exemple: *j'étendis sa peau sur la muraille* (R v. I, p. 18, l. 68).

L'idéogramme se trouve dans le récit de la descente d'Ichtar aux enfers. Lorsque la déesse a franchi la sixième porte, le gardien détruit les (R v. IV, p. 31, l. 57), et en revenant lorsqu'elle a franchi de nouveau la même porte, le gardien lui rend *le bracelet de ses mains et de ses pieds.* se lisait donc et signifiait *bracelet* ou *anneau.*

. Il a donc été emprunté à la langue non sémitique de la Chaldée et se lisait probablement *oulinnou* et non pas *chamlinnou.*

1. Voyez: *Etude sur quelques parties des syllabaires cunéiformes,* Paris 1877, par M. Lenormant, page 205.

2. C'est, je crois, le commentateur juif Kimkhi qui le premier a ainsi traduit בְּרוּמִים, et cela à cause des mots arabes cités ci-dessus.

Quant à que j'ai traduit conjecturalement par *collier,* sa lecture m'est inconnue.

signifie au propre *je plaçai sur eux.* Ce verbe qu'on trouve continuellement avec le sens de *faire,* a aussi celui de *poser, placer,* et dans les cylindres de Téglathphalasar Ier (R v. I, p. 16, l. 46) est remplacé dans une variante par *j'ai placé.*

L. 34, 35, 36. *en cette année-là en même temps que j'achevais ce canal, je livrai bataille dans les environs de la ville de Khaloulé à Oummanménanou, roi d'Elam, au roi de Babylone et à de nombreux rois de la terre et de la mer leurs alliés.*

L'idéogramme est connu depuis longtemps et se lit *année.* Les deux caractères qui suivent, doivent se lire *chamma;* c'est le pronom personnel féminin de la troisième personne avec la particule *MA.*

Cette particule qui donnait un sens énergique au mot auquel elle était ajoutée, se plaçait après la plupart des pronoms. On trouve par exemple: *comme moi* (R v. I, p. 16, l. 60), *c'est toi qui vivifies* (R v. IV, p. 29 rev., l. 6), *je revins à mon camp* (R v. I, p. 21, l. 75), *en ce jour-là,* *je partis de ce camp-là* (R v. I, p. 21, l. 65).

Primitivement on pouvait employer *MA* après les substantifs et les adjectifs, mais on a dû cesser de bonne heure et le nombre des substantifs et des adjectifs qui peuvent recevoir cette particule, est très restreint. Je citerai les exemples suivants:

roi d'Assyrie,
en cette année-là.

Le mot *autre,* recevait fréquemment cette particule. Exemples: *un autre maître* (R v. III, p. 28, l. 40); *il écrirait autre chose* (R v. I, p. 70, col. III, l. 6); Achour-bani-pal dit en parlant des trésors des rois d'Elam: *sur lesquels aucun autre ennemi que moi n'avait mis la main* (R v. III, p. 22, l. 54 et 55).

De même en éthiopien placé après un mot lui donne un sens énergique et peut parfois se traduire par *certes, assurément;* on le trouve surtout après les pronoms personnels. Après un pronom et une particule interrogative a le sens du français *est-ce que.* Ce dernier sens n'existe pas en assyrien; en revanche *MA* s'y trouve continuellement après les pronoms, les verbes et les adverbes en *ICH* (jamais après les substantifs) avec celui de *et*[2]. Les exemples sont tellement nombreux qu'il est inutile d'en citer.

à la ligne 34 est certainement fautif et il faut probablement lire à la place *creuser, action de creuser;* c'est du reste ce que porte le texte de l'inscription de Bavian publié dans l'ouvrage posthume de M. Smith, intitulé: *History of Sennacherib,* Londres 1878.

1. Ce mot ne paraît pas être ici l'idéogramme que l'on trouve dans les textes non sémitiques et qui est traduit en assyrien par .

2. Lorsque a le sens de *et,* on le lit ordinairement avec un et on en fait une particule de la même racine que , , , qui serait suffixe au lieu d'être préfixe. Un pareil suffixe n'existe dans aucune autre langue sémitique et la particule existe en assyrien sous la forme *ou.* On pourrait, il est vrai, admettre que de la même racine étaient dérivées deux particules, l'une préfixe, l'autre suffixe, signifiant toutes les deux *et;* mais cela me paraît peu probable et je croirais plutôt que la particule *MA* avait dans certains cas le sens de *et,* sens qu'elle n'a jamais en éthiopien.

Après [illegible] à la ligne 36, le texte publié par le British Museum porte [illegible] ce qui est certainement une faute pour [illegible][1]. Ce mot signifie *combat, bataille,* ou peut-être *disposition d'une armée en bataille.* [illegible] a le même sens et on lit sur une tablette contenant des petites phrases détachées qui ne peuvent être que des légendes placées ou destinées à être placées sous les bas-reliefs d'un palais: [illegible] *combat que Achour-bani-pal roi d'Elam*[2] *livre à Téoumman roi d'Elam; il mit l'Elam en déroute* (R v. III, p. 37, l. 53, 54).

J'ignore si [illegible] se prononçaient avec un *D* ou avec un [illegible].

L. 36, 37. [illegible] *par l'ordre d'Achour, le seigneur grand, mon maître, je me précipitai au milieu d'eux comme une flèche fortement lancée et je défis leurs armées. Je battis leurs troupes, je mis en désordre leurs bataillons.*

Le mot [illegible] ([illegible] est ici déterminatif et [illegible] a la valeur [illegible]) signifie *flèche* comme l'arabe قِذْحٌ. On trouve dans le cylindre Taylor: [illegible]

1. On trouve aussi [illegible] dans un texte de Salmanasar (R v. III, p. 8, l. 72).

2. [illegible] *roi d'Elam*, est évidemment une faute d'inattention du scribe assyrien ou de l'éditeur anglais pour [illegible] *roi d'Assyrie.*

[1] . . . . . *j'ai pris dans mes mains l'arc puissant qu'Achour m'a donné, j'ai saisi*[2] *la flèche qui anéantit les âmes* (R v. I, p. 41, l. 58 et suiv.).

(chamri) signifie *fort;* l'adverbe se trouve dans Téglathphalasar Ier (R v. I, p. 11, l. 57). Du même thème dérive le mot que l'on rencontre souvent et qui a à peu près le même sens.

signifie *défaite, déroute.* Exemple: etc. *qui a battu* (littéralement: *fait les défaites) ses ennemis* (R v. I, p. 17, l. 30).

Du même thème dérive un verbe très usité qui a le sens de *frapper* et par suite *vaincre, détruire.* Exemple: *je le consacrai à Chamach mon maître pour la vie de mon âme, pour vaincre mon ennemi* (R v. I, p. 69, col. I, l. 14 et 15).

[3] *réunion, assemblée, troupe, armée,* s'emploie aussi bien en parlant d'une troupe peu nombreuse qu'en parlant d'une armée. Le verbe signifie au kal *se réunir* et au pael *réunir, gouverner, administrer.* Exemples: *les rebelles se réunirent et allèrent vers Dadarsès pour livrer bataille* (Inscr. de Behistoun l. 50, R v. III, p. 39);

1. Tout ce passage est mal reproduit dans la publication du British Museum.

est sans doute une faute pour . veut dire *cœur* ou *fils;* il faut évidemment lire à la place *les mains.*

2. Le verbe est effacé, il n'en reste que la première lettre .

3. Ce mot est souvent écrit idéographiquement (R v. II, p. 2, n° 398). Exemple: *je les ai mis en déroute, j'ai mis en fuite leur armée* (R v. I, p. 20, l. 28).

j'ai bien gouverné tous les hommes (R v. I, p. 66, l. 24). Voyez aussi une phrase citée ci-dessous.

paraît signifier *massacrer, anéantir, détruire.* Exemple: *anéantissant les hommes du pays de Van* (R v. I, p. 45, l. 27). Ce verbe se prononçait avec un *S* ainsi que le prouve l'exemple suivant: *anéantissant l'armée du pays de Choubar* (R v. IV, p. 44, l. 32 et 33).

Le kal de que je n'ai jamais rencontré, voulait peut-être dire *fuir* comme l'arabe ذَرَّ, le pael signifierait alors *faire fuire, mettre en fuite.* Ce sens conviendrait très bien dans notre passage.

signifie *armée.* Exemple: *il réunit son armée pour livrer bataille,* (littéralement: *faire combat et bataille) à mes troupes* (R v. III, p. 29, l. 5 et 6).

L. 37, 38, 39, 40. *je fis prisonniers dans le combat les grands du roi d'Elam et Nabou-zikir-ichkoun, fils de Mardouk-pal-iddin, roi de Kar-Douniach* (voyez l'appendice II). *Quant au roi d'Elam et à celui de Babylone, la multitude de ma puissante armée les effraya; ils laissèrent leurs armes*

dans leurs chars et pour sauver leur vie ils s'enfuirent . . . . . et ne revinrent pas dans la suite.

mourbachou, qui vient probablement de la racine *RPCh*, paraît signifier *multitude*.

Le mot , écrit idéographiquement dans notre passage, signifie à la fois *combat* et *armée*. Exemple: *il vit la venue de ma puissante armée* (R v. III, p. 18, l. 71).

[1] *renverser* et, par suite, *effrayer, épouvanter*, est très usité et il est inutile d'en citer des exemples.

La ligne 39 est fautive et très difficile à traduire. Les passages du cylindre Taylor et de l'inscription de Nebi-Younous qui racontent le même évènement, portent le premier: (R v. I, p. 42, l. 20, 21), et le second: (R v. I, p. 41, l. 54). Le lapicide a donc sauté trois ou quatre lettres entre et à la ligne 39 de l'inscription de Bavian. Le mot où (fait peut-être partie du verbe) qui devrait s'y trouver, m'est inconnu, et je le traduis conjecturalement par *armement, armes*.

J'ignore le sens de qui se trouve aussi dans l'inscription de Nebi-Younous (R v. I, p. 44, l. 54). On ne peut pas traduire *ils s'enfuirent dans leur pays*, car après une préposition est nécessaire [2].

, d'une racine à deuxième radicale défectueuse, signifie *revenir à son point de départ*. Exemple: *je revins à mon camp* (R v. I, p. 21, l. 75).

De cette racine vient le substantif *retour*, que nous trouverons à la ligne 40.

1. Le caractère était formé primitivement des signes et enclavés l'un dans l'autre. On l'écrivait parfois en séparant ces deux signes , et le verbe ci-dessus est souvent écrit dans les textes d'Achour-nassir-abal.

2. On trouve par exemple dans Assarhaddon: *ils s'enfuirent au milieu de la mer* (R v. I, p. 45, l. 16).

Au figuré signifie *devenir*. Achour-nassir-abal dit en parlant d'une ville: *elle était devenue un tumulus et un amas de décombres* (R v. I, p. 27, l. 3 et 4).

A l'époque des Achéménides ce verbe avait peut-être aussi le sens de *être*. On trouve par exemple à la ligne 109 de l'inscription de Behistoun: ..... *furent avec moi lorsque moi ce Gomatès* ..... La phrase se trouve entre deux lacunes, mais le sens général du passage est certainement: *voici ceux qui furent* ou peut-être *qui vinrent avec moi lorsque je tuai ce mage Gomatès* (R v. III, p. 40).

L'aphel signifie *faire venir, apporter, faire revenir, emmener* au propre et au figuré. Exemples: *je remis* (littéralement: *je fis revenir*) *à sa place; ils apportèrent la nouvelle; j'annexai* (mot à mot: *j'apportai*) *au territoire de l'Assyrie* (R v. II, p. 67, l. 14). Par suite l'aphel signifie encore *faire devenir, transformer en, changer en*. On trouve continuellement *je changeai en tumulus et en décombres*. Ce verbe vient évidemment de la même racine que l'arabe صار.

est l'adverbe de *postérieur, qui est après* ou *derrière, récent*.

L. 40. *ils annoncèrent cette nouvelle: « Sennachérib, le roi d'Assyrie, a été complètement vainqueur et il va revenir vers le pays d'Elam. »*

est probablement l'idéogramme d'un verbe signifiant *annoncer*. S'il en était autrement, on ne comprendrait pas pourquoi les verbes qui suivent et dont le nom de Sennachérib est le sujet, sont à la troisième personne, lorsque ce prince parle à la première dans toute l'inscription, ni pour-

quoi le dernier est au second aoriste (voyez l'appendice Ier). J'ignore quelle est la lecture de cet idéogramme. On trouve dans une lettre adressée à un roi d'Assyrie (R v. IV, p. 53, n° III, l. 37) le groupe [cuneiform] qui semble avoir absolument le même sens; malheureusement le passage est tellement mutilé qu'il est impossible d'en donner la traduction.

[cuneiform] d'une racine à deuxième radicale défectueuse, signifie *s'emparer de, être maître de, gouverner:* [cuneiform] *je me suis emparé du pays de Koummoukh en entier* (R v. I, p. 11, l. 30); [cuneiform] *que ma postérité*[1] *y gouverne les hommes à jamais* (R v. I, p. 66, l. 56 et suiv.). Dans notre passage il est intransitif et doit probablement être traduit par *triompher, dominer.* Il ne faut pas confondre ce verbe dérivé d'une racine qui avait primitivement un ع pour deuxième radicale, avec [cuneiform] *amener, apporter* (ܐܘܩܠ) que nous verrons à la ligne 46.

[cuneiform] est un adverbe à peu près synonyme de [cuneiform] *fortement.* Exemples: [cuneiform] etc. *qu'Assour et Bel le frappent violemment, fortement* (R v. IV, p. 64, l. 64); [cuneiform] *qu'ils le maudissent violemment d'une malédiction funeste* (R v. IV, p. 45, l. 33 et 34).

[cuneiform] est le 2e aoriste de [cuneiform] *il a fait.*

1. Ce mot qui s'écrit souvent [cuneiform], [cuneiform] etc., signifie *postérité, descendant* en général. Les expressions [cuneiform] *descendant du descendant* et [cuneiform] *descendant du petit-fils*, littéralement: *descendant du fils du fils*, se rencontrent souvent dans les textes et s'emploient pour désigner un *descendant* sans indiquer le nombre de générations.

Une tablette lexicographique qui donne des synonymes à des mots inusités ou dialectaux, explique [cuneiform] *fils du fils* (ܐܰܒܶܢ, בֵּן) expression que je n'ai jamais rencontrée nulle part, par [cuneiform] (R v II, p. 29, n° III, l. 62).

L. 41, 42. *la consternation causée par la crainte que j'inspirais, se répandit sur le pays d'Elam tout entier. Ses habitants quittèrent leur pays et pour sauver leur vie, ils montèrent comme des aigles sur des montagnes d'un accès difficile et* etc.

Le mot signifie *peur, crainte;* il est dit dans l'inscription de Nebi-Younous (R v. I, p. 43, l. 39): *le roi d'Elam apprit la prise de ses villes et la peur s'empara*[1] *de lui* (R v. I, p. 43, l. 39). Le caractère doit se lire خَتْ; on trouve en effet ce mot écrit à la quatrième colonne du cylindre Taylor (R v. I, p. 40, l. 71).

signifie *respect, crainte.* Le verbe étant au singulier ne peut pas avoir comme sujets les deux mots et . Je crois que désigne *la crainte dans le sens actif,* c'est-à-dire: *la crainte que quelqu'un inspire.* On trouve dans la grande inscription de Nabuchodonosor: *la crainte* ou *le respect de sa divinité,* c'est-à-dire: *que l'on a pour sa divinité* (R v. I, p. 53, col. II, l. 7).

au contraire désigne *la peur, la crainte dans le sens passif,* c'est-à-dire: *la crainte que quelqu'un éprouve.*

Notre phrase signifie donc: *La peur provenant de la crainte que j'inspirais, se répandit sur tout le pays d'Elam.*

, est un substantif qui signifie *totalité*, et s'emploie comme l'arabe كُلّ. Exemples: *tous les temples des dieux* (R v. I, p. 67,

1. signifie *aller*, et la phrase citée veut dire *la peur alla en lui.* On trouve dans Achour-bani-pal: *ils allèrent vers l'Assyrie et* etc. (R v. III, p. 21, l. 54).

col. II, l. 13); *qui restaure tous tes sanctuaires* (R v. I, p. 58, col. IX, l. 65).

Ce mot, de même que dont il est synonyme, s'emploie avec le suffixe dans les cas où nous mettons en français *tout.*

De la même racine sont dérivés les mots *(koullat),* .

est un substantif et paraît synonyme de .

Exemples: *qui gouverne tous les dieux,* littéralement: *la totalité des dieux* (R v. I, p. 36, l. 49); *roi de la totalité des quatre régions* (R v. III, p. 7, l. 5).

est également substantif et signifie aussi *totalité.* On pourrait souvent prendre ce mot pour un adverbe; le passage suivant de l'inscription de Chamach-Bin indique son véritable sens: *qui reçoit le tribut et les contributions* (?) *de toutes les régions,* littéralement: *de la totalité des régions* (R v. I, p. 29, l. 37 et 38).

paraît être un adjectif et avoir le sens de *tout, universel.* Exemple: *Chamach le guerrier universel* (R v. IV, p. 33, l. 42).

L'idéogramme se trouve écrit phonétiquement dans le texte connu sous le nom d'*Inscription de Khorsabad* (l. 129) dans la phrase etc. *je fis voler mes guerriers sur ses canaux comme des aigles* [1].

Dans une variante qui n'a pas été publiée par MM. Oppert et Ménant, le mot est remplacé par [2] (est ici un complément phonétique).

est l'adverbe d'un substantif pluriel dont le singulier que je n'ai rencontré dans aucun texte, serait .

Ce mot se prononçait sans doute aussi ; car est expliqué sur une tablette lexicographique par

1. Ce texte a été publié et traduit par MM. Oppert et Ménant dans le *Journal asiatique,* sixième série, tome Ier, 1863, p. 1.

2. Voyez l'ouvrage de Botta, *Monument de Ninive,* t. IV, pl. 111, l. 11.

un mot dont la première lettre seule lisible est un (R v. II, p. 39, l. 31). Si est, ainsi que je le crois, le même mot que , il signifie *aigle* en général ou est le nom d'une *espèce particulière d'aigle*, car une tablette lexicographique en trois colonnes (R v. II, p. 37, l. 9) porte dans la seconde colonne et (נֶשֶׁר, נְשָׁר *aigle*) dans la troisième. L'idéogramme contenu dans la première colonne a disparu, il n'en reste que la dernière lettre [1].

J'ignore à quelle conjugaison est et de quel thème dérive ce verbe qui paraît signifier dans notre passage *ils occupèrent, ils montèrent sur*. On trouve encore dans le cylindre Taylor où il semble devoir être traduit par *joindre, réunir :* *ils joignirent leurs troupes* (?) (R v. I, p. 41, l. 42), et dans une phrase malheureusement très obscure du dernier fragment de l'ouvrage sur la création du monde (l. 10).

L. 42, 43. [2] *ils perdirent courage comme des oiseaux effrayés* (?) *et jusqu'au jour . . . . . ils n'entreprirent plus d'expéditions et ne livrèrent plus de combats.*

J'ai traduit d'après le sens de la phrase par *effrayé;* ce mot se trouve dans une phrase du cylindre Taylor citée un peu plus loin où il qualifie également un oiseau.

Je ne sais comment traduire qui paraît être la première personne du premier aoriste de l'iphtéal du verbe . On trouve souvent l'expression *il perdit courage;* ce verbe que je

1. M. Oppert dit même formellement dans un article publié dans le *Journal asiatique* (sixième série, t. XIX, 1872, p. 120) que est expliqué par et dans les deux fragments lexicographiques cités ci-dessus (R v. II, p. 39, l. 31 et R v. II, p. 37, l. 9). Peut-être M. Oppert a-t-il vu ces fragments moins mutilés qu'ils ne l'étaient au moment de leur publication.

2. Ce caractère à moitié effacé est probablement .

n'ai jamais rencontré que dans cette locution, avait sans doute le sens de *laisser* comme l'arabe تَرَكَ et [illegible] signifie littéralement: *il laissa son cœur*[1]. Sennachérib décrivant la déroute des confédérés à la bataille de Khaloulé, dit en parlant de leurs chefs: [illegible] *pour sauver leur vie ils foulèrent aux pieds les cadavres de leurs armées, ils passèrent, ils perdirent courage comme le poussin*[2] *d'un oiseau effrayé* (R v. I, p. 42, l. 18, 19). Ainsi que le prouve cet exemple, l'iphtéal[3] de [illegible] avait à peu près le même sens que le kal et au lieu de [illegible] il faut peut-être lire dans l'inscription de Bavian: [illegible] *ils perdirent courage comme des oiseaux effrayés.* On pourrait aussi faire de [illegible] la première personne du premier aoriste de l'ittaphal[4] et traduire en donnant à ce verbe le sens factitif: *Je leur fis perdre courage comme à des oiseaux effrayés.*

J'ignore complètement le sens de [illegible].

1. [illegible] *cœur,* avait probablement aussi le sens de *courage.*

2. Nous lisons sur une tablette lexicographique que [illegible] était synonyme de [illegible] *fils, enfant* (R v. II, p. 30, n° III, l. 44). Une autre tablette nous apprend que [illegible] et [illegible] qui signifie également *enfant,* s'employaient pour désigner *un poussin, un petit d'oiseau* (R v. II, p. 37, n° I, l. 21). Le féminin [illegible] a évidemment ce sens dans la phrase citée ci-dessus.

3. [illegible] ne peut être qu'un iphtéal, bien que le redoublement du *T'* ne soit pas exprimé. Ainsi que je le dirai plus loin, la seconde radicale était vocalisée en *A* dans un grand nombre de verbes au premier aoriste ou plutôt à l'aoriste unique de l'iphtéal (voyez l'appendice Ier).

4. La seconde radicale paraît avoir été vocalisée généralement en *é* au premier aoriste de l'ittaphal. Néanmoins il est possible que certains verbes n'aient eu qu'un seul aoriste dont la seconde radicale était vocalisée en *a.*

Le mot [illegible] signifie peut-être *espace, espace de terrain* (مَطَاوَة, *désert qui s'étend très loin)*. On trouve dans le cylindre Taylor: [illegible] *des chemins non tracés* (littéralement: *non ouverts) des espaces de terrain* (?) *d'un accès difficile* (R v. I, p. 40, l. 4); Téglathphalasar Ier dit qu'il a fait traverser [illegible] *des espaces* (?) *d'un accès difficile* (R v. I, p. 12, l. 53).

Il existe aussi une forme féminine [illegible] qui a le même sens et que l'on trouve par exemple à la ligne 15 de l'inscription de Khorsabad [1].

[illegible] [2] est probablement une locution signifiant *faire une campagne, une expédition* (littéralement: *ouvrir l'espace)*. Salmanasar fils d'Achour-nassir-abal se donne à lui-même le titre de [illegible] ce qui signifie probablement: *qui fait des expéditions en haut et en bas,* mot à mot: *ouvrant* (participe pael) *les espaces qui sont en haut et en bas* (R v. III, p. 7, l. 8).

1. C'est à tort que MM. Oppert et Ménant ont lu et imprimé [illegible] *(Grande inscription du palais de Khorsabad,* publiée et commentée par MM. Oppert et Ménant, *Journal asiatique,* sixième série, t. Ier, 1865). Le texte publié par Botta *(Monument de Ninive,* t. IV, pl. 121, l. 14) porte [illegible].

La même phrase se retrouve dans les cylindres de Sargon trouvés à Khorsabad (l. 11) et M. Oppert a également lu par erreur *mirdat (Les inscriptions de Dour-Sarkayan [Khorsabad],* Paris 1870, p. 12). *Mirdat* est, ainsi que l'a fait remarquer M. Norris dans son dictionnaire, un barbarisme et ne se trouve nulle part. Le cylindre, aujourd'hui au Louvre, porte [illegible] et le mot est correctement écrit dans la publication du British Museum (R v. I, p. 36, l. 11).

2. On pourrait croire que [illegible] a le sens de *montagne* comme l'arabe طَوْد; mais l'expression ci-dessus paraît bien signifier dans l'inscription de Bavian *se mettre en route* ou *faire une expédition*, et il serait difficile d'admettre que *ouvrir une montagne* ait jamais pu s'employer dans ce sens; en donnant au contraire à [illegible] le sens d'*espace de terrain,* la locution me paraît plus naturelle sans pourtant l'être beaucoup.

44.
dans un second voyage, je marchai rapidement sur Babylone que je songeais à prendre; je soufflai comme le vent, je l'épouvantai comme un nuage orageux.

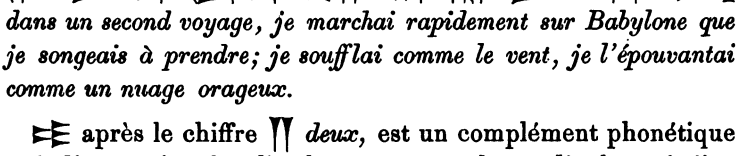 après le chiffre 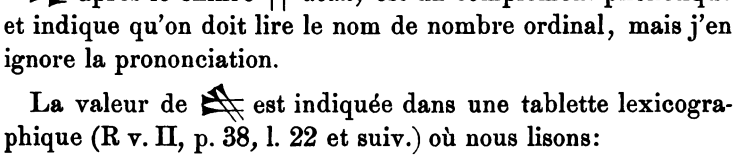 *deux,* est un complément phonétique et indique qu'on doit lire le nom de nombre ordinal, mais j'en ignore la prononciation.

La valeur de est indiquée dans une tablette lexicographique (R v. II, p. 38, l. 22 et suiv.) où nous lisons:

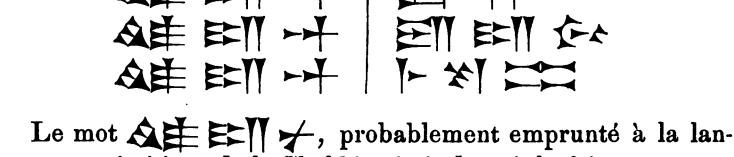

Le mot 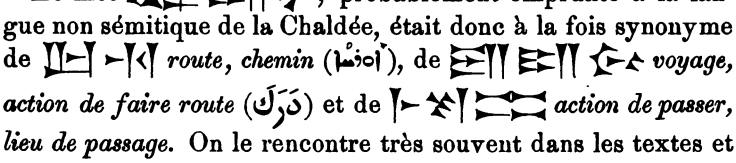 , probablement emprunté à la langue non sémitique de la Chaldée, était donc à la fois synonyme de 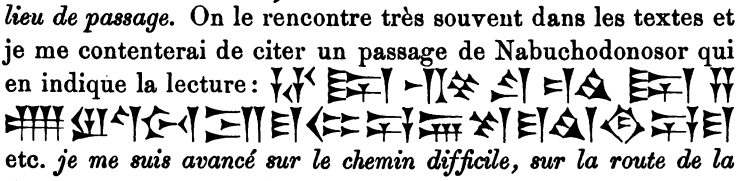 *route, chemin* (مَنْشَأ), de 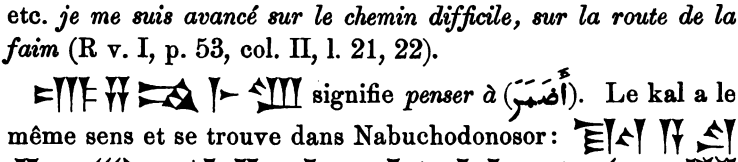 *voyage, action de faire route* (دَرَك) et de 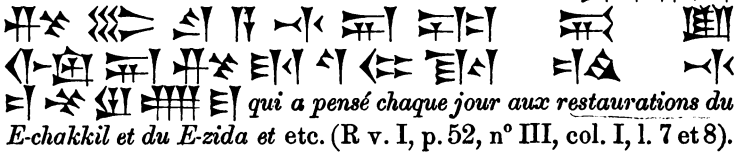 *action de passer, lieu de passage.* On le rencontre très souvent dans les textes et je me contenterai de citer un passage de Nabuchodonosor qui en indique la lecture:
etc. *je me suis avancé sur le chemin difficile, sur la route de la faim* (R v. I, p. 53, col. II, l. 21, 22).

 signifie *penser à* (أَضْمَرَ). Le kal a le même sens et se trouve dans Nabuchodonosor:
qui a pensé chaque jour aux restaurations du E-chakkil et du E-zida et etc. (R v. I, p. 52, n° III, col. I, l. 7 et 8).

Le mot signifie *vent.* Nous lisons en effet sur une tablette lexicographique (R v. II, p. 38, n° I, l. 21 et 22):

La seconde ligne de la première colonne, en partie effacée, contenait probablement, comme la première, le groupe ou ; était donc à peu près synonyme de *le vent.*

est la première personne du premier aoriste d'un verbe à seconde radicale défectueuse, qui signifie *souffler.* Exemples: *il a soufflé sur l'homme comme le vent et* etc. (R v. IV, p. 29, n° III, l. 16); *il souffle* (second aoriste) *comme le vent* (R v. IV, p. 3, col. I, l. 2); *je soufflai sur l'ennemi comme les ouragans,* littéralement: *comme la venue des vents violents* (R v. I, p. 41, l. 64). De la même racine est dérivé le substantif *le souffle,* qui paraît avoir passé dans la langue non sémitique de la Chaldée sous la forme ; nous lisons en effet dans un texte bilingue: ce qui est rendu en assyrien par *ils sont le souffle d'un vent violent qui dans un jour serein produit les ténèbres* (R v. IV, p. 5, col. I, l. 35, 36 et 37).

que l'on trouve souvent écrit idéographiquement , signifie au propre *nuage;* ce mot paraît avoir désigné surtout *un nuage orageux, un nuage qui renferme la foudre.* Sennachérib après avoir raconté qu'il brûla des villes, ajoute: *la fumée de leur incendie, comme un vaste*

1. Ce caractère presque effacé est peut-être .

nuage, cacha la face du ciel immense (R v. I, p. 40, l. 68 et 69). Enfin nous lisons dans un texte bilingue: ce qui est rendu en assyrien par *la folie, qui est comme un nuage immense, dont personne ne connaît la venue* (R v. IV, p. 3, col. I, l. 27, 28).

46. *j'assiégeai la ville de Nit* (voyez l'appendice II) *et par la puissance et la force* (?) *de mes mains je m'en emparai; je ne laissai en vie aucun de ses habitants petits et grands et je remplis de leurs cadavres les environs de la ville. Chouzoub roi de Babylone en personne, sa famille . . . . . vivants, je l'emmenai dans mon pays.*

Le sens de m'est inconnu et je traduis ce mot, d'après le sens de la phrase, par *force.*

La première lacune contenait sans doute *je pris,* ou un verbe ayant le même sens.

signifie *même, en personne*; peut-être est-ce un idéogramme, mais dans ce cas j'en ignore la lecture. On le trouve souvent après les pronoms, exemples: *lui-même, trente de ses chars* (Inscription de Khorsabad l. 28); *lui-même, la race de la maison de son père* (R v. III, p. 20, l. 101).

Le mot *famille,* est très usité et je me contenterai de citer l'exemple suivant qui en détermine la lecture:

qu'ils détruisent sur la terre son nom, sa race, son armée et sa famille (R v. IV, p. 45, l. 34 et 35).

, aphel d'un verbe à première radicale défectueuse (, aphel) que je n'ai jamais rencontré au kal, signifie *conduire, emmener, apporter*. Exemple: *je l'emmenai avec moi dans le pays d'Elam* (R v. III, p. 19, l. 100). Le chaphel signifie *faire emmener, faire apporter:* *il le fit apporter auprès de moi* (R v. III, p. 23, l. 62).

L. 47, 48. *je m'emparai des trésors de cette ville, je livrai aux mains de mes hommes l'or, les pierres, ... les richesses, les trésors, et ils se les approprièrent. Les dieux qui y habitaient, les mains de mes hommes les prirent et les brisèrent, ... ils emportèrent leurs trésors.*

L'idéogramme se trouve continuellement dans les textes, mais j'en ignore la lecture; a le double sens du mot français *trésor* et désigne à la fois les richesses et l'endroit où on les met.

J'ignore de quel thème vient qui se trouve également dans Assarhaddon (R v. I, p. 45, col. I, l. 26) et paraît signifier *piller, enlever*.

est la première personne d'un verbe à troisième radicale défectueuse qui signifie *compter* (, מָנָה) et aussi *rendre de telle ou telle manière;* il se construit dans ce cas avec la préposition ou avec l'adverbe, et est presque synonyme de dont j'ai parlé à la page 78. Il a en outre beaucoup d'autres sens, notamment ceux de *livrer, réunir à, annexer,* et paraît être entré dans un grand nombre de

locutions; je citerai les exemples suivants: [illegible] *je le fis captif* (Inscription de Khorsabad l. 87); [illegible] *je fis captifs les habitants de son pays* (Inscription de Khorsabad l. 106 et 107); [illegible] *ils détruiront* (R v. IV, p. 45, l. 17); [illegible] *je livrai ce pays aux mains de mon gouverneur* (Inscription de Khorsabad l. 83).

Le verbe [illegible] signifie *prendre* (לָקַח); il a aussi le sens d'*emporter, emmener,* et dans les contrats celui d'*acheter.* Exemples: [illegible] *j'emmenai en Assyrie* (R v. II, p. 67, l. 20); [illegible] *Arad-Ichtar a vendu et Simad a acheté au prix de trois mines d'argent* (R v. III, p. 46, n° VI). Ce verbe est souvent écrit idéographiquement [illegible], ainsi que le prouve un contrat dans lequel [illegible] est remplacé par l'idéogramme [illegible] dans la formule de vente citée ci-dessus (R v. III, p. 50, n° IV, l. 9).

50. [illegible] *le dieu Bin, le dieu Chala, dieux de la ville d'Ekalaté que Mardouk-nadin-akhé, roi du pays d'Accad, avait enlevés d'Assyrie au temps de Téglath-Phalasar roi d'Assyrie, et transportés à Babylone, au bout de 418 années je les fis sortir de Babylone et les remis à leur place à Ekalaté.*

Le mot [illegible] *côté,* entre dans plusieurs locutions, savoir: [illegible] *au temps de* et *dans,* exemple: [illegible]

les villes du territoire de l'Assyrie qu'au temps de mon père l'Elamite avait conquises par la force (R v. I, p. 40, l. 45, 46); *dans la ville d'Arzoukhin* (R v. II, p. 65, l. 16).

depuis l'époque, depuis. Je n'ai pas d'exemple du premier sens, en voici un du second: *depuis le pays de Soukh jusqu'à la ville de Karkémich* (R v. I, p. 13, l. 48 et 49).

que nous avons dans notre passage, signifie *vers l'époque de* et aussi *vers, auprès de.* Voyez une phrase de l'inscription de Behistoun citée à la page 75.

L'*a* de s'était altéré en *é* à la basse époque, car ce mot est plusieurs fois écrit dans Achourbani-pal, exemple: *dans le temps des rois mes pères* (R v. III, p. 30, l. 60).

La dernière lettre du nom de Téglathphalasar est mal faite dans la publication du British Museum.

L. 50, 51, 52. *je détruisis, je démolis, je brûlai par le feu la ville et les maisons depuis leurs fondations jusqu'à leur toit; je détruisis tout, le mur, le rempart, les temples des dieux, la pyramide à étages en briques et en terre, et je les jetai dans le fleuve Arakht.*

se trouve à la vingt et unième ligne d'une des tablettes trouvées dans les fondations du palais de Khorsabad [1], et est remplacé dans la même phrase sur la tablette d'argent trouvée au même endroit par *fondations.*

1. Le texte de ces tablettes a été publié et traduit par M. Oppert dans son ouvrage intitulé: *Les inscriptions de Dour-Sarkayan (Khorsabad)*, Paris, 1870, p. 23 et suiv.

[1] vient d'un thème נקר et signifie *creuser* (نَقَرَ), et par suite *détruire*. Exemples: [2] [3] *je coupai la montagne avec des ciseaux* (?) *de fer, je la creusai avec des pioches* (?) *de bronze, je fis passer les chars et les troupes* (R v. I, p. 22, l. 96); *tout homme habitant cette ville qui*

1. Il ne faut pas confondre ce verbe avec le verbe qui vient d'un thème *NKR* par un ك et signifie au kal et à l'iphtéal *être en état d'hostilité, combattre contre quelqu'un.* Exemples: *les pays qui combattirent contre moi* (R v. III, p. 39, l. 40); *ensuite le peuple entier se souleva contre Cambyse* (R v. III, p. 39, l. 16). On a souvent attribué à ce verbe le sens de *se révolter,* et il est certain que dans les passages ci-dessus on peut le traduire de la sorte, mais son sens exact est *être en état d'hostilité, être ennemi;* dans une phrase citée à la page 73 Achour-bani-pal dit en parlant de lui-même ce qui veut évidemment dire: *aucun autre ennemi que moi.* On sait que est l'idéogramme du verbe et que se lisait .

Ce même verbe signifie au pael *changer*, exemple: *je changeai son nom et lui donnai celui de Ville de Sennachérib* (R v. III, p. 12, l. 16).

A l'iphtaal *changer* (intransitif), *être changé.* Voyez une phrase citée à la page 52.

2. Une variante porte . Ce mot désigne sans doute une sorte d'instrument; en arabe كُلَّابٌ et كَلُّوبٌ ont entre autres sens ceux de *harpon, éperon, fourchette, aiguillon.*

3. J'ignore quel est le singulier de ce mot qui désigne certainement une sorte d'outil, peut-être la pioche. On trouve également au pluriel (R v. III, p. 13, l. 34).

détruira son ancienne maison et en construira une nouvelle (R v. I, p. 7, F l. 23, 24 et 25).

est écrit dans l'inscription de Borsippa (R v. I, p. 51, n° I, l. 23) et (pluriel) sur les prismes de Téglathphalasar Ier (R v. I, p. 15, l. 102). Ce mot vient donc de la même racine que le verbe et le substantif qui, ainsi que je l'ai dit à la page 40, est toujours écrit dans Téglathphalasar Ier. désignait par conséquent un monument commémoratif ou plus probablement une sorte de temple très élevé. Le temple dont les ruines portent aujourd'hui le nom de Birs-Nimroud, était un , ainsi que nous l'apprend l'inscription de Borsippa; d'après les descriptions des Grecs cet édifice consistait en plusieurs tours, de dimensions différentes, construites les unes sur les autres, et c'est pour ce motif que j'ai traduit par *pyramide à étages.*

est une locution très usitée qui signifie *tout, tout entier;* elle est composée de *tout ce qui,* et du permansif *il est.*

est la première personne singulier du premier aoriste d'un verbe à *N* initial qui signifie au propre *arracher* et par suite *détruire, saccager,* et aussi *déporter.* Exemples: *arracher cette borne* (R v. I, p. 70, col. II, l. 8); *je détruisis et jetai dans la mer son rempart et ses habitations* (R v. I, p. 45, col. I, l. 11 et 12); *le Namtar, l'Achakkou qui ravagent* (second aoriste) *le pays* (R v. IV, p. 1, col. III, l. 40); *je déportai Dayaoukkou et sa famille, je l'établis dans le pays de Hamat* (Inscription de Khorsabad l. 49).

,53. [illegible] *dans le territoire* (?) *de cette ville je creusai des canaux, je submergeai dans les eaux l'emplacement de la ville, je détruisis ses fondations et je rendis* . . . . . *plus que le vent.*

Le sens de [illegible] m'est inconnu et je le traduis d'après le sens de la phrase par *territoire;* ce mot est marqué comme très effacé dans la publication du British Museum.

Les caractères [illegible] n'ont aucun sens et il faut lire à la place [illegible], leçon qui se trouve dans l'ouvrage de M. Smith: *History of Sennacherib.*

[illegible] signifie au propre *j'ai renversé;* Sennachérib donne à son char l'épithète de [illegible] *qui renverse les rebelles* (R v. I, p. 41, l. 57). Ce verbe s'emploie très souvent au figuré dans le sens de *détruire, anéantir.*

J'ignore le sens de [illegible] et il faut peut-être lire à la place [illegible] *et.*

[illegible] a souvent été traduit par *grain* (אָבִיב), mais ce sens est certainement faux et M. Prätorius a démontré que [illegible] signifiait *ouragan* ou *vent* (هَبَّ *souffler).* Téglathphalasar Ier se donne le titre de [illegible] *l'ouragan du combat* (R v. I, p. 9, l. 50), et on lit dans un texte bilingue: [illegible] *le guerrier, l'ouragan violent qui anéantit le pays ennemi* (R v. IV, p. 26, n° I, l. 2). Quant à l'expression [illegible] que l'on rencontre souvent dans les textes, je crois qu'elle désigne un monticule inhabité et battu par le vent.

Les lettres [illegible] n'ont aucun sens et sont probablement fautives; la seconde et la troisième sont du reste marquées comme très effacées dans la publication du British Museum.

L. 53, 54. [illegible] *pour que dans la suite des temps on ne pût pas trouver l'emplacement de cette ville et des temps des dieux, je la submergeai dans les eaux et je* . . . . . .

[illegible] a deux sens: 1° Au commencement d'une phrase il signifie *donc, or, c'est pourquoi:* [illegible] etc. *or moi qui connais* (littéralement: *connaissant) la crainte de Bel et de Nabou, j'ai rapporté ces tablettes* (R v. I, p. 45, col. II, l. 48, 49).

2° Suivi d'un infinitif, [illegible] a le sens du mot français *pour* devant le même temps: [illegible] etc. *son frère Naïd-Mardouk s'enfuit du pays d'Elam, vint à Ninive, ville de ma royauté, pour se déclarer mon esclave,* littéralement: *pour faire l'action d'être mon esclave* (R v. I, p. 45, col. II, l. 35 et suiv.).

[illegible] est l'infinitif pael d'un verbe qui signifie *trouver, découvrir.* Nous en avons vu le premier aoriste dans une phrase citée à la page 40. On sait qu'en assyrien l'infinitif avait à la fois le sens actif et le sens passif; notre phrase signifie littéralement: *pour que dans la suite des temps l'emplacement de cette ville et des temples des dieux ne fût pas trouvé.*

[illegible] est un chaphel de pael (les caractères [illegible] et [illegible] se lisent le premier خَمْ et le second مِطْ). Le kal que je n'ai jamais rencontré, avait sans doute le sens de *se hâter* ([illegible] *rapide,* [illegible] *rapidement);* le pael que je n'ai pas rencontré non plus, devait avoir comme le chaldéen חְמַם celui de *s'incliner, être étendu.* Le chaphel du pael signifie au propre *renverser, jeter à terre* (אַחְמִים), et par suite *anéantir,* ou peut-être *effrayer.* Exemples: [illegible]

j'ai détruit, j'ai jeté dans les eaux (R v. III, p. 20, l. 5); *qui anéantit* ou *terrifie tous ses ennemis* (R v. I, p. 17, l. 35); *roi, de la bouche duquel un ordre anéantit* ou peut-être *épouvante les terres et les mers* (L p. 8, l. 36).

J'ignore le sens de qui vient d'un thème קמר. On sait que dans les verbes qui avaient un ק comme première radicale, le *T* de l'iphtéal se changeait en מ.

est l'adverbe de . Ce dernier mot se trouve dans une phrase très obscure du cylindre Taylor (R v. I, p. 42, l. 35 et suiv.) qui est répétée avec quelques changements dans l'inscription de Nebi-Younous (R v. I, p. 44, l. 60 et suiv.). J'ignore comment on doit le traduire.

6. *je plaçai six inscriptions sur les bords du canal que j'avais fait creuser sur la montagne de Tas. J'y sculptai l'image des grands dieux mes maîtres, et je plaçai ma royale image prosternée devant eux; j'y fis écrire toutes les œuvres que ma main avait accomplies dans Ninive et* etc.

qui se trouve également à la ligne 59, est une faute du graveur pour ; le caractère fait partie de l'idéogramme et n'est pas un complément phonétique, comme on pourrait le croire. Cet idéogramme se lisait ; en effet, dans l'inscription d'une borne babylonienne (R v. III, p. 43, col. III, l. 23, 24) est remplacé par dans la formule: *tous les dieux*

dont le nom est mentionné dans cette inscription. On donnait le nom de à toute espèce d'inscription gravée sur pierre, aussi bien aux petits textes gravés sur les bornes babyloniennes qu'aux inscriptions gravées sur le roc, comme celles de Bavian.

La lacune de la ligne 55 ne contenait probablement qu'un verbe signifiant *j'ai fait faire* ou *j'ai fait graver.*

doit se lire *oulziz*[1] et signifie *placer, dresser, établir;* c'est probablement une corruption de qui a le même sens, mais se trouve plus rarement (R v. I, p. 67, col. I, l. 24 et 32). est lui-même une abréviation de , chaphel d'un verbe très usité qui vient du thème *NZZ.* Ce verbe signifie au kal *se tenir debout, se dresser,* et aussi *oser, avoir l'audace de;* il fait au second aoriste [2]. Je citerai les exemples suivants: [3] [4] *à la source du fleuve Soupnat, à l'endroit où se dressent* (second

1. On lit en effet dans l'inscription d'un des taureaux de Koyoundjik etc. *je plaçai dans ses portes* (L p. 39, l. 27), et dans la même phrase répétée sur un autre taureau le verbe est écrit (R v. III, p. 13, l. 7).

2. Il ne faut pas confondre ce verbe avec le verbe qui vient d'un thème à seconde radicale défectueuse et paraît signifier *chercher à s'emparer d'une chose,* exemple: *je cherchai à m'emparer par force* (?) *de ce pays* (Inscription de Khorsabad, l. 140).

3. , état construit de *lieu, endroit,* est un des nombreux substantifs employés comme prépositions par suite de la chute de (voyez page 34) et signifie *dans*, exemple: *je fis couler dans elle des eaux permanentes* (R v. III, p. 13, l. 35). s'employait même comme adverbe et signifiait, comme dans le passage cité ci-dessus, *où, à l'endroit où.*

4. Le signe a évidemment été omis par erreur après .

aoriste) *les statues de Téglathphalasar et de Toukoulti-Ninip, les rois d'Assyrie mes ancêtres, je construisis ma statue* (R v. I, p. 19, l. 104 et 105); [illegible] *ils osèrent livrer des combats et des batailles* (R v. I, p. 13, l. 85 et 86).

Il signifie également au niphal *se tenir debout*, mais je n'en ai jamais rencontré que le permansif [illegible] (R v. III, p. 13, l. 16).

Enfin on trouve au chaphel [illegible] et [illegible], et par corruption [illegible] avec le sens de *dresser, établir*.

[illegible] est un iphtéal du kal (voyez l'appendice III).

[illegible] est le chaphel d'un verbe très usité dont le sens primitif paraît avoir été *graver, tracer en creusant;* on le trouve très souvent au kal dans le sens d'*écrire*. Le pael [illegible] signifie *creuser*, exemple: [illegible] *je creusai la montagne avec des instruments de fer et* etc. (R v. III, p. 13, l. 34).

58. [illegible] *aux rois mes descendants je dis ceci* (?) . . . . . : « *Tout prince à venir parmi les rois mes fils qui détruirait l'œuvre que* (?) *j'ai faite* . . . . . *qui détournerait de la banlieue de Ninive le cours des eaux de ces canaux.*

Cette phrase est très difficile et le texte est probablement fautif.

Les caractères [illegible] sont incompréhensibles pour moi et je crois que le sculpteur sautant un ou plusieurs mots, a gravé par erreur le mot [illegible] qui se trouve

un peu plus loin. Parmi les mots oubliés devait se trouver un verbe signifiant *je dis* ou *j'annonce.*

Au lieu de [illegible] il faut évidemment lire [illegible] *l'œuvre que j'ai faite.*

[illegible] est peut-être une faute pour [illegible], second aoriste pael d'un verbe qui paraît signifier *détruire, anéantir.* On trouve par exemple dans Sargon: [illegible] *ceux qui changeraient l'œuvre de mes mains et détruiraient ma statue* (R v. I, p. 36, l. 66).

Je ne sais comment traduire les mots [illegible] qui sont incompréhensibles pour moi.

La lacune de la ligne 58 contenait un verbe signifiant *détourner;* la première lettre [illegible] est seule lisible.

L. 59, 60. [illegible]
que tous les grands dieux dont les noms sont mentionnés dans cette inscription, le maudissent de leur propre bouche (?) *d'une malédiction* (?) *qui ne puisse pas être* (?) . . . . . *qu'ils mettent fin à son existence* ».

Il est impossible, par suite de la lacune de la ligne 60, de donner une traduction certaine de ce passage.

Je ne sais comment traduire les caractères [illegible] qui constituent peut-être un idéogramme, et je traduis conjecturalement ce groupe par *malédiction.*

Parmi les mots contenus dans la lacune se trouvait sans doute un infinitif niphal; il n'en reste que la première lettre [illegible].

Quant aux mots [illegible] *sa parole,* je ne les comprends pas. Je serais porté à croire le texte fautif et à lire

au lieu de ; le sens de ces mots serait alors *par ce qui sort de la bouche, par leur parole,* c'est-à-dire *de leur propre bouche* (voyez page 55).

La leçon que porte la publication du British Museum, est une faute évidente pour . J'ai déjà parlé de ce verbe qui signifie *frapper, battre, vaincre, détruire,* et dont la première radicale est un *s* ainsi que le prouve l'infinitif [1] (voyez page 75); le caractère se prononçait donc non seulement *liche,* mais encore *lis.* On trouve du reste le premier aoriste sans la conjonction *li* dans la phrase: *dans les environs de la ville de* *je battis Mardouk-pal-iddin* (L p. 61, l. 3).

Le mot , emprunté à la langue non sémitique de la Chaldée, signifie *année* et aussi *durée, durée de la vie.* On le trouve continuellement avec le sens d'*année* dans les textes de Salmanasar, où on l'a parfois traduit à tort par *expédition.* Je citerai encore les exemples suivants: [2] *accorde en présent une vie éternelle, la satiété de gloire, la stabilité du trône et la vieillesse des années* (R v. I, p. 52, n° IV, l. 16 et suiv.);

1. Le premier aoriste est pourtant écrit dans un passage d'Achour-bani-pal: *ils mirent fin aux années de sa royauté, ils firent prendre à un autre le gouvernement du pays d'Elam* (R v. III, p. 31, l. 73 et 74).

2. est l'infinitif d'un verbe à troisième radicale défectueuse qui signifie *se rassasier* (شَبِعَ, سبع, שָׂבַע). Le premier aoriste se trouve dans cette phrase de Nabuchodonosor: *que j'atteigne la vieillesse, que je me rassasie de gloire* (R v. I, p. 66, l. 49 et 50).

[illegible][1] [illegible] *jusqu'aux années de Nabou-naïd roi de Babylone il ne fut pas vu* (R v. I, p. 69, col. II, l. 31 et 32); [illegible] *Achour qui prolonge* (littéralement: *qui fait vieillir) les années du roi* (R v. I, p. 36, l. 61); [illegible] *une durée de jours éloignés* (R v. III, p. 16, n° V, l. 47); [illegible] etc. *le prince à venir dans les jours de la vie duquel* (R v. III, p. 16, n° V, l. 51).

1. Ce caractère est mal fait dans la publication du British Museum.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

QUARANTE-DEUXIÈME FASCICULE

L'INSCRIPTION DE BAVIAN, TEXTE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE, AVEC TROIS APPENDICES ET UN GLOSSAIRE, PAR H. POGNON

DEUXIÈME PARTIE

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

188

BIBL. REG. OXON.

APPENDICE PREMIER.

Sur le second aoriste assyrien.

Les assyriologues anglais ont depuis longtemps reconnu l'existence d'un temps formé par des préfixes comme l'aoriste et qui diffère de ce dernier par la vocalisation. L'existence de ce temps est tellement certaine que, si elle n'avait pas été niée par quelques assyriologues français, je n'en parlerais même pas [1].

Le premier aoriste s'employait en général lorsque l'action exprimée par le verbe avait déjà eu lieu, et le second aoriste lorsqu'elle avait lieu au moment où on parlait ou lorsqu'elle devait avoir lieu. Le premier aoriste a donc le sens des temps passés du français et le second celui du présent et du futur. Les exemples sont si nombreux qu'il est inutile d'en citer.

Le premier aoriste s'employait encore avec la conjonction *li* ou *lou* [2] à la troisième personne du singulier et du pluriel

1. Voyez sur le second aoriste un très bon article de M. Sayce publié dans le *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland.* Vol. IX, part I, 1876, page 22.

2. Cette conjonction avait deux formes, la forme *li* et la forme *lou.* La première ne s'employait que devant les troisièmes personnes, et dans ce cas lorsque la préformante de la troisième personne était *i*, les deux voyelles se contractaient en une seule qui était peut-être longue. Exemple: *qu'il sacrifie* (R v. I, p. 16, l. 57). Lorsque la préformante était *ou*, le son *iou* n'existant pas en assyrien, ainsi que je l'ai déjà dit (voyez la note de la page 34), la voyelle *ou* disparaissait complètement. Exemples: *il a rétabli;* *qu'il rétablisse* (Cylindre de Bellino, l. 64); *ils ont détruit;* *qu'ils détruisent* (R v. IV, p. 64, l. 65).

ainsi qu'à la première personne du singulier, et sans conjonction à la première personne du pluriel pour exprimer un commandement ou un souhait. On trouve par exemple dans Achour-bani-pal: *concertons-nous les uns les autres*[1], *cherchons à nous emparer de ce pays-ci,* littéralement: *du pays de cette rive-ci*[2] (R v. III, p. 28, l. 39 et 40).

La forme *lou* s'employait:

1° Devant les troisièmes personnes, mais seulement lorsque la préformante était *ou;* dans ce cas les deux voyelles se contractaient en une seule qui était peut-être longue, exemples: *qu'il rétablisse* (R v. I, p. 42, l. 69); *qu'il détruise* (R v. I, p. 16, l. 88).

2° Devant la première personne du singulier, et dans ce cas la préformante tombait toujours, exemples: *que j'aille* (R v. IV, p. 31, l. 24); *que j'atteigne* (*R* v. I, p. 66, l. 49); *que je me rassasie* (R v. I, p. 58, col. X, l. 8).

1. que je traduis d'après le sens de la phrase par *concertons-nous*, est probablement l'aoriste de l'iphtéal du verbe *il a entendu.* (Voyez sur le sens de ce verbe au kal un article de M. Guyard inséré dans les *Mémoires de la Société de linguistique.)*

2. ou signifie *cette rive-ci, ce côté-ci;* c'est un véritable mot composé, formé de *rive,* et du pronom . Exemple: etc. *je fis passer sur cette rive-ci* (R v. I, p. 40, l. 31 et 32). Ce mot paraît avoir reçu la terminaison *aï* à la basse époque, et l'on trouve dans une des inscriptions de Darius à Persépolis:

les montagnes et les plaines de cette rive-ci du Golfe Persique et de l'autre rive du Golfe Persique, de ce côté-ci du désert et de l'autre côté du désert.

Pour exprimer une prohibition on se servait au contraire du second aoriste avec une négation. Ex.: [illegible] *n'aie pas peur Assarhaddon* (R v. IV, p. 68, col. II, l. 16); [illegible] *qu'il ne construise pas un autre palais dans une autre ville* (R v. I, p. 27, l. 31).

Il faut pourtant excepter la négation prohibitive [illegible] avec laquelle on employait le premier aoriste. Exemple: [illegible] *qu'il ne lui donne pas l'arme de sa puissance* (R v. IV, p. 12, l. 47).

Avec la conjonction [illegible] *si,* on pouvait employer le premier aoriste. Exemple: [illegible] *si un maître abandonne* (?) *un esclave*[1] *et que celui-ci meure* (R v. II, p. 10, l. 13 et suiv.).

On trouve aussi cette conjonction suivie du second aoriste dans la phrase suivante: [illegible] (R v. IV, p. 31, l. 16).

Ce passage prouve en outre que dans certaines constructions le premier aoriste indiquait la volonté et correspondait à un subjonctif français précédé des mots *pour que, de manière que;* le sens de la phrase ci-dessus est évidemment: *si tu n'ouvres pas la porte, pour que je n'entre pas.*

Le premier aoriste s'employait encore après certains verbes dans les cas où nous employons en français le subjonctif précédé de *que* ou l'infinitif précédé de la préposition *de;* le premier verbe était alors suivi de la particule [illegible]. On trouve par exemple dans Bin-nirari Ier: [illegible] *et quelque chose qu'il méditerait de faire* (R v. IV, p. 45, l. 27).

Comme on le voit, le premier aoriste n'indiquait pas toujours une action passée ni le second une action future, et c'est pour

1. [illegible] est un mot propre à l'assyrien. Dans une tablette où des mots rares ou dialectaux sont expliqués par des synonymes, [illegible] (عَبْدٌ, ܥܒܕܐ, עֶבֶד) est expliqué par [illegible] *(Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés*, par M. Lenormant, page 71, l. 64).

ce motif que j'ai donné à ce dernier temps le nom de *second aoriste* au lieu de l'appeler *présent* ou *futur* comme les assyriologues anglais [1].

On a souvent regardé le second aoriste comme le même temps que le subjonctif éthiopien. Je ne le crois pas. Le subjonctif éthiopien ne ressemble en aucune manière au second aoriste assyrien et il s'emploie en général, ainsi que l'indique son nom, dans les cas où l'on se sert en arabe de la forme en *a* de l'aoriste (المضارع المنصوب) et de sa forme apocopée (المضارع المجزوم). Le subjonctif éthiopien est probablement une de ces deux formes qui a perdu sa terminaison et subi des changements internes.

Le second aoriste assyrien ressemble au contraire beaucoup (du moins à plusieurs conjugaisons) à l'aoriste passif arabe et je serais très porté à croire que les thèmes vocalisés en *a* à la seconde radicale, qui ont fini par prendre un sens passif en

1. Dans les inscriptions des Achéménides on trouve continuellement le second aoriste à la place du premier. Il est probable qu'à cette époque le peuple n'employait plus qu'un seul aoriste qui était, sans doute, le premier dans certains verbes et le second dans d'autres. Les scribes ne connaissaient plus exactement l'emploi de ces deux temps et ils semblent même avoir confondu parfois le second aoriste du kal avec les deux aoristes du pael. On trouve par exemple dans l'inscription de Behistoun (R v. III, p. 39 et p. 40): *il vint* (premier aoriste) *et parla* (second aoriste) *en ces termes* (l. 30); *je vins* (second aoriste), *je tuai* (premier aoriste) *le mage Gomatès* (ligne 29); *il mentit* (second aoriste du kal) *au peuple* (ligne 31). On trouve également, à la ligne 97 de l'inscription de Behistoun, ce dernier verbe employé avec le même sens au second aoriste du pael dans une phrase où le premier aoriste serait nécessaire.

Il est probable du reste que de très bonne heure le peuple confondit les deux aoristes dans certains verbes, car on les trouve parfois, mais très rarement, employés l'un pour l'autre. Ainsi et sont déjà employés, comme dans l'inscription de Behistoun, à la place du premier aoriste, le premier dans le récit de la descente d'Ichtar aux enfers (R v. IV, p. 31, l. 21), et le second dans l'inscription de Chamach-Bin: *j'allai vers le pays de Kar-Douniach* (R v. I, p. 31, l. 1).

arabe, en syriaque et en hébreu, ont pris au contraire un sens actif en assyrien et ont formé en recevant les préformantes le second aoriste de toutes les conjugaisons autres que le kal.

Second aoriste du kal.

Au second aoriste du kal les préformantes[1] et la première radicale sont vocalisées en *a*, la seconde radicale vocalisée en *é*[2] ou en *a*, plus rarement en *ou*, est redoublée, mais très souvent ce redoublement n'est pas marqué dans l'écriture[3].

Je citerai les exemples suivants de la forme en *é*: *je briserai*[4] *le verrou* (R v. IV, p. 31, l. 17);

1. Excepté bien entendu à la troisième personne du singulier et du pluriel et à la première personne du pluriel. Dans tous les temps où les préformantes sont vocalisées en *a*, cette voyelle tombe à la troisième personne et le ʾ consonne devient *i* (voyez la note de la page 34). Dans ces mêmes temps, la préformante de la première personne du pluriel est *ni* et non pas *na*.

2. On sait que la voyelle *é* provient ordinairement de l'altération d'un *i* primitif. Les langues sémitiques n'avaient originairement comme les langues indo-européennes que trois voyelles *A*, *I* et *OU*. Dans presque tous les temps où la seconde radicale avait primitivement un *i*, cet *i* est devenu un *é* en syriaque et en hébreu (excepté toutefois au hiphil); il devait en être de même en assyrien ainsi que le prouve l'orthographe de certains mots, par exemple: *j'ai fait briller* (R v. I, p. 46, col. IV, l. 48); *j'ai dirigé* (R v. III, p. 17, l. 69); *ils laissèrent* (R v. I, p. 11, l. 67); *prenant* (R v. I, p. 14, l. 56).

Il n'y avait en assyrien qu'un très petit nombre de caractères représentant des syllabes vocalisées en *é*, et je suis persuadé que tous les caractères qui représentaient des syllabes contenant un *i*, représentaient aussi ces mêmes syllabes vocalisées en *é*; mais le contraire n'avait pas lieu et les rares caractères qui, comme *mé*, *té*, *ché*, représentent une syllabe vocalisée en *é*, ne la représentent jamais avec un *i*.

3. L'accent se trouvait peut-être sur la voyelle de la première radicale et il peut se faire que le redoublement de la seconde radicale ait été causé par cet accent.

4. On trouve au premier aoriste du kal *qu'elle le brise* (R v. III, p. 41, col. II, l. 22); nous avons vu le premier aoriste du pael *ils brisèrent*, à la ligne 48 de l'inscription de Bavian.

ce palais vieillira[1] (R v. I, p. 42, l. 66).

A la forme en *a* on trouve *il fera*, second aoriste de *il a fait*, *il écrirait*[2] (voyez une phrase citée à la page 73).

Et à la forme en *ou* *tu seras stable* (voyez une phrase citée à la page 44).

Dans les verbes à première et à seconde radicale défectueuse[3] le second aoriste avait la première consonne vocalisée

1. *il vieillira*, ne peut pas être un pael, car ce verbe intransitif au kal est transitif au pael et signifie non pas *vieillir*, mais *faire vieillir*, *faire durer*, *prolonger*. On trouve le participe pael dans cette phrase de Sargon: *Achour qui prolonge les années du roi* (R v. I, p. 36, l. 61).

2. Nous avons vu le premier aoriste du pael *il a creusé*, dans une phrase citée à la page 97.

3. La phonétique assyrienne diffère tellement de celle des autres langues sémitiques qu'il est absurde, selon moi, de donner aux verbes défectueux assyriens les noms que l'on donne aux verbes irréguliers de la langue hébraïque. En disant que *il a porté*, est un verbe לא, on ferait croire aux commençants que ce verbe avait réellement pour troisième consonne un א, ce qui est absolument faux. Il est incontestable que vient d'un thème נשא; mais la troisième radicale n'existait plus dans ce verbe qui n'avait en réalité que deux consonnes. La perte de la plupart des gutturales est certainement une des particularités les plus curieuses de la langue assyrienne; nous n'avons aucun texte de l'époque où les gutturales existaient, nous n'en aurons jamais, et rien ne prouve que l'assyrien de cet âge reculé puisse être appelé de l'assyrien. Il est du reste impossible d'indiquer avec certitude le thème trilittère d'un verbe défectueux assyrien, à moins que ce verbe n'existe dans une autre langue sémitique. Telles sont les raisons pour lesquelles j'appelle ces verbes *verbes à première radicale défectueuse, à seconde radicale défectueuse, à troisième radicale défectueuse*, au lieu de leur donner les noms de *verbes* פ', *verbes* ע', *verbes* לה, *verbes* לא etc. comme on le fait généralement.

Les verbes à première radicale défectueuse ont au premier aoriste du kal les préformantes vocalisées en *a* ou en *é*, surtout dans les verbes qui comme *il a traversé*, viennent d'un thème commençant par un ע; la première consonne est vocalisée en *ou*, en *a* ou en *é*, et redoublée dans *il est allé*, et probablement aussi dans quelques autres verbes. A l'impératif et au participe du kal la voyelle

en *a* et ne différait pas d'autre part du premier. Je citerai (R v. I, p. 27, l. 46), second aoriste de

de la première radicale disparue se maintenait et s'altérait parfois en *i* ou en *é*; exemples: *va, allant;* *craignant;* *faisant.*

Au premier aoriste de l'iphtéal, les préformantes étaient vocalisées en *a* ou en *é*, surtout lorsque le verbe venait d'un thème commençant par un ע; par suite de la disparition de la première radicale non vocalisée le *T* (qui était redoublé dans quelques verbes) suivait immédiatement les préformantes, il était vocalisé en *a* ou en *é* ainsi que la première consonne du verbe (seconde radicale), exemples: *il a traversé;* *j'allai.*

Au chaphel et à l'ichtaphal la première radicale n'étant pas vocalisée, disparaissait sans causer d'autre changement que d'altérer la voyelle précédente en *é* dans un grand nombre de verbes aux aoristes et au participe. Exemples: *j'ai fait traverser;* *j'ai dirigé.*

La plupart de ces verbes n'avaient ni pael, ni iphtaal; quelques-uns étaient usités à l'aphel, on trouve par exemple: *prolongeant* (R v. IV, p. 12, l. 6) du thème ארך; *il a fait briller, il a purifié* (au kal *il a brillé)* du thème הלל.

J'ignore comment ces verbes se conjuguaient au niphal, mais je crois que le préfixe *N* se maintenait et recevait la voyelle de la première radicale disparue; on trouve par exemple: *il a été vu, de* *il a vu.*

Les verbes dérivés d'un thème commençant par un ו, avaient une forme spéciale aux aoristes du kal; la première radicale se contractait avec les préformantes qui par suite étaient vocalisées en *ou.* Exemples: *il a habité;* *il a engendré.*

Quelques verbes dérivés d'un thème commençant par un י avaient également une forme spéciale aux aoristes du kal; la première radicale se contractait avec les préformantes qui, par suite, étaient vocalisées en *i.* On trouve par exemple dans une phrase citée à la page 45 *tu sais.*

Je ne compte pas parmi les verbes à première radicale défectueuse les verbes qui avaient un *N* comme première radicale; on sait que cette lettre tombait lorsqu'elle n'était pas vocalisée, et que la consonne suivante était redoublée.

Dans les verbes à seconde radicale défectueuse les préformantes gardaient à tous les temps leur vocalisation régulière. La première consonne était vocalisée en *ou* ou en *i* au premier aoriste et à l'impératif du kal. Exemples: *il a dit* (R v. IV, p. 5, col. II, l. 37).

il a fait, *ils disent, ils nomment* (voyez une phrase citée à la page 64), second aoriste de , *il illumine*[1] (), *il souffle,* second aoriste de (voyez page 86).

Dans les verbes commençant par un *N* cette lettre, étant vocalisée, ne tombait pas au second aoriste du kal et nous avons vu *ils portent,* à la seconde ligne de l'inscription de Bavian. Pourtant à la basse époque et dans le langage populaire ces verbes devaient avoir un second aoriste du kal formé par analogie et semblable à celui des verbes à première radicale défectueuse. Nous lisons par exemple sur une curieuse tablette où sont indiqués les premiers et seconds aoristes d'un certain nombre de verbes que le second aoriste de *il a donné,* était (R v. II, p. 11, l. 19 et suiv.), et pourtant on trouve dans une adresse à Assarhaddon: *je te donnerai de longs jours, des années éternelles* (R v. IV, p. 68, col. IV, l. 56 et suiv.). Le second aoriste de *il a détruit,* était (R v. I, p. 7, F l. 24), mais on trouve aussi dans une adresse à Assarhaddon:

qu'ils soient solides (R v. I, p. 69, col. III, l. 53); *il a soufflé.*

Au participe du kal la voyelle de la seconde radicale disparue se maintenait ordinairement, et par suite de l'hiatus elle était précédée d'un . Exemple: *les rebelles.*

La plupart de ces verbes n'avaient pas d'iphtéal, de pael, d'iphtaal, de chaphel et d'ichtaphal; on trouve pourtant *il a fait revenir, il a transformé* (chaphel); *il a orné* (pael) etc. Presque tous ces verbes avaient un aphel qui remplaçait le chaphel.

Je parlerai plus loin des verbes à troisième radicale défectueuse.

1. Je n'ai jamais rencontré le premier aoriste de ce verbe, le second se trouve dans la phrase: *comme Chamach la lumière des dieux, il illumine les régions* (R v. I, p. 29, l. 12 et 13).

[illegible] [1] *je suis Ichtar d'Arbèles qui anéantis tes ennemis devant tes pieds* (R v. IV, p. 68, n° I, l. 13 et suiv.). Ainsi que je l'ai déjà dit à la page 96, le second aoriste de [illegible] *il s'est tenu debout*, est [illegible]. Je n'ai jamais rencontré l'ancienne forme qui devait être *inazzaz, inazzez* ou *inazzouz.*

Dans les verbes à troisième radicale défectueuse[2] la voyelle de la seconde radicale était *i, é* ou *a;* les préformantes et la

1. La particule suffixe [illegible] s'ajoutait aux verbes et leur donnait un sens énergique; on pourrait parfois la traduire par *certes, assurément.* Lorsque le verbe était suivi d'un pronom suffixe, elle se plaçait après lui. Exemples: [illegible] *ils l'appellent* (voyez une phrase citée dans la note de la page 33); [illegible] *je leur avais fait prendre* (R v. I, p. 19, l. 103); [illegible] *je te dis* (R v. IV, p. 68, col. VI, l. 48).

Cette particule existe avec un sens différent en éthiopien (ዲ *et, aussi, même).*

2. Les verbes à troisième radicale défectueuse paraissent s'être conjugués à l'origine comme les verbes trilittères, sauf que la voyelle de la consonne finale (deuxième radicale) s'allongeait par suite de la disparition de la troisième radicale toutes les fois que la troisième radicale n'avait pas de voyelle; au contraire lorsque la troisième radicale était vocalisée (par exemple aux deuxième et troisième personnes du pluriel des aoristes), la seconde consonne perdait sa voyelle et recevait celle de la troisième radicale disparue. La consonne finale était donc vocalisée en *a* long au second aoriste du pael, de l'iphtaal, du chaphel, de l'ichtaphal et du niphal, et en *i* au premier aoriste des mêmes conjugaisons; une des tablettes de Koyoundjik nous apprend en effet que [illegible] *il a changé* (premier aoriste du pael), avait pour deuxième aoriste [illegible] (R v. II, p. 11, l. 59 et 63). Néanmoins dans les textes historiques, la seconde consonne des verbes à troisième radicale défectueuse est vocalisée indifféremment à tous les temps tantôt en *i,* tantôt en *a,* quelquefois même au premier aoriste du kal en *ou*; on trouve par exemple au premier aoriste pael [illegible] *j'ai disposé* (R v. I, p. 27, l. 18), et [illegible] (R v. I, p. 42, l. 50); au premier aoriste du chaphel [illegible] *j'ai fait sortir* (R v. I, p. 9, l. 84); au premier aoriste du kal [illegible] *que je me rassasie* (voyez une phrase citée dans la note 2 de la page 99),

première radicale étaient vocalisées en *a*. On trouve pourtant un certain nombre de verbes dans lesquels l'*a* de la première radicale s'est altéré en *é*. Exemples: [illegible] *il écoutera* (R v. IV, p. 45, l. 14); [illegible] *ils viennent* (R v. IV, p. 5, col. II, l. 31), deuxième aoriste de [illegible], [illegible] *il approche* (R v. IV, p. 18, n° III, l. 51), second aoriste de [illegible] (R v. III, p. 8, l. 71).

SECOND AORISTE DU PAEL, DE L'IPHTAAL, DU CHAPHEL, DE L'ICHTAPHAL, DU NIPHAL ET DE L'APHEL.

Au pael[1], à l'iphtaal, au chaphel, à l'ichtaphal, au niphal et à l'aphel, la seconde radicale était vocalisée en *i*, et plus tard

et [illegible] *qu'il se rassasie* (R v. I, p. 68, n° I, col. II, l. 31); [illegible] *il a existé* (R v. I, p. 42, l. 31), et [illegible] (R v. IV, p. 45, l. 2). Je ne peux pas admettre que l'on prononçait indifféremment *ouratti* ou *ouratta*, *icheba* ou *ichebi*, *ibchi* ou *ibchou*, et je suis convaincu que la voyelle longue finale était tombée dans presque tous les verbes à troisième radicale défectueuse et que l'on prononçait *ouratt*, *ouchez* etc.

Par suite de la disparition de la voyelle finale, la plupart des verbes à troisième radicale défectueuse n'avaient plus qu'un seul aoriste à toutes les conjugaisons autres que le kal, et les scribes en voulant écrire ces verbes comme ils se prononçaient anciennement, ont commis de fréquentes erreurs. Je citerai même un verbe, le verbe [illegible] *il a méprisé, dédaigné, il n'a pas tenu compte*, qui est écrit au premier aoriste du kal tantôt [illegible] et tantôt [illegible] (R v. III, p. 17, l. 56), ce qui prouve que les deux consonnes de ce verbe n'étaient suivies d'aucune voyelle, et que l'on ne savait même pas si c'était un verbe à seconde ou à troisième radicale défectueuse (voyez page 112).

Je serais du reste très porté à croire qu'à la basse époque bien des verbes à première radicale défectueuse se conjuguaient à certains temps comme des verbes à seconde ou troisième radicale défectueuse et réciproquement. Quelques verbes défectueux paraissent même être devenus tout à fait irréguliers; je citerai comme exemple [illegible] *il a conduit, il a amené*, aphel d'un verbe à première radicale défectueuse dont j'ai parlé à la page 88; ce verbe est parfois écrit [illegible] (L p. 89, l. 50), ce qui prouve qu'il se prononçait *oubl* et que certains scribes ne connaissaient pas sa prononciation ancienne (voyez page 112).

1. On trouve continuellement dans les textes de Bin-nirari Ier et de Téglathphalasar Ier, très rarement dans ceux des rois postérieurs, des

en *é* (voyez la note 2 de la page 105), au premier aoriste et en *a* au second. On trouve par exemple:

Au second aoriste du pael *il rend vaste,* dans la phrase: *il augmente* (littéralement: *il rend vaste) la tranquillité de l'âme* (R v. IV, p. 9, l. 4). Le premier aoriste est .

Au second aoriste de l'iphtaal *il est changé* (voyez une phrase citée à la page 52).

Au second aoriste du chaphel *je te fais traverser* (R v. IV, p. 68, col. IV, l. 45); le premier aoriste *ils firent traverser,* se trouve dans Sennachérib (R v. III, p. 13, l. 16).

Au second aoriste de l'ichtaphal *tu diriges* (R v. IV, p. 19, n° II, l. 47); on rencontre fréquemment le premier aoriste .

verbes dont la première radicale est vocalisée en *é* au premier aoriste et au participe du pael. Ce changement de l'*a* primitif en *é* était sans doute euphonique et causé par le voisinage de l'*é* de la seconde radicale. On trouve par exemple: *il a coupé* (R v. I, p. 11, l. 99); *j'ai ajouté* (R v. I, p. 15, l. 32); *je pris* (R v. I, p. 12, l. 96); *j'ai soumis* (R v. I, p. 9, l. 54). Comme il me paraît impossible que l'*a* primitif après s'être changé en *é*, ait reparu à la basse époque, je crois que le changement de l'*a* de la première radicale du pael en *é* était propre au dialecte de l'Assyrie du sud et de Kalah-Chergat; c'est à Kalah-Chergat en effet qu'ont été trouvés les cylindres de Téglathphalasar Ier et l'inscription de Bin-nirari Ier.

De même l'*a* de la syllabe *TA* se changeait en *é* dans beaucoup de verbes à l'iphtéal, à l'iphtaal et à l'ichtaphal, surtout lorsque la seconde radicale était vocalisée en *é,* et cela non seulement dans le dialecte ninivite, mais aussi dans le dialecte babylonien. Exemples: *je me suis avancé;* *je rassemblai* (R v. I, p. 9, l. 71); *ils se révoltèrent* (R v. III, p. 39, l. 16).

Enfin on trouve de très rares exemples du changement en *é* de l'*a* de la syllabe *CHA* au premier aoriste du chaphel comme dans *je soumis* (R v. I, p. 14, l. 38).

Au second aoriste du niphal *il est égalé:* *dont la puissance n'est pas égalée* (R v. I, p. 35, n° II, l. 6).

Au second aoriste de l'aphel (R v. II, p. 11, l. 68), et au premier *il a établi* (R v. II, p. 11, l. 66).

Second aoriste de l'iphtéal.

Le premier aoriste de l'iphtéal était vocalisé à la seconde radicale tantôt en *é*, tantôt en *a*. On trouve par exemple:

1° A la forme en *é:* *j'ai combattu* (R v. I, p. 11, l. 52); *je me suis approché* (R v. I, p. 18, l. 74); *j'ai traversé* (R v. I, p. 21, l. 52).

2° A la forme en *a:* *j'ai fait* (R v. I, p. 19, l. 94); *j'ai combattu contre, je me suis mesuré avec,* du thème *CHNN* (R v. I, p. 9, l. 55 et l. 76); *j'ai reçu* (R v. III, p. 8, l. 30); *nous avons observé, régardé* (نظر) qu'on lit dans la phrase: *le vingt-neuvième jour nous avons fait une observation astronomique* (R v. III, p. 51, n° 5, l. 27 et suiv.).

J'ignore si dans les verbes dont la seconde radicale était vocalisée en *é* au premier aoriste, il existait un second aoriste en *a;* dans ceux dont la seconde radicale était vocalisée en *a* au premier aoriste, le second aoriste ne différait évidemment pas du premier. Je serais en outre très porté à croire que le participe des verbes de cette dernière catégorie gardait la voyelle *a* de l'aoriste, mais je n'en peux citer aucun exemple.

Enfin dans quelques verbes à première radicale défectueuse la seconde radicale n'avait pas de voyelle au premier aoriste de l'iphtéal. On trouve par exemple et *je descendis* (R v. I, p. 21, l. 77). Il est impossible d'écrire en assyrien une consonne initiale sans voyelle ou deux consonnes de suite non vocalisées. Ces sons se trouvent continuellement en syriaque et dans les langues araméennes,

et je suis persuadé qu'ils existaient aussi en assyrien. Il me paraît absurde par exemple de supposer que le mot ci-dessus se prononçait indifféremment à la même époque *attarad* et *attarda,* et une pareille orthographe prouve avec évidence qu'on prononçait *attard.* Lorsqu'on trouve un même mot assyrien vocalisé de différentes manières, cela vient dans la plupart des cas de ce qu'on prononçait sans voyelle la partie du mot dont les voyelles varient dans l'écriture; en écrivant on ajoutait une voyelle parce qu'il était impossible de faire autrement. Je citerai encore les verbes suivants dont la seconde radicale n'était pas vocalisée au premier aoriste de l'iphtéal: *étarb, je suis entré* (R v. I, p. 22, l. 88 et 101); et *je reçus* (R v. I, p. 22, l. 88).

Dans quelques verbes trilittères la voyelle de la seconde radicale était également tombée au premier aoriste de l'iphtéal, du moins dans le langage populaire; on trouve par exemple dans un rapport à Assarhaddon: *j'ai envoyé* (R v. IV, p. 54, n° II, l. 57). Une voyelle finale n'a aucune raison d'être dans ce verbe et l'on prononçait évidemment *altapr.*

Second aoriste de l'ittaphal, de l'ittanaphéal et de l'iphtanéal.

A l'ittaphal et à l'ittanaphéal la seconde radicale paraît avoir été vocalisée en *é* au premier aoriste et en *a* au second (voyez la note 4 de la page 83).

A l'iphtanéal les deux aoristes étaient identiques et avaient la seconde radicale vocalisée en *a.* On trouve par exemple au premier aoriste *ils recevaient* (voyez une phrase citée dans la note de la page 33).

APPENDICE II.

Sur les noms géographiques contenus dans l'inscription de Bavian.

L'Assyrie.

La position géographique de ce pays est trop connue pourqu'il soit nécessaire de l'indiquer et je me contenterai de dire que c'est peut-être l'Assyrie que les Egyptiens désignaient sous le nom de *(ASSOUR),* nom que l'on trouve plusieurs fois dans les textes hiéroglyphiques. Nous lisons par exemple dans la grande inscription de Tothmès III gravée sur les murs du temple de Karnak, que ce prince reçut les tributs ou les présents du chef de ce pays; ces présents consistaient entre autres choses en lapis-lazuli d'une localité nommée *(BBR)* qui était peut-être Babylone. Malheureusement aucun texte ne nous apprend où était située la contrée nommée par les Egyptiens ; aussi ne suis-je nullement certain que ce pays était bien l'Assyrie.

Le nom de l'Assyrie se conserva longtemps après la destruction de Ninive; nous le trouvons dans l'inscription de Nakch-i-Roustam et dans celle de Behistoun parmi les noms des provinces de l'empire perse, et au moyen-âge la région de Mossoul était encore appelée ܐܬܘܪ par les Syriens.

Ninive.

Cette ville, située sur la rive gauche du Tigre, en face de l'endroit où se trouve aujourd'hui Mossoul, paraît avoir été la

résidence habituelle des successeurs de Sargon, et fut sans doute détruite au moment où les Assyriens perdirent leur indépendance. Son emplacement continua pourtant à porter le même nom; au moyen-âge Bar-Hebraeus et les auteurs syriens donnaient souvent à Mossoul le nom de Ninive (نينوى), et le métropolitain jacobite de Mossoul était appelé à la fois *métropolitain de Ninive* et *métropolitain de Mossoul.*

C'est à tort que les égyptologues ont cru que Ninive était mentionnée dans la grande inscription de Tothmès III gravée sur les murs du temple de Karnak. Voici la phrase: . Je ferai d'abord remarquer qu'après le mot *ville,* on employait en égyptien, comme en français, la préposition *de;* la ville mentionnée dans ce passage n'est donc pas *(NNI),* mais *(NI),* et il faut traduire: *Sa sainteté se rendit, en descendant, vers la ville de Ni, lorsque sa sainteté alla établir sa stèle dans le Nahrina.* Le pays de Nahrina n'était pas la Mésopotamie, comme on le croit généralement. Nous savons en effet, par une inscription du Ramesseum que la ville de Tounep ( ) était située dans le pays de Nahrina [1]; dans l'inscription où se trouve le récit de la bataille de Qadech, nous lisons que les émissaires des Khétas dirent à Ramsès II que le chef des Khétas était *dans le pays d'Alep au nord de Tounep.* Le pays de Nahrina où se trouvait la ville de Tounep, était donc situé en Syrie, dans la région d'Alep.

Le nom de la ville de Ni écrit sans préposition se lit du reste dans une liste de peuples vaincus par Tothmès III [2]. Une courte légende nous apprend que les localités

1. *la ville de Tounep dans le pays de Nahrina (Recueil de monuments égyptiens, dessinés et publiés par* H. Brugsch, Leipzig 1863, pl. LIX, n° 2, col. 7).

2. *Karnak. Etude topographique et archéologique*, par A. Mariette-Bey, Paris 1875, pl. XX, n° 132.

mentionnées dans cette liste étaient situées dans le Routen supérieur (). Les Egyptiens paraissent avoir désigné sous le nom de Routen une grande partie de la Syrie, et l'on sait que dans le décret de Canope les mots (Routen oriental) du texte hiéroglyphique sont rendus en grec par ΣΥΡΙΑ.

En résumé, la ville appelée par les Egyptiens, n'était pas Ninive; elle était située en Syrie et je doute fort, pour ma part, que Tothmès III se soit jamais avancé jusqu'en Assyrie.

MASSIT, BANBAQATNA (?)[1], CHAPPARICH, KAR-CHAMACHNASSIR, KAR-NOURI, RIMOUS, KHATA, DALAÏN, RECHENI, SOUL, DOUR . . . . . ., CHIBANIB, ISPARIRRA, GHINGHILINICH[2] (?), NAMPAGATÉ, TIL, ALOUM-SOUSSIMÉ-CHASSIR (?), KHADABIT.

Ces localités étaient situées dans les environs de Ninive à quelques kilomètres à droite et à gauche du Khaousser, puisque Sennachérib dit qu'il creusa dix-huit canaux qui partaient de chacune de ces localités et finissaient au Khaousser. Malheureusement aucun des textes connus jusqu'à ce jour n'en fait connaître la position d'une manière précise.

Dix-huit villes n'existaient certainement pas dans un espace aussi restreint et la plupart de ces localités n'étaient sans doute que des villages. Il faut excepter pourtant la place forte de Chibanib qui est citée parmi les villes qui se révoltèrent avec leurs garnisons contre Salmanasar et prirent parti pour son fils rebelle Achour-danin-abal (R v. I, p. 29, l. 45).

LE KHOUSSOUR ().

Ce cours d'eau qui porte aujourd'hui le nom de *Khaousser*, passe près de Khorsabad et se jette dans le Tigre en face de Mossoul.

1. Ce nom peut aussi se lire *Banbakoubna* ou *Banbakoupna*.
2. Ce nom peut aussi se lire *Ghinghiliman*.

Kissir.

Nous lisons dans l'inscription de Bavian que Sennachérib creusa un canal nommé « canal de Sennachérib » qui allait du territoire de la ville de Kissir à la banlieue de Ninive. Ce fait est mentionné en ces termes dans le texte des taureaux de Koyoundjik: [illegible] *depuis le territoire de la ville de Kissir jusqu'à la banlieue de Ninive, j'ai creusé la montagne avec des instruments en fer et fait un canal d'un demi kachbou qaqqar de longueur* (littéralement: *j'ai dirigé un canal à un demi kachbou qaqqar), j'ai fait couler des eaux intarissables*[2] *du Khaousser dans la banlieue de Ninive*[3] (R v. III, p. 13, l. 34 et 35, et L p. 42, l. 41 et suiv.).

Ce texte nous apprend que le *canal de Sennachérib* qui allait du territoire de la ville de Kissir à la banlieue de Ninive, avait un demi kachbou qaqqar de longueur et qu'il commençait au Khaousser. La ville ou le village de Kissir se trouvait donc près de ce cours d'eau et à une très petite distance de Ninive; malheureusement il m'est impossible d'indiquer sa position géographique d'une manière plus précise.

La montagne de Tas.

Après le mot [illegible] à la ligne 12 du texte publié par le British Museum se trouve une petite lacune d'environ trois ou quatre lettres. Immédiatement après vient la phrase: *la masse de ces eaux je l'ai amenée* (?) *dans mon pays de la mon-*

1. Le texte de l'inscription des taureaux de Koyoundjik a ici une petite lacune; les caractères disparus sont certainement [illegible] que l'on trouve dans une phrase du cylindre de Bellino (ligne 61) qui mentionne le même fait à peu près dans les mêmes termes.

2. Littéralement: *des eaux éternelles.*

3. Littéralement: *dans elle;* le suffixe [illegible] se rapporte à [illegible].

tagne de Tas, montagne d'un accès difficile située en Arménie (?), *on nomme ce fleuve «fleuve* (?) . . . . . .».

Ainsi que je l'ai dit ci-dessus, la ville de Kissir était située à une petite distance de Ninive, et les eaux du canal creusé de Kissir à la banlieue de Ninive venaient du Khaousser et non pas de l'Arménie ou du pays d'Accad.

Il est donc probable, ou que la lacune de la ligne 12 est beaucoup plus grande qu'elle n'a été représentée dans la publication anglaise, ou que le graveur a sauté une phrase tout entière qui contenait le récit de la construction d'un autre canal. Cette dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable.

Du reste, Sennachérib dit à la ligne 12 que le canal allant de Kissir à la banlieue de Ninive se nommait «canal de Sennachérib»; il est donc évident que le nom effacé commençant par [illegible] que l'on trouve à la ligne 13, est celui d'un autre canal dont les eaux venaient de la montagne de Tas.

L'idéogramme [illegible] sert à écrire en même temps le nom de l'Arménie et celui du pays d'Accad. Ce dernier pays étant fort éloigné de Ninive, je croirais plutôt qu'il est question de l'Arménie dans notre passage. J'ignore du reste où se trouvait la montagne ou la chaîne de montagnes de Tas; peut-être était-elle du côté de Bavian.

Koukkout.

Aucun texte assyrien ne nous indique la position de Koukkout ([illegible]), mais il est probable que cette ville ou ce village se trouvait dans la chaîne de montagnes nommée en arabe جبل مقلوب et en syriaque ܛܘܪܐ ܕܟܘܟܐ, à l'endroit où s'éleva plus tard le couvent jacobite appelé par les Syriens ܕܝܪܐ ܕܡܪܝ ܡܬܝܐ *couvent de Saint Matthieu*, ou ܕܝܪܐ ܕܟܘܟܬܐ *monastère de Koukhto.* Ce dernier nom est probablement l'ancien nom de la localité. Je ne parlerai pas de ce monastère aujourd'hui en ruines dont il est plusieurs fois question dans la chronique ecclésiastique de Bar-Hebraeus; je me contenterai de dire que c'est là que furent enterrés Bar-Hebraeus et son frère Bar-Hebraeus Safi [1].

1. On lit dans le continuateur anonyme de la chronique ecclésiastique de Bar-Hebraeus dont le récit a été publié à la suite de cet ouvrage par

Bit-ourra.

J'ignore l'emplacement de cette localité dont le nom signifie *maison du jour.*

Tarbis.

Sennachérib construisit dans cette ville un temple dédié à Nergal et nommé [illegible]. Des briques trouvées dans les ruines de ce temple et mentionnant sa fondation, nous ont fait connaître l'emplacement de la ville de Tarbis (R v. I, p. 7, C et D); elle était située à l'endroit où se trouve aujourd'hui Chérif-Khan.

Alou-cha-Libzouaï ([illegible]).

On admet généralement que [illegible] est l'idéogramme de [illegible] *la ville d'Achour.* On lit en effet sur un fragment du tablette publié par M. Norris dans son dictionnaire:

[illegible]

Si [illegible] était un idéogramme, il se trouverait dans la seconde colonne et je crois au contraire que [illegible] et [illegible] sont des idéogrammes se lisant [illegible]. Le nom de dieu [illegible] doit probablement aussi être lu phonétiquement, et c'est sans doute le même nom que celui qui est écrit [illegible] dans une liste de dieux (R v. II, p. 56, l. 31).

MM. Abbeloos et Lamy: [illegible] *Bar-Hebraeus Bar-saoumo Safi conduisit son troupeau pendant vingt ans avec toute pureté et toute sainteté; il mourut dans la cellule du camp de Bar-Tellah et fut inhumé dans le tombeau de son frère Bar-Hebraeus Abou-l'faradj dans le couvent de Saint Matthieu situé dans le Djébel Maqloub, du côté méridional, dans le sanctuaire, là où sont ensevelis les saints qui vécurent dans ce monastère (Gregorii Barhebraei chronicon ecclesiasticum,* texte et traduction latine par MM. Abbeloos et Lamy, tome III, p. 491).

J'ignore où était située la ville de Libzou; quant à la localité appelée [illegible] dans l'inscription de Bavian, littéralement: *la ville de l'habitant de Libzou,* je doute que ce soit la même ville, et j'ignore également son emplacement.

Le pays d'Elam.

Le pays d'Elam avait à peu près les limites de la province du Khouzistân qui est située à l'est de l'Iraq-arabi dans le royaume de Perse.

Trop puissants et surtout trop éloignés pour être asservis par les Assyriens, les Elamites guerroyèrent continuellement contre eux pendant les règnes de Sargon, de Sennachérib, d'Assarhaddon et d'Achour-bani-pal, et ne cessèrent pas de fournir des secours aux tribus chaldéennes et aux ennemis que ces rois eurent à combattre dans le sud.

Plusieurs expéditions furent inutilement envoyées contre les Elamites qui, sans doute, envahirent plus d'une fois les possessions assyriennes en Chaldée, car Assarhaddon après avoir raconté la soumission d'un certain Bel-bacha (?) de la tribu chaldéenne de Gamboul, dit qu'il fortifia la capitale de ce personnage et ajoute: [illegible][1] *je l'y fis monter avec ses archers et,* littéralement: *je le fermai comme la porte du pays d'Elam.* Il veut dire par là qu'il le chargea d'arrêter les incursions continuelles des Elamites (R v. I, p. 46, col. IV, l. 5 et suiv.).

Conquis par les Perses, le pays d'Elam ne recouvra jamais son indépendance; il est cité comme une province de l'empire

1. Ce verbe d'une racine à première radicale défectueuse (probablement à aleph initial ainsi que le prouve le syriaque ܐܶܕܥܳܬܳܐ que Bar Ali explique par مصاريع *battants de porte)* signifie *fermer.* Le premier aoriste de l'aphel se trouve dans la phrase de Sennachérib: [illegible] *ils firent fermer les grandes portes de la ville* (R v. I, p. 41, l. 6 et 7), et l'infinitif du kal [illegible] dans une tablette où des mots rares ou dialectaux sont expliqués par des synonymes (R v. II, p. 23, l. 42 et suiv.); nous y lisons:

perse dans l'inscription de Nakch-i-Roustam et dans l'inscription de Behistoun. On trouve dans ce dernier texte le récit de plusieurs révoltes des Elamites contre Darius.

Leur langue ressemble beaucoup à l'idiome de la seconde colonne des inscriptions trilingues des Achéménides. M. Oppert a traduit quelques inscriptions trouvées à Suse (voyez les *Mémoires du congrès international des Orientalistes,* t. II, 1re session, Paris 1873).

BABYLONE.

La position géographique de cette ville est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'indiquer. Nous savons par l'inscription

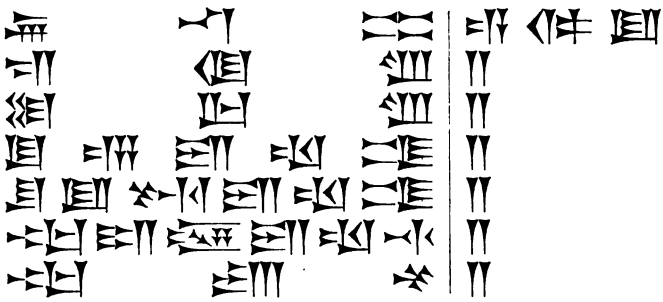

Ces mots ne désignent pas des parties de la porte comme on le croit généralement, ce sont des infinitifs qui comme signifient *fermer.* est l'infinitif de *il a fait revenir* (voyez page 78); on employait ce verbe en parlant d'une porte ou d'un verrou dans le sens de *fermer,* exemple: *eux ils ne ferment point le verrou* (R v. IV, p. 1, col. I, l. 31). est le syriaque ܣܟܪ *fermer.* est l'infinitif de *il a rendu stable, il a établi;* *action de fermer une porte*, signifie donc littéralement: *action de rendre fixe* ou *stable une porte.* Quant à et à j'ignore le sens exact de ces deux verbes qu'on employait également en parlant d'une porte dans le sens de *fermer.*

De la même racine que le verbe *fermer,* sont dérivés les substantifs *battant de porte* et par suite *porte* qui a passé en hébreu (דֶּלֶת, דָּלָה, דַּל *battant de porte, porte)*, et qui désigne une sorte de verrou ou de barre servant à fermer la porte.

de Bavian que Babylone fut complètement détruite par Sennachérib. Elle fut rebatie par Assarhaddon; et, sur un cylindre inédit[1], Achour-bani-pal appelle son père *celui qui a fait habiter Babylone, le constructeur du E-chakkil.*

On trouve plusieurs fois, dans la grande inscription de Tothmès III gravée sur les murs du temple de Karnak, dans l'énumération des objets apportés par les chefs asiatiques, la mention du lapis-lazuli de *(BRR)*. La lettre *l* n'existait pas en égyptien et ce nom est peut-être celui de Babylone.

Khaloulé.

Un passage du cylindre Taylor nous apprend que la ville de Khaloulé était située sur le Tigre (R v. I, p. 41, l. 47), mais il m'est impossible d'indiquer son emplacement exact. Dans l'inscription de Nebi-Younous cette ville est appelée (R v. I, p. 43, l. 47), ce qui est évidemment une faute pour , leçon qui se trouve à la fois dans l'inscription de Bavian et dans le cylindre Taylor (R v. I, p. 41, l. 47).

Le pays de Kar-Douniach.

Le mot *Kar-Douniach* (, etc.) signifie, ainsi que le prouve cette dernière orthographe, *ville* ou *forteresse du dieu Douniach.*

Le mot *ville* ou *forteresse*[2], se trouve dans plusieurs noms propres de villes. On lit par exemple dans l'inscription de Khorsabad (l. 64 et 65) que Sargon détruisit puis rebatit les villes de Til-Chichlou, de Kindaï et de Bit-Bagaya, et leur donna les noms de *(forte-*

1. Ce cylindre très mutilé et écrit en caractères babyloniens appartient à la bibliothèque nationale. Achour-bani-pal y raconte ses constructions dans Babylone; les dernières lignes contenaient le récit d'une campagne, mais elles ont presque complètement disparu.

2. Il ne faut pas confondre ce mot avec qui se prononçait sans doute avec un *a* long et signifiait peut-être *quai* ou *berge.*

resse de Nabou), [illegible] *(forteresse de Chin)*, [illegible] *(forteresse de Bin)*. Achour-nassir-abal construisit sur l'Euphrate une ville qu'il nomma [illegible] *(forteresse d'Achour-nassir-abal)*, et Sennachérib donna à la ville d'El-enzach le nom de [illegible] *(forteresse de Sennachérib)* (Cylindre de Bellino, ligne 33).

Le nom de Kar-Douniach ne désigne pourtant jamais une ville mais toujours un pays, et le mot [illegible] signifiait peut-être non seulement *ville*, mais encore *pays, région*. Peut-être aussi ce pays avait-il pris le nom de sa capitale qui n'est mentionnée nulle part.

Les rois de Kar-Douniach avaient conquis Babylone et le pays d'Accad à une époque fort ancienne qu'il m'est impossible de déterminer[1]; ils y dominèrent jusqu'au moment des grandes invasions assyriennes. Aussi toutes les fois que les rois d'Assyrie étaient en guerre contre ceux de Kar-Douniach, ils commençaient par envahir la Babylonie. Il semble en outre que par le mot Kar-Douniach on désignait non seulement le pays qui avait porté originairement ce nom, mais encore toutes les provinces qui, comme le pays d'Accad, lui étaient soumises. Ainsi Achour-nassir-abal nous dit que le territoire conquis par lui au sud du Zab inférieur faisait partie auparavant du Kar-Douniach (R v. I, p. 23, l. 129 et suiv., R v. I, p. 26, l. 123 et 124, L p. 1, l. 9 et suiv.), et un autre texte nous apprend que ce territoire était situé dans le pays d'Accad (voyez page 127). C'est sans doute ce qui a fait croire à M. Lenormant que le mot Kar-Douniach était le nom spécial de la Babylonie[2].

Ainsi que je le dirai plus loin, Babylone était située dans le pays d'Accad et toutes les fois qu'elle était gouvernée par des souverains indépendants, ils portaient le titre de *rois du pays de Choumer et d'Accad* ou celui de *rois de Babylone*, mais jamais celui de *rois de Kar-Douniach*.

Par exemple, Sennachérib nous dit que lorsqu'il eut battu dans sa première campagne Mardouk-pal-iddin, roi de Kar-

1. Probablement peu de temps après Khammourabi.

2. *Études accadiennes*, par M. Lenormant, tome Ier, troisième partie, p. 68, 69.

Douniach, il entra dans Babylone et donna à un personnage nommé Bel-ipouch ou Bel-ibni la royauté du pays de Choumer et d'Accad; il veut dire par là qu'il le fit roi de Babylone (Cylindre de Bellino, ligne 14).

Plus tard les Babyloniens révoltés mirent Chouzoub sur le trône et lui donnèrent la royauté du pays de Choumer et d'Accad (R v. I, p. 41, l. 17, 18).

Une curieuse tablette de Sennachérib mentionne la fuite de Mardouk-pal-iddin qui est qualifié de *roi de Kar-Douniach,* et nous apprend que Chouzoub s'empara de *la royauté de Babylone* (R v. III, p. 4, n° 4, l. 44 et suiv.).

Enfin dans l'inscription de Bavian Sennachérib parle de Chouzoub à qui il donne le titre de *roi de Babylone* et du *fils de Mardouk-pal-iddin roi de Kar-Douniach.*

Il est impossible d'indiquer avec certitude la position géographique du pays de Kar-Douniach; il était sans doute situé au sud du pays d'Accad entre la Chaldée[1] et le pays d'Elam; peut-être même était-il compris dans le territoire auquel les Assyriens donnaient le nom générique de Chaldée (𒀀𒌋𒌍𒆠𒄩). C'est en effet dans la basse Chaldée que Mardouk-pal-iddin continua à régner après ses premières défaites et lorsqu'il eut perdu le pays d'Accad. Sennachérib ne parle pas à la vérité du pays de Kar-Douniach lorsqu'il raconte sa campagne dans le Bit-Yakin contre Mardouk-pal-iddin (R v. I, p. 39, l. 41 et suiv.), mais Sargon cite le Kar-Douniach supérieur et inférieur dans une énumération de pays du sud auxquels il imposa des gouverneurs (Inscription de Khorsabad, ligne 21).

Les habitants du pays de Kar-Douniach n'appartenaient pas à la race sémitique et les noms des plus anciens rois qui finissent ordinairement en *ach,* comme celui du dieu Douniach et comme beaucoup de noms élamites, ne sont pas assyriens. Plus tard une seconde dynastie dont tous les rois portent des noms assyriens, occupa le trône et résida sans doute à Babylone[2].

1. Les Assyriens donnaient le nom de Chaldée (𒀀𒌋𒌍𒆠𒄩) à la partie méridionale de l'Iraq-arabi actuel. Le pays de Bit-Yakin était situé en Chaldée sur les bords du Golfe Persique.

2. Sennachérib nous dit en effet que, dans sa première campagne, après la fuite de Mardouk-pal-iddin, il entra dans son palais à Babylone et enleva ses richesses (Cylindre de Bellino, l. 9).

Les souverains de cette dernière dynastie paraissent avoir porté outre le titre de *rois de Kar-Douniach* celui de *rois de Babylone* et celui de *rois du pays de Choumer et d'Accad* [1].

Nit.

J'ignore l'emplacement de cette ville et je doute même de son existence. Il est singulier en effet que Sennachérib qui nous expose sa marche sur Babylone aux lignes 43 et 44 de l'inscription de Bavian, s'interrompe brusquement pour parler de la prise et du pillage de Nit, puis raconte la destruction de Babylone sans même dire qu'il s'empara de cette ville. Je serais donc très porté à croire que les caractères sont fautifs [2], et que c'est de Babylone et non pas d'une ville portant le nom de Nit que le monarque assyrien raconte la prise et le pillage dans les lignes 44, 45 et suivantes de l'inscription de Bavian.

Ekalâté.

J'ignore où était située cette ville.

Le pays d'Accad.

Le pays d'Accad ([3]) était borné au nord par l'Assyrie et commençait à l'époque de Chamach-Bin

1. Par exemple Mardouk-nadin-akhé, le roi de Kar-Douniach, contemporain de Téglathphalasar Ier, est appelé *roi de Kar-Douniach* sur une tablette qui mentionne ses défaites au commencement de son règne (R v. II, p. 65, l. 14 et suiv.) et *roi d'Accad* dans l'inscription de Bavian.

2. Peut-être faut-il lire à la place . La traduction serait alors: *J'assiégeai cette ville et par la puissance et la force de mes mains je m'en emparai* etc.

3. Le signe , idéogramme du nom propre du pays d'Accad, se lisait aussi *l'Arménie.* Il est question à la ligne 72 de l'inscription de Khorsabad d'un personnage appelé *Oursa l'Arménien,* et à la ligne 31 de la même inscription ces mots sont écrits . J'ai déjà dit que le pays dont le nom est écrit à la ligne 13 de l'inscription de Bavian, était peut-être l'Arménie et non pas le pays d'Accad. Le signe est du reste

entre le Zab inférieur (𒁹 𒄩 𒀀 𒁺 𒌅 𒄭 𒄭𒄭𒄭, aujourd'hui زاب الاسفل) et le fleuve qui porte sur la carte de M. Kiepert[1] le nom d'Adhem (anciennement 𒁹 𒄩 𒄭𒄭 𒁺 𒌅 𒄭). Il est dit en effet dans l'inscription de Chamach-Bin que l'empire assyrien commençait à la ville de Zaddi située dans le pays d'Accad: 𒄭𒄭𒄭 𒁺𒄭𒄭 𒀀 𒌅 𒌅𒌅 𒄭𒄭 𒄭𒄭𒄭𒄭 𒀀𒁺𒄭𒄭𒄭𒄭 𒀀𒁺𒄩 𒁺𒄭𒄭𒄭 𒌅𒌅𒌅 *depuis la ville de Zaddi du territoire d'Accad* (R v. I, p. 30, col. II, l. 9 et 10).

Or, la position de la ville de Zaddi est indiquée dans un autre passage de la même inscription. Chamach-Bin dans une expédition contre le pays de Kar-Douniach franchit le Zab, passe par le territoire de la ville de Zaddi et prend Mé-Tournat (R v. I, p. 33, col. IV, l. 1, 2, 3, 4).

La ville de Zaddi qui faisait partie du pays d'Accad, était donc située entre le Zab inférieur et la ville de Mé-Tournat (𒁺𒄭𒄭𒄭 𒁺𒁺𒄭𒄭𒄭 𒁺𒁺𒁺𒁺𒁺𒁺 𒁺𒄭𒄭𒄭 𒌅𒌅𒌅 *eau du Tournat)*. Cette dernière ville était évidemment située, ainsi que le prouve son nom, sur le Tournat (𒁹 𒄩 𒄭𒄭 𒁺 𒌅 𒄭). Ce fleuve est le premier grand affluent du Tigre après le Zab inférieur et s'appelle encore aujourd'hui, d'après Ker-Porter, *Torna* ou *Atorna*. Sur la carte de M. Kiepert il est nommé *Adhem*. Je ne sais comment expliquer ce double nom; le second est peut-être turc ou persan et le premier arabe.

Salmanasar, racontant qu'il porta secours au roi de Kar-Douniach contre son frère révolté, dit qu'il prit dans la huitième année de son règne la ville de Mé-Tournat et ajoute que dans la neuvième il alla *une autre fois* dans le pays d'Accad (L p. 91, l. 77). Comme Salmanasar ne fit aucune campagne dans ce pays pendant les sept premières années de son règne, l'expression *une autre fois* serait incompréhensible si Mé-Tournat qui fut prise la huitième année, n'avait pas été située dans le pays d'Accad.

expliqué sur une tablette lexicographique par 𒁺𒁺𒁺 𒁺𒁺𒁺𒁺 𒁺𒁺𒁺𒁺, faute évidente pour 𒁺𒁺𒁺 𒁺𒁺𒁺𒁺𒁺 𒁺𒁺𒁺𒁺, et une glose nous apprend que, dans ce cas, le signe 𒁺𒁺𒁺𒁺 se lisait 𒁺𒁺𒁺𒁺 𒁺𒁺𒁺𒁺𒁺𒁺 𒁺𒁺𒁺𒁺 dans la langue non sémitique de la Chaldée (R v. II, p. 48, l. 13).

1. *Carte générale de l'Empire Ottoman en Europe et Asie*, dressée par Henri Kiepert. Berlin 1867.

Avant Achour-nassir-abal le pays d'Accad s'étendait au nord jusqu'au Zab inférieur. Ce prince nous dit en effet qu'il annexa à l'Assyrie un territoire qui s'étendait [illegible] *depuis les rives du Zab inférieur jusqu'à la ville de Til-bari qui est en haut de la ville de Zaban, depuis la ville de Til-chaptani jusqu'à celle de Til-chazabdâni*[2] (L p. 1, l. 9 et 10).

Il est vrai qu'Achour-nassir-abal ne parle pas dans ce passage du pays d'Accad; il dit même formellement que le territoire conquis faisait auparavant partie du Kar-Douniach. Mais j'ai déjà dit qu'on comprenait parfois le pays d'Accad dans le Kar-Douniach et on lit sur un fragment de tablette où est racontée cette conquête d'Achour-nassir-abal:

[illegible] ..... *l'Assyrie et le pays d'Accad réciproquement* ..... *depuis Til-bitbari* (?) *qui est en haut de la ville de Za* (évidemment *Zaban*) ..... *jusqu'à la colline de Batâni et de la ville de Zabdani, il établit la limite* .... (R v. II, p. 65, l. 42 et suiv.).

Cette phrase mutilée et fautive indiquait évidemment où Achour-nassir-abal avait établi les limites de l'Assyrie du

1. J'ai substitué la leçon [illegible] que l'on trouve dans les variantes (L p. 6, l. 26), à la leçon [illegible] que porte la publication anglaise ([illegible] est évidemment une faute pour [illegible]).

2. J'ignore où se trouvaient les villes ou les villages de Til-bari, de Til-Chaptani et de Til-chazabdâni. Quant à la ville de Zaban, elle devait être située bien près de Zaddi, car Chamach-Bin nous apprend qu'après avoir franchi le Zab, il entra dans le territoire des villes de Zaddi et de Zaban (R v. II, p. 31, l. 2).

côté du pays d'Accad. Or, les localités frontières dont il est question dans ce fragment sont évidemment les villes mentionnées dans le passage d'Achour-nassir-abal rapporté précédemment, mais le scribe a écorché leurs noms [1].

Le pays d'Accad commençait donc au Zab inférieur avant Achour-nassir-abal. Sous Chamach-Bin il commençait, ainsi que je l'ai déjà dit, entre le Zab inférieur et le fleuve Adhem [2]. Je ne connais aucun texte qui indique avec précision les limites méridionales du pays d'Accad; on peut seulement affirmer qu'il était borné au sud par la Chaldée. Salmanasar nous dit en effet que dans la neuvième année de son règne il envahit le pays d'Accad, fit des sacrifices à Babylone et descendit en Chaldée (L p. 91, l. 81 et suiv.).

Babylone était donc située dans le pays d'Accad. En effet, lorsque cette ville était séparée du royaume de Kar-Douniach et gouvernée par des rois indépendants, ils étaient appelés, ainsi que je l'ai déjà dit à la page 123, *rois de Babylone* ou *rois du pays de Choumer et d'Accad*, sous la domination assyrienne le gouverneur de Babylone paraît avoir eu à la fois le titre de *préfet de Babylone* et celui de *gouverneur du pays d'Accad* [3]; en-

1. La tablette dont ce fragment est extrait, a été écrite longtemps après le règne d'Achour-nassir-abal et faisait sans doute partie d'un ouvrage où étaient sommairement racontés les évènements du règne de chaque roi.

A la place de il faut lire , et le scribe qui ne connaissait pas les villes de et de peut-être détruites depuis longtemps à son époque, a écrit à la place 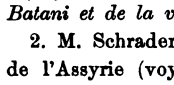 *la colline d'un personnage nommé Batani et de la ville de Zabdâni.*

2. M. Schrader a déjà reconnu que le pays d'Accad était situé au sud de l'Assyrie (voyez son ouvrage intitulé: *Keilinschriften und Geschichtsforschung*, page 533).

3. Plusieurs cylindres d'Achour-bani-pal sont datés de l'année portant le nom d'un personnage qui est qualifié tantôt de 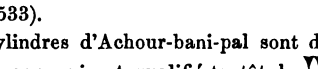 *gouverneur du pays d'Accad*, tantôt de 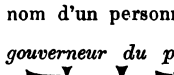 *préfet de Babylone* (R v. III, p. 26, l. 120 et 123).

fin Sennachérib nous apprend que les Elamites marchant au secours de Chouzoub le chaldéen, *prirent la route d'Accad et allèrent à Babylone* (R v. I, p. 41, l. 39), ce qui prouve bien que Babylone était située dans le pays d'Accad.

Dès la plus haute antiquité le territoire de Choumer paraît avoir été réuni à celui d'Accad, avoir fait partie des mêmes royaumes, avoir été soumis par les mêmes conquérants; aussi considérait-on le territoire de Choumer et celui d'Accad comme ne formant qu'un seul [illegible] *(pays, province, contrée* [1]), et dans la phrase [illegible] que l'on rencontre continuellement dans les textes, le caractère [illegible] qui n'est répété qu'une seule fois, n'est pas un déterminatif[2], mais doit être lu [illegible]. On doit donc traduire *le pays* ou *la province de Choumer et d'Accad,* c'est-à-dire la province composée du territoire nommé Choumer et du territoire nommé Accad. J'ai dit que le caractère [illegible] devait être lu phonétiquement. En effet, cette expression est plusieurs fois écrite de la sorte dans le texte de Khammourabi aujourd'hui au Louvre[3]: [illegible].

Il est impossible de traduire, comme l'a fait M. Ménant, *les hommes de Choumer et d'Accad.* Si [illegible] devait se lire [illegible] *les hommes,* il serait suivi du signe du pluriel et ce caractère est ici un idéogramme de [illegible][4]. Le mot [illegible] est toujours écrit phonétiquement dans cette inscription, et aux lignes 1, 2 et 3 du second côté il est question des hommes ([illegible])

1. Ce mot emprunté à la langue non sémitique de la Chaldée ([illegible] *pays)* a passé en chaldéen sous la forme מָתָא *lieu, endroit, ville.*

2. Le caractère [illegible], idéogramme de [illegible] *pays,* a pris par suite, entre autres valeurs phonétiques, la valeur *mat.* Placé devant un nom de pays, ce caractère est ordinairement un déterminatif et ne doit pas être lu; on le trouve en effet non seulement devant les noms de pays, mais encore devant les adjectifs ethniques qui en sont dérivés, comme [illegible] *arménien* (R v. III, p. 7, l. 24), [illegible] *juif* (R v. I, p. 39, l. 12).

3. Voyez l'ouvrage de M. Ménant: *Les inscriptions de Khammourabi, roi de Babylone.* Paris 1863, pages 14, 15, 16 et 17.

4. [illegible] est expliqué par [illegible] sur un fragment de tablette (R v. II, p. 39, n° 1, l. 5).

du pays (𒄭𒌅𒆠) de Choumer et d'Accad. Enfin cette expression est écrite dans Nabuchodonosor: 𒀭 𒀭𒈬[1] 𒀭 𒁹 𒄭𒌅𒆠 𒈬𒁹𒁹 𒄭𒌅𒆠 𒀭 𒀀𒌅𒆠 (R v. I, p. 65, col. II, l. 16).

Les régions nommées Choumer et Accad étaient donc considérées comme ne formant qu'un seul pays (𒀭 𒌅𒆠 𒄭𒌅𒆠), il ne faudrait pourtant pas croire qu'elles aient jamais été confondues l'une avec l'autre. On lit en effet dans l'inscription de Chamach-Bin que les habitants de la province d'Accad toute entière (𒁹 𒄭𒌅𒆠𒀭𒀭 𒄭𒌅𒆠 𒌅𒆠 𒄭𒌅𒆠) épouvantés par l'invasion assyrienne, se réfugièrent dans la ville de Dour-Papsoukal (𒄭𒌅𒆠 𒄭𒌅𒆠 𒁹𒌅 𒁹 𒄭𒌅𒆠𒀭) située au milieu d'un fleuve avec les habitants de 447 villes de la province de Choumer (𒌅𒆠 𒀭𒁹𒁹 𒌅𒆠 𒁹 𒄭𒌅𒆠𒀭𒀭 𒁹𒁹𒁹 𒄭𒌅𒆠 𒄭𒌅𒆠 𒄭𒌅𒆠[2] littéralement: *avec 447 villes de Choumer*, R v. I, p. 31, l. 26). Le territoire de Choumer était donc complètement distinct de celui d'Accad. Malheureusement aucun texte ne nous indique sa position géographique. Il ne se trouvait ni au nord de la province d'Accad qui de ce côté était contiguë à l'Assyrie, ni au sud où se trouvait la Chaldée, ni à l'ouest dans le désert, il était donc à l'est; peut-être comprenait-il la partie orientale ou la partie centrale de l'Iraq-arabi. Cela n'est à la vérité qu'une hypothèse, mais si on l'admet, on comprendra très bien pourquoi, lorsque les Assyriens faisaient une campagne dans le sud, ils n'envahissaient pas la province de Choumer. L'ar-

1. 𒀭 𒄭𒌅𒆠 qui est le mot non sémitique dont est venu l'assyrien 𒀭 𒌅𒆠 𒄭𒌅𒆠, se trouve comme idéogramme de ce mot dans les textes babyloniens; il est expliqué par 𒀭 𒌅𒆠 𒄭𒌅𒆠 sur un fragment de tablette (R v. II, p. 39, n° 1, l. 12).

2. Le texte porte 𒄭𒌅𒆠, caractère qui ne peut pas être autre chose que 𒄭𒌅𒆠; le caractère 𒄭𒌅𒆠 qui ressemble beaucoup à 𒄭𒌅𒆠, est fait une fois 𒄭𒌅𒆠 (R v. I, p. 30, col. III, l. 29). On sait que l'inscription de Chamach-Bin est écrite dans l'alphabet que nous appelons alphabet archaïque; elle est très mal gravée et dans plusieurs endroits on devine le texte plutôt qu'on ne le lit. La forme de certains caractères varie continuellement, d'autres ont été coupés en deux parties, d'autres enfin ont des formes qui me paraissent peu exactes, et je crois que l'ouvrier qui a gravé cette inscription, savait à peine lire ou ne savait pas lire du tout l'alphabet archaïque et qu'il ne comprenait pas ce qu'il écrivait.

mée d'invasion traversait la province d'Accad dans toute sa longueur, c'est-à-dire qu'elle suivait le cours du Tigre jusqu'aux confins de la province de Choumer, de là elle gagnait Babylone laissant à sa gauche cette province dont la conquête était sans doute bien moins fructueuse que celle de la Babylonie, puis elle descendait jusqu'en Chaldée en suivant le cours de l'Euphrate. Enfin il ne sera pas étonnant que la région d'Accad qui aurait été formée au midi par une bande de terrain arrosée par l'Euphrate et partout contiguë à la région de Choumer, ait été regardée comme ne formant avec elle qu'un seul pays, une seule contrée ( ).

La plupart des assyriologues ont admis que les noms d'Accad et de Choumer désignaient respectivement les deux races l'une sémitique, l'autre touranienne qui peuplèrent les bords du Tigre et de l'Euphrate; ils n'ont différé que sur la question de savoir si Accad était le nom de la race sémitique et Choumer celui de la race touranienne, ou si au contraire Choumer était le nom des Sémites et Accad celui des Touraniens. M. Lenormant, par exemple, admet que le nom d'Accad avait deux sens; il désignait non seulement un pays, mais encore (et ce serait là son sens primitif) une des deux races en question. Le fait lui paraît tellement certain qu'il le donne comme reconnu de tout le monde et indiscutable.

Je ne crains pas de dire qu'il n'y a pas un seul passage dans tous les textes publiés jusqu'à ce jour où les mots Choumer et Accad désignent une race. C'est à tort par exemple que l'on a cru que le titre *roi du pays de Choumer et d'Accad,* porté par les derniers souverains assyriens, indiquait leur royauté à la fois sur la race sémitique et sur la race touranienne. C'est à tort qu'on l'a traduit *roi des Soumirs et des Accads.*

Ce titre porté par les anciens souverains des villes de la Babylonie, par Khammourabi, par les rois de Kar-Douniach et par tous les souverains qui régnèrent sur Babylone, n'était porté par les monarques assyriens que lorsqu'ils dominaient ou avaient la prétention de dominer sur la Babylonie. Il faut remarquer en outre que ce titre vient ordinairement après celui d'*ichchakkou de Babylone.* Il serait trop long de citer des exemples, mais si le lecteur veut bien parcourir le commence-

ment des textes de Téglathphalasar II, de Sargon, de Sennachérib, d'Assarhaddon et d'Achour-bani-pal, il reconnaîtra que le titre de *roi du pays de Choumer et d'Accad* est un titre purement babylonien [1].

C'est à tort également que dans la formule [illegible] qui se trouve au bas d'une tablette bilingue (R v. II, p. 36, l. 11 et suiv.) [illegible] a été traduit par M. Delitzsch par *colonnes parallèles.* Ainsi que je l'ai déjà dit à la page 36, le mot [illegible], écrit ici idéographiquement [illegible], signifie *les anciens, les générations éteintes,* et il faut traduire: *comme sur les tablettes et les documents antiques composés par les anciens Assyriens et les anciens Accadiens* (littéralement: *les anciens du pays d'Assyrie et de celui d'Accad).* Cela veut dire que la tablette a été copiée sur d'anciens ouvrages écrits en Assyrie et dans la province d'Accad, et il n'est nullement question de langues dans ce passage. En effet, on lit au bas d'une tablette unilingue écrite en assyrien seulement, la même formule où les mots [illegible] sont remplacés par ceux-ci: [illegible] *les anciens de l'Assyrie, de la province de Choumer et de celle d'Accad* (R v. III, p. 55, l. 12) [2].

Les mots Choumer et Accad, ainsi que je l'ai déjà dit, désignent respectivement une contrée, toujours une contrée, ja-

1. Nous ne connaissons jusqu'à présent qu'un seul roi antérieur à Téglathphalasar II qui ait porté le titre de *roi du pays de Choumer et d'Accad;* c'est un certain Touklat-Ninip ([illegible]) fils de Salmanasar, auquel Bin-Nirari fils de Chamach-Bin, un de ses descendants, donne le titre de *roi du pays de Choumer et d'Accad,* titre qu'il ne prend pas lui-même (R v. I, p. 35, n° III, l. 19 et 20, L p. 70, l. 20 et 21). Il est certain que Touklat-Ninip posséda pendant un certain temps la Babylonie, car dans la légende de son sceau que nous fait connaître une tablette de Sennachérib il est appelé *roi de Kar-Douniach* (R v. III, p. 4, n° 2).

2. M. Lenormant qui a parlé le premier de cette tablette, a bien soupçonné que dans les formules citées ci-dessus il n'était pas question de langues, mais il n'a pas osé l'affirmer. Voyez: *Études accadiennes,* T. Ier, troisième partie, Paris 1873, page 65.

mais une race. Je n'indiquerai donc pas les arguments par lesquels les assyriologues anglais, et après eux M. Lenormant, ont essayé de démontrer que les Assyriens appartenaient à la race choumérienne et que par suite la langue non sémitique des documents bilingues devait être appelée *langue accadienne.* Je n'exposerai pas non plus les arguments de M. Oppert qui voyant dans les Assyriens des Accadiens, a donné à la langue non sémitique le nom de *sumérien.* Un seul d'entre eux mérite d'être rapporté. D'après M. Oppert, l'idéogramme [illegible], idéogramme du mot Choumer, aurait été inventé par les Assyriens[1] et les deux caractères qui le composent, signifieraient le premier *langue,* le second *adoration;* le pays de Choumer serait donc le pays de la langue sacrée (voyez: *Journal asiatique,* sixième série, tome V, 1875, page 292).

Il est certain que le signe [illegible] est l'idéogramme du mot [illegible] *langue,* mais il est très douteux que [illegible] soit l'idéogramme d'un mot signifiant *prophétiser, adorer* ou *adoration.* Enfin sans oser nier que l'idéogramme en question puisse signifier *langue sacrée,* j'ajouterai que l'origine de la plupart des idéogrammes est inconnue et que le caractère [illegible] a pu être employé dans celui-ci pour un tout autre motif que celui que suppose M. Oppert.

En résumé: 1° Aucune race sémitique ou autre portant le nom de race accadienne ou de race choumérienne n'a jamais existé, et en admettant même l'existence de deux races ainsi nommées, elles auraient peuplé la Babylonie seulement et ni les Assyriens au nord, ni les Chaldéens au sud n'auraient appartenu à l'une ou à l'autre de ces deux races.

2° La région nommée Accad qui était située entre l'Assyrie et la Chaldée, a pu et même dû être habitée sur bien des points par des peuples non sémitiques, mais une grande partie de ce pays était occupée par des Sémites. La langue non sémitique des textes bilingues n'est donc certainement pas de l'accadien.

3° La position géographique du territoire nommé Choumer étant encore incertaine, on peut, si l'on veut, supposer que ce

1. Cet idéogramme n'a été rencontré jusqu'à présent que dans les textes en langue assyrienne, M. Oppert en conclut qu'il a été inventé par ceux qui parlaient cette langue, mais cela ne me paraît nullement certain.

pays était occupé par le peuple parlant originairement cette langue, mais aucun texte ne le prouve. La langue à laquelle nous donnons le nom impropre d'assyrien, a été parlée depuis les frontières de l'Arménie jusqu'au Golfe Persique, et je ne vois pas pourquoi l'idiome non sémitique en question aurait été parlé dans l'unique pays de Choumer.

Tels sont les motifs pour lesquels rejetant les noms de *sumérien* et d'*accadien* par lesquels on a coutume de le désigner, je lui ai donné dans tout cet ouvrage le nom de *langue non sémitique de la Chaldée.* Il est bien entendu, du reste, que je donne au mot Chaldée le sens qu'il a chez les modernes, car les Assyriens ne désignaient sous ce nom que la partie maritime de l'Iraq.

L'Arakht.

On sait par l'inscription de Bavian que l'Arakht traversait Babylone, mais j'ignore le nom moderne de ce cours d'eau. Nabuchodonosor nous apprend que son père construisit les quais ou les berges ([illegible]) de l'Arakht (R v. I, p. 55, col. V, l. 5 et 6), et nous lisons sur deux fragments de tablettes lexicographiques (R v. II, p. 51, l. 42, R v. II, p. 50, l. 9) que le nom non sémitique de ce fleuve ou l'idéogramme, par lequel on l'écrivait, était [illegible].

APPENDICE III.

Sur quelques formes anormales de la conjugaison assyrienne.

Avant d'entretenir le lecteur de certaines formes anormales que l'on rencontre dans la conjugaison assyrienne, j'exposerai aussi rapidement que possible l'origine des diverses formes ou conjugaisons des langues sémitiques. Ces conjugaisons se divisent en trois catégories:

I. Conjugaisons provenant du redoublement total ou partiel du radical.

II. Conjugaisons provenant de l'addition d'une ou de plusieurs lettres au radical.

III. Conjugaisons formées par analogie à l'imitation d'une conjugaison existant antérieurement.

Je parlerai séparément de chacune de ces classes.

I. Conjugaisons provenant du redoublement total ou partiel du radical.

Toutes les racines pouvaient à l'origine être redoublées en entier; les racines redoublées avaient naturellement un sens plus énergique que les racines simples.

En égyptien[1] les racines bilittères ont conservé fort longtemps cette forme énergique[2]; on trouve par exemple: (SK) *détruire*, forme énergique (SKSK) *détruire*; (QN) *battre, frapper*, forme éner-

1. On a souvent discuté la question de savoir si l'égyptien est ou n'est pas une langue sémitique. Si l'on ne veut donner le nom de langues sémitiques qu'aux langues qui ont un aoriste formé par des préfixes et un prétérit formé par des suffixes, dont les mots dérivés de thèmes trilittères subissent de fréquents changements vocaliques, aux langues en un mot qui ne diffèrent de l'arabe, du syriaque, de l'hébreu et de l'assyrien que par le vocabulaire et par quelques particularités grammaticales, l'égyptien ne pourra pas plus être appelé une langue sémitique que le grec ne pourrait être appelé une langue romane. Si au contraire on comprend sous le nom de langues sémitiques tous les idiomes qui appartiennent à la même famille que l'arabe, le syriaque et l'hébreu, l'égyptien devra être appelé une langue sémitique.

Les langues sémitiques asiatiques, c'est-à-dire les divers idiomes qui ont été parlés en Palestine, en Syrie, en Mésopotamie et en Arabie, constituent, selon moi, une branche particulière d'une famille de langues qui comprenait aussi l'égyptien, les dialectes berbères et peut-être même les langues de toutes les populations à peau blanche du nord de l'Afrique. Beaucoup de formes grammaticales qui existaient antérieurement à la séparation des langues sémitiques asiatiques et des langues du nord de l'Afrique, se retrouvent en égyptien et ce n'est, selon moi, qu'en comparant au vocabulaire égyptien les vocabulaires arabe, hébreu, syriaque etc. qu'on peut arriver à découvrir les racines des thèmes trilittères sémitiques et à s'expliquer leur formation.

2. C'est avec intention que je dis *les racines bilittères* au lieu de dire *les verbes bilittères*. Les racines redoublées formaient en égyptien et en copte non seulement des verbes, mais encore des substantifs et des adjectifs; par exemple **ⲙⲟⲙⲉⲛ** signifie non seulement *penser*, mais avec l'article **ⲛⲓⲙⲟⲙⲉⲛ** *la pensée*, de même **ϩⲟⲛϩⲉⲛ** signifie *ordonner* et avec l'article **ⲛⲓϩⲟⲛϩⲉⲛ** *l'ordre*. Dans les langues sémitiques les substantifs et les adjectifs dérivent généralement du thème simple de la racine, quelques-uns pourtant dérivent du thème redoublé; ainsi en arabe beaucoup de mots indiquant un métier ou une qualité que l'on a habituellement, ont la forme فَعَّالٌ, exemples: نَجَّارٌ *charpentier*, كَذَّابٌ *très menteur*, *qui a coutume de mentir*. Cette forme existe également en éthiopien et peut-être en assyrien, exemples: ነዳይ: *pauvre*, *guerrier*; de même en syriaque les substantifs dont la première radicale est vocalisée en ܦ et la seconde en ܬ sont dérivés du thème redoublé du pael, et la seconde radicale redoublée avait toujours un qouchoï, exemple: ܣܦܪܐ *le scribe*.

gique (QNQN) *battre, vaincre, frapper;* (SN) *sentir,* forme énergique *respirer, respiration* [1].

Parfois les racines redoublées se sont abrégées en perdant une ou plusieurs consonnes. Les principales formes des racines redoublées puis abrégées sont les suivantes:

Première forme. La première lettre de la racine reste seule redoublée, exemple:

(RRM) *pleurer,* de (RM) *pleurer.*

Seconde forme. La seconde lettre de la racine reste seule redoublée, exemples:

(HSS) *louer, chanter, célébrer,* de (HS) même sens, copte ϩωϲ *chanter;* (אBB) *aimer,* de (אB) *aimer* (אָהַב, חַבָּ).

Ces formes paraissent n'avoir été en égyptien que des abréviations de la racine redoublée en entier et n'ont jamais été des formes grammaticales. Dans les langues sémitiques, au contraire, elles semblent avoir remplacé de très bonne heure la forme à redoublement complet, leur emploi s'est généralisé dans les verbes et elles ont fini par devenir de véritables conjugaisons.

La forme énergique primitive provenant du redoublement complet de la racine s'est maintenue en syriaque où elle sert de pael à beaucoup de verbes géminés et concaves, exemples:

ܒܙܙܐ *il a pillé, enlevé,* pael ou forme énergique de ܒܙܐ *il a pillé,* qui vient lui-même d'un thème ܒܙ et d'une racine *BZ;* ܫܚܚܐ *il a corrompu, rendu mauvais,* forme énergique de ܫܚܐ *il a été léger, vil,* qui vient lui-même d'une thème ܫܚ et d'une ra-

1. Les racines ont perdu en copte leur forme redoublée, mais cette forme s'est maintenue dans beaucoup de cristallisations. Le plus grand nombre de ces cristallisations ont un ο après la première consonne et un ε après la seconde. Exemples: ϩοϩεν *ordonner,* ⲙⲟⲙⲉⲛ *penser,* ϭⲟⲛϭⲉⲛ *prier,* ϫⲟⲧϫⲉⲧ *chercher.* Beaucoup d'autres ont un ε après la première consonne et un ω après la troisième, comme ϫⲉϥϫⲱϥ *brûler,* ϫⲉⲗϫⲱⲗ *tuer.* Le fait que la plupart des racines redoublées ont en copte une des deux vocalisations ci-dessus, me porterait à croire que la forme redoublée des racines bilittères n'a disparu que très tard.

cine ܩܠ; ܪܡܪܡ *il a exalté,* forme énergique de ܪܡ *il a été haut,* qui vient lui-même d'un thème ܪܘܡ et d'une racine *RM.*

Cette conjugaison a un passif formé par analogie à l'imitation de l'ethpaal des verbes trilittères, exemple: ܐܬܪܡܪܡ *il a été exalté*[1].

La vocalisation de ces verbes ressemble beaucoup, comme on le voit, à celle de la plupart des racines redoublées du copte, comme ⲙⲟⲕⲙⲉⲕ, ϩⲟⲛϩⲉⲛ etc. (voyez la note 1 de la page 137). Une telle ressemblance ne peut pas être fortuite et il me paraît évident que la forme verbale active des racines bilittères redoublées avait déjà antérieurement à la séparation des langues du nord de l'Afrique et des langues sémitiques une vocalisation spéciale, savoir un *A* (devenu *O* en copte) après la première consonne, et un *I* (altéré ensuite en *E* en copte et en syriaque) après la troisième[2].

1. Quelques verbes concaves et géminés ont également en hébreu une conjugaison énergique formée de la même manière. Enfin dans les autres langues sémitiques certains verbes quadrilittères dérivent de racines bilittères redoublées; je citerai بَزْبَزَ *il a pillé,* qui vient d'une racine *BZ* qui partiellement redoublée a donné naissance à بَرَّ *il a pillé.*

2. Les voyelles n'étant marquées que très imparfaitement en égyptien, nous ignorons s'il y avait dans cette langue des changements vocaliques comme dans les langues sémitiques. De pareils changements n'existent pas en copte, mais certains faits prouvent qu'ils ont existé. Ainsi que je l'ai déjà dit, les racines redoublées ont généralement un ⲟ après la première consonne et un ⲉ après la troisième, ou un ⲉ après la première et un ⲱ après la troisième. Certains verbes ont une forme passive vocalisée en ⲏ, comme ⲟⲩⲱϩ *placer,* ⲟⲩⲏϩ *être placé,* ⲥⲁϩ *écrire,* ⲥⲏϩ *être écrit,* ⲙⲟⲩⲣ *lier,* ⲙⲏⲣ *être lié;* ces verbes sont, il est vrai, peu nombreux, mais l'existence de ces cristallisations prouve qu'anciennement le passif se formait par un changement de voyelle. Lorsque le chaphel eut disparu en égyptien, on exprima l'idée factitive par le verbe *faire, donner.* Ce mot se préfixa plus tard au verbe et forma une nouvelle conjugaison factitive qui disparut elle-même en copte, mais se maintint dans un grand nombre de cristallisations, comme ⲧⲁⲛϧⲉ, ⲧⲁⲛϧⲟ *vivifier, conserver, sauver,* de , memphitique ⲟⲛϧ, thébain ⲟⲛϩ *vivre;* ⲧⲁⲣⲕⲉ, ⲧⲁⲣⲕⲟ *adjurer, faire jurer,* de , copte ⲱⲣⲕ *jurer;* ⲧⲁⲛϭⲟ *multiplier,* de ⲛⲟϫ, ⲛⲟϭ *grand;* ⲧⲟⲩⲃⲉ, ⲧⲟⲩⲃⲟ *purifier,* de *être pur, pur,* qui s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲏⲃ *prêtre* et dans ⲥⲑⲟⲩⲁⲃ *pur.* Ces mots, comme on le voit, ont une vocalisation à peu près semblable. Je dois

Il est probable que, dans la suite, les thèmes verbaux de quatre consonnes reçurent par analogie la même vocalisation[1].

ajouter pourtant que la plupart des factitifs en ⲧ qui se sont conservés en copte, diffèrent complètement par la vocalisation des exemples cités ci-dessus, mais presque tous sont vocalisés autrement que leur racine, ce qui prouve bien que les verbes factitifs en 𓄿𓂋𓏏 ⲧ avaient originairement des vocalisations spéciales, car, s'il n'en avait pas été ainsi, l'addition de 𓄿𓂋𓏏 ⲧ à la racine n'eût causé que de très légers changements vocaliques au lieu de changer complètement la vocalisation du mot. En résumé, le copte me fait l'effet non pas d'une langue qui n'a jamais eu de changements vocaliques, mais d'une langue qui n'en a plus. Je m'empresse d'ajouter que ces changements n'étaient pas aussi nombreux en égyptien que dans les langues sémitiques. Il est absolument certain, par exemple, que la forme verbale simple n'avait pas une vocalisation spéciale: en effet 𓄿𓂋𓂧 *(MR) aimer,* et 𓄿𓂋𓏏 *(MR) lier,* étaient deux mots différents puisqu'ils ne s'écrivaient pas avec les mêmes déterminatifs et, puisque les consonnes sont les mêmes, ils différaient par les voyelles. Le premier de ces mots est du reste devenu en copte ⲙⲉⲣⲉ, ⲙⲉⲛⲣⲉ et avec chute de ⲣ ⲙⲉⲓ, ⲙⲉ, ⲙⲁⲓ, et le second ⲙⲟⲣ, ⲙⲟⲩⲣ. Non seulement chaque catégorie de mots n'avait pas une vocalisation spéciale, mais le radical, c'est-à-dire la partie invariable du mot, était composé, du moins en général, à la fois de consonnes et de voyelles. Pourtant quelques formes grammaticales (par exemples les formes redoublées et la conjugaison factitive en 𓄿𓂋𓏏) avaient des vocalisations spéciales; d'autres catégories de mots (par exemple les verbes passifs) avaient des vocalisations sinon complètement, du moins partiellement identiques. En d'autres termes il y avait en égyptien des changements vocaliques, mais ces changements étaient moins nombreux, moins complets et sans doute aussi moins réguliers que dans les langues sémitiques. Certaines formes grammaticales avaient donc déjà des vocalisations spéciales au moment de la séparation des langues du nord de l'Afrique et des langues sémitiques asiatiques. Leur nombre s'accrut considérablement dans ce dernier groupe de langues, les mots de même forme reçurent par analogie les mêmes voyelles et il vint un moment où les voyelles radicales disparurent complètement et où chaque forme grammaticale, chaque catégorie de mots eut des vocalisations spéciales. Il convient d'ajouter pourtant que la vocalisation ne devint jamais entièrement régulière, car, si presque toutes les formes verbales eurent une vocalisation unique, les diverses formes de substantifs et d'adjectifs conservèrent des vocalisations multiples et irrégulières.

1. Les verbes quadrilittères syriaques ont la vocalisation du pael et celle de l'ethpaal qui sert de passif au pael, exemples: ܡܰܬܪܺܝܳܐ *il a accusé,* ܐܶܬܰܬܪܺܝܳܐ *il a été proclamé patriarche.* En hébreu les verbes quadrilittères ont également la vocalisation du pihel à l'actif et celle du puhal au passif.

De même en arabe la première forme des verbes quadrilittères a

En effet, la conjugaison appelée pael en syriaque et en assyrien, seconde forme en arabe et pihel en hébreu, a également, du moins à l'aoriste actif[1], un *A* après la première consonne et

la vocalisation de la seconde forme des verbes trilittères (فَعَّلَ, فُعِّلَ, يُفَعِّلُ, يُفَعَّلُ), et la seconde forme des verbes quadrilittères serait identique à la cinquième forme des verbes trilittères, si au lieu d'indiquer le redoublement de la seconde radicale par un techdid on écrivait la lettre deux fois.

Encore aujourd'hui en syriaque moderne les verbes quadrilittères qui sont très nombreux se conjuguent comme les verbes dérivés d'anciens paels.

On peut donc dire qu'originairement la plupart des thèmes verbaux de quatre consonnes étaient conjugués sur le modèle des formes à redoublement partiel des verbes trilittères, et ces formes, qui avaient quatre consonnes, avaient elles-mêmes reçu par analogie la vocalisation de l'ancien palpel ou forme énergique à redoublement complet des racines bilittères.

1. Je regarde l'aoriste comme un temps beaucoup plus ancien que le prétérit.

Chaque conjugaison syriaque, à l'exception du péal, a une vocalisation unique qui est la même au prétérit, à l'aoriste, à l'impératif et au participe actif (il faut excepter l'impératif de l'ethpéel et celui de l'ethpaal dont la vocalisation diffère de celle des autres temps).

En hébreu certaines conjugaisons n'ont également qu'une seule vocalisation, d'autres en ont deux dont l'une est commune à l'aoriste, à l'impératif et au participe (il faut excepter le kal où le participe a une forme spéciale), et l'autre est propre au prétérit.

En arabe, au contraire, toutes les conjugaisons ont deux vocalisations, l'une propre au prétérit, l'autre commune à l'aoriste, à l'impératif et au participe (il faut excepter la première forme dont le participe a une vocalisation spéciale, ainsi que les cinquième et sixième formes actives dont l'aoriste et l'impératif ont la vocalisation du prétérit et dont le participe a une vocalisation spéciale).

En comparant ces vocalisations on remarque que la vocalisation unique de chacune des conjugaisons syriaques et celle de l'aoriste, de l'impératif et du participe des mêmes conjugaisons en arabe, en hébreu et en assyrien sont presque identiques. Je vois là une preuve de l'ancienneté de cette vocalisation.

Au contraire la vocalisation du prétérit arabe et éthiopien ne ressemble en aucune manière, excepté au kal, à celle du prétérit hébreu et du prétérit syriaque, et je serais très porté à croire que le prétérit arabe et éthiopien a reçu par analogie à toutes les conjugaisons la vocalisation qu'il avait à la première forme ou conjugaison simple. La majorité des verbes est en effet vocalisée en *A* au prétérit de la conjugaison simple dans toutes les langues sémitiques.

un *I* (devenu *E* en syriaque, en hébreu et en assyrien) après la troisième, et la troisième forme arabe qui, ainsi que je vais essayer de le prouver, vient d'un thème quadrilittère, a la même vocalisation.

La première des formes à redoublement partiel, dont il a été question ci-dessus (celle dans laquelle la première radicale est seule redoublée comme dans 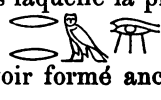 *RRM* de la racine *RM*), paraît avoir formé anciennement une conjugaison dans les langues sémitiques. Je serais en effet très porté à croire que la troisième forme arabe ou conjugaison intensive de l'éthiopien[1] vient d'un thème à première radi-

1. Ludolf a désigné dans sa grammaire les conjugaisons éthiopiennes par des nombres comme on le fait pour les conjugaisons arabes, mais il n'a pas reconnu l'existence de quelques-unes d'entre elles. M. Dillmann dans sa grammaire a donné aux conjugaisons éthiopiennes les noms suivants:

Forme simple.
Forme augmentative simple.
Forme intensive simple.
Causatif de la forme simple.
Causatif de la forme augmentative.
Causatif de la forme intensive.
Réfléchi-passif de la forme simple.
Réfléchi-passif de la forme augmentative.
Réfléchi-passif de la forme intensive.
Causatif-réfléchi de la forme simple.
Causatif-réfléchi de la forme augmentative.
Causatif-réfléchi de la forme intensive.

M. Dillmann désigne ordinairement ces conjugaisons par deux chiffres dont l'un indique que la conjugaison est simple, causative, passive etc., et le second qu'elle est sans redoublement, augmentative ou intensive. Comme ces noms ne peuvent guère être employés en français à cause de leur excessive longueur, j'ai été forcé d'adopter les noms conventionnels suivants:

Conjugaison simple (par exemple ገብረ፡ *il a fait).*
Conjugaison augmentative (ከለለ፡ *il a couronné).*
Conjugaison intensive (በረከ፡ *il a loué).*
Aphel simple (አገበረ፡ *il a fait faire).*
Aphel augmentatif (አአመረ፡ *il a enseigné).*
Aphel intensif (አላቀሰ፡ *il a consolé).*
Taphel simple (ተገብረ፡ *il a été fait).*
Taphel augmentatif (ተከለለ፡ *il a été couronné).*

cale redoublée; la seconde consonne qui n'était pas vocalisée est tombée et, par suite, la voyelle précédente s'est allongée. Les formes فَاعَلَ, فُوعِلَ, يُفَاعِلُ, يُفَاعَلُ auraient donc été originairement selon moi فَفْعَلَ, فُفْعِلَ, يُفَفْعِلُ, يُفَفْعَلُ, et viendraient d'un thème partiellement redoublé ف ف ع ل.

La seconde des formes à redoublement partiel mentionnées ci-dessus (celle dans laquelle la dernière radicale est seule redoublée) a existé également dans la langue sémitique primitive. Tous les thèmes trilittères dont la seconde radicale est identique à la troisième (verbes géminés), viennent de racines bilittères à seconde radicale redoublée. Les thèmes en question avaient donc originairement un sens énergique et devinrent de véritables racines simples à l'époque où les thèmes bilittères cessèrent d'être employés.

Je citerai comme exemple le thème ح م م (حَمَّ *chauffer*, ܚܡܡ, חָמַם *être chaud)* qui vient évidemment de la même racine que le thème ح م ى (حَمَّى *chauffer*, ܚܡܝ *être chaud)*. Ces deux thèmes sont dérivés d'une racine bilittère ح م qui se trouve du reste en égyptien (𓎛𓅱𓄿𓅓𓏏 *chaud,* ϩⲙ *chaud,* ϩⲙⲟ, ⲧϩⲙⲟ[1] *chauffer).*

Dans les verbes, la forme énergique à dernière radicale redoublée est devenue une conjugaison grammaticale qui s'est maintenue:

1° En hébreu; c'est la conjugaison nommée par certains grammairiens *pohel* à l'actif, *pohal* au passif, qui sert de pihel ou forme énergique aux verbes ע׳ et aux verbes ע״, exemple: מוֹתֵת *il a fait mourir.* Du même thème s'est formé le *hithpalel* qui sert de *hithpahel* aux mêmes verbes.

2° En arabe; c'est la neuvième forme qui existe même dans les verbes trilittères et s'est spécialisée pour indiquer le fait

Taphel intensif (ተባረከ፡ *il a été loué).*
Istaphal simple (አስተብረከ፡ *il a fléchi le genou).*
Istaphal augmentatif (አስተገበረ፡ *il a excité à faire).*
Istaphal intensif (አስተቃለለ፡ *il a trouvé léger).*

1. On trouve aussi d'un thème partiellement redoublé: ϩⲙⲟⲙ *être chaud,* ⲧϩⲉⲙⲙⲉ (factitif) *chauffer.*

d'être d'une certaine couleur ou d'avoir un défaut corporel, comme أَصْفَرَّ *être jaune.*

Dans les autres langues sémitiques quelques verbes quadrilittères sont des cristallisations de cette forme intensive; je citerai خَصَّرَ *il a fait souvent,* de خَصَرَ *il a fait;* አበሕረረ *il a effrayé,* dont le thème simple s'est conservé dans l'arabe بَحَرَ *il a été interdit de frayeur.*

A l'exception du thème à première radicale redoublée qui s'est conservé dans les langues du sud (troisième forme), les thèmes complètement ou partiellement redoublés dont j'ai parlé jusqu'à présent ne se sont pas conservés, du moins en général, dans les verbes trilittères [1]. Dans ces verbes un thème intensif spécial, dans lequel la seconde radicale est seule redoublée, paraît avoir été employé de très bonne heure à la place de tous les autres thèmes redoublés. Il convient de faire remarquer que la seconde consonne (par exemple le premier ع de فَعَّلَ) étant identique à la troisième et n'ayant jamais de voyelle, le thème à seconde radicale redoublée ressemble beaucoup plus à un thème trilittère qu'aucun autre thème à redoublement partiel, et c'est peut-être pour ce motif qu'il resta seul en usage à l'époque où la plupart des thèmes quadrilittères cessèrent d'être employés.

Du thème à seconde radicale redoublée sont dérivées:

1° La conjugaison intensive ordinaire des verbes trilittères *(seconde forme arabe, pihel hébreu, pael syriaque et assyrien, conjugaison augmentative de l'éthiopien).*

1. Les racines de trois consonnes n'ont pas de forme redoublée en égyptien, mais certaines formes à redoublement partiel semblent prouver qu'elles l'ont eue anciennement. Ces formes assez rares ont été indiquées par M. Brugsch dans sa grammaire et dans la préface de son dictionnaire; on trouve notamment quelques racines de trois consonnes à seconde radicale redoublée, semblables par conséquent au pael des langues sémitiques. Je ne me souviens pas d'en avoir jamais rencontré et les exemples donnés par M. Brugsch dans la préface de son dictionnaire sont peut-être des fautes d'orthographe. Il convient d'ajouter que les thèmes à redoublement partiel ne sont en égyptien que des abréviations ou des corruptions des thèmes à redoublement complet et n'ont jamais formé, comme dans les langues sémitiques, des conjugaisons régulières.

2° Certaines formes de substantifs et d'adjectifs, par exemple la forme arabe, éthiopienne et assyrienne فَعَّال (voyez la note 2 de la page 136).

II. Conjugaisons provenant de l'addition d'une ou de plusieurs lettres au radical.

Plusieurs conjugaisons ont été formées par l'addition d'une ou de plusieurs lettres au thème simple ou à un thème redoublé; ces lettres qui étaient évidemment à l'origine des mots distincts, sont:

1° *S* ou *Ch.* L'addition d'une sifflante au thème verbal simple lui donnait le sens factitif. Cette conjugaison extrêmement ancienne qui existait antérieurement à la séparation des langues du nord de l'Afrique et des langues sémitiques, s'est conservée très longtemps en égyptien, mais a fini par tomber en désuétude. Je citerai les exemples suivants: *(SMN) établir, rendre solide, affermir,* de *(MN) être solide, stable;* *(SNFR) embellir, rendre bon, améliorer,* de *(NFR) bon, beau;* *abattre,* de *être abattu, renversé.*

Dans les langues sémitiques cette conjugaison ne s'est maintenue qu'en assyrien et dans un très petit nombre de verbes syriaques, on lui donne le nom de chaphel.

2° ḥ. L'addition de cette gutturale qui paraît avoir été originairement vocalisée en *a* et qui est devenue un ה en hébreu, a formé une conjugaison factitive qui existe en arabe (quatrième forme), en éthiopien (aphel simple), en syriaque (aphel), en hébreu (hiphil) et en assyrien[1]; dans cette dernière langue

1. Aux aoristes de l'aphel les préformantes sont vocalisées en *ou;* la première consonne est vocalisée en *é* au premier aoriste et en *a* au second, exemples: *il a apporté,* *il a établi,* *il établit.*

Au participe et à l'impératif la première consonne est vocalisée en *é,* exemples: *établissant,* *établis.*

A l'infinitif, au contraire, la première consonne est vocalisée en *ou;* je citerai comme exemples , infinitif de (voyez

l'aphel n'existe guère que dans les verbes défectueux, surtout dans ceux qui avaient un ʾ ou un ʿ comme seconde radicale[1].

la note de la page 120), et qui se trouve dans la phrase *pour porter secours à* (littéralement: *le secours de) Mardouk-zikir-izkour* (L p. 91, l. 75, 76). est bien l'infinitif de , car on trouve dans Téglathphalasar II: *portant secours* (L p. 33, l. 12).

Comme on le voit par ces exemples, l'*a* initial avait partout disparu à l'aphel; on serait donc en droit de douter de l'existence de cette conjugaison en assyrien et l'on pourrait considérer , etc. comme des paels. Ce serait, je crois, une erreur. Quelques verbes à première et à seconde radicale défectueuse sont en effet usités au pael et ce pael n'a pas la vocalisation des formes citées ci-dessus; on trouve par exemple pael d'un verbe concave (زان). Enfin un très petit nombre de verbes trilittères ont une forme qu'on ne peut guère considérer comme autre chose que comme un aphel; je citerai *il a prié,* participe , dont j'ai parlé à la page 67. C'est donc avec raison, je crois, que, malgré la disparition de l'*a* initial, on considère généralement (syriaque ܐܘܨܝ), (syriaque ܐܘܫܝ, usité seulement à l'aphel et à l'ettaphal), etc. comme des aphels.

1. M. Brugsch dit, ou plutôt semble dire, dans la préface de son dictionnaire que l'aphel a existé en égyptien. C'est, selon moi, une erreur. Il est incontestable que certains mots commençant par une consonne (non seulement des verbes, mais aussi des substantifs) sont parfois écrits avec un (ꜣ) initial; mais, ainsi que me l'a fait remarquer M. Maspero, cette lettre ne donne jamais au mot un sens factitif, et elle se change parfois à la basse époque en (ꜥ), en (ح) et même en (خ). Lorsque nous trouvons dans un texte quelconque un mot commençant par une consonne précédé du caractère , cela prouve, selon moi, que la prononciation de ce mot s'était altérée et que, dans la localité dans laquelle le texte a été écrit et à l'époque à laquelle il a été écrit, le mot en question se prononçait avec une voyelle prostéthique ou une aspiration initiale. Je citerai comme exemple le mot *(GRH) la nuit,* qui, du moins à ma connaissance, n'est jamais écrit avec un initial et qui est pourtant devenu en copte ⲉϫⲱⲣϩ; de même le verbe *(NM) dormir,* est devenu en copte ϩⲛⲟⲙ.

On trouve également certains mots écrits parfois avec un *(N)*

3° *N.* L'addition de cette lettre devant la première radicale a formé une conjugaison qui s'est conservée en arabe (septième forme), en hébreu et en assyrien (niphal) et enfin dans un très petit nombre de verbes éthiopiens.

4° *T.* Cette lettre paraît s'être ajoutée dès l'origine non seulement au thème simple du verbe, mais encore aux thèmes redoublés et aux thèmes formés par l'addition d'une des consonnes dont j'ai parlé ci-dessus; elle se plaçait tantôt avant, tantôt après la première consonne. Les conjugaisons formées par l'addition d'un *T* peuvent donc se diviser en trois catégories:

Première catégorie: Le T s'ajoute au thème simple. Les conjugaisons ainsi formées sont: 1° l'iphtéal assyrien et la huitième forme arabe où le *T* est inséré après la première consonne; 2° l'ethpéel syriaque où le *T* est préfixé.

Deuxième catégorie: Le T s'ajoute à un thème redoublé. Les conjugaisons ainsi formées sont: 1° le hithpahel hébreu; 2° la cinquième forme arabe et le taphel énergique éthiopien ou la sixième forme arabe et le taphel intensif éthiopien (voyez page 150).

Troisième catégorie: Conjugaisons formées par l'addition d'un T à un thème contenant déjà une lettre formative. Ces conjugaisons sont: 1° la dixième forme arabe et l'istaphal simple éthiopien formés d'un ancien chaphel; 2° l'ittaphal assyrien [1]

médial, mais cette lettre indique probablement une voyelle nasale et aucune conjugaison analogue au niphal n'a existé en égyptien.

1. On admet généralement que l'ittaphal a été formé par l'addition des lettres *N* et *T;* cette conjugaison serait en quelque sorte un iphtéal du niphal dans lequel le *T* se serait redoublé par suite de la chute de l'*N.* Enfin on a donné le nom d'itaphal à une conjugaison qui aurait été formée par l'addition d'un *T* devant la racine. L'existence de cette dernière conjugaison me paraît très douteuse; les scribes négligeaient très souvent de marquer le redoublement des consonnes, et je crois que les rares exemples que l'on rencontre dans les textes de verbes à l'itaphal sont en réalité des ittaphals dans lesquels le redoublement du *T* n'a pas été marqué.

Quant à l'ittaphal son origine est très douteuse. Cette conjugaison me paraît avoir été formée du thème de l'aphel par l'addition d'un *T* après l'aleph initial. Aux aoristes et au participe, l'aleph qui était précédé d'une voyelle disparaissait et par suite le *T* se redoublait. A l'infinitif au contraire où l'aleph était initial il se maintenait et le *T* n'était

formé d'un ancien aphel; 3° l'iphtanéal assyrien et l'ittanaphéal assyrien [1].

III. Conjugaisons formées par analogie a l'imitation d'une conjugaison existant antérieurement.

Il ne faut point confondre les conjugaisons dont je viens de parler avec d'autres conjugaisons formées par analogie, à une époque bien plus récente, d'une conjugaison existant antérieurement [2].

pas redoublé; plus tard, lorsque la plupart des gutturales disparurent en assyrien, cet aleph cessa d'être prononcé mais sa voyelle se conserva. Je ne peux malheureusement citer qu'un seul infinitif ittaphal, c'est *gouverner*, qui se trouve à la ligne 2 de l'inscription de Bavian, et je dois ajouter que le premier caractère est à moitié effacé. Le participe se trouve dans Nabuchodonosor (voyez page 27).

1. L'iphtanéal assyrien et la troisième forme des verbes quadrilittères arabes sont les seules conjugaisons dans lesquelles la lettre *N* soit intercalée dans le radical du verbe; aussi serais-je très porté à considérer l'iphtanéal comme une conjugaison formée d'un ancien iphtéal à l'imitation de l'ittanaphéal. Je ferai remarquer que le *T* étant toujours redoublé à l'ittanaphéal, la lettre *N* se trouve être, comme à l'iphtanéal, la troisième consonne du verbe.

A la troisième forme des verbes quadrilittères arabes, la lettre *N* est intercalée entre la seconde et la troisième radicale; il est donc possible que cette conjugaison ait été également formée à l'imitation d'un ittanaphéal qui aurait existé anciennement en arabe dans les verbes trilittères.

Quant à l'ittanaphéal, il m'est impossible d'indiquer l'origine de cette conjugaison que je regarde comme fort ancienne; elle paraît avoir été formée par l'addition de l'aleph qui s'est assimilé plus tard au *T*, du *T* et de l'*N*. L'ittanaphéal et l'iphtanéal ont en assyrien un sens fréquentatif.

2. Je préviens ici le lecteur que je n'ai compté parmi les conjugaisons formées par analogie que celles qui, comme le passif simple éthiopien ou l'ichtaphal assyrien, ont été formées d'une conjugaison connue à l'imitation d'une autre conjugaison également connue, celles, en un mot, dont nous connaissons l'origine et la formation. Outre ces conjugaisons il y en a beaucoup d'autres qui ont dû être formées également par analogie à des époques très anciennes, mais dont nous ne pouvons pas déterminer avec précision l'origine et la formation; je citerai par exemple le hithpahel hébreu, l'iphtanéal assyrien et la dixième forme arabe ou istaphal simple éthiopien.

La vocalisation du hithpahel ressemble trop à celle du pihel pourque l'on puisse douter qu'il en soit dérivé. D'autre part, la vocalisation du

En syriaque l'ethpaal, l'ettaphal et l'echtaphal me paraissent avoir été formés respectivement du pael, de l'aphel et du chaphel à l'imitation de l'ethpéel, c'est-à-dire par l'addition de ܐܬ au prétérit et à l'impératif, ܬܕ, ܬܬ, ܐܬ à l'aoriste, ܡܬܕ à l'infinitif et au participe. En d'autres termes, le pael, l'aphel et le chaphel sont devenus des thèmes dont on a formé des ethpéels; plus tard lorsque la forme passive disparut à tous les temps excepté au participe et que l'ethpéel fut employé comme passif du péal, les formes actives de l'ethpaal, de l'ettaphal et de l'echtaphal (si toutefois elles ont jamais existé) tombèrent en désuétude et les formes passives devinrent respectivement les passifs du pael, de l'aphel et du chaphel.

Si nous comparons en effet l'ethpéel au péal et l'ethpaal au pael, nous voyons que la vocalisation de l'ethpéel diffère complètement de celle du péal. L'ethpéel n'est donc pas dérivé du péal, mais il est dérivé comme lui du thème simple de la racine [1]. Comment admettre que ܐܬܩܛܠ vient de ܩܛܠ et que ܬܕܩܛܠ vient de ܬܩܛܠ? Au contraire, l'ethpaal a absolument la vocalisation du participe passif du pael; il est donc très probable que l'ethpaal n'a pas été formé anciennement du thème

hithpahel n'est pas absolument identique à celle du pihel et nous ne connaissons pas la conjugaison à l'imitation de laquelle le hithpahel a été formé, puisqu'il n'existe en hébreu aucune autre conjugaison formée par l'addition d'un *T*. Le hithpahel paraît donc avoir été formé du pihel à une époque où il n'était pas entièrement vocalisé comme il le fut dans la suite et à l'imitation d'un ancien ethpéel qui disparut plus tard.

L'iphtanéal assyrien semble, ainsi que je l'ai déjà dit, avoir été formé d'un ancien iphtéal à l'imitation de l'ittanaphéal.

Quant à la dixième forme arabe ou istaphal simple éthiopien, cette conjugaison a évidemment été formée à l'imitation d'une conjugaison que nous ne connaissons pas, d'un ancien chaphel qui disparut plus tard; nous ne pouvons donc pas indiquer d'une manière exacte l'origine et la formation de cette conjugaison, et c'est pour ce motif que je ne l'ai pas comptée, comme l'ichtaphal assyrien, parmi les conjugaisons formées par analogie.

1. Il est bien entendu que par les mots *il est dérivé du thème simple de la racine,* je ne veux pas dire que l'ethpéel est dérivé d'une forme composée uniquement de consonnes, forme qui n'a jamais existé; je veux dire seulement que l'ethpéel est aussi ancien que le péal et qu'il est dérivé, comme lui, d'un thème de trois consonnes dont les voyelles nous sont inconnues. En d'autres termes, l'ethpéel vient d'un ancien péal qui n'était pas vocalisé comme il le fut dans la suite.

à seconde radicale redoublée dont vient le pael, mais qu'il a été formé du pael passif lui-même par l'addition des préfixes de l'ethpéel. En d'autres termes, l'ethpaal est, si je peux me servir de cette expression, un ethpéel du pael passif.

De même la vocalisation de l'ettaphal et celle de l'echtaphal, vocalisations respectivement identiques à celles des participes passifs de l'aphel et du chaphel, prouvent que ces conjugaisons ne sont pas autre chose que des ethpéels passifs de l'aphel [1] et du chaphel.

1. Les lettres formatives de l'ettaphal sont ܐܶܬܬܱ au prétérit et à l'impératif, ܢܶܬܬܱ, ܬܶܬܬܱ, ܐܶܬܬܱ à l'aoriste, ܡܶܬܬܱ au participe, et non pas ܐܶܬܱ, ܬܶܬܱ etc.

Bar-Hebraeus dit dans sa grammaire, en parlant des verbes de six consonnes qui comme ܐܬܬܫܝܦ, ܐܬܬܘܪܒ etc., ont deux ܬ l'un à côté de l'autre: ܗܘ ܕܩܘܪܒܐ ܐܝܟ ܡܪܝܪ ܢܩܫܐ ܡܩܫܐ ܩܫܝܫܐ ܕܗܘ ܕܒܬܪܗ ܐܦ ܗܘ ܡܬܩܫܝܐ ܘܗܕܐ ܡܛܠ ܥܣܩܘܬ ܗܦܟܬܐ ܕܠܫܢܐ ܡܢ ܠܒܪ ܐܝܟܐ ܕܡܫܬܡܥܐ ܕܩܘܪܒܐ ܡܪܟܟܐ ܠܓܘ ܐܝܟܐ ܕܡܫܬܡܥܐ ܐܚܪܝܐ ܡܩܫܝܐ *Le premier* ܬ *bien qu'il doive être adouci, est rendu dur par la prononciation dure du* ܬ *qui le suit; et cela a lieu par suite de la difficulté qu'il y aurait à faire revenir la langue* (littéralement: *du mouvement rétrograde de la langue) de l'extérieur, où se prononcerait le* ܬ *doux initial* (ث) *à l'intérieur où se prononcerait le* ܬ *dur final* (ت) (Œuvres grammaticales d'Abou'lfaradj, publiées par l'abbé Martin. Paris 1872, tome I, p. 140, 141).

D'après Bar-Hebraeus les deux ܬ des verbes à l'ettaphal se prononçaient donc comme un ت marqué d'un techdid, et en effet certains scribes ne plaçaient sur ces deux ܬ qu'un seul qouchoï qu'ils écrivaient entre les deux (ܬܬ). Amira, au contraire, place un roukokh sous le premier ܬ et un qouchoï sur le second; le premier se serait prononcé ث et le second ت. Comme on le voit, Bar-Hebraeus et Amira se contredisent complètement et il est probable que ce dernier en voulant rétablir la vraie prononciation, en a indiqué une complètement fausse. Je crois pour ma part que les deux ܬ des verbes à l'ettaphal se prononçaient comme un double *T* et s'étaient toujours prononcés de la sorte; ce redoublement aurait été produit, selon moi, par la disparition de la gutturale initiale de l'aphel.

On peut objecter à cela que le redoublement des consonnes n'étant pas indiqué dans l'écriture syriaque, les deux ܬ des verbes à l'ettaphal ont dû se prononcer à l'origine le premier comme un ث et le second comme un ت, et que cette prononciation a pu s'altérer par le motif qu'indique Bar-Hebraeus.

Il est certain que ce redoublement du ܬ dans l'écriture est très singulier, aussi je dois reconnaître qu'il n'est pas absolument certain que l'ettaphal soit, comme je le crois, un ethpéel formé de l'ancien aphel passif.

En arabe la vocalisation des cinquième et sixième formes diffère à plusieurs temps de celle de la seconde et de la troisième forme; on serait donc en droit de croire que la cinquième et la sixième forme viennent des thèmes à redoublement partiel d'où sont dérivées la seconde et la troisième forme. Je crois pourtant que cela n'est vrai que pour l'une de ces deux conjugaisons et que l'autre a été formée par analogie à l'imitation de la première.

Si nous examinons en effet les conjugaisons éthiopiennes formées par l'addition d'un *T* devant la première radicale, nous voyons que cette langue en a trois au lieu de deux comme l'arabe, savoir:

Le taphel simple. Exemples: ተገብረ፡ *il a été fait,* aoriste et subjonctif ይትገበር፡, impératif ተገበር፡; ተመሰጠ፡ *il a été enlevé,* aoriste et subjonctif ይትመሰጥ፡, impératif ተመሰጥ፡.

Le taphel augmentatif (cinquième forme arabe). Exemple: ተገበረ፡ *il a fait le commerce,* aoriste ይትገበር፡, subjonctif ይትገበር፡, impératif ተገበር፡.

Le taphel intensif (sixième forme arabe). Exemple: ተቃተለ፡ *il a combattu,* aoriste et subjonctif ይትቃተል፡, impératif ተቃተል፡.

Le taphel simple qui n'existe pas en arabe et a, au prétérit, les mêmes vocalisations que la conjugaison simple à laquelle il sert de passif, a dû être formé de cette conjugaison à l'imitation des deux autres taphels, et à une époque très récente, ou, du moins, au moment où le passif disparut en éthiopien. Pourtant aux autres temps, la vocalisation du taphel simple diffère complètement de celle de la conjugaison simple et ressemble beaucoup à celle du taphel augmentatif et du taphel intensif. Le taphel simple me paraît donc avoir été formé de la conjugaison simple à l'imitation des deux autres taphels et avoir même pris en partie la vocalisation de ces conjugaisons.

Il en est de même du taphel augmentatif ou cinquième forme arabe et du taphel intensif ou sixième forme arabe, et je croirais volontiers que l'une de ces deux conjugaisons (mais j'ignore laquelle) a été formée d'un thème partiellement redoublé, et que l'autre a été formée postérieurement, à l'imitation de la première, de la conjugaison augmentative (seconde forme arabe) ou de la conjugaison intensive (troisième forme arabe).

Les autres conjugaisons éthiopiennes formées par analogie sont:

1° L'aphel augmentatif formé de la conjugaison augmentative à l'imitation de l'aphel simple, qui lui-même est dérivé non pas de la conjugaison simple, mais du thème trilittère du verbe.

2° L'aphel intensif formé de la même manière de la conjugaison intensive.

3° L'istaphal augmentatif formé de la conjugaison augmentative à l'imitation de l'istaphal simple.

4° L'istaphal intensif formé de la même manière de la conjugaison intensive.

Les conjugaisons assyriennes formées par analogie sont:

1° L'iphtaal. Cette conjugaison qui a absolument la vocalisation du pael, a été formée du pael à l'imitation de l'iphtéal[1], c'est-à-dire par l'insertion d'un *T* après la première consonne.

2° L'ichtaphal formé de la même manière du chaphel.

L'iphtaal et l'ichtaphal sont donc en réalité des iphtéals du pael et du chaphel.

Certains verbes assyriens avaient aussi des formes anormales créées par analogie à la basse époque. On trouve par exemple:

1. En arabe, en éthiopien, en hébreu et en syriaque les conjugaisons formées par l'addition d'un *T* ont généralement un sens passif ou réfléchi. En assyrien au contraire l'iphtéal paraît avoir eu un sens énergique à peu près comme le pael. L'iphtaal et l'ichtaphal avaient également un sens énergique; presque tous les verbes qui étaient usités au pael étaient usités à l'iphtaal, presque tous les verbes qui avaient un chaphel avaient également un ichtaphal, et l'on pourrait donner respectivement à l'iphtaal et à l'ichtaphal les noms de pael énergique et de chaphel énergique. Je serais pourtant très porté à croire que, dans le langage vulgaire, l'iphtéal, l'iphtaal et l'ichtaphal d'un grand nombre de verbes avaient un sens passif; dans une phrase de Téglathphalasar Ier citée dans la note de la page 32 l'iphtaal signifie certainement *elles étaient abandonnées*, et pourtant ce même verbe est employé avec un sens actif dans la phrase de Salmanasar: *il abandonna sa capitale* (L p. 89, l. 37).

1° Des iphtéals formés du kal, comme [1] *il est entré,* [2] *j'ai fait,* exemples: [3] *il est entré dans la profondeur du ciel* (R v. IV, p. 28, n° 2, l. 24); *ensuite j'ai construit les temples des dieux* (R v. III, p. 39, l. 25). L'iphtéal, ainsi que le prouve sa vocalisation, a été formé non pas du kal, mais du thème simple du verbe; au contraire et ont été formés respectivement de et de .

2° Des chaphels dérivés du pael; nous en avons vu plusieurs exemples dans l'inscription de Bavian, savoir: *j'ai fait agrandir,* formé de *j'ai agrandi;* *j'ai fait ajouter,* formé de *j'ai ajouté;* dont le sens m'est inconnu; *j'ai renversé,* dont on trouve le second aoriste dans une phrase citée à la page 95. Je citerai également *il a fait rendre brillant,* formé de *il a rendu brillant;* *il a fait remplir,* formé de *il a rempli.* Exemples: *j'ai fait rendre brillant comme le jour* (R v. I, p. 7, D l. 6); [4] *je l'ai fait remplir de splendeur* (R v. I, p. 44, l. 86).

1. L'iphtéal de est qui, ainsi que je l'ai dit à la page 113, se prononçait *étarb.*

2. Ce verbe est écrit à la troisième personne à la ligne 56 de l'inscription de Bavian. L'iphtéal de est que l'on rencontre continuellement dans les textes.

3. Le mot *ichid,* paraît désigner les assises, les fondations d'un batiment. J'ignore ce que les Assyriens entendaient par *les assises du ciel,* c'était probablement la partie du ciel la plus éloignée.

4. est un mot emprunté à la langue non sémitique de la Chaldée et signifie *splendeur, magnificence, beauté.* Nériglissor dit de son palais: *j'ai construit une demeure que je me rassasie de sa splendeur* (R v. I, p. 67, col. II, l. 34).

Il existait aussi une forme qui avait le même sens;

Le pael ayant en réalité quatre consonnes, le chaphel du pael était formé à l'imitation de celui des verbes quadrilittères dans lesquels la chuintante n'était pas vocalisée aux aoristes[1]. On trouve pourtant quelques chaphels de paels formés à l'imitation du chaphel des verbes trilittères; je citerai *j'ai fait pleuvoir,* formé évidemment d'un pael de *il a plu,* que je n'ai jamais rencontré dans les textes, exemple: *je fis pleuvoir sur eux la destruction* (R v. I, p. 22, l. 106). Je citerai également le second aoriste *je fais briller,* qui se trouve dans une adresse à Assarhaddon (R v. IV, p. 68, col. III, l. 35).

3° Des iphtanéals formés du kal: *ils ont tourné* (R v. IV, p. 16, l. 45), *ils allèrent* (R v. III, p. 8, l. 73, probablement formé de *il est allé* (voyez la note de la page 80).

4° Des iphtanéals formés du pael; je citerai l'exemple suivant qui m'a été indiqué par M. Amiaud, élève de l'école des hautes études: *il demandait* (R v. III, p. 34, l. 46), formé de *il a prié, il a demandé.*

5° Un iphtanéal formé du chaphel: qui se trouve dans une phrase de Salmanasar (R v. III, p. 7, l. 8), et dont je ne peux pas indiquer le sens exact.

Ces formes sont-elles anciennes, remontent-elles à la période de formation de la langue? On pourrait le soutenir, mais je ne le crois pas. Les diverses conjugaisons assyriennes ayant, par suite de la disparition des gutturales et de la corruption phonétique qui en était la conséquence, des vocalisations aussi nombreuses qu'irrégulières, ce n'était plus la vocalisation, mais l'addition de la syllabe *cha* qui indiquait qu'un verbe avait le

Sennachérib dit en parlant d'un palais: *je le remplis de splendeur* (R v. I, p. 42, l. 27).

1. On trouve par exemple *il a fait révolter,* chaphel d'un verbe quadrilittère dont le niphal *il a envahi, il a mis le pied dans un endroit, il s'est révolté,* se rencontre fréquemment dans les textes.

sens factitif, ce n'était plus la vocalisation, mais l'insertion de la syllabe *ta* après la première consonne, qui indiquait qu'un verbe avait un sens énergique ; il n'est donc pas étonnant qu'on ait formé à la basse époque des chaphels de paels, des iphtéals de kals etc. Non seulement ces formes devaient être très nombreuses à la basse époque dans le langage populaire, mais il y avait sans doute beaucoup d'autres formes créées par analogie que je ne connais pas, et je ne serais pas étonné, pour ma part, que l'on trouvât un jour dans les textes des niphals de chaphels c'est-à-dire des chaphels ayant un sens passif et la chuintante redoublée ou d'autres formes tout aussi singulières.

GLOSSAIRES.

Avertissement.

Afin de justifier l'ordre dans lequel j'ai placé les mots dans le glossaire, j'exposerai rapidement les différences qui existent entre la phonétique assyrienne et celle des autres langues sémitiques.

Gutturales.

ע, א. — Le ע a disparu en assyrien, dès la plus haute antiquité, dans presque tous les mots qui contenaient originairement cette aspiration, et lorsque le ע était précédé ou suivi d'un *I*, cette voyelle s'altérait souvent en *E*. Les exemples sont très nombreux, je me contenterai de citer les suivants: [1] *sur* (عَلَى, ܥܰܠ, אַל), *quatre* (أَرْبَعَةٌ), *sept* (سَبْعَةٌ), *j'ai gouverné,* *seigneur* (בַּעַל, ܒܰܥܠܳܐ), *j'ai traversé,* *j'ai fait traverser* (عَبَرَ, ܥܒܰܪ, עָבַר).

Dans un petit nombre de mots le ע radical est remplacé par le caractère [2] dont j'indiquerai plus loin la prononciation; exemples: *pasteur,*

1. La voyelle finale de ne se prononçait plus à la basse époque, car ce mot est deux fois écrit sur une tablette bilingue qui contient un texte d'un roi de Babylone inconnu (R v. IV, p. 12, l. 20 et 22); on trouve également pour à la ligne 56 du cylindre de Bellino.

2. Ce caractère était souvent omis dans l'écriture, ainsi on trouve pour *il a détruit,* pour etc.

(iphtéal) *j'ai fait, j'ai construit* (صَنَعَ), [cuneiform] *quatre*[1].

De même que le ע, l'aleph disparaît ordinairement, soit qu'il fasse partie du radical, soit qu'il soit initial[2], exemples: [cuneiform] *tête, commencement* (رَأْسٌ, ראשׁ, ርእስ፡), [cuneiform] *moutons* (צאן), [cuneiform] (R v. IV, p. 12, l. 6) *prolongeant* (אָרַךְ).

Dans un petit nombre de mots l'aleph est remplacé par le caractère [cuneiform], je citerai les suivants: [cuneiform] *nombreux* (מְאֹד), [cuneiform] *ils demandèrent* (R v. III, p. 21, l. 64) iphtanéal, [cuneiform] (سَأَلَ, ܫܐܠ, שָׁאַל), [cuneiform] *il est entré* (በእ፡, בּוֹא).

On ne peut pas admettre que l'aleph, qui a ordinairement disparu, s'est changé en ע, aspiration beaucoup plus forte, dans les rares mots dans lesquels il s'est conservé et il est évident que le contraire a eu lieu: le ע s'est altéré en א et cette aspiration elle-même a fini par disparaître presque toujours; dans les mots dans lesquelles elle s'était conservée on la représentait par le caractère alphabétique [cuneiform][3].

1. Dans la transcription assyrienne de quelques noms propres phéniciens le ע est également remplacé par l'aspiration que représentait le caractère [cuneiform], exemples: [cuneiform] *Baal-Hanon* (R v. III, p. 18, l. 122), [cuneiform] *Abi-Baal* (R v. III, p. 18, l. 120).

2. L'aleph représentait originairement une aspiration analogue à celle du ע, mais moins forte. Cette aspiration qui a disparu dans la plupart des langues sémitiques modernes, existe encore dans la langue que l'on parle dans le Tigré; dans l'Amhara au contraire on ne la prononce plus (voyez un passage très intéressant de l'ouvrage de M. d'Abbadie intitulé: *Catalogue des manuscrits éthiopiens appartenant à M. d'Abbadie,* Paris 1859, pages 126 et 127).

Dans les langues sémitiques anciennes, une voyelle isolée ne pouvait pas être prononcée et toute voyelle initiale ou suivant immédiatement une autre voyelle était précédée d'un aleph euphonique qui, parfois, devenait ultérieurement un י.

3. Le caractère [cuneiform] (en babylonien [cuneiform]) est le seul caractère assyrien qui représente non pas une syllabe, mais une consonne; on le trouve en effet représentant un aleph initial dans [cuneiform] *il a été ruiné* (R v. I, p. 16, l. 4; R v. I, p. 28, l. 26 et 31), permansif du kal d'un verbe très usité au pael ([cuneiform] *il a détruit).*

D'autres faits prouvent d'une manière évidente la valeur que j'attribue à ce signe. On sait que, dans la plupart des langues sémitiques anciennes, l'hiatus n'avait jamais lieu et que toutes les fois que deux voyelles se trouvaient côte à côte, on prononçait entre elles un aleph euphonique. Il en était de même en assyrien et nous voyons dans quelques mots un [illegible] non radical intercalé entre deux voyelles; je citerai comme exemple [illegible] *j'ai orné* (R v. III, p. 20, l. 50) qui vient d'un thème concave (زَانَ, زَيَّنَ). Ainsi que je l'ai dit dans la note 3 de la page 106, on prononçait un [illegible] euphonique entre les deux voyelles qui suivaient la première consonne des verbes à seconde radicale défectueuse, au participe du kal; exemples: [illegible] participe de [illegible] (du thème رح م); [illegible] *rebelle,* participe de [illegible] *il a été rebelle, il n'a pas reconnu le pouvoir de quelqu'un* (d'un thème à seconde radicale défectueuse [1]).

Ces exemples suffisent, je crois, à prouver que le caractère [illegible] est bien un aleph.

En résumé, le [illegible] s'est adouci en [illegible] dès la plus haute antiquité. L'aleph initial, radical, ou provenant de l'altération d'un [illegible] a, lui-même, presque toujours disparu [2]; au contraire l'aleph euphonique s'est maintenu plus souvent.

Il convient d'ajouter que dès l'époque d'Achour-nassir-abal, peut-être avant, l'aleph tendait à disparaître dans les mots dans lesquels il s'était maintenu jusqu'alors et la voyelle précédente s'allongeait. On trouve par exemple [illegible] pour [illegible] *auguste,* [illegible] pour [illegible] etc. Il est même probable qu'à l'époque des Achéménides l'aleph

1. Ce verbe vient peut-être d'un thème concave (زُوِّرَ *mensonge, fausseté).*

2. L'aleph s'est souvent conservé dans un mot et perdu dans une autre forme du même mot, ou dans un autre mot de la même racine; on trouve par exemple: [illegible] (masculin) et [illegible] (féminin) *quatre,* [illegible] et [illegible] *dame, maîtresse* (R v. II, p. 36, n° 2, l. 62). Dans le dialecte araméen parlé aujourd'hui dans l'Ourmistân, le aïn qui a une prononciation très douce, disparaît souvent, comme le [illegible] assyrien, dans une forme d'un mot, tandis qu'il se maintient dans d'autres formes du même mot.

avait presque complètement disparu, et que le caractère était employé très souvent comme un signe orthographique indiquant que la voyelle précédente était longue. En effet, dans l'inscription de Behistoun et dans celle de Nakch-i-Roustam, toutes les troisièmes personnes du pluriel sont suivies de ce signe; on trouve par exemple *ils allèrent* (R v. III, p. 39, l. 16), et il me paraît impossible d'admettre qu'après l'*ou* de la troisième personne du pluriel il y ait jamais eu une aspiration quelconque.

ح, خ. — La langue sémitique primitive avait certainement ces deux aspirations qui semblent avoir existé en égyptien; la première y était représentée par le caractère et la seconde par le caractère , exemples: *(ح SB) compter* (حَسَبَ), *(خ TM) enclore, enfermer* (خَتَمَ *sceller*).

Dans les langues sémitiques du sud, l'arabe, le himyarite, l'ekhkili, le mehri et l'éthiopien ces deux aspirations se sont conservées. Dans cette dernière langue le son خ finit pourtant par s'altérer en ح et le caractère ኀ qui représentait originairement le خ se prononçait à la basse époque de la même manière que le ሐ (ح).

Le خ avait disparu également en syriaque et s'était altéré en ح; le son خ reparut plus tard par suite d'une sorte d'adoucissement que subissait parfois le *k* et cette aspiration fut représentée par un ܟ avec un point placé au-dessous. Quant au caractère ܚ il se prononçait toujours comme le ح arabe[1].

En hébreu et dans les langues de la Palestine le خ paraît avoir également disparu et s'être altéré en ح[2].

1. Les Syriens transcrivaient toujours le ح des noms propres arabes par un ܚ et le خ par un ܟ adouci, exemples: ܐܠܚܐܟܡ (الحاكم), ܟܠܝܦܗ (خليفة). Du reste les détails que Bar-Hebraeus donne dans sa grammaire sur la prononciation du ܚ et sur celle du ܟ adouci prouvent avec évidence que le ܚ se prononçait ح et le ܟ adouci خ. (Voyez: *Œuvres grammaticales d'Abou'lfaradj dit Bar-Hebraeus, éditées par l'abbé Martin.* Paris 1872, T. I, p. 194 et suiv.)

2. Le ח de quelques noms propres hébreux est transcrit en grec par un χ, mais cela ne prouve pas du tout, comme quelques grammairiens modernes l'ont admis, que le ח se prononçait tantôt comme un خ et tan-

L'altération du خ en ح n'a pas eu lieu en assyrien, mais le خ seul s'y est conservé. Quant au ح, il a complètement disparu[1] et la voyelle qui précédait ou suivait cette aspiration s'est souvent allongée ou changée en *é;* je citerai les exemples suivants: [cuneiform] *un* (أَحَدٌ), [cuneiform] *il a assiégé* (حَصَرَ), [cuneiform] *éloigné* (ርሑቅ፡), [cuneiform] *il a ouvert* (فَتَحَ), [cuneiform] *champ* (حقل), [cuneiform] *il a restauré* (ሐደሰ፡). Dans quelques mots le ح paraît s'être altéré en خ[2]; je citerai comme exemples: [cuneiform] *la flèche* (قِدْحٌ), [cuneiform] *ils sont cultivés* (حَرَثَ).

Ainsi que je l'ai déjà dit, le خ s'était conservé en assyrien, mais cette gutturale s'était peut-être altérée, dès une époque qu'il est impossible de préciser, en une aspiration analogue au ة ou au ح. En effet le ח de quelques noms propres hébreux a été transcrit par les caractères [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform] etc., et certains noms propres assyriens contenant un de ces caractères ont été transcrits par un ח; je citerai les exemples suivants: [cuneiform] *Ezéchias* (חִזְקִיָּהוּ), סַנְחֵרִיב *Sennachérib,* אֵסַר־חַדֹּן *Assarhadon.*

ה. — Cette aspiration analogue à celle du ح mais moins forte, a complètement disparu en assyrien et la voyelle qui la précédait ou la suivait s'est parfois changée en *é.* Exemples: [cuneiform] *lumière* (ܢܘܗܪܐ), [cuneiform] *je fis briller, je lavai,*

tôt comme un ح. Le χ, qui se prononçait anciennement comme un *k* suivi d'un *h,* représente en grec moderne un son qui n'existe ni en français, ni en arabe. Le ח des noms propres hébreux étant toujours rendu par un ܚ en syriaque, il est probable que le خ était devenu un ح en hébreu. Si le son خ existait dans cette langue, il provenait d'un adoucissement du *k* et c'est peut-être ce son, que les massorètes ont rendu par un כ sans daghesh.

1. M. Delitzsch a le premier remarqué la disparition du ح en assyrien.

2. Dans certains dialectes sémitiques de l'ouest le ح s'était peut-être altéré en خ. Dans la langue araméenne parlée aujourd'hui dans l'Ourmistân et improprement appelée *syriaque moderne,* le ܚ se prononce toujours comme un خ et le ح est dévenu un ܗ dans les mots empruntés à l'arabe comme ܗܟܝܡܐ *médecin* (حكيم), ܗܟܘܐ *raconter* (حكى).

𒀭𒌋𒀀𒈬 𒀭𒌋𒀀𒈬 *pur, brillant* (הָלַל), 𒀭𒀭 𒀭𒌋𒀀𒈬 *dieu* (אֱלוֹהַּ, אֱלֹהַּ, אֱלָהּ), 𒀭𒌋𒀀𒈬 𒀭𒌋𒀀𒈬 *il est allé* (הָלַךְ).

Quelques assyriologues admettent, ou du moins paraissent admettre, que les gutturales existaient mais ne s'écrivaient pas. Cette opinion est tellement erronée qu'il me semble inutile de la réfuter et je ne crains pas de dire que l'excessive corruption de l'assyrien est la première chose que l'on remarque lorsqu'on commence à étudier cette langue. D'autres faits, du reste, prouvent la disparition des gutturales. On sait que le caractère 𒀭𒀭 était l'idéogramme d'un mot non sémitique signifiant *briller;* par suite, il s'employait souvent comme idéogramme de 𒀭𒌋𒀀𒈬 𒀭𒌋𒀀𒈬 *brillant, pur*. On le trouve aussi comme idéogramme de 𒀭𒀭 𒀭𒌋𒀀𒈬 𒀭𒌋𒀀𒈬[1] *élevé,* ce qui prouve que ces deux mots, dont l'un vient d'un thème הלל et l'autre d'un thème עלי, se prononçaient à la basse époque de la même manière. De même 𒀭𒀭𒀭, idéogramme de 𒀭𒀭𒀭𒀭 𒀭𒀭𒀭𒀭 *plaine* (صَحْرَاء), était employé quelquefois comme idéogramme de 𒀭𒀭𒀭𒀭 𒀭𒀭𒀭𒀭 *élevé;* ces deux mots se prononçaient donc de la même manière.

On admet aujourd'hui qu'un peuple qui adopte une langue étrangère, garde souvent son ancienne prononciation. La phonétique mendaïte ressemble d'une manière étonnante à la phonétique assyrienne et le mendaïte, qui a remplacé l'assyrien en Chaldée[2], me paraît être un dialecte araméen prononcé à l'assyrienne.

Autres consonnes.

Il y a peu de choses à dire sur les autres consonnes qui semblent avoir été celles du syriaque. Les sons *B, G, D, K, P, T* ne paraissent pas avoir subi les adoucissements euphoniques qui sont indiqués en syriaque par un point placé sous la lettre. Le son *F* n'existait pas et c'est avec raison, je crois, qu'on trans-

1. 𒀭𒀭 𒀭𒀭 𒀭𒀭 𒀭𒀭 *des montagnes élevées* (L p. 39, l. 23).

2. L'assyrien a dû disparaître beaucoup plus tôt dans le nord que dans le sud. On parlait le syriaque en Assyrie dans les premiers siècles de notre ère et les légendes en caractères phéniciens que l'on trouve sur quelques poids et quelques contrats assyriens me porteraient à croire, que le syriaque ou du moins un dialecte araméen était déjà la langue vulgaire d'une partie de l'Assyrie à l'époque des derniers rois de Ninive. Les

crit par un *P* les lettres 𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹 etc. On trouve en effet trop souvent dans les textes le *B* substitué à la consonne qu'indiquent ces caractères pour que l'on puisse admettre que cette consonne était une *F;* j'ajouterai que les langues sémitiques de l'est n'ont peut-être jamais eu le son *F*[1].

Ainsi qu'on l'a remarqué depuis longtemps, le ܦ était devenu un *G* dans le dialecte babylonien, dès une époque antérieure à Khammourabi; en Assyrie le ܦ paraît être devenu également un *G* dans un certain nombre de mots, car on trouve quelquefois (très rarement) le *G* substitué au ܦ dans les textes des rois de Ninive. Très souvent aussi le ܦ s'altérait en *K* et il suffit de lire quelques pages des fragments de glossaires publiés dans le second volume de la collection du British Museum pour trouver des mots de même racine écrits les uns par un ܦ, les autres par un *K*.

La prononciation du ܣ paraît s'être altérée également et il semble que dans certains mots le peuple remplaçait le ܣ par une autre sifflante.

VOYELLES.

Les voyelles *A, I, Ou* et *E* existaient certainement en assyrien. L'*E* provenait soit de l'altération d'un *I* primitif (voyez la note 2 de la page 105), soit de la disparition d'une gutturale, soit enfin de l'altération d'un *A* primitif (voyez la note 1 de la page 110); je serais même très porté à croire que, dans le langage populaire, l'*a* bref était devenu un *é* dans un très grand nombre de mots. En effet beaucoup de mots qui se prononçaient avec un *a* sont parfois écrits avec un *é* (ainsi que je l'ai dit dans la note 2 de la page 105, tous les caractères qui représentaient une syllabe contenant un *i,* représentaient la même syllabe vocalisée en *é);* je citerai les exemples suivants:

légendes dont je parle sont écrites en un dialecte araméen et ne sont certainement pas de l'assyrien. On y trouve la préposition préfixe ܒ qui n'existait pas en assyrien (R v. III, p. 46, n° 8) ainsi que le mot ܚܩܠܐ *champ* (R v. III, p. 46, n° 4), qui était devenu en assyrien 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹.

1. Dans le dialecte araméen de l'Ourmistân auquel on donne le nom impropre de syriaque moderne, le ܦ se prononce toujours *p;* dans les mots étrangers l'*f* est rendue par un caractère particulier.

éterb, pour *étarb* (R v. IV, p. 54, n° 1, l. 20), pour (voyez page 90), (R v. I, p. 14, l. 38) pour .

Si l'*O* existait, il provenait toujours de l'altération d'un *Ou* et nous n'avons aucun moyen de constater son existence.

Enfin dans beaucoup de mots, l'*A*, l'*I* et l'*Ou* suivis d'une *M* ou d'une *N* non vocalisées formaient peut-être avec cette consonne des voyelles nasales analogues à celles qui se trouvent dans les mots français *pan, pin, un*. En effet l'*M* non vocalisée qui suit une voyelle est très souvent remplacée par une *N* et réciproquement; on trouve par exemple: pour *la faim* (R v. I, p. 27, l. 94), pour (voyez page 64), pour (R v. IV, p. 21, l. 4). Il me paraît difficile d'admettre que l'on prononçait indifféremment *tanechil* ou *tamechil, bourounta* ou *bouroumta* et il est probable qu'on prononçait *tanchil, bourunta* ou *bouronta* etc. Les désinences de la mimmation *oum, imm, amm* étaient peut-être devenues également des voyelles nasales, avant de disparaître. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais ce qui me paraît absolument certain, c'est que l'*m* finale de ces désinences n'est pas devenue un *v*, comme on l'admet généralement. Le و arabe et le ወ éthiopien se prononçaient comme le *w* anglais, il en était de même du ܘ syriaque et, dans cette dernière langue, le *v* qui provenait de l'altération d'un *b* était rendu par un ܒ avec un point au dessous[1] (ܒܰܝܬܳܐ ܕܡܰܪܝܳܐ); quant au ב hébreu rien ne prouve, selon moi, que cette lettre se soit prononcée autrement que le و arabe et le ܘ syriaque. Il est donc probable que le *v* n'a jamais existé en assyrien et l'on ne peut pas admettre que l'*m* de la mimmation se soit altérée en و. En effet, un و non vocalisé après une voyelle peut à peine être prononcé, un *a* suivi d'un و formerait la diphtongue *aou*, un *i* suivi d'un و deviendrait un *i* long ou se prononcerait *you* et un *ou* suivi d'un و deviendrait un *ou* long. Rien ne prouve, du reste, que l'*m* se soit jamais altérée en و en assyrien et je ferai remarquer que le son و ne se trouve

1. Voyez: *Œuvres grammaticales d'Abou'lfaradj dit Bar-Hebraeus, éditées par l'abbé Martin.* Paris 1872, T. I, p. 195, lignes 20, 21, 22 et 23.

fréquemment qu'en arabe et en éthiopien; dans les langues du nord, l'hébreu, le syriaque et l'assyrien, ce son est extrêmement rare et l'on peut lire des chapitres entiers de la Bible sans trouver le ו consonne si ce n'est dans la conjonction préfixe וְ ou וַ.

La plupart des assyriologues classent les mots, dans leurs glossaires, d'après leurs racines présumées, comme on le fait dans les dictionnaires hébreux, syriaques et arabes. Un pareil classement convient pourtant fort peu aux mots d'une langue aussi corrompue que l'assyrien. Un commençant, pourvu qu'il connaisse la grammaire, trouve assez facilement un mot dans le dictionnaire arabe ou dans le dictionnaire hébreu, tandis qu'il lui est absolument impossible de deviner de quel thème il a plu à tel ou tel assyriologue de faire dériver certains mots assyriens. Ainsi que je l'ai déjà dit, la phonétique assyrienne est tellement corrompue, qu'il est impossible de déterminer le thème trilittère d'un mot défectueux, à moins, bien entendu, que ce mot n'existe avec le même sens dans une autre langue sémitique. Je lis, par exemple, dans plusieurs glossaires, que le verbe [illegible] *s'emparer d'une chose*, vient d'un thème à ء initial. En syriaque ܐܟܡ signifie *être noir* et en arabe أَكِمَ veut dire *être dévasté* (en parlant de la terre); il n'y a donc aucune raison de croire que [illegible] vienne d'un thème à aleph initial et ce mot vient probablement d'un thème ح ك م (حَكَمَ *être sage*, et aussi *exercer le pouvoir*, تَحَكَّمَ *gouverner*, حُكْم *gouvernement, pouvoir*, حاكم *gouverneur*).

En admettant même qu'il soit possible de déterminer le thème trilittère des mots défectueux, cela n'indiquerait pas leur sens, car les trois consonnes des mots sémitiques ne sont pas des racines, mais des thèmes dérivés de racines inconnues. Peut-on douter par exemple que [illegible] qui vient d'un thème *KChD*, soit dérivé de la même racine que le verbe arabe قَصَدَ qui a absolument le même sens? Peut-on admettre que عرف qui signifie *savoir*, dérive de la même racine que l'éthiopien ዕረፈ, qui vient également d'un thème ערף, mais signifie *dormir*? On peut dire, du reste, que presque toutes les fausses traductions qui ont été faites jusqu'à présent, proviennent de la regrettable

habitude qu'ont certains assyriologues de chercher les mots assyriens dans des dictionnaires hébreux, syriaques ou arabes.

En classant les mots d'après leur racine présumée, on s'expose à inventer des thèmes qui n'ont jamais existé, on rend la recherche des mots très pénible pour les commençants et même pour les assyriologues et, ce qui est bien plus grave à mes yeux, on donne aux sémitisants qui n'ont pas étudié l'assyrien, des idées absolument fausses sur la phonétique de cette langue. Je préviens donc ici le lecteur que j'ai classé les mots d'après les consonnes qu'ils ont réellement, sans tenir compte des voyelles ni des consonnes disparues. Néanmoins, l'ethpéel, l'ethpaal, le chaphel, l'ichtaphal, l'ittaphal, l'iphtanéal et l'ittanaphéal des verbes trilittères ont été placés à la suite du kal. Les syllabes qui renfermaient un ן étant représentées par les mêmes caractères que celles qui contenaient une *M*, j'ai confondu ces deux lettres l'une avec l'autre. L'aspiration 𒀀 étant souvent omise dans l'écriture, je n'ai pas compté cette aspiration comme une consonne. Enfin il m'a paru superflu de mettre dans le glossaire les noms propres écrits phonétiquement.

Glossaire des idéogrammes.

Abréviations: p. page — B. l. inscription de Bavian ligne — s. l. se lit, se lisent.

idéogramme du verbe (R v. I, p. 20, l. 23).

s. l. B. l. 2, p. 25 etc.

s. l. (R v. IV, p. 1, col. II, l. 53, 54), p. 3.

s. l. *machak* (R v. III, p. 25, l. 114), p. 71.

s. l. (R v. III, p. 21, l. 58).

s. l. , p. 119.

(lecture inconnue), *singe* ou *espèce de singe,* p. 63, B. l. 28.

(?), p. 98, B. l. 60.

s. l. (R v. II, p. 50, l. 17), avec le complément phonétique s. l. , B. l. 7 etc.

s. l. (R v. II, p. 31, n° 2, l. 20), p. 25, 26 etc. avec le complément phonétique s. l. , p. 52. *Le caractère est aussi le déterminatif des noms de dieux et de déesses; lorsque ce déterminatif est suivi d'un caractère commençant par un clou horizontal* (), *ce clou peut être ajouté au déterminatif qui devient alors* , exemples: pour , pour .

même lecture que (R v. I, p. 15, l. 51), p. 43.

Pap-soukal, nom d'un dieu (R v. III, p. 68, n° 3, l. 64), p. 130.

s. l. *plomb (Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés,* par M. Lenormant, Ier fascicule, Paris 1873, page 17, ligne 17), p. 62.

s. l. *parzilloum* (Botta, *Monument de Ninive.* Paris 1849, pl. 101, l. 10 et pl. 67, l. 11), p. 97, 117.

même lecture que (R v. I, p. 15, l. 6), *Touklat-Ninip,* nom propre, p. 96, 132.

s. l. p. 25, 26.

s. l. (R v. II, p. 60, n° 2, l. 46), B. l. 1. *Nabou-naïd,* nom propre, p. 100. *Nabou-zikir-ichkoun,* nom propre, B. l. 37.

s. l. nom d'un dieu (R v. IV, p. 61, n° 2, l. 30 et 31), B. l. 1, 29, p. 43.

même lecture que (R v. I, p. 7 c, l. 2 et D l. 1), *Sennachérib,* p. 91, 123.

voyez .

même lecture que (R v. III, p. 23, l. 51), p. 94.

. Ce groupe qui se lisait peut-être était certainement l'idéogramme d'un mot signifiant *feu.* B. l. 51.

. On lit conjecturalement ce groupe *Ea,* p. 3, B. l. 1, 28.

idéogramme de , etc. (R v. IV, p. 1, col. I, l. 14, 15), p. 32.

(lecture inconnue), nom d'un dieu ou d'une déesse, B. l. 48.

avec ou sans complément phonétique, s. l. (R v. I, p. 46, col. IV, l. 38), p. 108, B. l. 1, 18, 19.

même lecture que , p. 79, *Achour-bani-pal,* nom propre, p. 74, s. l. , p. 37, 80.

. On lit généralement ce groupe *Bin;* mais cette lecture n'est nullement certaine, B. l. 1, 48, p. 42, 45.

. Cet idéogramme se lisait certainement *Mardouk* ou *Maroudouk* (voyez: *Zeitschrift für ägyptische Sprache, herausgegeben von C. R. Lepsius*, Juillet 1869, p. 95), p. 34, 40 etc. *Mardouk-pal-iddin* (Mardouk a donné un fils), nom propre (מְרֹאדַךְ בַּלְאִדָן), B. l. 37, *Mardouk-nadin-akhé*, nom propre, B. l. 49.

Chin, nom d'un dieu. M. Oppert m'a dit avoir vu au British Museum une tablette sur laquelle ce nom était écrit ,p.69,B.l.1, *(Chin-Akhé-erba) Sennachérib*, nom d'homme, B. l. 3, 12, 15, 18, 40.

Salmanou, nom d'un dieu. est l'idéogramme des mots dérivés du thème *SLM* (R v. III, p. 1, col. IV, l. 18; R v. II, p. 1, n° 185) et est un complément phonétique. ou , nom propre d'homme (שַׁלְמַנְאֶסֶר), p. 40, 54. J'ignore la prononciation exacte du dernier caractère de ces deux groupes; peut-être faut-il lire *Salmanouchour*, mais c'est très douteux (voyez: *Journal asiatique*, septième série, T. XV, 1880, page 49).

s. l. (R v. III, p. 38, n° 1, l. 22), p. 108.

s. l. , p. 31.

s. l. p. 25, 26.

s. l. p. 25, 26, B. l. 1.

s. l. , p. 79.

voyez aux lettres *NNP*.

s. l. , (R v. II, p. 39, l. 1; R v. III, p. 58, n° 7, l. 2), p. 95.

s. l. (R v. II, p. 17, l. 32), p. 133.

, s. l. p. 129, 130, 131, 132, 133.

(?), p. 63, B. l. 28.

, s. l. (R. v. I, p. 11, l. 49), p. 76, 77, B. l. 38.

s. l. , p. 75.

s. l. (R v. II, p. 2, n° 393), p. 25, 28, 37 etc. *Ce*

caractère est aussi le déterminatif des noms propres de villes et des adjectifs ethniques qui en dérivent; dans ce cas il ne se lit pas.

est un abrégé de *forteresse,* p. 44.

s. l. (R v. II, p. 1, n° 85), B. l. 26.

s. l. , p. 90, B. l. 51.

idéogramme du verbe , *Achour-nassir-abal,* nom propre, p. 123. Le caractère est parfois remplacé dans ce groupe par le caractère idéogramme du verbe (R v. III, p. 1, col. I, l. 27; R v. II, p. 2, n° 277).

s. l. (R v. III, p. 1, col. V, l. 37) *Assarhaddon* (Achour a donné un frère), nom propre, p. 103.

idéogramme du verbe et des mots dérivés de la même racine (R v. II, p. 11, l. 58), , s. l. , p. 54, 59, 95 etc.

(lecture inconnue) *en tout,* p. 54.

s. l. et peut-être aussi , p. 43.

s. l. , p. 28, 40 etc., s. l. son nom, p. 50, 51, B. l. 13.

idéogramme du verbe et des substantifs dérivés du même thème (R v. II, p. 7, l. 51), *Mardouk-zikir-izkour* (?) nom propre, p. 145.

, s. l. (R v. II, p. 12, l. 14), p. 32, 43, 72 etc.

se lit évidemment de la même manière que , p. 48.

(lecture inconnue), *complètement, entièrement,* (?), p. 42, 44, B. l. 6.

idéogramme du verbe , p. 89.

idéogramme d'un verbe signifiant *venir de* ou *tomber de,* p. 46, B. l. 7.

s. l. (R v. II, p. 28, n° 5, l. 65), p. 117.

s. l. (R v. II, p. 40, n° 2, l. 17), p. 83.

s. l. , p. 75, 83.

(lecture inconnue), idéogramme d'un nom de plante (?), p. 56, B. l. 20.

s. l. p. 30, 31, 69, 100, B. l. 3, 57.

(lecture inconnue), p. 70, B. l. 33.

même signe que .

s. l. (L p. 1, l. 10 et R v. I, p. 23, l. 130), p. 127.

idéogramme de et des mots dérivés de la même racine (R v. I, p. 17, l. 32; R v. IV, p. 5, col. II, l. 36 et 37), p. 43 etc. avec le complément phonétique s. l. , p. 69. *Bel-epouch* ou *Bel-ibni,* nom propre, p. 2.

, voyez aux lettres *ChR.*

, , s. l. , p. 37, 64 etc.

s. l. , p. 119.

s. l. (R v. II, p. 33, n° 2, l. 12) avec le complément phonétique s. l. , p. 94. *Arad-Ichtar* (l'esclave d'Ichtar), nom propre, p. 89.

idéogramme des verbes , et des substantifs dérivés des mêmes racines. avec le complément phonétique doit se lire à la page 28 (R v. I, p. 6, n° 7, l. 7).

s. l. p. 51, 57, 65, s. l. ou , p. 51, 57, 130.

s. l. (R v. II, p. 38, l. 14), p. 33, 81.

s. l. , p. 66, B. l. 29.

s. l. (R v. II, p. 46, l. 45), p. 27, 28, B. l. 2.

avec ou sans complément phonét. s. l. , , p. 29, 54, 81, B. l. 3, *Arbèles,* p. 108.

s. l. (R v. II, p. 1, n° 113), p. 62, 63, 91.

s. l. (R v. II, p. 2, n° 365), p. 96, 120, B. l. 30, 31.

,,,

s. l. *Babylone* (R v. IV, p. 12, l. 13, 14), p. 31, 38, 59 etc.

, s. l. *Ninive* (R v. I, p. 19, l. 101), p. 25, 35, 47 etc.

s. l. (R v. IV, p. 64, l. 60 et R v. IV, p. 57, col. IV, l. 43), p. 37, 62, 132.

s. l. et (R v. III, p. 24, l. 88; R v. I, p. 20, l. 2), p. 33 etc.

s. l. , p. 68, B. l. 31.

s. l. (R v. III, p. 70, l. 120), p. 28, 43 etc.

s. l. (R v. II, p. 46, l. 44), p. 39, B. l. 45.

s. l. (R v. III, p. 70, l. 122), p. 54.

s. l. (R v. IV, p. 1, col. II, l. 38 et 39), p. 55.

s. l. (R v. II, p. 1, n° 92), p. 32, 54 etc.

s. l. *charrou,* p. 29 etc. Avec le complément phonétique s. l. , p. 99, B. l. 17, 55.

s. l. (R v. II, p. 2, n° 252), B. l. 5 etc.

avec ou sans complément phonétique, idéogramme du verbe (R. v. III, p. 70, n° 77).

s. l. , p. 85, B. l. 43.

(lecture inconnue), *collier* (?), p. 72, B. l. 34.

s. l. , p. 36, 37, 132.

s. l. (R v. IV, p. 20, l. 3 et 4), voyez p. 160.

. Cette lettre paraît être l'idéogramme d'un mot signifiant *seigneur* dans la phrase citée dans la note de la page 3. C'est peut-être une faute pour .

(?), p. 43.

s. l. , p. 64, 65, B. l. 28.

idéogramme du verbe , p. 65, B. l. 28.

précédé ou non du signe s. l. , p. 56.

, s. l. (R v. II, p. 1, n° 122). A la ligne 51 de l'inscription de Bavian est une faute évidente pour .

s. l. (R v. III, p. 22, l. 104), p. 52.

s. l. (R v. IV, p. 18, n° 2, l. 38, 39), p. 63, B. l. 15, 28, 47.

s. l. , p. 95.

(lecture inconnue), *marbre*, p. 62.

s. l. , p. 62, B. l. 27.

(lecture inconnue), sorte de pierre, p. 63, B. l. 27.

s. l. , p. 61, 62, B. l. 27.

s. l. , p. 61, B. l. 27.

s. l. , p. 62, B. l. 27.

. Ce caractère qui se lit *mal* s'emploie en babylonien à la place du caractère .

s. l. , p. 65, B. l. 28.

(lecture inconnue), *tirer de, amener de* (?), p. 50, B. l. 13.

s. l. , p. 43.

idéogramme d'un mot inconnu signifiant *arbre;* le caractère ayant entre autres valeurs phonétiques la valeur *is* (par un), il peut se faire que ce mot ait été *issou,* par un (,), p. 64, 65.

idéogramme d'un mot inconnu qui signifiait sans doute *texte, document* ou *tablette,* p. 37, 132.

s. l. (R v. II, p. 25, n° 2, l. 29), p. 120.

s. l. (R v. II, p. 62, l. 42), p. 3, 38.

, etc. voyez .

s. l. (R v. II, p. 15, l. 14, 38), p. 55.

s. l. , p. 55, 56, 64, B. l. 19.

(lecture inconnue), sorte de plante, p. 57.

s. l. , p. 56, 57, B. l. 19.

s. l. , p. 67, B. l. 30.

est rendu sur une tablette bilingue par suivi d'un signe effacé qui paraît être (R v. II, p. 19, n° 2, l. 7 et 8), p. 74, 120.

s. l. pluriel (R v. I, p. 17, l. 35), p. 49.

𒁹𒁹 𒁹𒁹 s. l. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 (R v. IV, p. 12, l. 28, 29), p. 64, 77, 87, 91, B. l. 39.

𒁹𒁹, 𒁹𒁹 (avec ou sans le complément phonétique 𒁹𒁹𒁹) se lit de la même manière que 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 (R v. III, p. 1, col. I, l. 21). 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹, 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹, 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *Toukoult-Ninip,* nom propre, p. 96, 132. 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *Téglathphalasar* (תִּגְלַת פִּלְאֶסֶר). Ce nom propre signifie: *protection du fils du temple Echarra* ou *confiance en le fils du temple Echarra,* p. 96, B. l. 49.

𒁹𒁹 𒁹𒁹 s. l. 𒁹𒁹 𒁹𒁹 (R v. IV, p. 18, n° 3, l. 46, 47), p. 49, 59, 70.

𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 s. l. 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 (R v. II, p. 16, l. 9, p. 46, l. 52), p. 35, 61, 99.

𒁹𒁹 s. l. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 (R v. IV, p. 22, n° 2, l. 49, 50), B. l. 32.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 voyez 𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹.

𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 (?), p. 66, B. l. 29.

𒁹𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹 avec ou sans le déterminatif 𒁹 s. l. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, p. 56, 57, 64, 65, B. l. 20.

𒁹𒁹𒁹𒁹 (lecture inconnue), nom d'une mesure, p. 41.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 voyez aux lettres *GD.*

𒁹𒁹𒁹 s. l. 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, p. 129, 130.

𒁹𒁹𒁹 s. l. 𒁹𒁹𒁹 𒁹 (R v. II, p. 2, n° 378), p. 28, 44, 52 etc.

𒁹𒁹𒁹𒁹 s. l. 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 (R v. II, p. 2, n° 364), p. 42 etc. Ce signe est remplacé par 𒁹𒁹𒁹𒁹 dans les textes babyloniens.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 (dans les textes babyloniens 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹) se lit 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 (R v. IV, p. 5, col. III, l. 30 et 31), p. 32, 39 etc. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *Ekalâté,* nom d'une ville, B. l. 49, 50. 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 nom d'un temple construit par Sennachérib, p. 119.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *Echarra,* nom d'un temple (voyez: *Journal asiatique,* septième série, T. XII, 1878, p. 435).

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 s. l. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹, p. 86.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 s. l. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *pagri* (R v. I, p. 21, l. 41), B. l. 45.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 (?), p. 60, B. l. 27.

(?), p. 67, 68, B. l. 31.

s. l. (voyez: Botta, *Monument de Ninive,* pl. 8, col. II, l. 29 et pl. 154, l. 10, pl. 145, l. 10 et pl. 96, l. 10).

. Ce groupe se lisait probablement de la même manière que , p. 128.

(?), p. 60, B. l. 27.

, cet idéogramme se lisait probablement , B. l. 37.

s. l. évidemment de la même manière que , p. 120, B. l. 24, 25, 33.

s. l. , p. 32, 55, 94 (R v. II, p. 2, n° 276).

idéogramme du verbe (R v. II, p. 2, n° 277), *Bel-char-oussour* (Bel protège le roi), nom propre, p. 55.

s. l. , p. 69.

s. l. , p. 81, 82, B. l. 41.

. Ce groupe est peut-être l'idéogramme du mot car, dans l'inscription du Louvre, Khammourabi est appelé (voyez: *Les inscriptions de Hammourabi roi de Babylone,* par M. Ménant, Paris 1863, page 13); peut-être aussi ce groupe doit-il être lu phonétiquement, p. 55.

s. l. (R v. II, p. 1, n° 87; R v. I, p. 11, l. 21), p. 76, 77, 97.

. *Mine,* nom d'une mesure, p. 89 (מָנֶה, مَنَا). Cet idéogramme se lisait sans doute *manou, mann,* (voyez la légende bilingue d'un poids en bronze publiée dans l'ouvrage de M. Layard: *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon,* Londres 1853, p. 601).

s. l. , p. 44, 55, 130.

(lecture inconnue), p. 36, B. l. 5.

s. l. (R v. II, p. 1, n° 123), p. 26, 29, 31 etc.

s. l. (R v. II, p. 2, n° 255), p. 37.

voyez aux lettres *BRZ.*

, s. l. , (R v. I, p. 17, l. 24; R v. III, p. 20, l. 126), p. 59, 71 etc.

, s. l. *l'Arménie* et *Accad* p. 125 etc.

s. l. (R v. II, p. 39, l. 4), p. 3, 26, 28, 45, 129 etc. *Le caractère devant les noms propres de pays et de montagnes est ordinairement un déterminatif et ne se lit pas* (voyez page 129).

s. l. (R v. II, p. 50, l. 53), p. 48, 57, 64, 65 etc.

, voyez .

s. l. *la Phénicie* (R v. II, p. 50, l. 57), p. 64.

, s. l. *le pays d'Elam* (R v. III, p. 36, n° 2, l. 8), p. 36, 50 etc.

s. l. , B. l. 32 (voyez page 58).

s. l. *chamachammé,* p. 58, B. l. 23.

s. l. (R v. III, p. 36, n° 2, l. 14), p. 52. Dans la phrase d'Achour-bani-pal citée à la page 100 est évidemment une faute pour .

(avec ou sans les compléments phonétiques , etc.) idéogramme d'un mot signifiant *jour.* Ce mot était sans doute *oumou, oum,* mais je ne l'ai jamais rencontré écrit phonétiquement, p. 40 etc.

s. l. (R v. II, p. 2, n° 293).

s. l. (R v. I, p. 12, l. 10), p. 76, 91, B. l. 36.

s. l. (R v. I, p. 16, l. 35), B. l. 28.

s. l. , p. 86.

s. l. (R v. IV, p. 13, l. 20, 21), *Nabou-naïd,* nom propre, p. 100.

s. l. , p. 71, B. l. 34.

s. l. (R v. III, p. 17, l. 57), p. 3 etc.

(lecture inconnue), nom d'une ville, p. 2, 99.

voyez .

s. l. (R v. II, p. 1, n° 157).

s. l. (R v. III, p. 26, l. 109), p. 27, 39 etc.

s. l. , p. 65, 109.

, s. l. , (R v. II, p. 30, l. 8), p. 28, 44, 59, B. l. 7.

s. l. *confiance* ou *protection* (R v. IV, p. 28, n° 1, l. 35 et 36), *Toukoult-Ninip,* nom propre, p. 132.

s. l. probablement , p. 74, 75.

s. l. (R v. III, p. 24, l. 98), p. 26 etc.

s. l. (R v. II, p. 46, l. 13), p. 37, 132.

ordinairement suivi du complément phonétique s. l. , p. 25, 45.

voyez aux lettres *KRP.*

idéogramme de , etc. (R v. IV, p. 1, col. 1, l. 10, 11), p. 32, 126, 127.

s. l. (R v. II, p. 1, n° 152), p. 75.

s. l. *Babylone* (R v. IV, p. 20, n° 3, l. 12 et 13), p. 100, 122.

s. l. (R v. III, p. 7, l. 11 et L p. 12, l. 12), p. 3, voyez page 160.

s. l. (R v. IV, p. 18, n° 3, l. 44 et 47), p. 3, 62 etc.

. Ce groupe, idéogramme d'un mot signifiant *argent,* se lisait probablement , p. 62, 63, 89.

s. l. , p. 26, 61, 73 etc. avec le complément phonétique s. l. , p. 96, 151.

, voyez page 78.

s. l. , p. 34, 69 etc.

s. l. , p. 70, B. l. 33.

, voyez .

s. l. , B. l. 33.

. Ce groupe se lisait probablement de la même manière que , p. 3, B. l. 33.

s. l. car il remplace souvent ce mot dans la formule (L p. 75, D l. 2 et A l. 2), B. l. 3.

. Ce caractère, idéogramme d'un mot signifiant *brique,* se lisait probablement ou , B. l. 51.

avec ou sans complément phonétique, idéogramme du verbe (voyez une phrase citée à la page 37), p. 49.

(lecture inconnue). Ce groupe paraît être l'idéogramme d'un verbe signifiant *être originaire de, provenir de,* p. 64.

s. l. , p. 35, ou *Téglathphalasar* (תִּגְלַת פִּלְאֶסֶר), p. 96, B. l. 49.

, s. l. , (R v. IV, p. 14, n° 2, l. 5 et 6; R v. IV, p. 10, l. 37, 38), p. 44, 48 etc.

s. l. , p. 33, 36, 48, 95.

(lecture inconnue), *Antimoine* (?), p. 62.

s. l. (R v. II, p. 38, l. 17), p. 39, 94.

s. l. (R v. II, p. 10, l. 6), p. 40, 46, 81 etc.

s. l. *l'Arakht,* nom d'un cours d'eau, p. 134.

s. l. *le Tigre* (R v. II, p. 50, l. 7), p. 48.

s. l. , p. 31.

s. l. (R v. II, p. 7, l. 25), p. 3.

idéogramme du verbe et des mots dérivés du même thème. avec ou sans le complément phonétique s. l. , p. 43.

(lecture inconnue), *trésor,* p. 88, B. l. 47, 48.

(lecture inconnue), *trésor,* B. l. 47.

Glossaire des mots écrits phonétiquement.

Abréviations: p. page — B. l. inscription de Bavian ligne — écr. id. écrit idéographiquement — iphté. iphtéal — iphta. iphtaal — chaph. chaphel — ichta. ichtaphal — aor. aoriste — imp. impératif — inf. infinitif — 3e p. pl. masc. troisième personne du pluriel masculin — sing. singulier — pl. pluriel — masc. masculin — fém. féminin — adv. adverbe — 1re r. d. première radicale défectueuse — 2e r. d. deuxième radicale défectueuse — 3e r. d. troisième radicale défectueuse.

A, Ou

[cuneiform] négation prohibitive qui s'emploie avec le premier aoriste, p. 103 (ܐܠ, אַי).

[cuneiform] *et*, p. 26 etc. écr. id., p. 25 etc. (وَ, ܘ, וְ).

B

[cuneiform] *entrer*, p. 156 (ܒܘܐ, בּוֹא).

[cuneiform] voyez aux lettres *NB*.

[cuneiform] pour [cuneiform] *ma bouche*, p. 55.

[cuneiform] *père*, écr. id., p. 32, 54 etc. (اب, אָב).

[cuneiform] fém. [cuneiform][1], pl. masc. [cuneiform] *brillant*, p. 69, 70, B. l. 33 (du même thème que [cuneiform]).

[cuneiform] *briller*, aph. [cuneiform] *faire briller*, p. 70, 1 r. d.

1. A la ligne 33 de l'inscription de Bavian [cuneiform] est une faute évidente pour [cuneiform] qui se trouve dans une phrase presque semblable d'Assarhaddon (R v. I, p. 47, col. VI, l. 29). C'est à tort que j'ai dit à la page 69 que [cuneiform] était le pluriel masculin de [cuneiform].

BLT

porte et probablement aussi *écluse,* p. 68, 103, écr. id., p. 96, 120, B. l. 30, 31 (باب).

vent, ouragan, p. 93, B. l. 53, *tumulus inhabité et battu par le vent,* p. 93, adv. du sing. , p. 38, adv. du pl. , p. 38 (هَبَّ *souffler).*

esclave, p. 103 (عبد, ܥܒܕܐ, עֶבֶד).

piller, enlever, p. 88, B. l. 47. J'ignore si ce verbe se prononçait avec un *B* ou un *P;* la dernière consonne était un ك (R v. I, p. 45, col. I, l. 26).

, *défaite, déroute,* écr. id., p. 74, 75.

, *s'emparer, être maître de, gouverner* et peut-être *triompher,* p. 26, 27, 79, 155, B. l. 40, 2e r. d. (בַּעַל, ܒܥܠܐ).

voyez aux lettres *NBL.*

, aphel *porter, apporter, conduire, emmener,* p. 73, 79, 88, 110, 144, 145, B. l. 46, 49. Ce verbe se prononçait *oubl* à la basse époque (voyez page 110), chaph. *faire emmener, faire apporter,* p. 88, 1re r. d. (ܡܥܠ, ܐܘܥܠ).

(?), p. 66, B. l. 29.

maître, seigneur, p. 155, écr. id., p. 43 etc., *mon maître,* p. 67, 73, *Bel,* nom d'un dieu, écr. id., p. 43, 94, B. l. 1, 29. *l'homme juste,* p. 61, *l'homme injuste,* p. 61 (ܒܥܠܐ, בַּעַל).

, p. 69, B. l. 32.

pael, *faire vivre, vivifier,* imp. , p. 31, 72.

par un ט, *vie,* p. 99, écr. id., p. 75.

pl. masc. *vivants,* *eux vivants,* B. l. 38, 46.

maîtresse, p. 157.

maîtresse, p. 157.

dame, maîtresse, Belit (nom d'une déesse), écr. id., p. 79.

BChN

𒀭𒀭𒁹 𒁹𒁹𒁺 *puissance,* B. l. 45 (du même thème que 𒁹𒁹𒁹).

𒀭𒀭𒁹 𒁹𒁹𒁹 *tribut,* écr. id., p. 33, 81.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 *gouvernement, action de gouverner, seigneurie,* p. 44, 94, 99, écr. id., p. 69 (du même thème que 𒁹𒁹𒁹).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 (*bamât*) pl. *sommets des montagnes,* p. 48 (בָּמָה).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *créer, construire,* p. 96, 2e aor., 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 (3e p. pl. masc.), p. 91, iphté. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *faire, construire,* p. 65, B. l. 55, 3e r. d. (بَنَا, صنْ, בָּנָה).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *fils, descendant* 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *petit fils, descendant,* p. 79 (أَبْنٌ, בֵּן).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *pierre,* écr. id., p. 63, B. l. 15, 28, 47 (אֶבֶן).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *la mer* (?), p. 70, écr. id., p. 3. J'ignore si ce mot se prononçait avec un *B* ou un *P*.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *territoire,* sens très douteux, p. 93, B. l. 52.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *traverser,* p. 106, 155, iphté. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *traverser,* p. 107, 112, chaph. 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, p. 3, 38, 102, 107, 111, 155, 2e aor. 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 111, 1re r. d. (حصر, עָבַר).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 2e aor., *il illumine,* p. 108, 2e r. d. (بهر).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 (R v. I, p. 65, col. II, l. 18), *Borsippa,* p. 41.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 nom d'une couleur, p. 70, 71, B. l. 33.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 fém. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹. Cet adjectif paraît avoir été synonyme du précédent, p. 70, 71, 162.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *territoire,* p. 69.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *rivage, rive,* p. 36, 127, 1re r. d. (عَبَرَ, حصر).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 *être, exister,* p. 110, B. l. 6, permansif, pluriel masc. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, fém. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, p. 25, 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, fém. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *tout, tous, en entier* (littéralement *tout ce qui est),* p. 30, 92, B. l. 51, 3e r. d.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 aph. *vendre,* p. 89.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 pl. *présents.* J'ignore si ce mot se prononçait avec un *B* ou un *P*, p. 35, B. l. 5.

GR

iphtanéal de chaphel, voyez p. 153.

pael, *détruire*, p. 155, 156, permansif du kal *il a été détruit*, p. 156 (אָבַד).

maison, écr. id., p. 42 etc. (بَيْتٌ, ܒܝܬܐ).

enlever de, séparer de, p. 39 (بَتَكَ, በተከ).

iphté. de .

G

ce, celui-ci, p. 102.

tout, p. 49, 91.

grand, considérable, p. 49.

grandeur, au propre et au figuré, *multitude*, p. 49.

masse, grande quantité, p. 50, B. l. 1.

pl. (est un déterminatif), *les Ighighs*, nom de sept divinités célestes, p. 26, écr. id., B. l. 1, p. 25, 26, sing. employé comme collectif. *Les Ighighs*, p. 26.

forme babylonienne pour , p. 27, 79.

même, en personne, p. 87, B. l. 46, est peut-être un idéogramme.

ou pl., sorte d'outil, peut-être la pioche, p. 91, 97, 117. J'ignore si ce mot se prononçait avec un ك, un ق ou un *G*.

secours, aide, p. 145.

(3e p. pl. masc. du 1r aor. du niphal) *ils furent achevés*, B. l. 26 (مَضَى).

substantif, *totalité, tout*, s'emploie avec les pronoms suffixes, ex.: *eux tous*, p. 26, 27, 28, 61 etc.

voyez aux lettres *KN*.

pl., *contributions, tributs* (?), p. 81.

abandonner (?), p. 103, 1re r. d. (هَجَرَ).

Dج

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *route, chemin* (R v. I, p. 18, l. 45), *expédition, campagne,* p. 36.

𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *brique cuite,* p. 62 (آجُرّ).

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *fortement,* p. 79, B. l. 40.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 (se lit peut-être *gachlou)* (?), B. l. 29, p. 66.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *poutre,* écr. id., p. 55.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 forme babylonienne pour 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *main,* p. 67.

D

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *savoir,* le 2e aor. de ce verbe est semblable au premier, p. 40, 45, 87, 107, participe 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 p. 45, permansif pl. fém. 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 44, 45, B. l. 7, 1re et 3e r. d.; la 1re radicale était un י (יָדַע).

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *folie,* p. 87, voyez un article de M. Delitzsch, publié dans le *Literarisches Centralblatt,* 10 Mars 1877, page 346.

𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *jusque, avec,* p. 33, 54 etc., écr. id., p. 127, 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *lorsque,* p. 78 (עַד).

𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 pl., *décrets, décisions, conventions,* p. 61.

𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 voyez 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 voyez aux lettres *ND.*

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *seul, unique,* p. 49, 159, adv. 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *seulement,* s'emploie avec les pronoms suffixes, ex.: 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *toi seul,* littéralement *toi seulement,* p. 49, 1re et 2e r. d. (أَحَدٌ, አሐዱ).

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 chaph. *accorder, donner,* p. 52. J'ignore si ce mot se prononçait avec un *D,* un ط ou un *T.*

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *approcher,* 2e aor. 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 p. 110, 3e r. d.

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *environs, approches d'un lieu,* 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 et par suite de la chute de la préposition 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 *près de,* p. 34 (du même thème que le verbe précédent).

DR

𒀭𒌋𒁹𒁹 *pluie* et peut-être *inondation,* p. 45.

𒁹𒁹𒁹 *tuer,* p. 104.

𒁹𒁹 𒀭𒌋𒁹𒁹 *fermer,* p. 120, inf. 𒁹𒁹 𒀭𒌋𒁹𒁹, p. 120, 121, aph. 𒁹𒁹𒁹 𒀭𒌋𒁹𒁹 *faire, fermer,* p. 120, 1re r. d. (ומגדן) *battants de porte).*

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 chaph. *accorder, donner,* p. 74. J'ignore si la première radicale de ce verbe est un *D,* un *T* ou un ط.

𒁹𒁹 𒁹𒁹 *grand,* p. 55. Ce groupe est peut-être un idéogramme.

𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 *battant de porte, porte.* D'un thème à 1re radicale défectueuse (voyez page 121), p. 121, écr. id., p. 120 (דַּל, דָּלָה, דֶּלֶת).

𒁹𒁹 𒁹𒁹 voyez aux lettres *NDN.*

𒁹𒁹𒁹 𒁹 fém., 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 pl. fém. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 *fort, puissant, nombreux,* p. 32, 75, 77, B. l. 3, 38 (du thème *DNN).*

𒁹𒁹 𒀭𒌋𒁹𒁹 𒁹. Ce mot ne se trouve qu'avec les pronoms suffixes, ex.: 𒁹𒁹 𒀭𒌋𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹𒁹 *lui seul,* p. 51 (du même thème que 𒁹𒁹 𒁹𒁹).

𒁹𒁹 𒁹𒁹 voyez aux lettres *TNN.*

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 pael, *fortifier une ville, un mur,* etc., p. 41.

𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 *par la force, de vive force,* p. 90.

𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹 *puissance,* p. 103, 112, du thème *DNN.*

𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹, pl. 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 (R v. IV, p. 64, l. 60) et 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 (R v. I, p. 36, l. 41). Ce mot désignait les tablettes en brique sur lesquelles on écrivait, écr. id., p. 37, 62, 132.

𒁹𒁹 𒀭𒌋𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 *le Tigre,* écr. id., p. 48 (חִדֶּקֶל, دجلة, دجلة).

𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *avoir peur de, craindre,* participe 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, p. 49, 107, 1re r. d.

𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒀭 en babylonien 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 *éternel,* p. 99, pl. masc. 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹, p. 117, pl. fém. 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹, p. 108. 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 *éternellement, à jamais,* p. 27, 2e r. d. (דֹּר, دهار).

𒁹𒁹 𒀭 𒁹𒁹𒁹 *enceinte extérieure des villes qui avaient deux encein-*

ZB

tes et aussi *enceinte, fortifications en général*[1], écr. id., B. l. 5 etc.

voyage, action de faire route, p. 85 (دَرَكَ, دَرَجَ).

aphel, *restaurer,* p. 30, 31, 159, 1re r. d. (ሐደሰ፡, ܚܕܬ).

pael, *fouler aux pieds,* p. 83, 2e r. d. (ܕܫ).

(R v. IV, p. 20, l. 27), pl. (?), B. l. 33, p. 69.

voyez .

(souvent écrit idéographiquement) *main, côté,* pl. , p. 69, *vers,* répété *d'un côté, de l'autre,* et par suite de la chute de la préposition *auprès de, en compagnie de, dans le parti de,* p. 69, B. l. 32, 47 (እድ፡ *côté, main,* يَدٌ, יָד, أَمْرٌ *main).*

Z

mot douteux, il faut peut-être lire *armes* (?), p. 77.

fort, p. 93.

laisser, laisser en vie, page 49, B. l. 45, chaphel , inf. *sauver,* p. 83, B. l. 39, 41, 1re r. d. (ܫܘܐܒ *sauver).*

voyez aux lettres ܙ*B*.

1. Il est souvent question dans les textes de Nabuchodonosor des deux enceintes de Babylone dont l'une, probablement l'enceinte extérieure, était appelée *Imgour-Bel,* et l'autre, l'enceinte intérieure, était appelée *Nimit-Bel.* Or, nous lisons sur un fragment de tablette que l'Imgour-Bel était le et le Nimit-Bel le de Babylone (R v. II, p. 50, l. 25 et 26); le mot qui signifiait *mur d'enceinte, fortifications* en général, désignait donc aussi *l'enceinte extérieure des villes qui avaient deux enceintes.* Quant au mot il désignait *l'enceinte intérieure;* le sens que j'ai donné à ce mot à la page 36 est donc complètement erroné et c'est ainsi qu'il faut traduire la fin de la ligne 5 et le commencement de la ligne 6 de l'inscription de Bavian: *J'ai fait reconstruire son rempart extérieur et son rempart intérieur qui n'existaient plus et je les ai rendus hauts comme des montagnes.*

ZQ

𒀭𒌓𒌓 𒀀𒍟 𒀭𒌓𒌓, 𒀭𒌓 𒀀𒍟 𒀭𒌓𒌓 *E-zida,* nom d'un temple de Babylone, p. 30, 31 etc. (voyez la note de la page 30).

𒀭 𒀀𒍟 𒀭, 𒀭 𒀀 𒀭𒌓𒌓 voyez aux lettres *NZZ.*

𒀭𒀭 𒁹𒁹 𒁹𒁹 *chercher à s'emparer d'une chose,* p. 96, 102, 2e r. d.

𒀭 𒀭𒀭𒀭, 𒀭 𒁹 *se souvenir, penser à, mentionner, nommer, donner un nom* et peut-être aussi *parler* (voyez la note de la page 25), p. 25, 39, 40, 92, B. l. 15, 2e aor. 𒀭𒀭 𒀭𒀭𒀭 𒁹 𒁹𒁹, p. 25, 40, inf. 𒀀 𒀭𒀭𒀭 𒀭 p. 40, pael 𒀭𒁹𒁹 𒀀 𒀭𒀭 𒀭𒀭𒀭𒌓𒌓 *élever, rendre haut,* p. 39, 41, B. l. 6 (זָכַר, ዘከረ፡, ذَكَرَ, ذَكَّرَ).

𒀀𒍟 𒀭𒀀𒀀 *nom, souvenir,* p. 28, 40, 92, 𒀭 𒀀𒍟 𒀭𒀀𒀀 *en l'honneur de,* p. 40. Ce mot est toujours écrit 𒀭𒁹 𒀭𒀀𒀀 dans Téglathphalasar Ier.

𒀀𒍟 𒀭𒀭 𒀭𒁹𒁹, 𒀭𒀭𒀭 𒀭𒁹 𒀭𒁹𒁹𒁹 *pyramide à étages,* p. 41, 92, B. l. 51. Ce mot vient de la même racine que le verbe 𒀭 𒀭𒀭 𒀭𒁹 et le substantif 𒀀𒍟 𒀭𒀀𒀀, car il est écrit 𒀭𒁹 𒀭𒁹 𒀭𒁹𒁹𒁹 dans Téglathphalasar Ier (voyez p. 92).

𒁹 𒁹 *loi, ce qui est juste, ce qui convient* 𒀭𒁹 𒁹 𒁹𒁹 𒀭 *comme il convient,* p. 39 (זָכָה, ዘከመ, زَكَا *être pur).*

𒀭𒁹 𒀭 𒀭𒀭 pour 𒀭𒀭𒀭 𒀭 𒀭𒁹𒁹𒁹 *la soif,* p. 85.

𒀭𒁹𒁹 𒁹 𒀭𒀭𒀭𒁹𒁹𒁹 pael, *orner,* p. 38, 108, 145, 157, 2e r. d. (زَانَ).

𒀭𒁹 𒀭𒁹𒁹 𒁹 d'un thème *ZNN, pluie,* p. 45, B. l. 7 (ዝናም፡).

𒀭 𒁹 𒁹, p. 153, *pleuvoir,* 2e aor. 𒀭 𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 45, permansif de l'iphtéal 𒀭𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹, p. 46, participe chaph. 𒀭𒀭 𒀭𒁹𒁹 𒀭𒀭𒀭𒌓𒌓 𒀭𒀭 𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭 *qui fait pleuvoir,* p. 45, chaphel de pael 𒀭𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹 𒀭𒀭 𒀭 *faire pleuvoir* ou *faire en sorte que l'on fasse pleuvoir,* p. 153 (ዘንመ፡).

𒀭 𒀭𒁹𒁹𒁹 *restaurer,* p. 30, 31, participe 𒁹 𒀭𒀭, p. 30, 67, 81.

𒀀𒍟 𒀭𒀭𒀭𒀭 𒀭𒁹 𒁹 𒀭𒁹 pl., *restaurations,* p. 85.

𒀀𒍟 𒀭 *ensuite,* p. 152. J'ignore si la deuxième consonne est un *S,* un *Z,* ou un ʿ.

𒀭𒀭 𒁹 𒀭𒁹 voyez aux lettres *SPT.*

𒀭𒀭 𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭𒀭 *souffler,* p. 86, 108, B. l. 44, 2e aor. 𒀭𒀭 𒀭𒀭𒀭 𒀭𒀭, p. 86, 108, 2e r. d. (chaldéen נְפַח, אֶנְפַּח).

خM

souffle, p. 86 (chaldéen זִיקָא).

se révolter, p. 157, participe *révolté, rebelle*, p. 93, 108, 157, 2e r. d. (زور).

race, p. 87, 3e r. d. (זֶרַע, زُرْع).

Zarpanit, nom d'une déesse, p. 40.

fortement, p. 79.

durée (?), p. 37.

خ

frère, écr. id., p. 32, 55, 94 (اخ).

rivage, p. 102.

nom d'une catégorie de plantes, p. 65, écr. id., p. 64, 65, B. l. 28.

par un ط *pécher, commettre une faute*, p. 61, 3e r. d. (خَطِئَ).

péché, faute, p. 61.

ce rivage-là, ce côté-là, p. 102.

(par un *b*) pael, *étendre une chose sur une autre, revêtir, couvrir*, p. 71, B. l. 33.

sorte de pierre. Il y en avait de plusieurs espèces dont l'une était appelée c'est-à-dire *de l'œil*, p. 62, écr. id., p. 62, B. l. 27.

mot emprunté au phénicien; le caractère est peut-être un déterminatif. Nom que l'on donnait à une sorte d'édifice. Voy. à , p. 64.

forteresse, ville forte, écr. id., p. 44.

garnison, p. 54.

par un ق, *détruire*, p. 88, 101, 102, B. l. 53. Le kal voulait peut-être dire: *être détruit, anéanti* (ኀልቀ፡).

rapide, p. 94.

chaphel de pael, *renverser, jeter à terre* et peut-être aussi *anéantir* ou *effrayer*, p. 94, 95, 152, B. l. 54, 2e aor. , p. 95, 152.

ḫRCh

ensemble, réciproquement, p. 102, 127.

, mot composé formé de et de , *ce rivage-ci, ce côté-ci,* p. 102, voyez le *Dictionnaire* de Norris, vol. I, p. 27.

, 2e aor. du kal, *penser, méditer,* p. 103.

creuser, p. 47, B. l. 16 etc., inf. , p. 40, 73, B. l. 34, chaph. , *faire creuser,* p. 48, B. l. 10, 11 etc., 3e r. d. A la ligne 34 de l'inscription de Bavian est probablement une faute pour ou , mais c'est par erreur que j'ai dit à la p. 73 que le texte publié dans l'ouvrage de Smith: *History of Sennacherib* portait .

avec ou sans le déterminatif *canal* et par suite *torrent* et même *fleuve* (R v. I, p. 10, l. 15), p. 117.

ruines (?), p. 37 (خَرِبَ).

mot emprunté à la langue non sémitique de la Chaldée, *route, chemin,* p. 85, écr. id., B. l. 43, p. 85.

forme babylonienne pour , adv. p. 39, 65.

or, écr. id., p. 3, 62 etc. (חָרוּץ).

permansif pael, *ils sont cultivés,* p. 64, 65, 159 (חָרַשׁ, حَرَثَ).

(R v. I, page 27, l. 12) nom collectif, pluriel , le premier caractère se lit خُرْ (voyez p. 65) *montagnes, massif montagneux,* page 39, 65, B. l. 20, *comme une montagne,* p. 39, B. l. 6. Ainsi que me l'a fait remarquer M. Amiaud, ce mot vient peut-être de la même racine que l'arabe خرشوم [1].

1. Les différents sens de خرشوم sont indiqués en ces termes dans le Qamous de Firouzâbâdi: الخُرْشُومُ بالضمّ انف الجبل على واد او قاع والجبل العظيم وما غلظ وصلب من الارض كالخُرْشُمَّة كهُرْشُقَّة. *Le mot* خُرْشُومٌ *avec un damma désigne le sommet d'une montagne au dessus d'une dépression ou d'une vallée; il désigne encore une grande montagne et, de même*

Y

action de creuser, B. l. 26.

avec ou sans le déterminatif , pluriel *fossé, canal,* p. 47, 93, B. l. 11, 52 (du même thème que).

suite, ce qui vient ensuite. et par suite de la chute de la préposition *dans la suite des jours, dans les temps à venir,* B. l. 53 (آخِرٌ).

nom d'une partie de la Syrie, p. 63, 64, 65 ( ).

, *peur, crainte que quelqu'un éprouve,* p. 80, B. l. 41.

rapidement, p. 94, B. l. 43 (du même thème que).

ט

bon, écr. id., B. l. 28 (ܛܒܐ).

bien, p. 76 (ܛܒܐܝܬ).

pl. *espace, espace de terrain* (?), p. 84, *se mettre en route* ou *faire une expédition* (?), p. 84, B. l. 42 (مَطَادَةٌ).

synonyme du mot précédent. *qui fait des expéditions* ou *qui se met en route* (?), p. 84.

nouvelle, information, p. 78.

voyez aux lettres *TNN.*

obscurité, ténèbres, p. 86, 1re et 3e r. d. (غَطَا).

Y

, pronom suffixe de la première personne du singulier,

que le mot خِرْشَمَّةٌ *vocalisé comme* هِرْشَفَّةٌ, *toute espèce de terrain inégal et montueux.*

De même paraît avoir désigné non seulement les montagnes, mais encore toute espèce de terrain accidenté et d'un accès difficile.

KLB

mon, ma, mes, p. 72 etc. Après la voyelle *ou* le ʿ de ce suffixe tombait (voyez page 34).

(yaoumma) avec une négation, *personne,* p. 40, 52.

je, moi, p. 73, 91.

je, moi, p. 72.

K

, fém. pronom suffixe de la 2e personne du singulier, *ton, ta, tes, toi, te,* p. 25 etc.

comme, p. 37, 83, 132, B. l. 42, *tandis que, lorsque* (كَ, بِ).

eau amère, sens extrêmement douteux, p. 44, B. l. 7.

synonyme de , p. 57.

pl., *régions,* p. 29, 30, 33 etc. J'ignore si ce mot se prononçait avec un *g,* un *k* ou un ق, avec un *b* ou un *p;* peut-être vient-il d'un thème كبر.

, fém. *grand, vaste, immense,* p. 86, 87.

ordre, décret, p. 34, 36, 52, 95, B. l. 13, 36. Ce mot s'employait aussi comme préposition (voyez p. 36) et signifiait *par l'ordre de.*

pl., *autels* ou *sanctuaires,* on trouve aussi (R v. IV, p. 23, n° 1, l. 20), p. 25.

, *borne, limite,* p. 92, 127.

, *arme,* p. 103, écr. id., p. 49, 59, 70.

adv., *comme les étoiles,* p. 38 (كوكب).

2e aor. du kal *il mange,* p. 44, 1re r. d. (أَكَلَ, אָכַל).

, substantif, *totalité, tout.* Ce mot s'emploie avec les pronoms suffixes, ex.: *eux tous,* p. 51, 80, 81, B. l. 20, 21, 41, écr. id., p. 51, 57 etc. (كلّ, ܟܠ).

aliment, p. 44 (أَكَلَ, אָכַל).

, voyez aux lettres *GL.*

palais, écr. id., p. 32, 39, 44 etc. (הֵיכָל, ܗܝܟܠܐ).

ou pl., sorte d'instrument, peut-être le ciseau, p. 91.

KR

Chaldéen, p. 2.

dire, p. 52 (كلّم, تكلّم).

tout, universel, p. 81 (كُلّ).

voyez

substantif, *totalité, tout*, p. 81.

substantif, *totalité, tout*, p. 81, 75, 95.

avec un ܘ, *brûler, incendier*, B. l. 51, 3e r. d. (ܚܡܐ).

s'emparer de, p. 90, 163, 1re r. d. (حَكَمَ, تَحَكَّمَ *gouverner*).

comme, p. 49 etc., écr. id., p. 27 etc. (ܟܡܐ, كَمَا).

famille, p. 87, 92, B. l. 46.

être solide, stable, p. 108, aphel *établir, rendre solide* et, en parlant d'une porte, *fermer*, 2e aor. , imp. , inf. , p. 72, 112, 121, 127, 144, 145, 1re r. d. (הֵכִין *il a établi*).

stable, solide, et aussi *fidèle*, p. 30, 32, B. l. 3.

stabilité, p. 99.

, fém. , pronom suffixe de la 2e personne du pluriel, *votre, vos, vous*, B. l. 3.

albâtre ou peut-être *marbre*, p. 62, écr. id., p. 61, 62, B. l. 27. Je ne sais si ce mot se prononçait avec un *k*, un *g* ou un ق.

solidement, p. 39.

se soumettre, p. 35, pael *soumettre*, p. 111, chaph. , *soumettre*, p. 28, 111 etc.

solidement, fidèlement, p. 27.

(كرسى, ܟܪܣܝܐ, כֻּרְסָא), écr. id., p. 35, 61, 99.

(R v. I, p. 58, col. IX, l. 12) *argent*, écr. id., p. 62, 63, 89 (ܟܣܦܐ, כֶּסֶף).

voyez aux lettres *NKR*.

forteresse ou *ville* et peut-être aussi *pays, région*, p. 122, 123.

L

quai ou *berge*, p. 122, 134.

jardin, p. 55, 56, écr. id., p. 55, 56, 64, B. l. 19.

centre, milieu. et par suite de la chute de la préposition *dans, au milieu de*, p. 25, 64 etc., *de, du milieu de*, p. 94. Ce mot se prononçait avec un *k* et non pas avec un ق, car il n'est jamais écrit avec le caractère (קֶרֶב).

ruines (?), p. 78. J'ignore si ce mot se prononçait avec un *g*, un *k* ou un ק.

vin, vigne, p. 56, écr. id., p. 56, 57, B. l. 19.

inf., *fermer*, p. 121.

(kirpi) récent, p. 53, B. l. 16. La lecture et le sens de ce mot sont très douteux.

nom d'une mesure de longueur (inscription de Khorsabad, l. 144), nom d'une mesure de longueur, p. 117.

atteindre, prendre, arriver, attaquer, p. 55, 85 etc., 2e aor. , B. l. 21, inf. , p. 69, 80, B. l. 43 (قَصَد).

autel ou *plancher*, p. 65, écr. id., p. 65, B. l. 28.

pl., *légions*, p. 66, B. l. 29, écr. id., B. l. 3.

toi, tu, p. 25.

inf., *fermer*, p. 121. Ce verbe avait aussi au kal et au pael le sens de *cacher* (R v. I, p. 16, l. 67, R v. IV, p. 45, l. 20), chaph. *cacher*, p. 86 (كَتَمَ).

L

monter, iphté. *monter*, p. 39, aphel ou pael *élever, rendre haut*, p. 41, 62, chaph. *faire monter*, p. 120, 1re et 3e r. d. (علا, עָלָה).

, , p. 32 etc., *non, ne pas*, *sans, par le manque de*, p. 42, B. l. 6 (لَا, لُا, לֹא).

LBL

, *certes, assurément,* répété *soit, soit.* Devant un aoriste commençant par la voyelle *ou* ce mot devient préfixe, ex.: , p. 66 etc. (لَ).

, conjonction préfixe qui indique un commandement ou un souhait, voyez page 101.

ville, écr. id., p. 25, 28, 37 etc.

Dieu, p. 160, écr. id., p. 25 etc. (إِلَٰهٌ, ܐܠܗܐ, אֱלוֹהַּ).

, souvent écrit idéographiquement *sur, au-dessus de,* p. 39, 155 etc., *excepté,* p. 73, 91 *plus que,* B. l. 53 (على, ܥܠ, עַל).

souvent écrit idéographiquement *à, vers,* p. 61. *vers,* p. 3 (إلى, אֶל).

, fém. , pl. masc. , p. 33, 55, 160, B. l. 4, écr. id., p. 32. Ce mot qui vient d'un thème à 1re et 3e r. d. (عَلَا, עָלָה) se confondait à la basse époque avec *brillant.*

, fém. *brillant, éclatant,* p. 62, 70, 160, écr. id., p. 3 (הָלַל). Ce mot se confondait à la basse époque avec *élevé* (voyez p. 160).

négation, *ne, ne pas,* p. 40 etc.

cœur, milieu, p. 55 etc., *de, depuis,* p. 39 etc., *vers,* B. l. 10, *dedans, au prix de,* p. 73, 89, et, par suite de la chute de la préposition *dans, au milieu de,* p. 34 etc. (لبّ, ܠܒܐ, לֵבָב).

, , . Ce mot paraît s'être prononcé à la fois avec un *B* et avec un *P. Postérité, descendant, fils,* p. 79, *descendant* (littéralement: *fils du fils du fils),* p. 79, (R v. I, p. 35, n° 3, l. 21), (R v. IV, p. 44, l. 27), *descendant* (littéralement: *descendant du descendant),* p. 79.

, *Libzou,* nom d'une ville, p. 119, écr. id., p. 119, , nom d'un dieu, p. 119.

, le premier caractère est un déterminatif;

LL

vêtement, p. 70, écr. id., p. 70, B. l. 33. Ce mot vient d'un thème *LBCh* (لبس, حصد).

2e aor., *incliner,* *ils se prosternent,* p. 25, *prosterné,* B. l. 55.

2e aor., *il vieillira,* p. 106, participe pael *faisant vieillir, prolongeant,* p. 100, 106.

ancien, p. 91, écrit idéographiquement, p. 37, 132, *comme anciennement,* p. 39, 50.

vieillesse, p. 99.

brique crue, p. 45, du thème *LBN* (حصدا, pl. حصدا, لِبْنَةٌ).

œuvre, B. l. 30.

pluriel du mot précédent, B. l. 56.

kal, *enfanter, engendrer,* page 107, participe p. 69. D'un thème ayant un ו comme 1re radicale (وَلَدَ, יָלַד).

du même thème que le verbe précédent; *fils, enfant* et aussi *poussin,* p. 83, 1re r. d. (ولد, יָלַד).

oulziz, voyez aux lettres *NZZ.*

aller et aussi *être ruiné, anéanti,* p. 42, 43, 46, 48 etc., 2e aor. , p. 104, participe , pl. masc. , p. 65, 69, 107, B. l. 32, écr. id., p. 65, B. l. 28, imp. , p. 107, iphté. *aller,* p. 75, 107, 158, B. l. 4, chaph. *détruire, ruiner,* p. 44, permansif fém., pl. *elles étaient ruinées,* p. 42, B. l. 6 (هَلَكَ, הָלַךְ).

inf. du verbe précédent, p. 28.

action d'aller, arrivée, p. 87.

briller, p. 107, aphel *faire briller* et aussi *laver* ou *purifier,* p. 70, 107, 159, 1re r. d. (הָלַל).

splendeur, magnificence, beauté, p. 152, 153.

M

assiéger, B. l. 44.

Elamite, p. 90.

environs, p. 41, B. l. 15, 19.

en haut de, p. 127.

sorte d'étoffe ou de vêtement, p. 70.

adjectif fém., *supérieure,* en parlant de la mer, p. 33, 48 (du même thème que).

, , voyez par un *B.*

bœuf, écr. id., B. l. 32 (אֶלֶף).

vaisseau, écr. id., p. 3, 38 (ܐܠܦܐ).

devant, contre. Ce mot est formé d'une ancienne préposition *la* (لِ, לְ, ܠ) et du substantif , p. 91 (לִפְנֵי).

, *prendre, emporter, emmener, acheter,* p. 89, B. l. 48, 49, chaph. (3e p. pl. masc.), *ils firent prendre,* p. 99 (לָקַח).

en haut, p. 84, du même thème que .

langue, p. 64, 133, écr. id., p. 133 (لسان, ܠܫܢܐ).

sorte d'objet, p. 3.

divinité, p. 80, écr. id., p. 52.

armée, p. 76, 87, B. l. 37 (ܚܝܠܐ, ܚܝܠܐ, حَيْلٌ, חַיִל).

de, B. l. 4, écr. id., p. 32 etc.

iphtéal de .

voyez aux lettres *ChNN.*

iphtéal de .

gloire, p. 99.

M

particule suffixe; 1° *certes, assurément* (après les pronoms et après quelques substantifs); 2° *et* (après les pronoms, les verbes et les adverbes), p. 72, 73 etc.

peu usité, pl. , et , *eau,* p. 42, 49, 50 etc., écr. id., p. 44 etc.

M ⲥ R

[cuneiform] *ainsi*, p. 104.

[cuneiform] voyez [cuneiform] aux lettres *NB*.

[cuneiform] *nuage, nuage orageux* et peut-être aussi *orage*, p. 45, 86, 87, B. l. 44, écr. id., p. 86.

[cuneiform] *entendre*, p. 102 (voyez sur le sens de ce verbe au kal un article de M. Guyard publié dans les *Mémoires de la Société de linguistique*), [cuneiform] *les insoumis*, littéralement: *ceux qui n'écoutent pas*, page 75, iphtéal [cuneiform] *se concerter*, p. 102.

[cuneiform] *mage*, p. 104.

[cuneiform], [cuneiform], pl. masc. [cuneiform] *nombreux*, p. 39, 156, 157, B. l. 35 (מְאֹד).

[cuneiform] iphtéal de [cuneiform].

[cuneiform], [cuneiform] voyez [cuneiform].

[cuneiform] sorte de barre ou de verrou, p. 121. Du même thème que le verbe [cuneiform].

[cuneiform] voyez [cuneiform].

[cuneiform] *grand vaste*, p. 64.

[cuneiform] pl. [cuneiform] *vent*, p. 86, B. l. 44.

[cuneiform] *ville* ou *place fortifiée*, pluriel [cuneiform] ou [cuneiform], p. 25, 32, 53, 54, 80, 81, B. l. 17.

[cuneiform], 2e aor. [cuneiform]. Ce verbe signifiait sans doute au kal *frapper* et par suite *briser* (R v. IV, p. 31, l. 17; R v. IV, p. 48, l. 5), [cuneiform] est une locution très usitée qui signifie *il l'a battu, il l'a mis en déroute*. Iphtéal [cuneiform] *combattre*, p. 32, 112, participe [cuneiform] *les guerriers, les combattants*, p. 81 (መሐጸ፡, מָחַץ).

[cuneiform] (le caractère [cuneiform] se prononce خُرْ), *recevoir*, p. 37, 65, participe [cuneiform], p. 81, iphté. [cuneiform] et, par suite de la chute de l'*M*, [cuneiform], [cuneiform] *recevoir*, p. 32, 112, 113, iphtanéal [cuneiform] *recevoir habituellement, avoir coutume de recevoir*, p. 33, 113.

MYR

, état construit , pluriel masculin , fém. sing. *premier, antérieur, ancien, excellent,* p. 36, 41, 53, B. l. 16. et par suite de la chute de la préposition *devant,* p. 34, 36, B. l. 56, *jusque devant moi,* p. 88, *auparavant,* p. 36, B. l. 5, *avant,* p. 36.

ancien, supérieur, p. 36, 37, 49, 132, écr. id., p. 36, 37, 132.

pluie, p. 45 (מָטָר, مطر).

2e aor. du chaph., *faire arroser* (sens très douteux), p. 58, B. l. 23 (مكر).

pael, *remplir,* p. 152, 153, B. l. 46, chaphel de pael *faire remplir,* p. 152.

tout ce qui, tout ce que. Le verbe qui suit est toujours au pluriel, p. 30, 92, B. l. 51, 59.

roi, p. 33, B. l. 2, 4, 18 (מֶלֶךְ, ملك).

route, chemin, cours d'un canal, p. 46, 50, B. l. 11, 16, 58, du même thème que le verbe .

par force (?), p. 96.

humanité, p. 43.

, voyez .

tout ce qui, que que ce soit que, p. 103.

(?), p. 57, B. l. 21.

compter, rendre de telle ou telle manière, livrer à, réunir à, annexer à, p. 88, 89, B. l. 47, 3e p. pl. masc. du 2e aor. , p. 89 (מָנָה, منا).

à droite, B. l. 14 (يمين).

quelqu'un, p. 87 (مَنْ).

, pl. *peuple, armée,* p. 27, 83, écr. id., p. 76, 91, B. l. 36.

, pl. participe de , voyez aux lettres *M*ض.

(par un ز), *territoire,* p. 78, 89, 126 (مِصْر).

MT

, pl. *poste d'observation,* p. 37, *observation astronomique,* p. 112. D'un thème נצר (نظر, ܢܛܪ).

aller, p. 80, 153, chaph. *soumettre* (R v. I, p. 15, l. 41), *frapper,* p. 49, iphtanéal du kal *aller*[1], p. 153.

voir, lire, p. 42, 77, 107, niphal *être vu,* p. 49, 100, 107, 1re r. d.

gouverner, commander, envoyer, p. 60, 61, 81, B. l. 27.

, *fils, enfant,* p. 83, écr. id., p. 28 etc.

grand nombre, multitude (?), B. l. 38, p. 77, du thème *RPCh.*

, pl. masc. *qui est d'un accès difficile,* B. l. 13, 42, p. 84.

(?), p. 57, B. l. 23.

fém. sing. *funeste,* p. 79.

fille, écr. id., p. 55.

Golfe persique, p. 33, 102.

mépriser, dédaigner, ne pas tenir compte, p. 110.

pael, *trouver,* p. 40, inf. , p. 94, B. l. 54 (3e r. d.).

sorte de pierre, p. 62, écr. id., p. 62, B. l. 27.

peau, écr. id., p. 71 (مسك, مسك,).

laisser, abandonner, p. 77, 105, B. l. 21, 39, 41, iphta. *abandonner* et *être abandonné,* p. 32, 151.

pays, province, p. 102, 129, 130, 131, écr. id., p. 3, 26, 129, 130 etc. (מָחָא).

B. l. 39, voyez page 77.

1. Il est possible que *aller,* ne vienne pas du même thème que *frapper;* la perte de la consonne initiale dans me porterait à croire que , de même que pour , dérive d'un thème commençant par une *N.*

NBT

projet, volonté, p. 25, 52.

qui que ce soit, tout, p. 91, B. l. 57.

action de passer, lieu de passage, p. 85, 1re r. d. (עָתַק *être transporté,* au hiphil *transporter).*

mourir, p. 103.

N

suffixe, *certes, assurément* (voyez page 109), p. 33, 109.

à, vers, pour, devant un infinitif *pour;* dans les textes des Achéménides cette préposition précède souvent le régime direct, p. 35, 78, B. l. 2 etc., écr. id., p. 34, 69 etc.

Anou, nom d'un dieu, p. 26, 42, B. l. 1.

grâce, faveur, p. 32, B. l. 3 (حَنّ).

ce, celui-ci, fém. , pl. masc. , p. 72, 92 etc.

, pronom suffixe de la 1re personne du singulier qui s'emploie après les verbes, *me, moi,* p. 44.

dans, p. 40 etc., écr. id., p. 25 etc.

, *œil, source,* p. 28, 62, 96, B. l. 2, écr. id., p. 28, 44, 59, B. l. 7 (عَيْن, حَمْر).

, *nommer, donner un titre, désigner,* p. 28, 40, 2e aor. (3e p. pl. masc.), p. 28, B. l. 2, 13, inf. , p. 40, permansif *il est mentionné,* B. l. 59, iphté. *nommer, donner un nom,* p. 28, 91, B. l. 12, 3e r. d. (נִבָּא, נבא).

Nabou, nom d'un dieu, écr. id., p. 94, B. l. 1.

catégorie de plantes, p. 56, écr. id., p. 56, 57, B. l. 20.

détruire, B. l. 51.

destruction, p. 153.

destructeur, p. 46.

sorte de fête (?), p. 40.

nom, gloire, p. 29, 62, 91, B. l. 12, 16.

NKR

[cuneiform] niphal, *s'enfuir,* p. 49, 77, 94, B. l. 39.

[cuneiform] *province,* p. 36.

[cuneiform] *jeter,* p. 3, 92, B. l. 52. Ce verbe à troisième radicale défectueuse avait une *N* comme première radicale car le second aoriste du kal est [cuneiform] (R v. I, p. 16, l. 65) יָדָה.

[cuneiform], [cuneiform] *auguste, illustre,* p. 157.

[cuneiform] *donner,* p. 44, 103, 108, 2e aor. [cuneiform] et [cuneiform], p. 108 (נָתַן).

[cuneiform] voyez [cuneiform].

[cuneiform] *se tenir debout, se dresser, oser,* p. 96, 97, 109, 2e aoriste [cuneiform], pages 96, 109, permansif niphal [cuneiform] *ils se dressent,* page 97, chaphel [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform] et par corruption [cuneiform] *dresser, établir,* p. 96, 97, B. l. 56.

[cuneiform] le 1er et le 2e aoriste sont identiques, *être ruiné,* p. 32, 43.

[cuneiform] *abondance,* p. 45, 68, écr. id., p. 68, B. l. 31.

[cuneiform] *plomb,* écr. id., p. 62 (آنُكٌ, ናእከ:, ܐܢܟܐ, אֲנָךְ).

[cuneiform], [cuneiform] *je, moi,* p. 45, 103, 104, B. l. 13 ([cuneiform], אָנֹכִי).

[cuneiform] par un و, *incendie,* p. 86, 3e r. d. (ܟܘܐ).

[cuneiform], [cuneiform] *couper,* pael [cuneiform], [cuneiform] *couper,* p. 111.

[cuneiform] *être en état d'hostilité, combattre contre,* p. 54, 91, iphté. [cuneiform] même sens, p. 91, 111, pael [cuneiform], 2e aor. [cuneiform] *changer* (transitif), p. 91, 98, iphta. [cuneiform] (2e aor.), *être changé, changer* (intransitif), p. 52, 91, 111 (نَكَّرَ *rendre méconnaissable, changer).*

[cuneiform] *ennemi,* p. 91, écr. id., p. 54, 59, 95 etc.

[cuneiform] pl., *ennemis,* p. 109.

[cuneiform] pl., *ennemis,* p. 75.

NPḲ

adjectif fém., *ennemie,* p. 46, 93.

voyez aux lettres *NB.*

briller, pael *faire briller, rendre brillant,* pages 70, 105, 152, chaphel de pael *faire rendre brillant,* p. 152, autre chaphel de pael (2e aor.), p. 153.

voyez *emour.*

brillant, serein, p. 70, 86.

par un , *pénible, mauvais,* en parlant d'une route, d'un chemin, p. 85 (d'un thème מרץ).

Namtar, sorte de mauvais génie qui donnait à l'homme une certaine maladie, p. 92.

invariable, *tout,* B. l. 56, *tout,* p. 73 (voyez: *Étude sur quelques parties des syllabaires cunéiformes,* par François Lenormant, page 185).

Ninive, écr. id., p. 25, 35 etc.

poisson, écr. id., p. 3 (נמנן).

alors, p. 51, 52, B. l. 13, 18.

occuper une position (?), *monter sur* (?), *joindre* (?), p. 82, B. l. 42.

voyez .

les Anounnaks, nom que l'on donnait à sept divinités terrestres, nom collectif, *les Anounnaks,* p. 25, 26, écr. id., p. 25, 26, B. l. 1.

Ninip, nom d'un dieu (voyez un article de M. Guyard inséré dans la *Revue critique d'histoire et de littérature,* Paris, 1er Mars, 1879, page 174).

pael, *ils avaient délayé* (?), p. 45 (3e r. d.).

arracher, détruire, saccager, déporter, p. 92, B. l. 52, 2e aor. , p. 92, inf. , p. 92 (נָסַח).

(?), p. 63, B. l. 28, 47.

réunion, ensemble, totalité, tous, p. 25.

NChQ

force (?), p. 87, B. l. 45.

, pl. *âme, vie,* p. 49, 59, 75, 111, B. l. 39, 41, écr. id., p. 75, 83 (ܢܶܦܫܳܐ, נֶפֶשׁ, نَفْسٌ).

aider, protéger, imp. *Nabopolassar,* nom propre (Nabou protège le fils), p. 54 (نَصَرَ).

iphté., *observer, regarder avec attention,* p. 112 (ܢܛܪ:, نظر).

sacrifier, p. 101, B. l. 33 (ܢܩܐ).

sacrifice et peut-être aussi *victime,* écr. id., p. 3, B. l. 33.

pl., *canal, rivière* (?), p. 65, B. l. 28.

creuser, détruire, p. 39, 91, 94, 108, B. l. 51, 2e aor. et (voy. p. 108), p. 91, 108, 109 (نَقَرَ, נָקַר, ܢܩܰܪ *creuser).*

inscription, p. 95, 96, écr. id., p. 95, B. l. 55, 59.

fleuve, canal, p. 45, 46, écr. id., p. 40, 46 etc. (ܢܗܪܳܐ, נָהָר).

pied, p. 63, 71, 109.

lumière, p. 108, 159 (ܢܗܪܳܐ).

char, écr. id., p. 64, 77 etc. (ركب).

aimé de, p. 25, 2e r. d. (ܪܚܡ, رَحِمَ).

(?), p. 67, écr. id., p. 67, B. l. 30.

, *esprit, âme, but, projet,* p. 59, B. l. 25 (ܢܶܫܡܳܐ).

, *porter, élever,* p. 28, 44, 67, 106, 2e aor. (3e p. pl. masc.), p. 28, 108, B. l. 2, 3e r. d. (ܢܫܐ:, נָשָׂא).

, pl. *homme,* p. 44, 129, écr. id., p. 28 etc. Ce mot est commun au pluriel (نَاسٌ, ܐܢܫܳܐ, אִישׁ).

voyez page 43.

(R v. I, p. 38, l. 57), *embrasser,* pael , 2e aor. *embrasser,* p. 25 (ܢܫܰܩ, נָשַׁק).

SKR

aigle, p. 82 (نَسْرٌ, ܢܶܫܪܳܐ, נֶשֶׁר).

iphtéal de .

S

sept, p. 70, 155 (ܫܒܰܥ, שֵׁבַע, سَبْعٌ).

synonyme de , p. 46.

livrer bataille ou *ranger des troupes en bataille* (ܣܕܰܪ *mettre en ordre)*, p. 74. Je ne sais si la seconde radicale de ce verbe est un *D* ou un ط.

combat ou *disposition d'une armée en bataille*, p. 74, B. l. 36. Je ne sais si la seconde radicale de ce mot est un *D* ou un ط.

, *combat* ou *disposition d'une armée en bataille*, p. 74. Je ne sais si la seconde radicale de ce mot est un *D* ou un ط.

pael (3e p. pl. masc.), *détruire, anéantir*, p. 98.

voyez aux lettres *NS*خ.

, *renverser, épouvanter, effrayer*, p. 77, B. l. 39, 44 (ܣܚܰܦ).

(le caractère se lit خُرْ) *tourner* (intransitif), *revenir sur ses pas* (R v. II, p. 65, l. 7), iphtanéal du kal *tourner habituellement, avoir coutume de tourner*, p. 153 (סָחַר, סְחַרְחַר).

ensemble d'une chose, totalité, fém., *en entier*, p. 39.

tranquillité (sens très douteux), p. 111.

frapper, battre, vaincre, anéantir, p. 79, 99, B. l. 60, inf. , p. 75, 99. On trouve aussi une forme , p. 99. J'ignore si ce verbe se prononçait avec un *B* ou avec un *P* (ܫܩܰܦ *pousser, frapper)*.

, pl. *défaite*, p. 75, B. l. 36. Du même thème que le verbe précédent.

voyez .

inf., *fermer*, p. 121 (ܣܟܰܪ).

PꞒT

verrou ou *barre servant à fermer la porte,* p. 105.

voyez .

paix, p. 61 (سلام).

voyez .

ou nom d'une pierre, peut-être le lapis-lazuli ou la turquoise, p. 61, 62, écr. id., p. 61, B. l. 27.

inf., *fermer,* p. 121.

, *faim,* p. 162.

aphel, *ajouter,* p. 52, 145 (أَصْفَ).

prière, p. 31, B. l. 30.

pael *anéantir, massacrer,* participe , p. 76, B. l. 37.

renverser et par suite *détruire, anéantir,* p. 93, B. l. 52, participe , p. 93.

pl., sorte de plantation, p. 64, 65. J'ignore si la première radicale de ce mot est un *Z,* un צ ou un *S.*

effrayé (?), sens très douteux, p. 82, 83, B. l. 42.

P

peu usité, *bouche,* p. 52, 55 etc., écr. id., p. 95, *sur le bord de,* B. l. 54. s'emploie aussi comme préposition et signifie *sur.* *comme c'est écrit sur les tablettes,* p. 37, 132 (فو, فى, فا, פָּה).

face, p. 25, B. l. 56 (أَفْا, אַפַּיִם).

cadavre, corps, p. 83, écr. id., p. 48, B. l. 45 (ܦܓܪܐ).

surface, territoire, p. 117, B. l. 11. fém., *en entier, tout entier,* p. 79.

se réunir, p. 75, pael *rassembler* et aussi *gouverner,* p. 75, 76, iphta. *rassembler,* p. 111.

réunion, assemblée, troupe, armée, p. 75, 82, B. l. 37, écr. id., p. 75.

pl. (les deux premiers caractères

PRK

sont des déterminatifs), *gouverneurs, préfets,* écr. id., p. 128 (פַּחָה).

2e aor. du kal (?), p. 98, B. l. 58.

voyez aux lettres *BK.*

, pl. *année, durée, durée de la vie,* p. 99, 100, 106, B. l. 60.

fils, p. 79. Ce mot est probablement une altération de et j'ignore s'il se prononçait avec un *B* ou avec un *P,* il a été transcrit par un ב dans מְרֹאדַךְ בַּלְאָדָן, et par un פ dans תִּגְלַת פִּלְאֶסֶר).

sorte de pierre, p. 64. Le premier caractère est un déterminatif.

fils, écr. id., p. 54. J'ignore si ce mot se prononçait avec un *B* ou avec un *P.*

maître, p. 103.

(?), p. 69, B. l. 32.

, 2e aor. *craindre,* p. 103, participe *adorant, adorateur,* p. 67 (فلح, פָּלַח).

respect, crainte, B. l. 41, p. 80, 94.

niphal *envahir, mettre le pied dans un endroit, se révolter,* p. 153, chaph. *faire révolter,* p. 153.

1re personne du 1er aoriste d'un verbe quadrilittère à quatrième radicale défectueuse (?), *j'ai amené de, j'ai tiré de,* p. 68, B. l. 32.

face, p. 86, *autrefois, antérieurement* et aussi *devant,* p. 43, préposition *devant, à,* p. 52, 65, écr. id., p. 65, 109 (פָּנִים).

statue, image sculptée, p. 98.

voyez aux lettres *BS.*

couper (R v. III, p. 21, l. 66) et par suite *anéantir, détruire,* participe , p. 75, pael *couper, anéantir.*

terre végétale, poussière, écr. id., B. l. 51 (עָפָר, حفن).

(parzilloum), fer, écr. id., p. 97, 117 (פַּרְזֶל, فرزل).

autel, écr. id., p. 37.

PT

𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *moitié,* écr. id., p. 117.

𒁹 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *mentir,* p. 104.

𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 pael, *mettre en fuite, faire fuir,* p. 75, 76, B. l. 37. Le kal signifiait sans doute *fuir* (فرّ).

𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹𒁹 niphal, *voler* (R v. I, p. 39, l. 57), chaphel 𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *faire voler,* p. 81.

𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹𒁹 *(ipparched),* niphal d'un verbe quadrilittère, *s'enfuir,* p. 49, 50.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹 *faire,* p. 28, 34 etc., écr. id., p. 28, 2e aor. 𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹, page 107, inf. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹, pages 75, 76, 94, 97, participe 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *faisant, constructeur,* pages 31, 107, 122, iphtéal 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *faire,* p. 152, chaph. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹 *faire faire,* p. 3, 31, 64, B. l. 6, iphtéal du kal 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹, 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹 *faire,* p. 97, 152, B. l. 56.

𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹𒁹 voyez aux lettres *BCh.*

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹 𒁹𒁹 iphtanéal de chaphel (?), p. 153.

𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, pl. 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *qui est d'un accès difficile (chemin),* p. 84.

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *œuvre,* p. 98 (du thème à 1re r. d. dont vient le verbe 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *œuvre,* p. 64, 97, 98, B. l. 57 (du même thème que le verbe 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *ouvrir,* p. 60, 68, 159 etc. 2e aor. 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹, p. 103, imp. 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹, p. 68, inf. 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, p. 60, 68, B. l. 27, participe 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, p. 68, participe pael 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, p. 84, niphal 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *être ouvert,* p. 68, B. l. 30, 31, 3e r. d. (فتح).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹, pl. 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 *canal,* p. 48; B. l. 12, 19, 58.

𒁹𒁹 𒁹𒁹 *voisinage* (?), 𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 et par suite de la chute de la préposition 𒁹𒁹 𒁹𒁹 *près de,* p. 34, 40, 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 *les dieux mentionnés ci-joint,* p. 40 (حصن).

𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 synonyme de 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹𒁹 sorte de construction. Ce mot désignait peut-être les palais construits sur le sol et non sur une plateforme en terre rap-

ꝯMM

portée comme les palais assyriens, p. 63, 64. Le caractère [cuneiform] est peut-être un déterminatif.

[cuneiform] pl. masc., *ouverts, tracés (chemins)*, p. 84 (فَتَحَ).

ꝯ

[cuneiform] kal, *sortir*, p. 38, chaph. [cuneiform] *faire sortir, emporter*, p. 66, 109, B. l. 50. D'un thème à 3e r. d. ayant un ו comme première radicale (ወፅአ፡, יָצָא).

[cuneiform] *homme, les hommes.* Ce mot s'employait au singulier comme nom collectif, car on lit dans le texte de Sargon connu sous le nom d'inscription de Khorsabad: [cuneiform] *tous les Soutés hommes de la plaine*, et une variante porte: [cuneiform] (Botta, *Monument de Ninive*, pl. 114, l. 4 et pl. 151, n° 11, l. 3), écr. id., p. 120, B. l. 24, 25, 33. [cuneiform], [cuneiform] (Botta, *Monument de Ninive*, pl. 148, l. 10) *les archers*, littéralement: *les hommes d'arc*, p. 120. J'ignore si ce mot se prononçait avec un ꝯ ou avec un *Z* (ሰብእ፡).

[cuneiform] *prendre*, p. 75, chaph. [cuneiform] *faire prendre quelque chose à quelqu'un*, p. 109.

[cuneiform] (?), p. 45.

[cuneiform] *petit*, écr. id., p. 39, B. l. 45 (صغير, ܙܥܘܪܐ).

[cuneiform] pael, *prier, demander*, p. 153, iphtanéal de pael, [cuneiform] *prier sans cesse, demander continuellement*, p. 153 (صلّى, ܨܠܝ).

[cuneiform] *statue, image*, p. 31, 96, B. l. 55 (ܨܠܡܐ).

[cuneiform], fém. [cuneiform], [cuneiform] *noir*, [cuneiform] *l'humanité, le genre humain*, p. 27, 28, 79, B. l. 2 (ጸልመ፡, ظَلِمَ).

[cuneiform] *radicalement, entièrement*, p. 38, 42.

[cuneiform] *soif*, p. 57, [cuneiform] *désert*, p. 57 (ጽምእ፡, צָמָא, ظمء).

[cuneiform] synonyme de [cuneiform], page 57, [cuneiform] *désert*, p. 57.

QטR

[illegible] fém., *altéré* (?), *désert*, p. 57, 102.

[illegible] *soif* (?), p. 57, B. l. 21.

[illegible] *penser à*, p. 85, pael [illegible] même sens, p. 85, B. l. 43 (أَضْمَرَ).

[illegible] *mouton*, p. 27, 156, écr. id., B. l. 33 (צאן).

[illegible] voyez [illegible] aux lettres *ɣL*.

[illegible] participe, *qui pense à* (?), p. 31, B. l. 3.

[illegible] voyez aux lettres *SPT*.

[illegible] *je plantai*, p. 64, inf. [illegible], p. 65. J'ignore avec quelle sifflante se prononçait ce verbe (R v. I, p. 15, l. 22; R v. I, p. 28, l. 23; L, p. 94, l. 125). J'ignore également si la 3e radicale était un *B* ou un *P*.

[illegible] voyez aux lettres *NɣR*.

[illegible] *assiéger*, p. 159, 1re r. d. (حصر).

[illegible] *plaine*, p. 160, écr. id., p. 160 (صحراء).

[illegible], [illegible], fém. [illegible] *élevé, suprême*, p. 25, 64, 160, B. l. 17, [illegible] *tu es élevé*, p. 49, [illegible] préposition, *sur*, B. l. 56.

[illegible] *oiseau*, p. 83, B. l. 42, écr. id., p. 83.

[illegible] voyez aux lettres *NɣR*.

[illegible] (?), p. 59, B. l. 24.

[illegible], pl. [illegible] *sorti, sortant de, provenant de, ce qui sort de, lieu de sortie, levant du soleil*, p. 55, B. l. 18, [illegible] *la parole*, littéralement: *ce qui sort de la bouche*, p. 52, 55, 98, B. l. 59, 1re et 3e r. d. (ወፅአ፡, יָצָא).

Q

[illegible] voyez aux lettres *NQ*.

[illegible] *peuple, armée*, p. 91, 104.

[illegible] *dire, décréter*, p. 52, 2e aor. [illegible], p. 33, 104, 109.

[illegible] *combat*, et aussi *milieu*, écr. id., p. 76, 77, 97.

[illegible] voyez aux lettres *QMR*.

[illegible] par un ط, *fumée*, p. 86 (קִיטוֹר).

RB

[cuneiform], [cuneiform] voyez aux lettres *GL*.

[cuneiform] *champ*, p. 159, 161, écr. id., p. 39, 94 (حقل, ܚܩܠܐ).

[cuneiform] iphté. (?), p. 95, B. l. 54.

[cuneiform] voyez aux lettres *KN*.

[cuneiform] (?), p. 59, B. l. 24.

[cuneiform] *tête*, p. 27, écr. id., p. 27, 28, B. l. 2.

[cuneiform] *terre, terre végétale, la terre, emplacement*, p. 25, 39, B. l. 53, [cuneiform] *le désert*, p. 102.

[cuneiform] voyez aux lettres *NQR*.

[cuneiform] (R v. I, p. 39, l. 1), *s'approcher de*, iph. [cuneiform] *s'approcher de*, p. 112.

[cuneiform] *guerrier*, p. 93, 136.

[cuneiform] *guerrier*, p. 32, 81.

[cuneiform], [cuneiform] *donner, consacrer* et aussi *ordonner*, au pael *gouverner*, p. 66, 75, B. l. 29, 2e r. d. (voyez *Journal asiatique*, septième série, 1878, T. XII, p. 439).

[cuneiform] (?), *arc*, écr. id., p. 74 (ܩܫܬܐ, ቀስት፡, קֶשֶׁת, قوس).

[cuneiform], [cuneiform] pael, *finir, achever, détruire, anéantir, passer le temps*, p. 59, B. l. 26 (قَطَعَ, ܩܛܥ *couper*).

[cuneiform], [cuneiform] *main*, p. 98, écr. id., p. 59, 71 etc.

[cuneiform] *flèche*, p. 74, 75, 159, B. l. 36 (قِدْحٌ).

R

[cuneiform], [cuneiform] *pasteur, chef*, p. 27, 31, 67, 155 (רָעָה, رَعَى).

[cuneiform] ou [cuneiform] *aigle*, p. 81, 82, écr. id., p. 81, B. l. 41, adv. du pl. [cuneiform] *comme des aigles*, p. 81.

[cuneiform] *cuivre* ou peut-être *bronze*, écr. id., p. 62, 63, 91.

[cuneiform] *entrer*, pages 103, 152, iphtéal [cuneiform], [cuneiform] *(étarb, éterb) entrer*, p. 113, 152, 162, iphtéal du kal [cuneiform] *entrer*, p. 152, 1re r. d.

[cuneiform] pael, *agrandir*, p. 152, chaphel de pael

Rخ

faire agrandir, p. 36, 152, B. l. 5, chaph. (3e p. pl. masc.), *ils ont agrandi,* B. l. 17, 3e r. d. (ܪܒܐ).

, , pl. *grand,* p. 44, 49, écr. id., p. 26 etc., substantif, *chef, grand personnage,* écr. id., B. l. 37 (ܪܒܐ, רַב).

seigneur, p. 30, écr. id., p. 30, 31, 69, 100, B. l. 3, 57.

, fém., *quatre,* masc. , p. 29, 30, 33, 155, 156, 157. A la basse époque était commun et s'employait à la fois comme masculin et comme féminin (اربع, ܐܪܒܥ).

corbeau, adv. du pl. *comme des corbeaux,* p. 37 (غراب, עֹרֵב).

couchant du soleil, B. l. 19 (غرب, ܥܪܒ).

environs, B. l. 45.

voyez .

s'avancer, partir, suivre, p. 48, iphté. *s'avancer,* p. 85, 111, chaph. *disséminer, répandre, faire couler,* p. 48, 96, 117, B. l. 12, 31, 3e r. d. (ܪܕܐ).

kal, *descendre,* p. 48, iphté. , *(ittard), descendre,* p. 112, d'un thème ayant un ו comme 1re radicale (ورد, ወረደ፡, יָרַד).

, pael, *ajouter,* p. 39, 52, 111, 152, chaphel de pael *faire ajouter,* p. 52, 152, B. l. 15, 3e r. d.

averse, p. 45, 46.

esclave, p. 103.

action d'être esclave, servitude, écr. id., p. 94.

mois, écr. id., B. l. 26 (ወርኅ፡, ܝܪܚܐ, יָרַח).

, , pl. *route, chemin,* p. 84, 85, adv. *en se mettant en route, en étant en route,* p. 3, 38 (ܐܘܪܚܐ, אֹרַח).

inondation et peut-être aussi *pluie,* p. 45, 46.

RT

être long, (R v. II, p. 38, l. 47), participe aphel *prolongeant,* p. 107, 1re r. d. (ܐܪܟ, אָרַךְ).

futur, à venir, postérieur, qui est après ou *derrière, récent,* p. 78, 100, B. l. 57, écr. id., p. 52.

ensuite, p. 91.

pl. masc., *longs,* p. 108 (אָרַךְ).

pl. (le premier signe est un déterminatif), *messagers,* p. 61 (ركب).

, pl. (?), B. l. 58.

ensuite, dans la suite, B. l. 40, p. 78.

participe *aimer,* p. 157, 2e r. d. (رحم).

même. Ce mot s'emploie toujours avec un pronom suffixe, exemple: *lui-même,* p. 59, B. l. 47, *de lui-même,* p. 68, B. l. 30.

miséricordieux, p. 34, 2e r. d. (رحم, ܪܚܡ).

(le premier caractère est un déterminatif) *pin,* p. 64 (אֹרֶן).

pael, *rendre vaste, augmenter,* 2e aoriste , p. 111.

vaste, nombreux, grand, pl. masc. , pl. fém. , p. 44, 86.

alliance, action d'être allié, B. l. 35.

terre, territoire, p. 26, B. l. 52, écr. id., p. 25, 45 (אֶרֶץ, ܐܪܥܐ, أَرْضٌ).

éloigné, p. 159, écr. id., p. 52, 100 (ርሑቅ፡).

maudire, p. 79, B. l. 60 (אָרַר).

, *tête, sommet, commencement,* p. 41, 55, 62, 156, *source,* littéralement: *tête de la source,* p. 96 (رَأْسٌ, ראש, ርእስ፡, ܪܫܐ).

illustre, excellent, p. 55.

, pael, *disposer, arranger,* p. 109. Le kal de ce verbe signifiait sans doute *être droit, être bien disposé,* 3e r. d. (ረትዐ፡).

Ch

[cuneiform], [cuneiform] iphté. *faire paître, conduire, gouverner,* p. 27, inf. de l'ittaphal [cuneiform] *faire paître, gouverner,* p. 27, 147, B. l. 2, participe de l'ittaphal [cuneiform] *gouvernant,* p. 27, 147, 2e et 3e r. d. (رَعَى, ܪܥܐ, רָעָה).

[cuneiform], [cuneiform], [cuneiform] *action de faire paître, de gouverner, gouvernement,* p. 27, 28, 44 (רָעָה, رَعَى).

[cuneiform] *malédiction,* p. 79 (אָרַר).

[cuneiform] iphté. de [cuneiform].

Ch

[cuneiform], 2e personne [cuneiform], le 2e aor. est semblable au premier, *avoir* et aussi *être,* p. 36, 37, écr. id., p. 49, 1re et 3e r. d. (la première radicale était un ى, voyez la note 3 de la page 106), (יֵשׁ, أَمْهِ, أَيْسَ).

[cuneiform], [cuneiform] voyez aux lettres *NCh.*

[cuneiform], [cuneiform], 1° pronom relatif, *qui, que,* p. 28 etc., 2° marque du génitif, p. 26 etc., 3° *or, quant à, voici que,* p. 35 etc.

[cuneiform], [cuneiform], [cuneiform] *grain,* et collectivement: *grains,* p. 58, B. l. 23, écr. id., B. l. 32.

[cuneiform], [cuneiform], fém. [cuneiform], pl. masc. [cuneiform], [cuneiform], pl. fém. [cuneiform], [cuneiform] *il, elle, lui, ce, cette, ces,* B. l. 33 etc. ([cuneiform]).

[cuneiform], [cuneiform], fém. [cuneiform], pl. masc. [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform], pl. fém. [cuneiform], [cuneiform], [cuneiform], pronom suffixe de la 3e personne, *son, sa, ses, lui, le, eux,* p. 40 etc. ([cuneiform]).

[cuneiform] au commencement des phrases *or, c'est pourquoi,* devant un infinitif *pour, pour que,* p. 94, B. l. 53.

[cuneiform], pluriel masculin [cuneiform] *nouveau,* p. 37, 91, [cuneiform] *de nouveau,* p. 37.

[cuneiform] pl., *fondations d'un édifice,* p. 90, B. l. 53, écr. id., p. 90, B. l. 51 (اساس, אָשִׁישׁ).

ChK

se rassasier, p. 99, 102, 109, 152, inf. , p. 99, 3e r. d. (شَبِعَ, ܫܒܥ).

kal, *s'asseoir, habiter*, p. 61, 107, participe , pl. masc. *habitant*, p. 57, 91, B. l. 23, 48, chaph. *faire habiter, établir*, p. 35, 68, 92, 122, inf. , p. 40, d'un thème ayant un ١ comme 1re radicale (יָשַׁב, ܝܬܒ).

voyez .

briser, 2e aor. , p. 105, pael *briser*, p. 105, B. l. 48 (שָׁבַר, ܫܒܪ).

chaph. de .

vieillesse, p. 99 (شَيْخُوخَة).

demeure, emplacement, site d'une localité, p. 32, 35, 36, 68, 92, B. l. 5, 17, du même thème que le verbe .

voyez aux lettres *ChKL*.

, pl. *montagne*, p. 55, écr. id., p. 48, 57 etc.

(ichid) assises, fondations d'un bâtiment, *la profondeur du ciel* (?), p. 152.

, chaphel de .

destruction, action de détruire, p. 89, du même thème que le verbe .

chaphel de .

, 2e aor. *envoyer*, p. 35, B. l. 5.

(par un ط) *rivage* et aussi *territoire*, p. 32 (شَطّ).

écrire, p. 62, 106, 2e aor. , p. 73, 106, pael *creuser*, p. 97, 106, 117, chaph. *faire écrire*, p. 97, B. l. 56 (سطر).

Achak, sorte de mauvais génie, p. 92.

sorte de titre. On pourrait traduire ce mot par *chargé d'affaires, secrétaire suppléant*, p. 43, écr. id., p. 43.

ChM

, *E-chaghil* ou *E-chakil,* nom d'un temple de Babylone, p. 30, 31, 50 etc.

faire, placer, p. 72, 75, 79 etc., second aoriste , p. 79, 86, 103, 106, B. l. 40, infinitif , page 61, iphtéal et *faire, placer,* p. 74, 75, 112, B. l. 36, permansif de l'iphtéal *elle est située,* p. 36.

, sorte de titre, p. 43, écr. id., p. 43.

voyez .

demander, interroger, iphtanéal *demander souvent,* p. 156 (سأل, ܫܐܠ, שָׁאַל).

chaphel de .

Chala (?), nom d'un dieu ou d'une déesse. Ce groupe est peut-être un idéogramme, B. l. 48.

, adv. sens inconnu, p. 95, B. l. 54.

enceinte intérieure d'une ville (voyez la note de la page 183), p. 36, 41, B. l. 5, 51.

gouverneur, préfet, p. 128 (سلطان, ܣܠܛܢܐ).

voyez .

inf., *fermer,* p. 121.

voyez .

captif, p. 89, adv. , p. 89, d'un thème *ChLL* (שָׁלַל).

entendre, p. 80, 110, B. l. 30, 2e aor. , p. 110, imp. , , , p. 31, 55, 3e r. d. (سمع, ܫܡܥ, שָׁמַע).

(chamma), *(chamm)* . En ajoutant ces terminaisons aux mots signifiant *année, jour* et probablement aussi à tous les mots indiquant un espace de temps on formait des adverbes signifiant *chaque année, chaque jour* etc.; on trouve par exemple: *(chattichamma)* et *(chattichamm) chaque année,* (R v. IV, p. 48, col. II, l. 22)

ChS

et *chaque jour*, p. 85 (voyez: *Journal asiatique*, septième série, T. XII, 1878, p. 449).

peu usité, pl. et *ciel*, p. 38, 52, écr. id., B. l. 7 etc. (ܫܡܝܐ, שָׁמַיִם, سَمَآءٌ).

nom, p. 49, 50, 87, B. l. 59, écr. id., p. 28 etc. (ܫܡܐ, שֵׁם).

si. Cette conjonction s'emploie avec le 1er et le 2e aoriste (voyez page 103).

à gauche, B. l. 14 (شمال, ܫܡܐܠ, שְׂמֹאל).

voyez .

camp, p. 72, 77.

fort, p. 75, 86, B. l. 36.

bracelet, anneau, p. 71, écr. id., p. 71, B. l. 34.

Choumer, nom d'une contrée, p. 129, 130, écr. id., p. 129, 130, 131 etc.

fortement, p. 75.

le soleil, Chamach (le soleil), nom d'un dieu, écr. id., p. 108, B. l. 1, 18, 19 (ܫܡܫܐ, שֶׁמֶשׁ, شمس).

(chamachammé) sésame, p. 58, écr. id., p. 58, B. l. 23 (سمسم).

pael, *changer*, deuxième aoriste , p. 109, 3e r. d. (ܫܢܐ, שָׁנָה).

, fém. *autre*. Ce mot reçoit souvent la particule , p. 73, 91, 99, 103.

iphté., *faire, construire*, p. 155 (صنع).

, participe d'un verbe dont je n'ai jamais rencontré le 1er aoriste du kal, *égalant, égal*, p. 36, 2e aor. du niphal *il est égalé*, page 112, iphtéal *se mesurer avec, combattre contre*, p. 112.

et par suite de la chute de l'*n* (R v. II, p. 40, n° 4, l. 41), *année*, p. 72, écr. id., p. 32, 43, etc. Ce mot pouvait recevoir le suffixe , p. 73 (ܫܢܬܐ, שָׁנָה).

dire, donner un nom, p. 107, 108, deuxième aoriste (3e p. pl. masc.), p. 64, 108, 2e r. d.

ChRB

pied, p. 34, 35. Ce mot s'emploie comme préposition, par suite de la chute de et signifie *aux pieds de*, p. 28, 34, 35, B. l. 4.

, fém. *inférieur*, p. 33, B. l. 4, écr. id., p. 32, 126, 127 (سَفَلَ, سفل).

ichta. *abaisser, mépriser*, p. 52.

en bas, p. 84.

envoyer, iphté. *(iltapr) envoyer*, p. 113.

œuvre, ouvrage (voyez: *Journal asiatique*, septième série, T. XII, 1878, p. 446), *par le moyen de*, p. 59, 68, B. l. 26, 31, 32.

chouparchak, sorte de fonctionnaire, p. 89.

chaphel de .

, pl. . J'ai traduit conjecturalement ce mot par *désert;* il est synonyme de , p. 57, B. l. 22 (اسيف).

chaphel de .

abreuver, arroser, p. 44, B. l. 8, infinitif *action d'arroser, arrosage*, p. 44, 45, B. l. 7, 3e r. d. (سقى, امص).

, pl. masc. *élevé*, p. 39.

vent, point cardinal, p. 29, 86 (סְעָרָה, סַעַר).

roi, p. 29, écr. id., p. 26, 29 etc. (שַׂר).

, état construit , *lieu, place, endroit*, p. 40, 49, 57, etc., s'emploie comme préposition par suite de la chute de et signifie *dans*, p. 96, 117; il s'emploie aussi comme adverbe et signifie *où, dans l'endroit où*, p. 96 (أين).

(ce signe est composé de *ach* et de *chour*), *Achour*, nom d'un dieu, page 43 etc., *l'Assyrie*, p. 27, 37, 64 etc.

, fém. *assyrien*, p. 31.

, voyez .

ChTR

𒀀𒌋𒄭𒁹𒁹 voyez 𒁹𒁹𒁹𒌋𒄭𒁹𒁹𒀀𒌋𒄭𒁹𒁹.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 chaphel de 𒀀𒌋𒄭𒁹𒁹.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *brave, vaillant, courageux* et peut-être *vainqueur* ou *chef*, p. 54, 55, 66, écr. id., p. 66, B. l. 29.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *vainqueur* (?), p. 54, 55, B. l. 18.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *vaillance, bravoure*, p. 54.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *stable*, littéralement: *établi*, p. 46.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *accorder*, p. 69, imp. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 99.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *présent*, p. 99.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *royauté*, écr. id., p. 96, 99 etc. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *capitale*, littéralement: *ville de royauté*, p. 151.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *fête* (?), p. 40.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *ce, celui-ci*, p. 87, 91, 120.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *de nouveau*, p. 37, B. l. 6.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 chaphel de 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 chaphel d'un verbe à 1re r. d., *diriger, conduire*, au propre et au figuré, p. 46, 53, 117, B. l. 11, 16, 30, ichta. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 même sens, p. 28, 50, 105, 107, 111, B. l. 32, 2e aor. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 111 (יָשַׁר).

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *boire*, p. 44, 2e aor. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 44, 3e pers. du pluriel féminin du permansif 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 44, B. l. 7, 3e r. d. (שָׁתָה, ሠሐሰ).

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *ce, celui-ci*, fém. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 et 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, pl. masc. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, pl. fém. 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 39, 73, 106, B. l. 12, 58 etc.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *de, depuis*, p. 33 ete., écr. id., p. 32 etc.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *feu*, écr. id., B. l. 51 (እሳት፡, אֵשׁ).

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 voyez 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 chaphel de pael (?), p. 59, 152, B. l. 24.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 *fort* (du thème *ChMR*), p. 75.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹, p. 83, B. l. 42.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 chaphel de 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹.

𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹 chaphel de 𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹𒁹.

TM

Ichtar, nom d'une déesse, *déesse* en général, p. 24, 25, 28, B. l. 1, écr. id., p. 108.

voyez aux lettres *ChChR*.

T

tu, toi, p. 28 etc.

, pl. *territoire*, p. 50, 52. Ce mot, par suite de la chute de , s'emploie au singulier et au pluriel comme préposition et signifie: *dans, dans le territoire de*, p. 50, 64, B. l. 13.

avec, outre, contre, p. 74 etc. (אֵת).

voyez aux lettres *NB*.

, 2e aoriste (3e p. pl. masc.), *venir*, 3e r. d., p. 104, 110.

venue, p. 77, 86, B. l. 44.

semer, répandre, niphal *être semé*, B. l. 41.

violent (vent), p. 86.

voyez aux lettres *DGL*.

, *combat*, et aussi *armée*, p. 75, 77, 97, B. l. 43, écr. id. p. 76, 77, B. l. 38.

toit, B. l. 51. Du même thème que le verbe .

, voyez .

voyez aux lettres *NKR*.

iphtéal de .

, pl. *tumulus, monticule que forment des constructions en s'écroulant*, p. 37, 78, 93, 128, adv. du pl. *comme des tumulus*, p. 37 (تَلّ, תֵּל).

iphtéal de .

voyez aux lettres *DLM*.

fils, enfant, synonyme de , p. 83.

, pl. , p. 3, 32, 33 etc., écr. id., p. 33, 36 etc. (תְּהוֹם).

prendre, participe ,

TQ

p. 105, pael [cuneiform], [cuneiform] *prendre*, p. 111.

[cuneiform] *combat*, p. 93, B. l. 38.

[cuneiform] ou [cuneiform], pl. [cuneiform] *environs, banlieue*, p. 41, 47, 99, 117, B. l. 6, 35, 58.

[cuneiform] *aspect, apparence d'un astre* (?), et peut-être *présence*, p. 42, 66, B. l. 29 (du thème à 1re r. d. dont vient [cuneiform] *il a vu*).

[cuneiform] *tribut*, p. 42.

[cuneiform] *partir*, p. 72. Je ne sais à quelle conjugaison appartient ce singulier verbe ni de quel thème il dérive; on trouve aussi à la 1re personne du singulier une forme [cuneiform], [cuneiform] (la chuintante finale se prononçait évidemment sans voyelle) qui avait le même sens (R v. I, p. 20, l. 2; R v. I, p. 23, l. 3).

[cuneiform] substantif *similitude* (?). Ce mot s'employait aussi comme préposition et signifiait *comme, de même que*, p. 63, 64, 162, B. l. 28 (تمثيل).

[cuneiform] forme rare pour [cuneiform] *la mer*, p. 32.

[cuneiform], pl. [cuneiform] (mot babylonien) *mer*, p. 33, 49 (תְּהוֹם).

[cuneiform] *petit d'oiseau, poussin*, p. 83.

[cuneiform] *donner*. C'est peut-être une faute pour [cuneiform], p. 44.

[cuneiform] aphel, *adresser une prière, être dévot*, p. 67, 145, B. l. 29, participe [cuneiform], p. 67, 145. J'ignore si la première radicale est un *D*, un ط, ou un *T*.

[cuneiform] voyez [cuneiform].

[cuneiform] pour [cuneiform] *comme*, p. 64, 162.

[cuneiform] *humanité*, p. 27 (ܐܢܫܐ, אֱנָשׁ, ناس).

[cuneiform] pl., *endroits, lieux* (?), sens conjectural, p. 26, B. l. 2, 20.

[cuneiform] voyez aux lettres *PCh*.

[cuneiform] voyez aux lettres *NצR*.

[cuneiform] *passer*, p. 83, chaph. [cuneiform] *faire passer*, p. 91, 1re r. d.

TT

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, pl. 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *combat,* écr. id., p. 49.

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 2e aor., *il est stable, il est solide,* p. 44, 106 (ثبت).

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, pl. masc. 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *stable, solide,* p. 44 (ثبت).

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *revenir, devenir,* et peut-être à la basse époque *être,* p. 72, 77, 78, B. l. 40, aphel 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *faire revenir, apporter, emmener, faire devenir, transformer* et aussi *fermer,* p. 78, 88, 94, 101, 102, 121, 145, B. l. 47, 50, 2e aor. 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, p. 121, inf. 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, p. 121, 145, chaph. 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 même sens que l'aphel, p. 108, B. l. 53, 2e r. d. (صار).

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 voyez 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹.

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 voyez 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹.

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 voyez 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹.

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *laisser* (?), 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *perdre courage,* p. 82, 83, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 iphtéal, *laisser* (?), 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *ils perdirent courage,* p. 83, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, B. l. 42, voyez p. 83 (ترك).

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *diriger,* pael 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *diriger,* permansif 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *elles étaient dirigées,* p. 46, B. l. 7 (وزن).

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *côté,* p. 89, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *au temps de, dans,* p. 89, 90, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *depuis,* et aussi *depuis l'époque de,* p. 32, 90, 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *vers, auprès de* et aussi *à l'époque de,* pages 75, 90, B. l. 49. On trouve dans Achour-bani-pal 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 pour 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹, p. 90, 162.

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *retour* (du même thème que 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹), p. 52, 77, B. l. 40.

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *territoire, emplacement,* B. l. 14. Par suite de la chute de 𒄑𒁹𒁹𒁹 ce mot devient préposition et signifie: *dans, dans le territoire de;* ex.: 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 *(itatouch) en lui,* p. 50, 52, 65.

𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 𒄑𒁹𒁹𒁹 (?), p. 44, B. l. 7.

ERRATA.

Page	4	ligne	16	*lisez*	Ekalâté	*au lieu de*	Ekalé.
»	4	»	24	»	Toukoult-Ninip	»	Touklat-Ninip.
»	11	»	18	»	n'arrivent pas	»	n'arrivaient pas.
»	14	»	12	»		»	.
»	21	»	15	*(en marge) lisez* 57		»	56.
»	24	»	23	*après*		*ajoutez*	.
»	28	»	16	*lisez* une *N*		*au lieu de*	un *N*.
»	28	lignes	18 et 32	*lisez* une *M*		»	un *M*.
»	32	ligne	26	*lisez* de l'*M*		»	du *M*.
»	32	»	27	»	vocalisée	»	vocalisé.
»	32	»	35	»		»	.
»	33	»	2	»	l'*M* est vocalisée	»	le *M* est vocalisé.
»	33	lignes	8, 9, 10, 14 et 15	*lisez*		*au lieu de*	.
»	34	ligne	12	»		*au lieu de*	.
»	36	»	10	»		*au lieu de*	.
»	37	»	20	»	*comme des corbeaux*	»	*comme des sauterelles.*
»	37	»	20	»	*corbeaux*	»	*sauterelles.*
»	40	»	7	»		»	.
»	46	»	16	»		»	.
»	59	»	36	»	septième série	»	première série.
»	61	»	31	»		»	.
»	74	»	11	»	a livré	»	livre.
»	78	»	8	»		»	.
»	79	»	21	»	Achour et Bélit	»	Assour et Bel.
»	80	»	31	»	toutes les villes des dieux *au lieu de* tous les temples des dieux.		
»	81	»	2	»	toutes tes villes *au lieu de* tous tes sanctuaires.		
»	85	»	27	»	soif	»	faim.

Page	85	ligne	28	*lisez*	أَضْمَرُ	*au lieu de*	أَضْمَرُ.
»	88	»	1	»	[illegible]	*au lieu de*	[illegible].
»	88	»	17	»	je pillai les trésors *au lieu de* je m'emparai des trésors.		
»	94	»	12	»	*j'ai restitué ces champs*	»	*j'ai rendu ces tablettes.*
»	97	»	1	»	Toukoult-Ninip	»	Toukoulti-Ninip.
»	107	»	36	»	une *N*	»	un *N.*
»	108	»	5	»	une *N*	»	un *N.*
»	119	»	19	»	première colonne	»	seconde colonne.
»	132	lignes	28 et 33	*lisez*	Toukoult-Ninip	»	Touklat-Ninip.
»	134	ligne	16	*lisez*	mais il est impossible d'indiquer *au lieu de* mais j'ignore.		
»	138	»	39	»	ⲥⲟⲩⲁϩ	*au lieu de*	ⲥⲟⲩⲁϩ.
»	159	»	8	»	dans un grand nombre de mots *au lieu de* dans quelques mots.		
»	159	»	18	»	[illegible]	*au lieu de*	[illegible].
»	159	»	25	»	d'une *h*	*au lieu de*	d'un *h.*
»	166	»	7	»	Toukoult-Ninip	»	Touklat-Ninip.
»	172	»	8	»	תִּגְלַת פִּלְאֶסֶר	»	תִּגְלַת פִּלְאֶסֶר.
»	174	»	22	»	[illegible]	»	[illegible].

TABLE.

AVERTISSEMENT 1
INSCRIPTION DE BAVIAN. Texte 6
Traduction 7
COMMENTAIRE PHILOLOGIQUE 24
APPENDICE I. SUR LE SECOND AORISTE ASSYRIEN 101
Second aoriste du kal, p. 105. Second aoriste du pael, de l'iphtaal, du chaphel, de l'ichtaphal, du niphal et de l'aphel, p. 110. Second aoriste de l'iphtéal, p. 112. Second aoriste de l'ittaphal, de l'ittanaphéal et de l'iphtanéal, p. 113.
APPENDICE II. SUR LES NOMS GÉOGRAPHIQUES CONTENUS DANS L'INSCRIPTION DE BAVIAN 114
L'Assyrie, p. 114. Ninive, p. 114. Massit, Banbaqatna (?), Chapparich, Kar-Chamach-nassir, Kar-nouri, Rimous, Khata, Dalaïn, Rechéni, Soul, Chibanib, Isparirra, Ghinghilinich (?), Nampagaté, Til, Aloum-soussi-mé-chassir (?), Khadabit, p. 116. Le Khoussour, p. 116. Kissir, p. 117. La montagne de Tas, p. 117. Koukkout, p. 118. Bit-ourra, p. 119. Tarbis, p. 119. Alou-cha-Libzouaï, p. 119. Le pays d'Elam, p. 120. Babylone, p. 121. Khaloulé, p. 122. Le pays de Kar-Douniach, p. 122. Nit, p. 125. Ekalâté, p. 125. Le pays d'Accad, p. 125. L'Arakht, p. 134.
APPENDICE III. SUR QUELQUES FORMES ANORMALES DE LA CONJUGAISON ASSYRIENNE 135
I. Conjugaisons provenant du redoublement total ou partiel du radical, p. 135. II. Conjugaisons provenant de l'addition d'une ou de plusieurs lettres au radical, p. 144. III. Conjugaisons formées par analogie à l'imitation d'une conjugaison existant antérieurement, p. 147.
GLOSSAIRES. Avertissement 155
Gutturales, p. 155. Autres consonnes, p. 160. Voyelles, p. 161.
Glossaire des idéogrammes 165
Glossaire des mots écrits phonétiquement 177

REG. OXON. BIBL.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN,
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.